DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13029 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1986

A la rescousse du Tchad

Au moindre coût – au moins pour le moment – militaire et politique, la France vient de réaffirmer son soutien au régime du président Hissène Habré, tout en rappelant au colonel Kadhafi qu'elle reste vigilante devant l'évolution de la situation dans le nord du Tchad. L'opération de parachutage effectuée par deux Transall, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le massif du Tibesti va cependant bien au-delà d'une aide « humanitaire » aux populations Toubous, victimes des exactions de l'armée de Tripoli. Les éléments restés fidèles à M. Goukouni Oueddei ont en effet reçu, outre des couvertures et des vivres, des missiles antichars et anti-aériens destinés à contrer la stratégie d'encerclement du massif du Tibesti engagée par le président libyen.

En intervenant au nord du 16e parallèle, dans une zone jusque-là contrôlée par la Libye et par ses alliés, Paris franchit un degré supplémentaire dans ce que Tripoli nomme l'« escalade » de la présence militaire française au Tchad. Cette décision, acquise par consensus entre l'Elysée et Matignon, a en outre l'avantage de manifester une nouvelle fois la solidarité de la France envers ses plus proches alliés africains, toujours anxieux devant les velléités expansionnistes du colonel Kadhafi.

Ce n'est pourtant pas de gaîté de cœur que Paris s'est résolu à prendre le risque de voir des avions français abattus par la chasse libyenne. A l'Elysée comme à Matignon et au ministère de la défense, on a estimé qu'il valait mieux intervenir aujourd'hui de façon limitée plutôt que d'être contraint, un peu plus tard, de lancer une opération d'envergure pour stopper l'avancée des troupes libyennes.

Il n'est pas sûr pour autant que le « signal » lancé au dirigeant libyen sera suffisant pour le faire renoncer. Le colonel Kadhafi a en effet subi un revers important depuis la défection des partisans de M. Goukouni Oueddei, qui ont ouvert deux fronts, dans le Tibesti et l'Ennedi, à l'intérieur même d'une zone considérée par Tripoli comme le « glacis » libyen.

Paris montre ainsi que la stratégie consistant à tenter de négocier avec Tripoli, que Matignon n'écoutait pas totalement il y a quelques semaines encore, est abandonnée. La France considère aujourd'hui que ses partenaires arabes sont à même de faire la différence entre sa politique au Proche-Orient et l'intervention de son armée au Tchad, que lui imposent ses liens historiques avec l'Afrique et le comportement du colonel Kadhafi. De toute façon, sauf à ruiner le bénéfice du dispositif statique de l'opération « Epervier », Paris ne pouvait rester sourd aux appels à l'aide du président Hissène Habré, relayé par plusieurs chefs d'Etat africains.

A l'évidence, le chargement de deux avions de transport ne répond pas à l'attente de M. Habré. Tout au plus, assure-t-il un répit aux combattants tchadiens du Tibesti, à charge pour l'armée de N'Djamena de prendre le relais. Mais la France, de son côté, entre dans l'engrenage consistant à alimenter en permanence, en vivres et en munitions, les maquisards du Tibesti et les troupes de M. Habré.

Reste à savoir si cette aide suffira à celui-ci pour réussir cette reconquête du nord de son territoire, à laquelle il ne renoncera vraisemblablement jamais. Le chef d'Etat tchadien ne paraît pas le penser pour l'instant, lui qui se compare volontiers aux résistants afghans, que l'Occident aide suffisamment pour leur éviter la défaite mais insuffisamment pour leur permettre la victoire. Les derniers parachutages prouvent en tout cas que la France n'en a pas fini avec son engagement au Tchad, et que d'autres rebondissements sont à attendre.

(Lire nos informations page 3.)

Le refus de signer l'ordonnance sur le temps de travail

M. Mitterrand a fait un geste en direction des syndicats ouvriers

La CFDT et FO ont réagi plutôt favorablement à la décision de M. François Mitterrand de ne pas signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail, annoncée le mercredi 17 décembre. M. Bergeron a rappelé qu'il avait demandé, en vain, à M. Chirac de « surseoir » à ce texte.

La CFDT estime que le chef de l'Etat « vient de relancer le débat sur l'aménagement du temps de travail ». La décision présidentielle, qui apparaît comme un geste en direction des syndicats, intervient au moment où le secteur public connaît de nouveaux mouvements de grève (EGF, RATP, SNCF, Air Inter).

L'hôtel Matignon étudie la possibilité de prolonger l'actuelle session parlementaire pour faire adopter une loi reprenant le texte de l'ordonnance refusée.

M. François Mitterrand a bien choisi son moment pour ne pas signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail. Au lendemain d'un mouvement étudiant qui a fragilisé le gouvernement, il peaufine son image sociale en étant l'homme par qui la pause arrive.

Dans la décision du « *juge arbitre* », l'opportunité du geste joue plus encore que les réserves qu'il exprime sur le contenu du texte. Après tout, c'est sous son quinquennat 1981-1986 que la flexibilité de l'emploi a été amorcée, M. Delebarre prenant le relais des partenaires sociaux et laissant sa marque à une loi sur l'aménagement du temps de travail.

Même sur le travail de nuit des femmes, des projets d'assouplissement existaient, s'adaptant à une évolution jugée irréversible. Et la volonté personnelle du président de la République d'abaisser le temps de travail à trente-neuf heures sans réduction de salaires a été économiquement si coûteuse qu'elle a interrompu le processus amorcé de la diminution de la durée hebdomadaire de travail.

Mais M. Mitterrand a utilisé son joker social avec une grande habileté. Lui, qui a bénéficié, même si sa relation personnelle avec les syndicats était parfois difficile, d'une apparente paix sociale, s'offre la satisfaction de répondre à la grogne de syndicats qui avaient tous critiqué l'ordonnance Séguin (revue et corrigée, disent-ils, par Matignon). M. Bergeron jugeait qu'il fallait « *surseoir* » à un texte « *parfaitement incompréhensible* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 10 et l'article de PATRICK JARREAU page 36.)

De Rome à Paris

L'Europe a besoin d'une « grande querelle »

par ANDRÉ FONTAINE

N'en déplaise à Corneille (1), Rome est toujours dans Rome. Comment se lasser du spectacle qu'à peine débarqué d'avion l'on découvre du Janicule, de la douceur bleutée qui baigne la majesté du dôme de Saint-Pierre ? Comment n'être pas tenté de se détourner de l'agitation qui consume nos vies pour s'abandonner à la contemplation d'un passé omniprésent ? Mais en même temps la gloire de ce passé nous interpelle, nous fait prendre conscience du déclin qui menace notre commune patrie européenne. A la vérité, il n'est pas une question qui se pose sur les rives de la Seine dont on n'entende l'écho, de quelque manière, sur celles du Tibre.

● **Les manifestations d'étudiants ?** Elles n'ont pas pris à Rome, loin de là, la même ampleur qu'à Paris. Mais l'inquiétude qui les a suscitées est la même, sur fond de course aux armements, de terrorisme, de Tchernobyl, de SIDA, de percée de la couche d'ozone et de misère du tiers-monde. Les jeunes trouveront-ils du travail ? Et, dans l'affirmative, quel travail trouveront-ils ? L'univers glacé de la compétition commerciale, de la robotique et du marketing peut-il suffire à remplir une vie ?

● **La cohabitation ?** Elle ne met pas en scène le même type de partenaires. Ici, deux gros chats regardent avec délectation, de l'Elysée et de Lyon, s'user un premier ministre qui n'a pas choisi, Dieu sait, la meilleure part. A Rome, Bettino Craxi a réussi à demeurer trois ans et demi au pouvoir, ce qui constitue un record absolu au pays de l'instabilité chronique. Qui se serait attendu à voir ce grand gaillard, chef d'un parti qui contrôle tout juste 10 % des voix, faire accepter si longtemps son autorité à des alliés démocrates-chrétiens aux bataillons infiniment plus étoffés ?

(Lire la suite page 7.)

(1) « *Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis* », Corneille, *Sertorius*, acte III, scène I.

Les artistes manifestent contre M. Léotard



HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE
Sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby

TOME 3
De la Renaissance aux Lumières Relié 350 F

Déjà parus :
T.1 De l'Empire romain à l'an mil
T.2 De l'Europe féodale à la Renaissance

A paraître à l'automne 1987 :
T.4 De la Révolution à la Grande Guerre
T.5 De la Première Guerre mondiale à nos jours

Collection L'Univers historique

S E U I L

M. Camdessus successeur probable de M. de Larosière

L'empreinte française sur le FMI

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international devait se réunir officiellement le jeudi 18 décembre pour choisir un remplaçant au directeur général, M. Jacques de Larosière. Une première session, informelle, mercredi avait donné une courte avance au candidat français, M. Michel Camdessus, et chacun espérait le retrait du candidat néerlandais, le ministre des finances Onno Ruding, pour parvenir à un vote à l'unanimité en faveur de l'actuel gouverneur de la Banque de France.

S'il est une institution qui est vilipendée de par le monde, pour de mauvaises et parfois de (presque) bonnes raisons, c'est bien le Fonds monétaire. L'hostilité qu'il a suscitée contre lui n'a fait que croître depuis le déclenchement de la crise de l'endettement consécutive au moratoire mexicain d'août 1982, au fur et à mesure que le FMI a étendu son influence à un nombre grandissant de pays incapables de faire face à leurs obligations vis-à-vis de leurs créanciers. Pourtant, la personnalité de son directeur général, M. Jacques de Larosière, n'aura pratiquement jamais été mise en cause. C'est au contraire un homme unanimement respecté qui quittera à la fin de l'année ses fonctions, après avoir décidé de son propre chef d'écourter de deux ans et demi la durée de son deuxième mandat de cinq ans.

Ce succès médiatique ne peut guère s'expliquer par le fait que l'homme qui dirige le Fonds n'est pas en prise directe avec les opinions publiques. Pour être doté de très importantes ressources financières, le FMI n'en dispose qu'avec l'accord exprès et simultané des pays qui les lui fournissent (Etats-Unis, Europe occidentale, Japon, Arabie saoudite – ce qui, soit dit en passant, réduit à sa juste valeur les professions de foi aux accents plus ou moins tiers-mondistes de tel ou tel de ces pays).

Symbole ou pas de l'avidité réelle ou supposée des pays riches, le FMI est bel et bien la tête de Turc des foules brésiliennes, argentines, jamaïcaines, tunisiennes, marocaines, philippines, etc., qui tour à tour et au gré des circonstances manifestent contre les plans d'austérité. Ceux-ci sont consignés dans une fameuse « lettre d'intention » que tout gouvernement qui sollicite l'appui du Fonds adresse nommément à son directeur général. Tout se passe comme si celui-ci n'avait recueilli que les fruits de son action, rarement les protestations.

C'est à peine s'il entendit des reproches pour des échecs qui furent pourtant nombreux et répétés. Citons à titre d'exemple l'un des plus patents de tous : le Mexique, loué en toute occasion par M. de Larosière jusqu'à la fin de 1984, mais profondément retombé dans l'ornière de la démagogie, de la gabegie et de l'inflation.

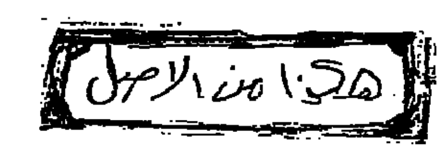
Le secret de cette immunité largement justifiée dont jouit M. de Larosière, sept ans et demi après son entrée en fonction (il dirige le FMI depuis juin 1978), il ne le doit pas, ou il ne le doit plus principalement à la qualité de discrétion qui, alliée à la courtoisie, a fait de lui pendant longtemps un modèle de haut fonctionnaire chargé de négocier dans la pénombre les dossiers les plus techniques.

Cette efficacité dans l'effacement propice, M. Giscard d'Estaing, dont il avait été l'habile directeur de cabinet pendant la période cruciale du premier semestre 1974 (marquée par la campagne présidentielle) avait su l'utiliser à plein lorsqu'il s'était agi – M. de Larosière était entre-temps devenu directeur du Trésor – d'enterrer définitivement la hache de guerre française passablement émoussée contre le dollar.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 32.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

GUERRE ET PAIX

Il y a ceux qui croient à la dissuasion nucléaire et ceux qui n'y croient pas. Parmi les premiers, Bernard Vernier-Palliez s'émeut des conséquences de la fameuse « option zéro », toujours menaçante pour l'Europe, malgré l'échec de Reykjavik. De l'autre bord, Albert Jacquard prêche pour le désarmement et demande que la France donne l'exemple.

Le piège

Les propositions discutées par les Russes et les Américains à Reykjavik restent sur la table. Il ne faut donc pas se lasser de montrer le danger qu'elles constituent pour l'Europe.

par BERNARD VERNIER-PALLIEZ (*)

LES développements de la crise politique qui secoue Washington au fur et à mesure que se dévoilent les opérations tordues ayant entouré la livraison clandestine d'armes à l'Iran risquent d'occulter les négociations sur la maîtrise des armements qui se poursuivent entre les deux grands. Russes et Américains ont annoncé, chacun de leur côté, que les propositions discutées à Reykjavik restaient sur la table. C'est dire qu'elles serviront de base aux accords qui, un jour ou l'autre, interviendraient. Ce serait le cas, en premier lieu, de celui concernant les armes nucléaires de portée intermédiaire que l'URSS pourrait, à nouveau, dissocier du « paquet » incluant les armes stratégiques et les systèmes d'armes déployés dans l'espace, comme elle l'avait accepté il y a quelques mois.

Or celui-ci a un lien direct avec la stratégie de dissuasion française, et sa conclusion nous mettrait dans une situation délicate, dont il vaut mieux, dès maintenant, essayer d'imaginer les conséquences.

Rappelons-en les données : les deux superpuissances sont tombées d'accord en Islande sur ce que l'on a appelé l'« option zéro » : l'Union soviétique démantèlera tous ses systèmes de fusées à moyenne portée SS 20 basées en Russie d'Europe. Parallèlement, les Etats-Unis retireront les batteries de fusées Pershing et les missiles de croisière qu'ils avaient installés dans certains pays européens à partir de la fin de 1983.

Une situation inconfortable

On se souvient qu'en riposte au déploiement de ces armes Moscou avait, à son tour, implanté dans un certain nombre de pays de l'Est proches de l'Allemagne fédérale des fusées à tête nucléaire à courte portée SS 21, 22 et 23. Il semble à peu près certain qu'à Reykjavik le consensus se soit établi entre les deux délégations sur le gel de ces fusées à leur niveau actuel et sur le principe d'une négociation concernant leur retrait qui s'ouvrirait après la signature de l'accord sur l'option zéro. Or, qui dit négociation dit échange. Et il n'est pas difficile d'imaginer que les Russes, avec l'assentiment tacite des Américains, pourraient exiger notamment, pour retirer leurs fusées à courte portée, le démantèlement plus ou moins complet des armes nucléaires françaises et britanniques.

On voit tout de suite la situation inconfortable dans laquelle nous nous trouverons dans un tel contexte.

Un moyen de pression redoutable

Si nous refusons de participer à cette négociation ou que nous traînons les pieds, notamment parce que les deux superpuissances n'auraient pas encore accepté de procéder à une réduction massive de leur potentiel nucléaire, nos voisins européens directement menacés par ces fusées à courte portée, et notamment les Allemands de l'Ouest, risquent de nous accuser de constituer l'obstacle majeur à leur retrait. C'est là un moyen de pression redoutable entre les mains de l'URSS qui s'assurerait en outre l'avantage de diviser profondément l'Europe occidentale.

Parce que, au dernier moment, le président Reagan s'est cramponné à l'initiative de défense stratégique qui lui tient tant à cœur, la négociation effrénée de Hofdi House n'a pas débouché sur des accords de principe que les « seconds couteaux », à Genève, auraient eu seulement à mettre en forme. Mais s'il est un point sur lequel Russes et Américains sont bien d'accord, c'est que Reykjavik constitue un tournant capital dans l'histoire du monde d'après-guerre et que, désormais, rien ne sera plus comme avant. Ils se sont, en effet, déclarés prêts à accepter la perspective, à relativement court terme, d'un monde où la dissuasion nucléaire n'aurait plus de place.

Pas question, dans un tel contexte, de laisser les petites puissances nucléaires constituer un obstacle à cet objectif. La stratégie décrite plus haut doit permettre, dans leur esprit, d'obtenir l'alignement de la France et de l'Angleterre.

Il convient de nous préparer à faire face à ce scénario si nous ne parvenons pas à éviter qu'il se réalise. Même si le projecteur de l'actualité n'est plus braqué sur Reykjavik, on ne pourra désormais plus raisonner comme s'il ne s'était rien passé à ce sommet pas comme les autres.

(*) Ambassadeur de France.

La France anesthésiée

Notre force de frappe nous donne une chance : celle de la détruire. Nous serions les premiers dans la voie de la survie de l'humanité.

par ALBERT JACQUARD (*)

LA réalité essentielle du monde d'aujourd'hui est le développement d'un processus qui conduit droit et vite vers la destruction de l'humanité. Pour cerner cette réalité, pour mieux la caractériser, pour imaginer d'autres voies, plusieurs centaines de scientifiques se sont rencontrés à l'université de Hambourg, du 14 au 16 novembre. Physiciens, biologistes, sociologues, venus de vingt-trois nations, dont les plus puissantes, ont confronté là leurs analyses. Le physicien Evgheni Velikhov de Moscou y a côtoyé le généticien Peter Starlinger de Cologne, ou le physicien Frank von Hippel de Princeton. De nombreux Prix Nobel étaient présents ou, comme Linus Pauling et Wassily Leontief, avaient envoyé une contribution.

L'évidence est aveuglante : le processus actuel, qui cherche à préserver un équilibre de plus en plus instable grâce à l'accumulation des moyens de destruction, ne peut qu'aboutir à la catastrophe collective. Notre survie est en cause. Il est nécessaire et urgent d'inverser ce mécanisme diabolique. L'intelligence humaine, et notamment l'imagination des scientifiques, doit, et peut, être mise au service non plus de la guerre mais de la paix. Celle-ci ne doit pas être définie comme l'absence de conflits, mais comme la résolution des conflits sans recours à la violence. Difficile certes, mais pas impossible.

La révolution conceptuelle à accomplir est profonde : *la sécurité de l'un n'est plus liée à sa capacité de détruire l'autre, elle est liée à sa capacité de contribuer à la sécurité de l'autre.* La prise de conscience de ce retournement logique se répand, peu à peu, partout. Même un Etat aussi petit que la Suisse donne l'exemple ; à la demande de plus de cent mille citoyens, une « votation » sera bientôt organisée pour répondre à la question : faut-il supprimer l'armée suisse ?

Une réflexion collective se développe rapidement en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et même en Union soviétique. Les problèmes sont complexes, de multiples options peuvent être proposées, il n'y a pas de « il n'y a qu'à... ». Raison de plus pour que les éléments de ces problèmes soient largement exposés, que les diverses politiques possibles fassent l'objet d'un débat ouvert. L'exemple est donné par les Etats-Unis où les revues scientifiques exposent avec mille détails les arguments des scientifiques opposés à l'IDS.

L'ultime protection

Cette prise de conscience est sans doute l'ultime protection de notre espèce. Obsédé à la fin de sa vie par le péril nucléaire, Albert Einstein ne voyait qu'un espoir : « *Opposer à la réaction en chaîne des neutrons la réaction en chaîne de la lucidité.* » Depuis, la première s'est développée de la façon terrifiante que l'on sait, la seconde commence à se manifester partout dans le monde. Partout, mais pas en France. Nous sommes traités comme des vieillards gâteux à qui il faut cacher la réalité.

Anesthésiés par les formules creuses qui lient puissance, indépendance nationale et force de frappe, matraqués par les médias qui assimilent systématiquement pacifisme à lâcheté, la plupart de nos concitoyens ont perdu tout esprit critique en ce domaine. Nous dépensons des trésors d'intelligence pour choisir entre les fusées fixes et les fusées mobiles, entre les avions et les sous-marins, mais nous n'évoquons jamais le seul choix important : avoir ou non des armes nucléaires.

Oui, la force de frappe est une chance pour la France : pour saisir cette chance, il lui faut non pas utiliser cette force, mais la détruire. Quel retentissement aurait une telle décision ! Au lieu d'être les troisièmes dans la file des nations candidates au suicide, nous serions les premiers dans la voie de la survie de l'humanité. Ce serait enfin un acte digne de tous ceux qui, au cours de notre histoire, ont eu « une certaine idée de la France ».

(*) Directeur du département de génétique à l'Institut national d'études démographiques.

COURRIER DES LECTEURS

Tourner le dos au « tout-carcéral »

(...) Le SAF (Syndicat des avocats de France), à tous égards la plus populaire des organisations d'avocats, ne peut apprendre qu'avec une extrême surprise sous votre plume que « *personne ne conteste qu'il soit indispensable de construire de nouvelles prisons* » (*le Monde* du 26 novembre).

Depuis toujours, et plus encore, si nécessaire, depuis son Congrès de Lille en novembre 1985, le SAF s'est très fermement prononcé pour une politique pénale qui tourne enfin le dos au tout-carcéral.

Chiffres en mains, nous avons démontré et continuons d'affirmer que la prison est humainement, socialement et économiquement ruineuse. La prison coûte très cher au contribuable (bien plus cher que la prévention) avec la garantie que cette école du crime forme efficacement des délinquants endurcis. Bref, avec la prison, la société perd sur tous les tableaux.

Le 20 juin 1985, on pouvait trouver dans vos propres colonnes une tribune libre au titre évocateur « 32 500 places, ça suffit ! », cosignée par mon prédécesseur Frank Natali, président du Syndicat des avocats de France, par Simone Gaboriau, présidente du Syndicat de la magistrature, et par Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme. La philosophie en était non équivoque : il faut œuvrer à vider les prisons, non en ouvrir de nouvelles. Aujourd'hui le SAF ajouterait : surtout après s'être acharné à remplir les anciennes (...).

GÉRARD BOULANGER,
président du Syndicat des avocats de France.

« Etre juif au Maroc »

Dans *le Monde* du 14 novembre 1986, j'ai pu lire une correspondance de M. Jacob Cohen, sous le titre « Etre juif au Maroc ». Votre correspondant conclut : « *La place du juif marocain n'est plus au Maroc.* » Il tire argument de son cas dont j'ai eu à m'occuper personnellement. En l'occurrence, il a suffi que le bureau syndical de sa faculté pose la question pour que la titularisation se fasse avec effet rétroactif. Cinq ans représentent un délai courant, hélas ! dont pâtissent des collègues parfois peu diligents. Sur le plan syndical, j'ai eu à traiter tant de cas d'enseignants *musulmans.*

Quant au deuxième grief de M. Cohen, il est encore moins sérieux, car il omet de donner le sujet *complet* de sa thèse qui porte sur l'ONU et le droit international. Et là, en toute rigueur scientifique, au Maroc comme ailleurs, il est impossible de traiter ce sujet en faisant impasse sur la crise du Moyen-Orient, sur l'Etat d'Israël, sur les résolutions qui l'ont créé comme sur celles qui portent les numéros 242 et 338, etc. La loi marocaine prévoit un comité de lecture qui autorise ou non la soutenance, et pas seulement pour M. Cohen. Constatant cette lacune, la faculté a demandé au candidat de la combler. Tous ses amis lui ont conseillé de compléter son travail par un exposé objectif. La réponse, nous l'avons lue dans les colonnes du *Monde* et en provenance de Tel-Aviv !

SIMON LEVY,
maître de conférences à la faculté des lettres de Rabat, secrétaire général de la communauté israélite de Casablanca.

Du déjà vu...

L'information contenue dans l'encadré « A voir : Images inédites d'Auschwitz » (*le Monde* du 20 novembre) est inexacte : ce film n'est pas inédit. En effet, le film soviétique sur le procès de Nuremberg, long d'environ six heures, intitulé *le Jugement des peuples* (en version roumaine sous-titrée), contient de très larges extraits – sinon la totalité – du film sur Auschwitz auquel votre journal fait référence. Ce film fut, pendant de fort longues années, diffusé dans les institutions et les salles de cinéma des pays communistes. Ainsi, je l'ai vu moi-même, une première fois, lorsqu'il fut projeté au lycée où j'étais inscrit en 1949 (en trois séries de deux heures), une seconde fois en prison – dans le cadre de la « rééducation politique », en 1953, et, un peu avant mon départ de Roumanie, en 1984, à l'affiche du cinéma Timpuri noi de Bucarest qui était spécialisé dans la diffusion des films documentaires et de propagande (...)

JEAN VARLAM,
ex-détenu et déporté politique en Roumanie, membre fondateur de l'Union des Roumains libres, principale organisation de la résistance roumaine.

Menaces sur l'Institut national d'éducation populaire

L'INEP (Institut national d'éducation populaire) est menacé sinon de disparaître, du moins d'être amputé de deux activités, essentielles pour assumer les fonctions majeures de formation qu'il exerce depuis plus de quarante années : la recherche et la publication d'une revue trimestrielle.

Entre les savoirs, savoir-faire et savoir-vivre nécessaires pour des temps troublés par le chômage, la violence ou la désespérance et les pratiques réelles de la population, l'écart ne fait que croître. Entre la connaissance d'une minorité de spécialistes ou technocrates et l'expérience ordinaire de tous, le fossé grandit. Cette inégalité des savoirs risque de rendre illusoire toute communication démocratique et tout partage du pouvoir dans une institution quelconque.

Il est évident que des recherches sont plus nécessaires que jamais en relation avec une foule d'expériences novatrices à la base. C'est la force de l'INEP d'aider les associations et les professionnels de l'animation à réfléchir sur les grandes transformations.

JOFFRE DUMAZEDIER,
professeur émérite à l'université René-Descartes, président fondateur de Peuple et Culture.

Entre l'Assemblée et la rue...

En France, pays défenseur des Droits de l'homme et des libertés, la Constitution de 1958 n'accorde aucune possibilité pour le peuple, outre le suffrage universel, de s'exprimer sur les désaccords éventuels avec la politique gouvernementale.

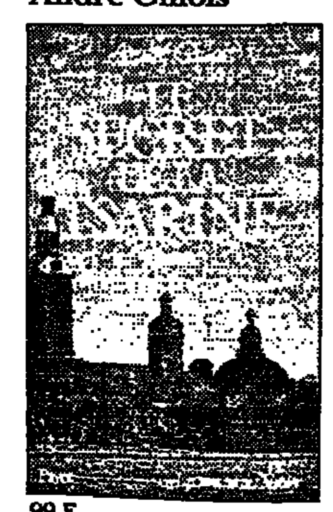
Les seuls moyens actuels sont, comme l'ont démontré les événements derniers, les défilés dans la rue, et pour obtenir satisfaction encore faut-il qu'il y ait violence.

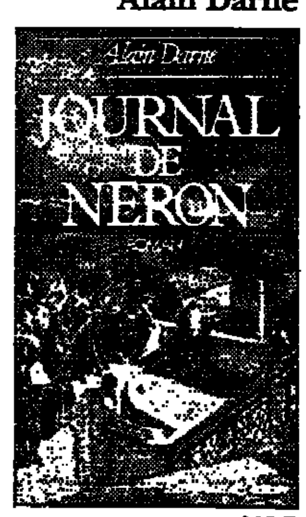
Pourquoi ne pas adapter à la France le système de démocratie semi-directe pratiqué dans certains pays étrangers permettant de contrer un projet gouvernemental si un quota de signatures a été obtenu ? (...)

VÉRONIQUE BOISARD,
vingt-trois ans (Niort).

Deux auteurs français dans la collection
Les Romans de l'Histoire

André Gillois — Alain Darne





99 F — 140 F

PAYOT

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y., postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

VIETNAM : la relève politique

M. Nguyen Van Linh a été élu secrétaire général du PC

M. Nguyen Van Linh a été, comme on s'y attendait, élu secrétaire général du Parti communiste vietnamien lors de la séance de clôture de son sixième congrès, jeudi 18 décembre à Hanoï, en remplacement de M. Truong Chinh, démissionnaire (*le Monde* du 18 décembre). Le congrès a également élu un bureau politique de quatorze membres et un comité central de cent soixante-treize membres.

A Pékin, un porte-parole officiel chinois a estimé que les travaux du congrès, qui s'était ouvert lundi, ne traduisaient aucun changement dans la politique étrangère du Vietnam. A Bangkok, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, a même jugé que les réformes économiques à Hanoï n'affecteraient pas les options extérieures vietnamiennes, dominées par le conflit cambodgien.

Le congrès du compromis

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Pour avoir longtemps évolué dans la clandestinité, le Parti communiste vietnamien conserve un goût particulièrement prononcé pour le secret. A ce titre, ce sixième congrès restera sans doute comme celui de la transparence. Il demeurera également celui du compromis, car plutôt que de continuer de s'entre-déchirer et de paralyser ainsi la vie du parti, la vieille garde a choisi la démission collective, abandonnant à d'autres la redoutable tâche de tenter de sortir le régime de l'impasse dans laquelle il s'est fourvoyé.

Dès l'ouverture du congrès, lundi 15 décembre, le ton a été donné, M. Nguyen Van Linh – et non l'un des dirigeants historiques – étant invité à prononcer le premier discours. Le condensé du rapport politique, lu peu après par M. Truong Chinh, secrétaire général sortant, devait causer une seconde surprise, l'échec des réformes économiques étant attribué *« par-dessus tout, au comité central, au bureau politique et au gouvernement »*. Troisième surprise, ce rapport devait faire l'objet par la suite d'une attaque ouverte de M. Nguyen Than Binh, secrétaire du Parti communiste pour la capitale, qui a notamment estimé que ce rapport, ainsi que celui de M. Vo Van Kiet sur l'économie, *« ne présente pas de solutions assez efficaces pour surmonter des problèmes économiques pressants et répondre aux attentes du peuple »*.

Mise à la retraite

Cette note discordante avait d'autant plus de poids que M. Binh figurait au présidium et était arrivé à la tribune d'honneur en quatorzième rang. Entre-temps, mais cela est passé plus inaperçu, un porte-parole du Parti a annoncé dès lundi que le congrès avait accepté d'étudier la demande de mise à la retraite avancée par les trois vieux dirigeants en prétextant de leur grand âge et de leur mauvaise santé.

On devait apprendre deux jours plus tard de la bouche de M. Pham Hung que cette demande avait été acceptée. Pour la première fois sans doute dans l'histoire du communisme international on apprenait ainsi, en plein milieu d'un congrès, qu'un secrétaire général quittait ses fonctions.

Le compromis a été adopté à la dernière minute, car aucun projet d'amendement des statuts du parti n'avait été prévu pour l'adjonction de conseillers au comité central. Il ne met sûrement pas un terme aux débats au sein du Parti communiste vietnamien.

Les rapports présentés lundi brossent en effet un tableau assez accablant de l'état des lieux. La croissance de la production est *« lente en comparaison des capacités disponibles et de l'effort fourni »*. *« L'incapacité de remplir un nombre d'objectifs majeurs du dernier plan quinquennal a affecté tous les aspects de l'activité économique. »* *« En règle générale, la capacité des entreprises n'a été utilisée qu'à moitié. »* *« Les ressources naturelles de notre pays ont été gaspillées. »* *« L'environnement est en voie de destruction... »*

Quelque chose a bougé...

Ce que M. Ligatchev, le numéro deux soviétique, a qualifié en séance d'*« analyse profonde et d'évaluation correcte de la situation actuelle »* ressemble fort à un bilan catastrophique.

Les rapports notent en particulier que *« des millions de travailleurs sont sans emploi ou sous-employés »* et qu'*« il existe en milieu rural* [plus de 80 % de la population] *une grande pénurie de biens de première nécessité et de médicaments »*.

Mais, pour l'instant, ce congrès donne surtout l'impression d'avoir pris acte des erreurs passées et non d'offrir les recettes pour y remédier. Sur le plan économique, les mesures de libéralisation devraient se poursuivre, mais dans le cadre de la construction du socialisme. Rien n'annonce, dans le domaine politique, un quelconque assouplissement, le parti entendant maintenir son emprise.

Enfin, si les communistes vietnamiens acceptent, à leur corps défendant, le rapprochement entre Moscou et Pékin, ils semblent avant tout, dans l'immédiat, calculer la limite de manœuvre qui leur reste pour pouvoir préserver l'essentiel de leurs acquis indochinois.

Quelque chose a donc bougé à Hanoï cette semaine, avec l'amorce d'une relève au sein du parti. Mais il faudra sans doute attendre encore des semaines, sinon des mois, pour mesurer toutes les implications de mises à la retraite qu'on ne peut sûrement pas assimiler à la victoire d'une faction sur une autre.

A court terme, sous la couverture d'un rajeunissement, il est plus probable qu'un certain flottement va se manifester dans la gestion du pays. L'heure d'une *« modernisation »* à la vietnamienne n'a pas encore sonné, mais peut-être fallait-il de toute façon en passer d'abord par l'étape intermédiaire : la mise à l'écart d'une vieille garde qui appartient désormais, pour le meilleur ou le pire, à l'histoire, dans un pays où la priorité la plus logique serait, après un demi-siècle de lutte armée, de connaître franchement la paix.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les partants

● **TRUONG CHINH** : né le 9 février 1907 au sud-est de Hanoï, il fait figure, après Dien Bien Phu, de numéro deux du parti derrière Ho Chi Minh. L'intransigeance de son marxisme le conduit à lancer une réforme agraire et une politique d'éradication de l'économie privée qui tournent au désastre et à la terreur. Il abandonne la direction des affaires en 1956 pour *« déviationnisme de gauche »*, est remplacé par Le Duan, mais conserve une influence majeure. Chef de l'Etat après la réunification du Vietnam, il succède à Le Duan à la tête du parti lors du décès, en juillet 1986, du dauphin de Ho Chi Minh.

● **PHAM VAN DONG** : né le 18 mars 1906 dans le Centre, un des principaux fondateurs du Vietminh en 1950, Dong dirigeait le gouvernement depuis 1955. Il est resté l'un des rares chefs historiques à conserver une réelle popularité après la victoire de 1975, et incarnait au sein de l'équipe dirigeante la tradition du nationalisme farouche des années de guerre. Il réclamait depuis plusieurs années l'autorisation de démissionner en raison de sa santé déficiente.

● **LE DUC THO** : l'homme qui, après avoir négocié les accords de Paris en 1973, a refusé le prix Nobel de la paix qui lui était attribué conjointement avec Henry Kissinger. Né le 14 octobre 1910 dans le Nord, il s'est imposé au sein du Parti communiste, dès la première heure, comme un organisateur redoutable et intransigeant. Distant et préférant l'action en coulisses, Tho s'est pourtant montré affable et partisan de la diplomatie lorsque celle-ci l'emportait sur la guerre dans les priorités des communistes vietnamiens. Il aurait supervisé la purge des pro-Chinois de l'appareil et l'invasion vietnamienne du Cambodge.

Le tenant d'un libéralisme relatif

BANGKOK
correspondance

Déjà surnommé – un peu vite peut-être – le « Deng Xiaoping vietnamien », Nguyen Van Linh est né, selon sa biographie officielle, en 1915 à Hanoï. Jusqu'à il y a quelques mois, cet homme tenace et discret n'était connu que des seuls spécialistes. Aujourd'hui, il apparaît comme le *grand espoir d'un pays à bout de souffle.*

Par l'âge et l'expérience, il appartient à cette génération de communistes qui se sont formés dans l'ombre des luttes anticoloniales. De sa jeunesse, on sait peu de chose. Dès les années 30, il aurait rejoint la révolution, probablement dans le delta du Mékong. La biographie de Linh, alias Nguyen Van Cuc, alias Muoi Cuc, alias Muoi Ut, comporte de vastes *pans de mystère.*

Au sein du Vietminh, on le dit proche de Le Duan. Au cours de son troisième congrès, le Parti vietnamien des travailleurs – le Parti communiste – nomme au sein de son comité central une dizaine de délégués « fantômes ». Ces hommes sans nom ni visage, ce sont les clandestins, les vrais responsables de la branche sud du parti.

Parmi eux, il y a Nguyen Van Linh, qui, en 1964, sous le nom de « Cuc », émerge comme secrétaire du comité central de l'organisation sudiste, laquelle, deux ans plutôt, et pour ajouter à la confusion, avait été baptisée « Parti révolutionnaire du peuple ».

La guerre terminée, Nguyen Van Ling fait enfin surface, et le quatrième congrès du parti, en décembre 1976, le désigne comme *membre à part entière du* bureau politique.

On le retrouve ensuite à la présidence de la commission pour *« la transformation des industries* et du commerce capitaliste privé », puis, en 1978, il dirige l'importante commission du parti *pour* « la propagande et le front ». En mai 1978, il est installé à la tête de la section du parti de la fédération générale des syndicats, un poste qu'il conservera jusqu'en 1980. Un peu plus tard, son nom figure parmi les membres de la commission militaire du comité central du parti.

En janvier 1982, il devient secrétaire de la commission du parti de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). Très vite, effrayé par l'incompétence et le dogmatisme des cadres importés du Nord, il tente quelques réformes. Son « libéralisme » relatif irrite les orthodoxes, Le Duan et Le Duc Tho en tête. La sanction est rapide. En mars 1982, à l'occasion du cinquième congrès du parti, *Nguyen Van Linh quitte* le bureau politique.

Mais l'économie vietnamienne s'embourbe, le parti est à court d'idées. En juillet 1985, Nguyen Van Linh est réhabilité et retrouve sa place au bureau politique. Quelques mois plus tard, il entre au secrétariat du comité central.

Le Duan, malade, n'est guère plus qu'un figurant. Le groupe des « modérés », Vo Van Kiet, Vo Chi Cong et Nguen Van Linh, cherche appui chez le vieux radical Truong Chinh, converti depuis peu aux indispensables réformes.

Truong Chinh ayant, en juillet dernier, à la mort de Le Duan, retrouvé le secrétariat du parti, Nguyen Van Linh est étroitement associé à toutes les discussions et décisions importantes. Avec Vo *Chi Cong, il met au point un nouveau* code d'investissements pour le Vietnam. A l'occasion des travaux préparatoires au sixième congrès, il parcourt le pays pour inciter au renouveau des idées et des méthodes. Il prend soin cependant de toujours saupoudrer ses vigoureuses critiques des erreurs passées de très *rassurantes* citations de Lénine.

JACQUES BEKAERT.

Afrique

TCHAD : l'opération de parachutage dans le Tibesti

La France a livré des missiles aux partisans de M. Goukouni Oueddeï

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a manifesté sa satisfaction après l'opération menée par l'armée de l'air française, dans la nuit de mardi 16 à mercredi 17 décembre, consistant à parachuter des vivres, du carburant et des munitions dans la région du Tibesti, dans le nord du Tchad. Satisfaction, il est vrai, relative, dans la mesure où les 10 tonnes de marchandises parachutées par deux avions Transall constituent une *réponse limitée* par rapport aux demandes formulées par M. Habré, dont l'objectif à long terme demeure la reconquête *de la partie* nord de son territoire occupée par les troupes libyennes.

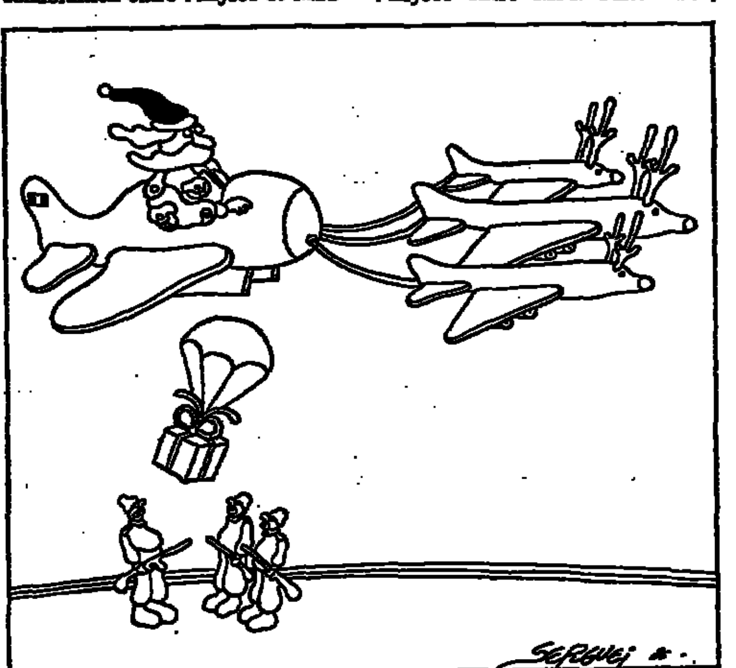
C'est donc avant tout un « geste » de portée politique auquel la France a consenti, montrant au chef de l'Etat tchadien qu'elle n'est pas insensible à ses appels à l'aide répétés (*le Monde* du 17 décembre) et qu'elle prend au sérieux la nouvelle offensive des troupes libyennes. Paris lance, en outre, un « signal » à Tripoli, rappelant au colonel Kadhafi que son refus de se laisser entraîner dans un engagement militaire au nord du 16e parallèle ne signifie pas que la France se désintéresse de la situation dans le nord du Tchad.

Accord « total » entre l'Elysée et Matignon

Techniquement, cette opération a été parfaitement réalisée. Les deux Transall de l'armée de l'air française sont partis à minuit de N'Djamena, effectuant un vol direct vers le Nord, passant à l'ouest de Faya-Largeau (localité tenue par les Libyens), sans pour autant franchir la frontière nigérienne). Guidés par le radar de Moussouro (installé dans le cadre du dispositif Epervier), les avions – chaque appareil *emportait* 5 tonnes de marchandises – ont effectué un vol à altitude normale jusqu'à la hauteur du 16e parallèle, pour ensuite poursuivre leur route à très basse altitude, jusqu'à la zone de largage, à mi-chemin entre Zouar et Bardaï, contrôlée par les éléments des FAP (Forces armées populaires) fidèles à M. Goukouni Oueddeï (toujours détenu à Tripoli) et entrées en rébellion contre leurs anciens alliés libyens.

Après un vol d'environ deux heures (900 kilomètres), les avions ont parachuté près de 6 000 litres de carburant, contenu dans des « bacs souples », *des vivres et des munitions*, notamment des missiles antichars et anti-aériens. Cette cargaison ne contenait pas de véhicules blindés type AML ou de véhicules tous terrains Jeep ou Toyota. Compte tenu du caractère nocturne de l'opération, le risque d'une intervention des chasseurs libyens a été considéré comme très faible. Pour cette raison, mais aussi parce que la distance aurait rendu indispensable un ravitaillement en vol (toujours délicat de nuit), les chasseurs F-1 n'accompagnaient pas les Transall en « couverture aérienne ».

Du côté français, cette opération, insiste-t-on de source autorisée, s'est déroulée dans un parfait climat de cohabitation entre l'Elysée et Matignon. Le général Jeanou Lacaze, conseiller du ministre de la défense pour les questions militaires touchant à l'Afrique, est revenu à Paris, dimanche dernier, porteur d'une liste de matériels remise par le président Habré. Les combattants des FAP avaient surtout besoin de carburant, la nature des affrontements qui les opposent aux Libyens supposant de leur part une grande mobilité.



Dans la journée de mardi, une réunion exceptionnelle s'est tenue à l'Elysée entre MM. Mitterrand, Chirac et Giraud. Le ministre de la défense a officiellement proposé au chef de l'Etat d'organiser une opération de largage, et celui-ci a personnellement donné son « feu vert ». L'accord entre les trois hommes, souligne-t-on, tant à l'Elysée qu'à Matignon, a été *« total »*. On insiste beaucoup, par ailleurs, sur le caractère *« exceptionnel »* (mais cela ne signifie pas non-renouvelable) de cette opération.

La France tient à ce que, dans l'avenir, l'armée tchadienne soit en mesure de rééditer seule ce type d'intervention, en utilisant les trois avions gros porteurs C-130 fournis au Tchad par les Etats-Unis. Or il n'est pas du tout évident que des équipages tchadiens soient en mesure de prendre le relais. En février dernier, l'équipage du C-130 tchadien qui s'est écrasé sur la piste de N'Djamena était de nationalité zaïroise. De source militaire française, on s'étonne, en outre, que M. Hissène Habré, dans l'entretien qu'il a récemment accordé au *Monde* (nos éditions du 17 décembre), ait cru bon d'être *aussi précis* s'agissant d'une éventuelle opération de parachutage, donnant ainsi de précieuses indications à la Libye.

Cette aide logistique aux *éléments* des FAP, aujourd'hui qualifiées à N'Djamena de *« forces patriotiques »*, doit permettre à celles-ci de « tenir » une dizaine de jours, le temps pour les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) d'acheminer, par la piste, les renforts nécessaires. Il est, en effet, évident, que les matériels parachutés par l'armée française vont être « consommés » dans un délai assez bref. On confirme, de source française, un net renforcement des troupes libyennes, qui acheminent vers le Tibesti du matériel lourd, notamment des chars T-34, dont l'efficacité, dans le relief difficile de ce massif montagneux, n'apparaît d'ailleurs pas évidente. Les autorités tchadiennes ont annoncé mercredi avoir repoussé le jour même une *« importante colonne libyenne »* dans la région de Zouar.

L'offensive libyenne

L'offensive menée depuis huit jours par les troupes libyennes revêt, pour Tripoli, un aspect stratégique évident. Le colonel Kadhafi ne veut pas, en effet, laisser se développer une guérilla dans une zone par où passent les voies de communication vers le sud, notamment vers la palmeraie de Faya-Largeau. D'où l'actuelle tentative d'encerclement du *massif* du Tibesti. A l'est, les forces libyennes se heurtent déjà à la guérilla que livrent les FAP dans l'Ennedi, dans la région de Fada, d'où elles sont apparemment inexpugnables. Cette double rébellion, à l'est et à l'ouest, dans une zone que la Libye contrôlait jusque-là en totalité constitue donc une apparente victoire pour le président Habré.

En réalité, sauf à entreprendre une offensive générale vers le nord, que le refus d'une couverture aérienne française lui interdit de tenter, on peut craindre un nouvel enlisement du conflit. N'Djamena se voit obligé d'alimenter en permanence les « forces patriotiques » sans pour autant pouvoir espérer que celles-ci s'imposent face à 7 000 à 8 000 Libyens.

L. Z.

Tripoli proteste et menace

Les autorités libyennes ont vivement protesté, mercredi 17 décembre, contre l'opération de parachutage lancée par l'armée française. L'ambassadeur de France à Tripoli a été convoqué mercredi soir au ministère des affaires étrangères.

La Libye juge que l'*« escalade »* de l'intervention française constitue une *« menace directe contre le nouveau Gouvernement transitoire d'union nationale (GUNT) au Tchad »*, et souligne qu'elle sera contrainte de *« renvoyer »* des troupes au Tchad si les opérations françaises se reproduisent.

La radio de Tripoli a, en outre, cité un communiqué du GUNT accusant la France d'avoir bombardé plusieurs villes et villages tchadiens. – *(AP.)*

● **ÉGYPTE : arrestations de militants communistes.** – Les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté, vendredi 12 décembre, vingt-trois membres d'un mouvement communiste illégal, accusé d'avoir voulu renverser le régime, rapporte mardi l'agence Mena. Ces arrestations ont eu lieu alors que le Courant révolutionnaire tenait une convention en un lieu secret du quartier de Gizeh. Selon une source du ministère de l'intérieur, le groupe projetait de *« changer la Constitution et* [d'] *instaurer le communisme de force »*. – *(Reuter.)*

Amériques

Les développements de l'« Irangate »

Le Sénat américain refuse d'accorder une immunité « limitée » à MM. Poindexter et North

La commission sénatoriale pour les affaires de renseignement a rejeté, mercredi 17 décembre, la proposition du président Reagan d'accorder une immunité limitée à l'amiral Poindexter et au lieutenant-colonel North, les deux personnages qui ont joué un rôle-clé dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et le transfert de fonds aux « contras » nicaraguayens.

Selon un membre de la commission, le sénateur démocrate David Boren, *« il n'aurait pas été opportun de prendre une telle décision en ce moment »*. Les sénateurs n'ont apparemment pas voulu préjuger l'orientation que donnera à l'enquête la commission spéciale qui sera mise en place en janvier lorsque le nouveau Congrès entrera en session.

Dans cette perspective, la Chambre des représentants a désigné, mercredi, sa propre commission, qui sera vraisemblablement placée sous l'autorité de celle du Sénat. Composée de neuf démocrates et de six républicains, elle sera présidée par M. Lee Hamilton, un démocrate de l'Indiana.

La démarche de M. Reagan visant à faire bénéficier MM. Poindexter et North d'une immunité limitée n'avait pas fait l'unanimité au sein du Parti républicain. Leader de la majorité sortante au Sénat, M. Robert Dole a déclaré qu'à son avis les deux anciens membres du Conseil national de sécurité n'avaient *« pas besoin d'immunité. Ils devraient venir dire tout ce qu'ils savent. Ils le doivent à leur président. Ils le doivent à la nation. »*

Mercredi, la commission des affaires du renseignement du Sénat a entendu à huis-clos le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, et le ministre de la justice, M. Meese. Elle devra auditionner prochainement M. Shultz, le secrétaire d'Etat.

A Zurich, on apprend que le département de la justice américain a officiellement demandé à la Suisse la levée du secret bancaire pour les comptes appartenant à sept personnes et deux sociétés, dont l'identité n'a pas été révélée. Lundi, la Suisse avait confirmé que trois comptes bancaires dans des établissements de la Confédération avaient été gelés à la demande de Washington. L'un de ceux-ci aurait, selon des sources judiciaires, été ouvert au nom du lieutenant-colonel North.

Selon le journal *Tages Auzeiger*, de Zurich, l'ambassadeur américain en Suisse, Mme Whitlesey, pourrait avoir à s'expliquer devant le Congrès à propos des opérations faites à partir de ces comptes et pour lesquelles elle aurait été en contact avec le colonel North. (*Reuter, UPI.*)

M. Reagan va subir une opération de la prostate

Washington *(AFP, Reuter)*. – Le président Reagan subira au début de janvier une intervention chirurgicale à la prostate en raison d'une *« gêne »* qu'il ressent depuis quelque temps, a annoncé, mercredi 17 décembre, le porte-parole de la Maison Blanche. M. Reagan sera admis le 4 janvier à l'hôpital militaire de Bethesda, dans la banlieue de Washington, et devrait y rester trois ou quatre jours. L'intervention se fera sous anesthésie locale.

« Il s'agit d'une opération banale pour des hommes de plus de cinquante ans », a déclaré le porte-parole, qui a précisé que le président américain, qui aura soixante-seize ans en février, avait été soumis en août dernier à un examen complet des voies urinaires. Aucun signe de cancer n'avait été détecté.

Les médecins profiteront de l'hospitalisation de M. Reagan pour procéder à de nouveaux examens de dépistage du cancer et notamment à une colonoscopie afin de vérifier qu'il n'y a pas de récurrence de la tumeur cancéreuse au colon qui avait été enlevée au président en juillet 1985.

Le morceau israélien du puzzle

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un mois et demi après la première divulgation, par un hebdomadaire beyrouthin, des ventes d'armes secrètes à Téhéran, Israël n'a toujours pas présenté de version circonstanciée sur son rôle d'intermédiaire dans le grand marchandge américano-iranien.

Le 25 novembre, Jérusalem avait, dans un communiqué gouvernemental mi-aveu, mi-démenti, reconnu son entremise mais nié toute connaissance du transfert de fonds effectué au profit des « contras ». Depuis, on n'a officiellement rien dit de plus ou peu s'en faut. Comme il n'était pas question pour les dirigeants israéliens d'embarrasser une administration américaine de plus en plus sur la sellette, ceux-ci ont préféré en dire le moins possible. Quand ils rompirent le silence, ce fut seulement pour protester de leur bonne foi s'agissant du service rendu au grand allié ou de leur innocence quant au financement de la guérilla antisandiniste.

A la différence des Etats-Unis, Israël n'a mis en route aucune enquête administrative ou parlementaire. Le secrétaire militaire du premier ministre a simplement été chargé d'interroger de manière informelle un ou deux personnages-clés, dont M. Amiram Nir, conseiller du gouvernement pour les affaires de terrorisme. Plusieurs protagonistes israéliens – dont M. Yaacov Nimrod, prospère marchand d'armes – se sont montrés plus bavards, notamment afin de se justifier. C'est donc surtout la presse qui, dans cette reconstitution, joue le rôle essentiel, bénéficiant jour après jour de « fuites » délibérées. Grâce à ses révélations inspirées, on peut maintenant reconstruire le « morceau » israélien du grand puzzle de « l'Irangate ».

L'implication d'Israël dans l'affaire a duré dix-huit mois, période qui se divise en deux phases : mars-décembre 1985 et janvier-octobre 1986. Selon le journal *Haaretz*, l'idée d'un « deal » avec l'Iran est bien venue des Etats-Unis, non d'Israël. L'affaire a pris corps au cours d'une conversation en mars 1985, à Jérusalem, entre M. Shimon Pérès, premier ministre, et M. Michael Ledeen, avocat et consultant du Conseil national de sécurité.

Celui-ci, au nom de son patron, M. McFarlane, pose alors à M. Pérès une double question : Israël a-t-il un moyen d'établir des contacts permettant à l'Amérique de reprendre pied dans l'Iran de l'après-Khomeiny ? Israël peut-il aider à la libération des otages américains ? En fait, Washington songe surtout au plus précieux d'entre eux, M. William Buckley, chef de l'antenne de la CIA à Beyrouth, enlevé un an plus tôt. Les Américains n'auraient même pas mentionné les noms des autres otages.

> ***Mars 1985, à Jérusalem : à la demande de Washington, les Israéliens s'insèrent dans le grand marchandage américano-iranien...***

Ne doutant pas que la requête émane de la Maison Blanche, M. Pérès met rapidement au parfum son vieil ami et conseiller, Al Schwimmer, président fondateur de la Société des industries aéronautiques d'Israël. Ce dernier suggère de faire fléchir la République islamique en lui livrant des armes. Il propose l'entremise de M. Yaacov Nimrodi, ancien attaché militaire sous le règne du chah et excellent connaisseur de l'Iran. Grâce à l'aide du magnat saoudien Adnan Khashoggi, M. Nimrodi établit le contact avec M. Manucher Ghorbanifar, homme d'affaires iranien qui vit à l'étranger et vend un peu de tout, des tapis aux missiles. Quoique ancien commandant de la SAVAK, la police secrète du chah, il est bien introduit à Téhéran. Il propose un simple échange « armes-Buckley » sans versement d'argent. Jérusalem refuse. Finalement l'Iranien vient secrètement en Israël pour y dresser lui-même la liste détaillée des besoins de Téhéran.

Après quelques péripéties, Téhéran demande cinq cents missiles antichars Tow. Le ministre de la défense, M. Rabin, mis au courant de la tractation, refuse une aussi grosse livraison. Il propose de tester l'Iran en livrant dans un premier temps cent missiles seulement et à une double condition : les armes devront être payées d'avance (3,5 millions de dollars), M. McFarlane devra confirmer par écrit que M. Reagan approuve le marchandage, et qu'il s'engage à regarnir pièce pour pièce avant un mois les arsenaux israéliens.

M. Shamir, ministre des affaires étrangères, entre à son tour en scène. Son directeur général, M. David Kimche, chargé de l'aspect diplomatique de l'opération, se rend à Washington pour obtenir les assurances demandées. Il en revient porteur non pas d'une lettre présidentielle, mais d'un protocole relatant ses entretiens avec M. McFarlane et mentionnant explicitement que M. Reagan approuve le marchandage (Israël a bien sûr conservé le texte de ce protocole). M. Rabin, satisfait, donne alors sa bénédiction. Nous sommes à la fin d'août 1985.

Trois livraisons

Trois livraisons seront faites. Les deux premières représentent respectivement cent et quatre cents missiles Tow. Elles entraînent la libération, le 14 septembre 1985, du Révérend Benjamin Weir. MM. Reagan et Pérès se congratulent alors au téléphone avec effusion. La troisième cargaison apporte à Téhéran dix-huit batteries de missiles anti-aériens Hawk seulement sur les quatre-vingts demandées par l'Iran, et de surcroît d'un modèle obsolète. Les Iraniens furieux arrêtent le pilote de l'avion-cargo, réclament leur argent, qu'ils récupèrent, et renvoient l'avion... sans les Hawk.

Fin 1985, plusieurs éléments incitent M. Rabin à changer de méthode et d'équipe : l'argent des armes emprunte des circuits trop tortueux ; le système de contact avec l'administration américaine laisse à désirer ; côté israélien enfin, le coordinateur logistique de l'opération, M. Schlomo Gazit, ancien chef des renseignements militaires, décide de se retirer, mécontent que le Mossad soit tenu à l'écart. En janvier 1986 s'ouvre la deuxième phase de l'opération.

« Transporteur contractuel »

M. Rabin persuade le premier ministre d'en confier la responsabilité à M. Amiram Nir, qui a pour ami un certain colonel Oliver North. Les armes ne seront désormais plus puisées dans les dépôts de l'armée israélienne ni vendues par des intermédiaires. Elles seront retirées des stocks américains en Europe, convoyées vers Israël par des agents de la CIA et transférées à bord d'avions israéliens avant d'être envoyées en Iran. Israël ne joue plus qu'un rôle de *« transporteur contractuel »*. Des représentants iraniens versent l'argent directement sur des comptes en banque ouverts en Suisse par des fonctionnaires américains. Israël est seulement dédommagé pour ses frais. MM. Schwimmer et Nimrodi continueront à jouer un rôle pendant quelque temps, mais seront vite court-circuités par M. Nir, puis mis hors jeu par Washington.

M. Reagan a approuvé la fourniture à l'Iran de quatre mille missiles Tow lors d'une séance du Conseil national de sécurité à laquelle participent MM. Shultz et Weinberger. C'est lors d'un séjour à Washington que M. Kimche a demandé comme condition de la poursuite de l'opération que celle-ci soit portée à la connaissance de M. Shultz. La moitié de ces missiles seront effectivement livrés à l'Iran. Les détails de la seconde phase du marchandage sont moins connus. Selon *Haaretz*, si l'affaire fut menée à l'échelon gouvernemental par la « troïka » Pérès-Rabin-Shamir, des dizaines de personnes étaient dans le secret, dont d'anciens hauts fonctionnaires.

S'agissant du transfert de fonds aux « contras », aucun commentaire ne met ici sérieusement en doute la version officielle selon laquelle les trois ministres israéliens en ignoraient totalement l'existence. Quant à l'argent versé pendant la première phase de l'opération, la presse assure que l'Etat juif n'a rien gagné ni perdu, que MM. Nimrodi et Schwimmer se seraient contentés de « couvrir » leurs frais et auraient présenté depuis à M. Pérès tous les documents justificatifs, mais qu'en revanche M. Khashoggi aurait perçu une coquette commission de 250 000 dollars.

J.-P. LANGELLIER.

● RECTIFICATIF. – L'article de notre correspondant à Jérusalem sur les Palestiniens et le terrorisme (*le Monde* du 16 décembre) contenait deux erreurs de transmission. L'attentat condamné par les personnalités proches de l'OLP était dû, selon la police, à des motifs « politiques » et non religieux. D'autre part, M. Mustapha Natche est le maire destitué (et non pas contesté), de Hébron.

NICARAGUA : un « message de Noël au peuple américain »

Le gouvernement libère le mercenaire Eugene Hasenfus

Managua *(Reuter)*. – Le mercenaire américain Eugene Hasenfus, condamné le mois dernier à trente ans de prison pour livraison d'armes aux contre-révolutionnaires nicaraguayens, a été gracié et libéré mercredi 17 décembre par le Nicaragua. Il a été remis au sénateur démocrate du Connecticut, M. Christopher Dodd, a annoncé le gouvernement de Managua.

Hasenfus, son épouse Sally et M. Dodd ont quitté le pays dans la soirée à bord de l'avion spécial du sénateur.

La grâce d'Hasenfus avait été votée moins d'une heure plus tôt par l'Assemblée nationale de Managua, qui se prononçait sur une demande du président Daniel Ortega, par soixante-neuf voix contre deux et trois abstentions. Les députés opposés à sa libération ont été ceux du Parti communiste (prosoviétique) et du Parti marxiste-léniniste. Le représentant du Parti marxiste-léniniste, M. Isidro Tellez, a qualifié la grâce de *« tragédie amère pour les jeunes révolutionnaires en lutte contre l'agression yankee »*, et d'*« insulte aux mères qui ont perdu leurs fils dans la guerre déclenchée par le gouvernement Reagan »*.

Immédiatement après le vote de l'Assemblée, Hasenfus a été libéré de la prison de Tipitapa, près de Managua ; il a retrouvé son épouse et a été remis par M. Ortega au sénateur Dodd, au palais du gouvernement. Le président Ortega a alors déclaré au sénateur américain que la grâce était *« un message de Noël du peuple du Nicaragua au peuple nord-américain »*. Il a également indiqué qu'aucun responsable de l'administration Reagan – le président lui-même, le secrétaire d'Etat George Shultz ou le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, Elliot Abrams – n'était intervenu en faveur d'Hasenfus.

M. Dodd, qui a déclaré *« accepter ce message de paix du peuple nicaraguayen »*, avait demandé la libération d'Hasenfus mardi soir, au cours d'un entretien de quatre heures avec le président Ortega. Hasenfus, qui est âgé de quarante-cinq ans, avait été arrêté le 6 octobre après que son avion eut été abattu alors qu'il livrait des armes aux « contras ». Avant son départ de Managua, M. Dodd a indiqué qu'il s'arrêterait comme prévu à Guatemala-City, prochaine étape de sa tournée en Amérique centrale, avant de regagner les Etats-Unis avec les Hasenfus.

● **Selon le *Cincinnati Post*,** Sam Hall, qui vient d'être arrêté au Nicaragua pour « espionnage », aurait participé à une réunion en compagnie de dirigeants de la Contra qui préparaient le meurtre de M. Lewis Tambs, ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica. Cette information a été donnée au *Cincinatti Post* par M. Lanny Sinkin, membre du Christic Institute de Washington, une organisation libérale qui suit les affaires d'Amérique centrale. M. Sinkin fait état de *« sources sérieuses »*. La réunion, à laquelle participait M. Adolfo Calero, l'un des principaux dirigeants politiques de la Contra, aurait eu lieu fin 1984 ou début 1985 à Miami. Il s'agissait, si le projet d'assassinat avait été réalisé, d'en rendre le gouvernement sandiniste responsable. – *(UPI.)*



SURINAME : un entretien avec le chef de la rébellion

« Si nous avions des armes, nous serions dans la capitale pour Noël »

nous déclare Ronnie Brunswijk

Ronnie Brunswijk, ancien garde du corps de Desi Bouterse, l'homme fort du Suriname, est devenu le chef de la guérilla qui a pour objectif le renversement du régime de Paramaribo. Brunswijk, un Noir, fait face actuellement, avec des forces limitées, à une offensive de l'armée surinamienne, encadrée par des « conseillers » libyens, qui tente de refouler les guérilleros au-delà du fleuve Maroni, frontière avec la Guyane française. Brunswijk peut compter sur le soutien des populations noires, de part et d'autre du Maroni, mais il manque manifestement de moyens et d'armes, comme il l'a confié à notre envoyé spécial. Selon le chef de la guérilla, les conseillers libyens pourraient être tentés de monter des opérations de sabotage contre la base spatiale française de Kourou, en Guyane.

FRONTIÈRE DU SURINAME
de notre envoyé spécial

« Je dois dire pour commencer que l'aide humanitaire de la France en faveur de nos compatriotes réfugiés en Guyane est exemplaire. Elle nous satisfait pleinement. Elle est digne d'un grand pays démocratique qui a droit à tous nos remerciements. Nos compatriotes sont bien accueillis et bien soignés compte tenu des possibilités de la France à Saint-Laurent-du-Maroni. Je suis convaincu que dès la fin du conflit tous les réfugiés rentreront au pays pour participer au développement du Suriname.

– Où en est la lutte armée ?

– Les combats continuent. Nous n'avons pas l'intention d'abandonner Moengo. L'armée de la résistance a regagné la forêt. Des opérations de harcèlement sont lancées quotidiennement. Notre objectif c'est d'empêcher nos adversaires de progresser en direction de Langatabiki. Mais nous manquons de matériel et d'armes sophistiqués. Si nous avions des armes, nous serions à Paramaribo *[la capitale]* pour Noël. Malheureusement, les armes promises se font attendre ou sont bloquées par les autorités françaises.

– Qui vous aide de l'étranger ?

– Nous avons lancé des appels à tous les gouvernements démocratiques, à la France, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, à la Grande-Bretagne, à la Belgique et plus près de nous au Venezuela. Tout le monde comprend notre situation, mais rien pour le moment, nous attendons.

– Qui est votre représentant aux Pays-Bas ?

– C'est Josef Zoon, un Surinamien de grande culture spécialiste dans les questions de l'éducation. Lui et l'ancien président Chin A Sen s'occupent à l'extérieur des questions politiques, des relations internationales et de la coordination avec les autres secteurs de l'opposition au régime de Bouterse. Michel Van Rey et moi-même nous chargeons des questions militaires.

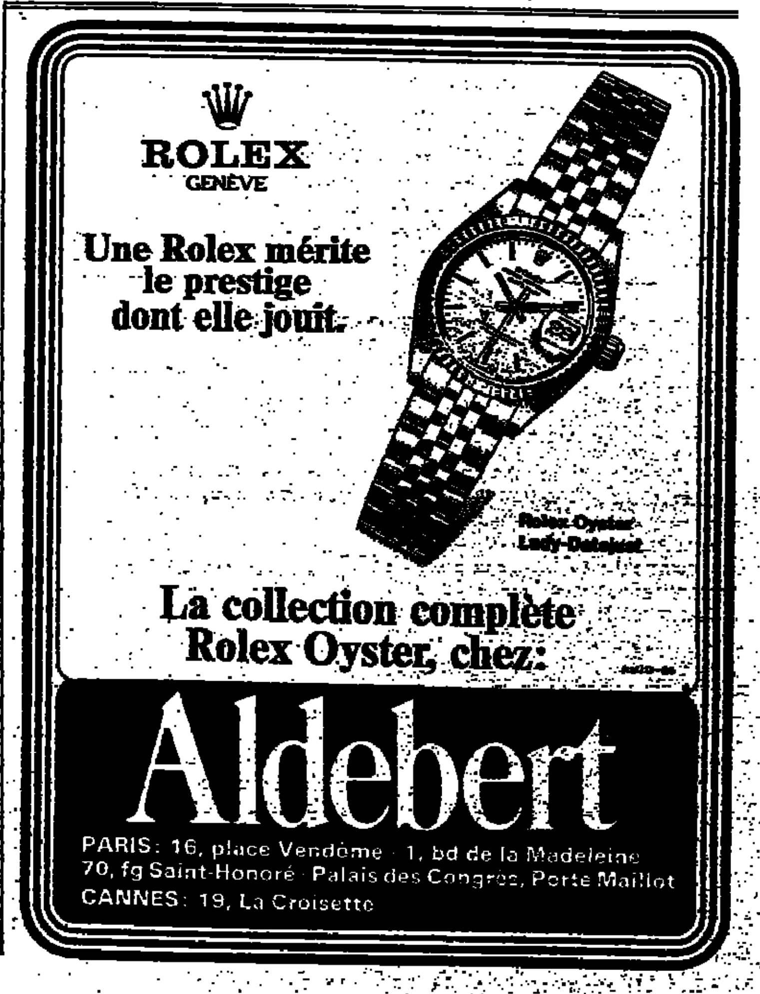
– Qu'en est-il des conseillers libyens qui collaborent avec Bouterse ?

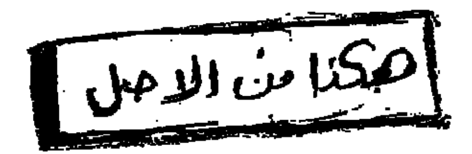
– J'affirme qu'ils ont participé au massacre récent des populations civiles à Savanah et à Moivana, les 29 et 30 novembre. Je l'ai constaté de mes propres yeux. Deux conseillers libyens ont été tués au cours des opérations, mais leurs corps ont été emportés par leurs camarades jusqu'à la caserne d'Albina. En revanche, leurs équipements militaires ont été retrouvés sur le terrain. Le commando qui a opéré dans la nuit du 29 au 30 novembre était composé pour moitié de Libyens. Les déserteurs de l'armée surinamienne passés dans nos rangs confirment la présence de militaires libyens dans le camp de Bouterse. Ce sont surtout eux qui ont massacré les civils de Savanah et de Moivana. En 1980, quand j'étais encore dans l'armée surinamienne, il y avait déjà quatre-vingts conseillers libyens. En 1986, ils sont au moins deux cent cinquante.

– Avez-vous des mercenaires dans vos rangs ?

– Les trois derniers mercenaires britanniques qui étaient avec nous sont partis à la fin novembre. Ils ont malheureusement été arrêtés à Saint-Laurent-du-Maroni par la gendarmerie française et expulsés. Ces mercenaires ont fait du très bon travail sur le terrain, et ils ont été très efficaces comme instructeurs pour nos jeunes recrues, âgées de quinze ans à vingt ans. Leur absence ne se fait pas tellement sentir, mais j'avoue que je suis preneur de nouveaux mercenaires ou de volontaires.

Propos recueillis par
EDMOND FRÉDÉRIC.

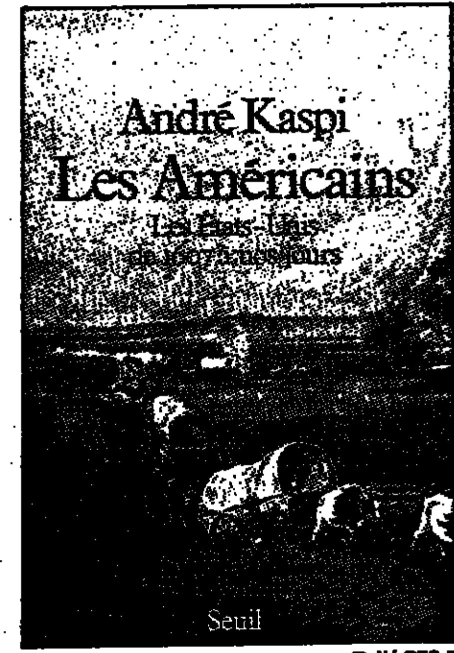




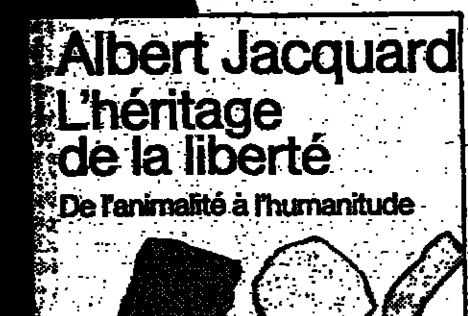
AU SEUIL



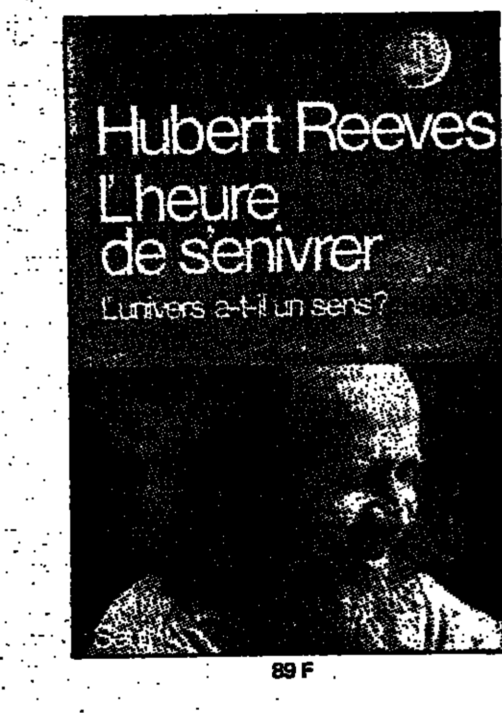
145 F, relié 175 F



Relié 250 F







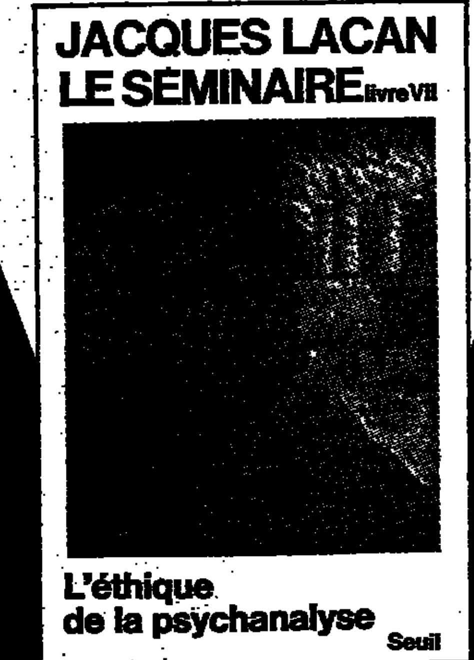
89 F

Henri Atlan
A tort et à raison
Intercritique de la science et du mythe
Prix Psyché
1986

125 F



Les Sakharov à Gorki



125 F

La bataille de cent ans
Elisabeth Roudinesco
Histoire de
la psychanalyse
en France.2



Amériques

CHILI

Tous les partis politiques préparent la campagne électorale de 1989

SANTIAGO-DU-CHILI
correspondance

La classe politique chilienne vit désormais dans l'espoir que le référendum de 1989, grâce auquel le général Pinochet pourrait se succéder à lui-même pour une période de sept ans, n'aura pas lieu et que, à sa place, seront organisées des élections présidentielles et parlementaires directes.

L'amorce de dialogue entre certains des membres de la junte des commandants en chef et les principaux partis est interprétée comme un signe favorable. Toutefois, une réforme constitutionnelle instituant des élections directes ne pourrait être approuvée qu'à l'unanimité des membres de la junte, ce qui revient à dire qu'elle devrait recevoir l'aval du président Pinochet, commandant en chef de l'armée de terre.

Quoiqu'il en soit, l'horizon 1989 s'est finalement imposé, bon gré mal gré, à l'ensemble des forces politiques, ce qui est un grave revers pour l'opposition, et plus particulièrement pour la gauche, qui avait fait du refus du calendrier officiel une référence permanente. L'année 1986 avait commencé, pour les opposants, dans un climat d'euphorie encouragé par la chute des dictatures haïtienne et philippine. Force est de reconnaître que l'optimisme a changé de camp, même si l'avenir reste incertain pour le régime en raison des divisions au sein des forces armées.

Les assemblées plénières des instances dirigeantes du Parti national et de la Démocratie chrétienne ainsi que la réunion en conclave de cinq organisations de gauche qui viennent d'avoir lieu illustrent bien la portée du « recentrage ».

Le Parti national (droite traditionnelle) a été secoué par une petite crise il y a quelques semaines, à la suite de la condamnation par certains de ses dirigeants de la « dérive » de ceux de ses membres qui espéraient voir le PN faire bloc *plus franchement* avec le centre et la gauche modérée, avec lesquels il avait signé l'accord national en 1985.

L'assemblée des dirigeants nationaux et provinciaux a réaffirmé *« l'indépendance du parti vis-à-vis du gouvernement et de l'opposition »* et s'est prononcé en faveur de la tenue d'élections directes. Se refusant à tout contact avec le PC et ses alliés, le PN souhaite que s'engage un processus de réunification des forces de droite, actuellement très dispersées. Il y a aussi été question d'élections directes à la conférence du Parti démocrate-chrétien, mais dans une autre perspective : la DC désire *« lancer une grande campagne nationale en faveur d'élections libres »*. Adoptée à l'unanimité, la résolution finale appelle en outre à la transformation du groupe des 13 partis regroupés autour de l'accord national en une coalition appuyant un programme de gouvernement et présentant un candidat unique à l'élection présidentielle.

Monsieur X...

Les grands perdants de la conférence sont donc les militants du PDC les plus enclins à l'unité d'action avec les partis de gauche et certains dirigeants syndicaux ayant joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la grève générale de juillet.

Les démocrates-chrétiens devront proposer le nom d'un candidat à la présidence dans les prochains mois, et leur choix se portera sans aucun doute sur l'un des leurs. M. Sergio Molina, coordinateur des partis de l'accord national et qui le premier avait lancé l'idée de la candidature unique, a savouré son triomphe en silence. Ce technocrate austère, ancien ministre de l'économie du président Eduardo Frei et qui vient d'effectuer en quelques mois un parcours sans faute à l'intérieur comme à l'extérieur de son parti, pourrait-il être le Monsieur X... chilien ? Rien n'est joué, et M. Molina doit encore surmonter la rivalité de certains leaders traditionnels de la DC.

De leur côté, les partis de gauche, du MIR aux socialistes de l'alliance démocratique, se sont réunis en conclave *« afin d'affirmer nos point d'accord et de discuter de nos différences »*. Une déclaration conjointe a été publiée, dans laquelle les signataires proclament leur volonté de trouver *« une solution politique à la crise nationale »*.

GILLES BAUDIN.

COLOMBIE

Le directeur du journal « El Espectador » assassiné

Bogota *(Reuter)*. – M. Guillermo Cano, directeur du journal *El Espectador*, deuxième quotidien colombien, a été assassiné mercredi 17 décembre, par deux tueurs non identifiés circulant à moto.

Le chef de l'Etat, M. Virgilio Barco, a réuni le conseil des ministres en session extraordinaire pour examiner la situation. M. Guillermo Cano avait soixante et un ans, et était l'un des journalistes les plus connus et les plus respectés du pays. Au cours des dernières semaines, il avait publié dans son journal des articles dénonçant les activités des trafiquants de drogue.

Selon des temoins, M. Cano, qui avait toujours refusé d'avoir des gardes du corps, a été assassiné au volant de sa voiture, alors qu'il quittait l'imprimerie de son journal. Il a été tué de cinq balles de pistolet, dont une dans la région du cœur.

Ce meurtre fait suite à celui d'Amparo Hurtado de Paz, correspondante aux Etats-Unis d'*El Espectador*. Son corps a été découvert mardi à son domicile de Miami, avec ceux de son mari et de sa fille, âgée de neuf ans. Leur assassinat semblait remonter au vendredi précédent. La journaliste avait récemment écrit une série d'articles sur les magnats colombiens du trafic de drogue. Plus de vingt journalistes ont été assassinés en Colombie au cours des dix dernières années.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur le trafic de drogue dans les pays andins (*le Monde* du 17 décembre), il convenait de lire dans le dernier paragraphe : *« L'injection de cocadollars dans l'économie péruvienne est déjà estimée officiellement pour 1986 à quelque 600 millions de dollars »*, et non pas : *« La masse des cocadollars dans les finances péruviennes. »*

Europe

ESPAGNE : la fronde étudiante

Grèves et manifestations se multiplient dans les villes universitaires

MADRID
de notre correspondant

A peine apaisée au nord des Pyrénées, l'agitation étudiante reprend de plus belle au sud. Pour la deuxième fois depuis le début du mois, plusieurs dizaines de milliers de lycéens ont manifesté, le mercredi 17 décembre, dans une trentaine de villes espagnoles, tandis qu'une grève générale de 24 heures paralysait la plupart des établissements d'enseignement secondaire du pays. Des affrontements ont opposé, devant le ministère de l'éducation à Madrid, un petit groupe d'étudiants aux forces de l'ordre à l'issue de la manifestation.

Le mouvement de protestation est animé par trois associations étudiantes inconnues jusqu'à ce jour mais qui semblent avoir réussi en peu de temps à s'implanter sur l'ensemble du territoire national. Les revendications des protestataires portent avant tout sur la sélection et les droits d'inscription à l'université. En Espagne (où le baccalauréat n'existe pas), les étudiants désireux d'entrer à l'université doivent passer au préalable un examen. Une note globale leur est alors attribuée, tenant compte à la fois de cet examen et de l'ensemble des résultats obtenus durant les études secondaires.

Les candidats acceptés sont tenus d'établir, par ordre de préférence, une liste des études qu'ils désirent réaliser. Les mieux classés peuvent entrer dans la faculté choisie en premier. Les autres (20 % des étudiants à peine selon les autorités, davantage selon les protestataires) n'ont accès qu'à la faculté retenue en deuxième ou troisième position. Cette restriction touche surtout les étudiants des grandes villes (Madrid et Barcelone) et, dans le reste du pays, ceux des facultés de médecine.

Les étudiants demandent que tous les candidats reçus soient automatiquement autorisés à réaliser les études de leur choix. Le gouvernement rétorque qu'une telle revendication est impossible à satisfaire : elle obligerait par exemple à créer immédiatement... dix-sept nouvelles facultés d'odontologie ! Mais les étudiants vont désormais plus loin, et remettent en cause le principe même d'un examen d'entrée à l'université.

Chômage

Le désaccord est également total en ce qui concerne la seconde revendication importante des étudiants : la réduction des droits d'inscription à l'université. Le gouvernement fait valoir que ceux-ci représentent à peine un cinquième du coût réel des études. Il affirme par ailleurs qu'il est socialement plus équitable de consacrer davantage de ressources à développer le système de bourses (1) qu'à subventionner de manière non discriminée tous les étudiants, alors que la plupart d'entre eux sont d'origine aisée. Les étudiants répondent qu'une augmentation significative des ressources consacrées à l'éducation permettrait de mener de front ces deux actions.

Comme en France, le développement du mouvement lycéen a pris de court les autorités. Jamais depuis 1968 l'Espagne n'avait connu une protestation étudiante d'une telle ampleur. Les contestataires, qui ont reçu l'appui des principales organisations syndicales et de plusieurs formations de gauche, dont le Parti communiste, affirment toutefois que leur action se veut apolitique.

Au-delà des revendications sectorielles, ce mouvement exprime l'inquiétude réelle de la jeunesse face à une perspective de futur peu engageante : en Espagne, un jeune de moins de vingt-cinq ans sur deux est aujourd'hui sans emploi, soit le taux le plus élevé d'Europe occidentale. Plus encore qu'ailleurs, les universités font ici figure aujourd'hui de véritables « usines à chômeurs ».

THIERRY MALINIAK.

(1) Le nombre de boursiers espagnols, qui reste en tout état de cause sensiblement inférieur à la moyenne européenne, est passé de cent soixante *mille* à quatre cent trente *mille* durant la première législature socialiste.

URSS

Sévères condamnations de croyants

La répression contre les croyants les plus actifs se poursuit en URSS, suivant des méthodes éprouvées de longue date par le KGB : ainsi, le 17 novembre dernier, un homme de trente-deux ans, Pavel Protsenko, conservateur à la bibliothèque régionale de Kiev, a été condamné à trois ans de camp pour *« diffusion d'assertions notoirement fausses dénigrant le régime soviétique »*. Selon les informations reçues par l'association Aide aux croyants de l'URSS, il avait été arrêté en juin, son appartement perquisitionné – en même temps que ceux de dix-sept autres orthodoxes de Kiev, en particulier les chefs de chœur de la cathédrale. Le tribunal lui attribue la rédaction de dix ouvrages « antisoviétiques », parmi lesquels des livres signés au début des années 60 par un spécialiste de l'histoire de *l'Eglise russe aujourd'hui émigré*, Anatoli Levitine Krasnov, alors que le condamné n'était qu'un jeune enfant.

Pavel Protsenko est marié et a une fille de deux ans. Selon sa femme, le KGB de Kiev a exercé toutes sortes de pressions sur les témoins, essayé de le présenter comme le chef d'une organisation clandestine, et de le faire passer pour un déséquilibré mental – ce qu'a heureusement démenti l'expertise psychiatrique.

Toujours selon Aide aux croyants de l'URSS, un diacre orthodoxe, Vladimir Roussak, a, d'autre part, été condamné le 27 septembre à sept ans de camp et cinq ans de relégation pour *« propagande antisoviétique »*. Auteur d'un livre inédit sur l'histoire de l'Eglise russe depuis 1917, il avait lancé en 1983 un appel à l'assemblée mondiale du Conseil œcuménique à Vancouver. Le lendemain, la *Pravda* publiait un article appelant à l'intensification de la propagande antireligieuse.

Selon d'autres informations parvenues en Occident, un *prêtre* orthodoxe de quatre-vingt-quatre ans, Iossip Sofronov, a été condamné à trois ans de camp.

★ Aide aux croyants de l'URSS, 91, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris. Tél. : 42-50-53-66 ou 46-44-75-38.

ITALIE : dans le port de Gênes

Le blocage d'un navire iranien aggrave la tension avec Téhéran

ROME
de notre correspondant

Le port de Gênes est depuis quelques jours le théâtre d'une partie de bras de fer entre l'Italie et l'Iran. Un navire battant pavillon iranien, l'*Iran-Jahad*, est bloqué depuis près d'une semaine dans un bassin de la cité ligure en attendant que soit résolu le cas d'un passager clandestin, Amir Albogino Beiah Backsari, vingt-deux ans, qui a, selon toute apparence, déserté le front de la guerre avec l'Irak.

Les *employés* du port reconduisent de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures leur décision de ne pas escorter le bateau en mer, tandis que les autorités italiennes tentent en vain de convaincre le commandant de bord de laisser descendre le jeune homme à terre.

Les autorités de Téhéran ont élevé une vive protestation contre l'attitude *« scandaleuse »* de Rome, estimant que la tolérance des responsables politiques envers les employés du port de Gênes constitue un *« blocus »* de fait.

La peur des attentats

La concession par le Haut Commissariat des Nations unies de la qualité de réfugié politique au jeune homme pourrait dénouer l'imbroglio.

Cette affaire survient alors qu'une certaine tension était déjà perceptible entre les deux pays : le célèbre présentateur d'une émission télévisée Pipo Bando avait en effet, fin novembre, ridiculisé l'imam Khomeiny dans l'un de ses sketches, provoquant une vive protestation de Téhéran.

L'inquiétude croît en Italie, où l'on ne prend pas à la légère les menaces de « rétorsion » agitées par Téhéran. L'homme de la rue voit de toute façon avec un peu d'appréhension approcher Noël, une période qui a donné lieu deux années de suite à des attentats sanglants : celui contre le train Naples-Milan, le 24 décembre 1984 (quinze morts et plus de cent blessés), et le mitraillage de passagers à l'aéroport de Fiumicino, le 27 décembre dernier (seize morts, soixante-dix-sept blessés).

Dans ce contexte, la confirmation en appel, le 15 décembre, de la peine de quinze ans de prison infligée à Joséphine Abdo Sarkis, considérée comme le numéro deux des FARL, accusée d'avoir, en complicité avec Abdullah El Mansouri, introduit des explosifs sur le territoire national en 1984, a été perçue comme une décision de justice non exempte de risques.

Les Italiens, enfin, n'ont pris à la légère ni les menaces proférées, le 14 décembre à Beyrouth, contre M. Bettino Craxi par les Brigades arabes internationales, enjoignant au président du conseil de libérer les quelque vingt ressortissants du Proche-Orient actuellement détenus dans le pays, ni celles formulées, le 17 décembre, toujours dans la capitale libanaise, par le groupe Abou Nidal, pour lequel l'Italie est coupable d'avoir récemment passé avec Israël un accord de lutte contre le terrorisme international.

JEAN-PIERRE CLERC.

CORRESPONDANCE

Les intellectuels turcs et la société

Pour des raisons d'ordre technique, l'article de Michel Farrère consacré aux intellectuels turcs dans le Monde *du 13 décembre a subi de nombreuses coupures. L'auteur a tenu à rétablir certaines des idées dont la disparition a rendu la lecture de son texte difficile. Il souligne notamment que, dans le passage faisant référence à Michel Seurat, il était essentiel de signaler que le travail du chercheur français s'inscrivait dans un contexte différent de celui de la Turquie :*

Michel Seurat, loin d'identifier en tout temps et en tout lieu les manifestations militantes de l'islam à l'expression de la « société civile en lutte contre l'Etat », fait cette analyse dans le contexte de la Syrie, où l'affirmation nationale a été le résultat de la progressive disparition de la légitimité et des fonctions de l'Etat central ottoman. Lorsque le nouvel Etat n'y est perçu que comme un instrument d'oppression au service d'une minorité, la société s'oppose à lui, en incarnant, autour de solidarités locales redoublées, la légitimité politique supérieure de l'islam.

Au contraire, en Turquie, la société a manifesté, de manière particulièrement nette, lorsqu'elle s'est sentie menacée par la terreur des années 70, son allégeance fondamentale à l'Etat, dans lequel elle se réalise selon des vecteurs multiples, non réductibles à l'islam, et dont la légitimité, aujourd'hui sécularisée, s'enracine dans l'élaboration pratique, dès les débuts de l'Empire ottoman, d'un système de législation distinct de la loi coranique.

Essentiellement culturelle, la reprise de langue des intellectuels avec leur société, qui les met en cause, reflète le mouvement même de celle-ci. A l'ascension, jusqu'au sommet politique, dans la Turquie libérale de Turgut Ozal, de forces sociales nouvelles – tels les ingénieurs, souvent originaires d'une Anatolie profonde inconnue de beaucoup d'intellectuels d'Istanbul, et porteurs non plus de dogmes mais d'une volonté d'efficacité technicienne sur le monde – répond la recherche, y compris dans sa dimension islamique, d'une culture suffisamment authentique pour être en prise sur la réalité sociale.

Cette démarche, plus concrète que par le passé, a déjà, dans le cinéma et dans la littérature, donné naissance à une créativité plus attentive à l'individu et qui exprime l'aspiration à une société plus libre, formulée bien au-delà des milieux intellectuels, de façon nouvelle : *« L'étatisme, cela commence dans la famille. »*

M. F.

A TRAVERS LE MONDE

Mozambique

La RNM libère cinquante-sept otages étrangers

Les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RNM) ont libéré, mercredi 17 décembre, cinquante-sept otages de nationalités portugaise, pakistanaise, mauricienne et cap-verdienne, dont plusieurs étaient détenus depuis plus d'un an. Il y avait parmi eux, dix-sept enfants de moins de six ans. Tous ont été remis à un représentant de la Croix-Rouge internationale dans la *ville mozambicaine de Milange*, à une trentaine de kilomètres de la frontière avec le Malawi. – *(Reuter)*.

Madagascar

Situation alimentaire préoccupante dans le sud

Tout en démentant qu'il s'agisse d'*« une famine avec un grand F »* le président Ratsiraka vient de confirmer à un journaliste de l'agence Reuter l'existence d'une situation alimentaire préoccupante dans le sud de Madagascar (*le Monde* du 22 novembre). *« Il s'agit d'une situation conjoncturelle, limitée à trois sous-régions »* a-t-il dit. Reconnaissant que *« la population locale ne dispose plus d'assez de ressources pour acheter ce dont elle a besoin »*, il a annoncé qu'il avait *« envoyé plusieurs ministres »* sur place et *« donné l'ordre d'envoyer là-bas des milliers de tonnes de riz à un prix convenable »*.

Pakistan

Nouvelles violences intercommunautaires

Karachi. – Dix personnes ont encore trouvé la mort dans les violences intercommunautaires, mercredi 17 décembre, à Karachi, et cinquante autres ont été blessées, a-t-on appris de sources proches de la police et des hôpitaux. Huit des victimes ont péri au cours de batailles rangées entre membres des communautés pathan et muhajir, et face à l'armée. Un homme, notamment, a été lynché par la foule.

La principale figure de l'opposition, Benazir Bhutto, a condamné, mercredi, les violences en demandant la démission du gouvernement et l'organisation de nouvelles élections. Au moins huit magasins ont été incendiés mercredi. Les autorités avaient levé pendant deux heures le même jour le couvre-feu décrété sur plus de la moitié de la ville à la suite des troubles qui avaient éclaté dimanche entre les deux communautés, afin de permettre à la population de se ravitailler. – *(Reuter, UPI.)*

Pologne

Un dirigeant de Solidarité roué de coups

Le responsable de Solidarité pour la Haute-Silésie, Tadeusz Jedynak, *membre du « conseil provisoire » du* syndicat, a été interpellé, roué de coups et condamné sur-le-champ à une forte amende, après avoir participé mardi 16 décembre à une cérémonie d'hommage aux mineurs tués cinq ans plus tôt par les forces de l'ordre, peu après l'instauration de l'état de guerre. M. Jedynak, qui a été libéré de prison cet été, avait annoncé devant plusieurs milliers de personnes le lancement d'une campagne de pétitions demandant au tribunal constitutionnel la relégalisation de Solidarité.

Aussitôt après, il a été interpellé – de même qu'une quarantaine de personnes, parmi lesquelles M. Zbigniew Bujak, un autre ancien dirigeant clandestin de premier plan. M. Jedynak a expliqué qu'il avait été détenu pendant vingt-quatre heures, *« brutalement battu, frappé de coups de pied à la tête »*. L'amende qu'il devra payer représente plusieurs mois de son modeste salaire. – *(UPI)*.

● **SOUDAN : reprise des vols de Sudan Air dans le sud du pays.** – Sudan Air, qui avait suspendu ses vols sur le sud du Soudan il y a quatre mois, après la destruction par les rebelles d'un avion avec soixante passagers à bord, a rétabli ses liaisons aériennes mardi 16 décembre, a indiqué un porte-parole de la compagnie aérienne. Il a précisé qu'un nouvel accord avait été conclu avec les assurances *« pour plusieurs semaines »*. – *(Reuter.)*

Diplomatie

M. Le Pen, le racisme et la Commission européenne

Le Parlement européen pouvait-il valablement demander à la Commission de Bruxelles d'établir une étude sur *« la montée du fascisme et du racisme en Europe »* ? M. Jean-Marie Le Pen, qui appartient à l'Assemblée de Strasbourg, n'en paraissait pas convaincu et avait posé une question écrite à ce sujet à la Commission.

Ces matières, indique dans sa réponse, publiée mercredi 17 décembre, M. Manuel Marin, commissaire espagnol chargé des affaires sociales, relèvent certes de la politique intérieure des Etats membres, pour autant qu'elles concernent le maintien de l'ordre. Mais la CEE peut également avoir à en connaître, dans la mesure où de tels mouvements idéologiques constituent un obstacle à la libre circulation des personnes et notamment des travailleurs, prévue par le traité de Rome. La Commission étant garante du traité, elle peut donc apporter sa contribution à la lutte contre ce phénomène, conclut M. Marin. – *(Reuter.)*

M. Rapin est nommé ambassadeur à Managua

Le *Journal officiel* du 10 décembre a annoncé la nomination de M. Joseph Rapin comme ambassadeur de France à Managua, en remplacement de Mme Jane Debenest.

[Né le 26 mars 1941, diplômé de l'Institut d'études politiques et d'études supérieures de philosophie, ancien élève de l'ENA, M. Joseph Rapin est entré aux affaires étrangères en 1970, mais a tout d'abord été mis à la disposition du ministère d'Etat chargé des affaires culturelles jusqu'en 1971.

Il a ensuite été affecté à l'administration centrale (coopération technique), puis à la mission permanente de France auprès des Nations unies en 1973, à l'université de Harvard en 1979, de nouveau à l'administration centrale (Europe) en 1980, et à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (session de Madrid) en 1981. Après un troisième passage à l'administration centrale (Afrique du Nord - Moyen-Orient), de 1981 à 1983, M. Rapin a été à nouveau nommé à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New-York, dont il était devenu le premier conseiller en février dernier.]

Europe

L'Europe a besoin d'une « grande querelle »

(Suite de la première page.)

Il n'y serait pas parvenu s'il n'avait pas révélé, une fois aux affaires, une stature assez exceptionnelle et s'il n'avait pas obtenu des résultats tout à fait satisfaisants dans la lutte contre le terrorisme – quasi éliminé, – la Mafia, l'inflation – 3,5 %, suivant la prévision de l'OCDE, en 1987 – et même le chômage, ramené au niveau français, et dont le travail noir atténue beaucoup, au demeurant, l'ampleur réelle.

Reste qu'il s'est engagé, en application d'une formule à l'israélienne, à pratiquer dans trois mois la *staffetta*, autrement dit la transmission du flambeau. Que se passera-t-il alors : appel à un démocrate-chrétien ? Mais lequel, du rusé Andreotti ou du président du parti, Arnaldo Forlani ? Elections anticipées ? Reconduction, grâce à une astuce qui reste à imaginer, du même Craxi ? Celui-ci ne se cache pas de préconiser, contre l'avis des autres partis, une révision constitutionnelle tendant à accroître les pouvoirs du président de la République qu'il ambitionne de devenir. Les partis, dans l'ensemble, sont contre, et les chances de voir aboutir un tel projet dans un avenir proche minimes. Mais le fait est qu'avec 60 % des voix dans les sondages Craxi est l'homme le plus populaire d'Italie, et qu'il a encore du temps devant lui.

L'Amérique flanche

● L'environnement international ? Là aussi même souci. Il tient en peu de mots : l'Amérique flanche tandis que l'URSS, enfin sortie de la gérontocratie, se donne progressivement une meilleure image. Déjà, à Reykjavik, Reagan avait fait aux Soviétiques, en matière de limitation d'armements, une série de concessions inimaginables. C'est seulement parce que *Gorbatchev*, encouragé par tant de bonne volonté, a cru pouvoir demander en prime la lune – en l'espèce le quasi-abandon de l'initiative de défense stratégique – qu'il n'a pas finalement empoché la mise. A Rome comme à Paris, un froid dans le dos. Et l'on sent bien que le dernier mot n'a pas été dit.

Sur ces entrefaites est intervenu ce que le *New York Times* appelle dans un long éditorial la *« crise américaine »* et qu'il résume ainsi : *« Ce que l'on sait* (des ventes d'armes secrètes à l'Iran) *suggère d'énormes erreurs de jugement ; les justifications demeurent enrobées dans le silence ou une explication partielle. Ce que l'on sait suggère une attitude arrogante à l'égard de l'observation des règles ; on cache toujours qui a décidé quoi. Les faits disponibles suggèrent des violations de la loi. Il n'est pas possible de déterminer si elles ont été volontaires. »* Et l'on ne parle pas du scandale intervenu à la Bourse de New-York, qui met durement à l'épreuve le moral des entrepreneurs américains.

Conclusion : Reagan a été trop durement atteint, à soixante-quinze ans, pour qu'on puisse raisonnablement espérer qu'il rebondira. Or on ne lui voit aucun successeur à la dimension du rôle. Il va falloir faire avec une Amérique affaiblie et, de plus, imprévisible : car que se passera-t-il le jour où la population se rendra compte que le passif économique, dont elle prend petit à petit conscience – énormes déficits structurels du budget et du commerce extérieur, endettement fantastique – pourrait être considérablement allégé par une réduction massive des dépenses militaires et de la présence de l'armée américaine en Europe ? Après tout, le temps n'est pas si loin où un certain amendement Mansfield, préconisant le retrait des *boys* du Vieux Continent, obtenait chaque année au Sénat un nombre croissant de voix.

A quoi s'ajoute, conséquence entre autres du rétrécissement des importations de céréales par l'URSS, qui aura fait en 1986 une récolte record, et par les pays du tiers-monde, une intensification de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la CEE. Qui peut contester que les professeurs de libéralisme de Washington donnent de plus en plus dans le protectionnisme ?

L'héritage menacé

● L'Europe ? Rendons cette justice aux Italiens qu'ils n'ont cessé d'y voir depuis la chute du fascisme la seule réponse possible aux défis posés à ce « petit cap du continent asiatique » dont Valéry avait, avec tant de précience, montré à la fois le prix et la fragilité. Mais ce qui était hier conclusion abstraite d'un discours logique prend aujourd'hui, vu des quais du Tibre, toute sa dimension de civilisation et pour citer encore Valéry, de civilisation « mortelle ».

Nulle part, sauf peut-être à Vienne, on ne sent aussi bien qu'ici à quel point le plus glorieux héritage peut être aussi le plus menacé. Nulle part ne saute davantage aux yeux l'impossibilité, pour quiconque a été nourri de ce lait, de se résigner à ce que cette fabuleuse fabrique d'idées, de culture, de richesses, ne soit plus un jour qu'un musée mollement gardé par des populations clairsemées, réduites à vivre pour l'essentiel des pourboires de touristes du Sud-Est asiatique.

L'Italia farà da se : l'Italie agira par elle-même, disaient il y a un siècle et demi les pères fondateurs de l'unité nationale. Tout ce qui vit à Rome aujourd'hui a conscience de l'absolue nécessité pour l'Europe d'en faire autant, de se mobiliser pour assurer sa survie. C'est là l'ambition toutes tendances confondues de la classe politique, y compris d'un parti communiste dont l'actuel secrétaire général, Alessandro Natta, n'a pas le charisme d'un Berlinguer, mais qui demeure de beaucoup la deuxième formation politique du pays. Ses dirigeants se vantent même, apparemment non sans quelque raison, d'avoir beaucoup contribué à faire comprendre à Moscou qu'une Europe forte et unie, loin de n'être qu'un prolongement des Etats-Unis, peut-fort bien constituer au contraire une force de résistance à leurs empiètements.

Européen, aussi, et perdant rarement une occasion de le rappeler, Jean-Paul II. Certes aucun pape ne s'est autant que lui passionné pour le tiers-monde. Il a nommé à la tête de la congrégation en charge de l'ensemble de l'épiscopat mondial un cardinal noir, en la personne de ce Bernardin Gantin, prince du Bénin avant de l'être de l'Eglise, chez qui tout respire la noblesse ?

Ce regard largement ouvert sur tous les continents qu'il ne cesse de sillonner n'empêche pas le pape de se préoccuper d'abord de l'avenir d'une Europe dont le christianisme demeure à ses yeux la composante essentielle et qu'il ne peut, en tant que Polonais, se résoudre à voir éternellement coupée en deux. Tout doit être fait, si limité que soit l'espoir d'aboutir, pour contribuer à réduire les tensions dont le continent est à la fois l'enjeu et le centre et à plus forte raison pour éviter une guerre qui en sonnerait le glas...

Jaruzelski chez le pape

C'est dans cet esprit que, après avoir reçu, entre autres, Andrei Gromyko et Erich Honecker, Jean-Paul II donnera audience à Jaruzelski, au cours de la visite que le général, président effectuera en janvier en Italie, quelque profit que celui-ci puisse en tirer pour la « normalisation » dont il rêve. Dans cet esprit aussi qu'il a réuni en octobre, à Assise, deux cents représentants de douze religions et demandé ce même jour avec un succès limité une trêve dans tous les combats qui déchirent notre pauvre monde.

Mais cette Europe que chacun veut, dont chacun ressent l'impérieuse nécessité, autour de quoi l'unir et la bâtir ? la *« communauté militaire* dont on avait rêvé au début des années 50 aurait été en réalité euro-américaine : elle est mort-née. Et l'appel récent de Jacques Chirac à une coopération étroite sur ce plan entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne n'a eu qu'un écho limité, même si à Rome on a éprouvé quelque dépit d'être tenu à l'écart de l'invitation.

L'Europe économique, solution de rechange imaginée quelques années plus tard, a permis la naissance et l'élargissement de la communauté initiale. Mais les échanges se sont mondialisés. La CEE fait face à une grave crise budgétaire. Les Etats-Unis voient de plus en plus en elle une concurrente à laquelle ils n'ont aucune envie de faire de cadeaux. La politique agricole commune, qui constitue son activité principale, est de plus en plus mal supportée par la majorité des Etats membres.

Malgré la foi européenne de Jacques Delors, heureusement reconduit sans ses fonctions présidentielles, la Commission a toutes les peines du monde à remplir son rôle de locomotive de l'Europe. Et le moins qu'on puisse dire est qu'à part Michel Debré, qui voit facilement resurgir le fantôme de la supranationalité, il n'y a pas eu grand monde pour se passionner pour cet « Acte unique » que vient de ratifier l'Assemblée nationale et qui ouvre la perspective, ô combien exaltante ! que le Marché commun finisse par mériter – en 1992 – le nom qu'il porte depuis trente ans.

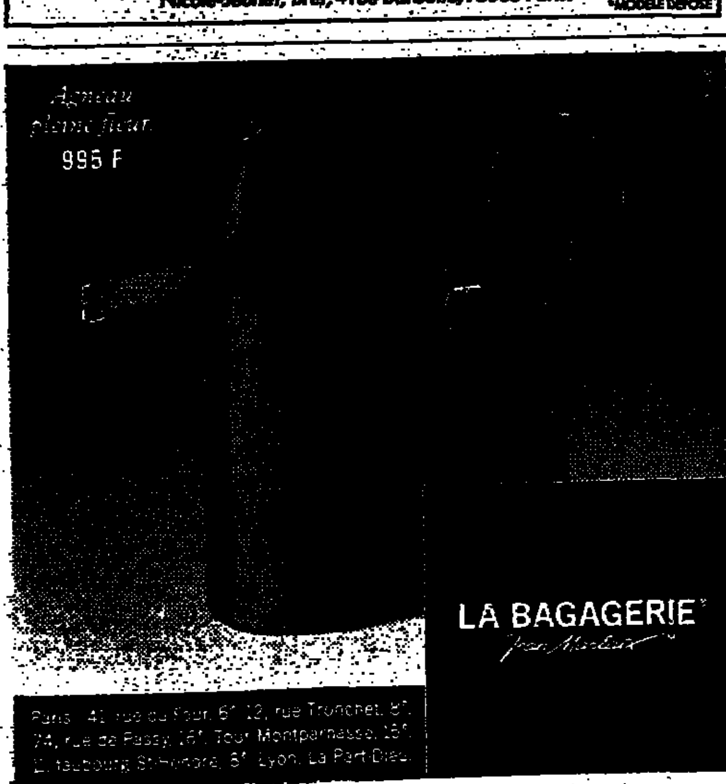
Tout cela manque de ce qui manque à nos sociétés à la fécondité démographique, culturelle, économique, hélas ! trop souvent tarie. La réussite spectaculaire d'un certain nombre de réalisations comme le TGV, Ariane, l'Airbus, l'accueil réservé aux plans Esprit ou Eurêka, le redressement en cours en France comme en Italie de l'industrie automobile, pour ne citer que quelques exemples, montrent pourtant que dès lors que s'exprime nettement une ambition collective, les volontés et les intelligences ne manquent pas qui lui permettent de prendre corps.

« Etre grand, disait le général de Gaulle, *c'est soutenir une grande querelle. »* Il voulait dire une grande cause. C'est de cela dont a d'abord besoin l'Europe. C'est de cela dont surtout a besoin la France, si elle ne veut pas se laisser reprendre par les vieux démons qui, venus de Byzance ou de Clochemerle, la poussent, une fois de plus, à s'entre-déchirer.

Comment, en rentrant de Rome, où le génie européen a laissé à chaque pas sa marque, ne pas rêver d'une Europe où peuples et gouvernements sauraient enfin s'unir pour dire non, de toutes leurs forces, à un déclin dont personne, à la longue, ne sortirait indemne ?

ANDRÉ FONTAINE.

Bref
VISION
1987 en 1500 dates
pour tous les décideurs, un instrument unique de travail :
un semainier* de dates prévisionnelles.
EXCLUSIF :
– un téléphone avec chaque information,
– une mise à jour mensuelle automatique.
Pour recevoir une fiche-spécimen, envoyez votre carte de visite à :
Nicole-Jeunet, Bref, 4 rue Barbette, 75003 Paris.
*MODÈLE DÉPOSÉ





هكذا عن الأصل

22

Politique

Les travaux de l'Assemblée nationale

Création de deux commissions d'enquête sur les récentes manifestations

La majorité parlementaire veut aussi mettre sur la sellette responsables étudiants et journalistes

Députés et sénateurs vont tenter de comprendre ce qui s'est passé ces dernières semaines dans les lycées et les universités de France et dans les rues de Paris. Les deux chambres du Parlement ont, en effet, décidé, le mercredi 17 décembre, chacune de son côté, de créer une commission d'enquête *« destinée à recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et de décembre 1986 en liaison avec les projets relatifs aux réformes scolaires et universitaires »*. D'une demande d'explication formulée par la gauche sur les conditions d'intervention des forces de l'ordre, les parlementaires sont donc passés à une recherche beaucoup plus vaste qui permettra aussi aux élus du RPR et de l'UDF de s'enquérir de la façon dont fonctionnaient les « coordinations » étudiantes et lycéennes ainsi que de la manière dont la presse a rendu compte de ces événements. La majorité a, ainsi, su habilement retourner l'initiative de l'opposition.

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale, composée dès mercredi soir (1), devait tenir sa première réunion, pour élire son président et son rapporteur, jeudi. Comme celle du Sénat, elle aura six mois pour mener son travail à bien. Une ordonnance de 1958 interdit à la presse de rendre compte de leurs travaux ; la notion de « secret défense » leur sera opposable. Elles ne pourront pas non plus se faire communiquer les « documents de service (...) concernant (...) la sécurité intérieure (...) de l'Etat ».

« La vérité en ce domaine, comme en d'autres, est bonne à dire. » M. Michel Sapin, député socialiste des Hauts-de-Seine, rapporteur de la commission des lois, sait se référer aux grands principes pour justifier les demandes de ses amis. La majorité n'y voit pas d'objection : elle veut *« la vérité, mais toute la vérité »*. En fait, il est apparu clairement, le mercredi 17 décembre, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la création de cette commission d'enquête, que chacun, ici et là, recherche avant tout « sa » vérité, et que celle-ci n'est pas forcément la même que celle du voisin.

Dès l'apparition des violences au cours des manifestations, les socialistes et les communistes avaient demandé la création de commissions d'enquête parlementaire. M. Pierre Joxe, qui n'a pas oublié ce qu'il a appris au ministère de l'intérieur, ne souhaitait pas mettre en cause l'action des forces de l'ordre ; il voulait surtout connaître les ordres qui leur avaient été donnés par le ministre. Devant l'émotion soulevée dans l'opinion par les images de violence, la majorité ne pouvait s'opposer ouvertement à ce souhait. Elle a donc décidé de le détourner. Et pour bien montrer ce qu'elle voulait, rechercher, elle a créé une commission ayant un objectif identique au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Au Palais-Bourbon, la majorité a dû d'abord franchir l'obstacle de la commission des lois puisqu'un socialiste, M. Sapin, avait réussi à en faire désigner rapporteur. Celui-ci avait conclu à la possibilité juridique, malgré les enquêtes judiciaires en cours, de constituer une commission chargée de *« recueillir toutes informations sur la nature et le contenu des instructions données sous la responsabilité des ministres concernés aux fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre à l'occasion des manifestations qui se sont déroulées à Paris les 4, 5, 6 et 7 décembre 1986 »*. Mais M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) fit prévaloir la formulation mise au point par les responsables de la majorité.

En séance publique, socialistes et communistes tentèrent — sans succès — de revenir à leur formule de départ, se plaignant d'un *« détournement de procédure »*. M. Sapin l'a clairement expliqué : *« Je voulais que la commission d'enquête ait l'intention ferme et nette de faire la vérité sur les violences d'où qu'elles viennent ; la majorité en a fait une commission contre les manifestants, les étudiants, les lycéens, les journalistes. Je voulais une commission pour protéger le droit de manifester en paix ; la majorité en a fait une commission contre la liberté de manifester et d'informer »*. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, s'est expliqué en disant : *« Nous ne voulons ni de procureur ni de tribunal populaire qui viendrait juger les forces de police. »* M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) lui a répliqué : *« Nous n'acceptons pas que vous instruisiez le procès des étudiants, des lycéens et des journalistes »*. M. Aubert s'est défendu d'aussi noirs desseins : *« Il n'y a pas d'arrière-pensée. »* Pas question, dit la majorité, de mettre en cause le droit de manifestation, la liberté d'opinion, la liberté de la presse, mais il faut que la commission *« puisse évoquer les conditions dans lesquelles ces droits ont été respectés, les conditions dans lesquelles peut-être ont été commis des abus, les conditions dans lesquelles les forces de l'ordre ont accompli leur mission, les erreurs qui ont pu être commises de part et d'autre. »*

« Décidément vous n'avez rien compris »

Peut-être, mais l'intervention de M. Pierre Sirgue (FN Gironde), accusant les socialistes et les trotskistes d'avoir *« manipulé »* les jeunes et les journalistes par leur *« désinformation »* d'être *« responsables au moins partiellement du déclenchement de la violence »*, disait tout haut ce que nombre de membres de la majorité pensent tout bas.

Le RPR, en tout cas, veut s'assurer contre tout dérapage de cette commission. Il suffisait pour s'en convaincre de voir, dans l'hémicycle, l'agitation de M. Jacques Toubon pour s'assurer de la présence des uns et des autres, pour se concilier la bienveillance du Front national, pour réclamer une deuxième délibération afin de réduire à 21 le nombre de membres de la commission, primitivement fixé à 25 grâce à l'alliance momentanée de la gauche et de l'extrême droite. Cela pourtant n'aurait pas empêché le RPR et l'UDF d'avoir la majorité absolue, mais juste permis au PC, par le jeu de la proportionnelle, d'avoir deux représentants. Les socialistes firent finalement cadeau d'un de leur siège aux communistes.

Devant ce changement d'objectif de la commission, les socialistes décidèrent de ne pas participer au vote, alors que les communistes votaient contre une création approuvée par le RPR, l'UDF et le FN. Mais quelle sera la réaction des responsables étudiants lorsqu'ils seront convoqués devant des parlementaires pour expliquer le fonctionnement de leur mouvement ? Ne risquent-ils pas de rreprendre à leur compte la mise en garde de M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) à la majorité : *« Décidément vous n'avez rien compris ! »*

Rechercher des « boucs émissaires »

Au Sénat, les communistes avaient été les premiers à réclamer une commission d'enquête parlementaire, dès le samedi 6 décembre. Rapporteur de la commission des lois, M. Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) a estimé que cette demande n'avait pas d'objet dans la mesure où les faits visés — *« violences policières »*, commises le 4 décembre, et *« conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekine, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre »* — ont donné lieu à l'ouverture de poursuites judiciaires. Or l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative aux règles de création et de fonctionnement des commissions d'enquête parlementaire précise que de telles commissions ne peuvent être créées *« lorsque les faits ont donné lieu à des poursuites judiciaires et aussi longtemps que ces poursuites sont en cours »*.

C'est en vain que les socialistes ont proposé la constitution d'une commission de contrôle *« portant sur la gestion de la police, notamment à Paris, en particulier de son « peloton motorisé de maintien de l'ordre », spécialement dans la nuit du 5 au 6 décembre »*. Une telle commission ne peut, en effet, voir opposer à sa création l'existence de poursuites judiciaires. C'est tout aussi vainement que les communistes ont tenté de modifier le contenu qu'ils voulaient donner à la mission de la commission d'enquête : *« Recueillir toutes informations sur les violences policières »* commises les 4, 5, 6 et 7 décembre et *« établir les respon sabilités »*.

En vain donc, et pour la simple raison que les responsables de la majorité sénatoriale avaient, eux, comme leurs collègues députés, décidé de reprendre l'initiative. MM. Marcel Lucotte, Daniel Hoeffel, Jacques Pelletier et Roger Romani, respectivement présidents du groupe des RI, de l'Union centriste, de la Gauche démocratique et du RPR, avaient cosigné, mardi, une proposition tendant à la création d'une commission d'enquête *« chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 »*.

En l'absence d'« exposé des motifs », c'est au rapporteur de la commission des lois qu'est revenu le rôle de justifier la demande de la majorité sénatoriale. Pour M. Haenel, *« la totalité des événements de novembre et de décembre liés à la discussion du projet de loi portant réforme de l'enseignement supérieur, ayant suscité des interprétations, commentaires, interrogations extrêmement divers, justifient qu'un travail à la fois précis, objectif et complet soit conduit sur l'enchaînement de ces événements »*.

Avant que n'intervienne le vote en faveur de la demande de la majorité (le PC se prononçant contre, les socialistes et sept membres de la Gauche démocratique s'abstenant), M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) a reproché à la droite de tenter de *« prendre le train en marche »* pour le *« faire dérailler »* et de vouloir *« se dédouaner »* en discréditant le mouvement étudiant. M. Jean-Pierre Bayle (PS, Français de l'étranger) a reproché à la majorité de chercher, pour rassurer ses rangs, des *« boucs émissaires »*, en l'occurrence les journalistes, mis en cause par les investigations auxquelles la future commission d'enquête sénatoriale se propose de procéder sur la *« présentation »* des événements.

Th. B et A. Ch.

(1) La commission de l'Assemblée nationale est composée de six *députés* RPR : MM. René André (Manche), Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), Yvon Blot (Pas-de-Calais), Henri Cuq (Ariège), Jean-Louis Debré (Eure) et Pierre Mazeau (Savoie) ; cinq députés UDF : MM. Henri Bouvet (Haute-Vienne), Pascal Clément (Loire), Michel Jacquemin (Doubs), Alain Lamassoure (Pyrénées-Atlantiques) et Albert Mamy (Tarn) ; sept députés PS : MM. Gilbert Bonnemaison (Seine-Saint-Denis), Jean-Claude Cassaing (Corrèze), Freddy Deschaux-Beaume (Eure), Pierre Joxe (Saône-et-Loire), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), *Alain Richard (Val-de-Marne) et* Michel Sapin (Hauts-de-Seine) ; deux députés PC : MM. François Asensi (Seine-Saint-Denis) et Guy Ducoloné (Hauts-de-Seine) ; un député FN : M. Georges-Paul Wagner (Yvelines).

La tasse de thé de M. Chaban-Delmas

On attendait Pasqua, ce fut Guillaume ! L'habitude soutenant les événements, on pouvait penser que le ministre de l'intérieur serait encore la vedette de cette ultime séance de questions au gouvernement, le mercredi 17 décembre, à l'Assemblée nationale. Son calme fut aussi évident que la discrétion des socialistes à son égard.

En revanche, le ministre de l'agriculture prit le relais, et créa un de ces charivaris qui font la joie des téléspectateurs de FR 3.

L'agriculture serait-elle un sujet aussi brûlant que l'université ou la police ? La droite sait qu'elle joue sa crédibilité dans un secteur qui lui est, traditionnellement, électoralement favorable. Or le dossier de M. François Guillaume n'est pas en béton ! Ses amis le savent et commencent à s'en inquiéter. Pour mesurer leurs craintes, il suffisait d'entendre M. Jean-Louis Goasduff, député RPR du Finistère, lui poser des questions qui étaient autant de reproches. Les socialistes qui voient avec intérêt, voire amusement, monter la grogne dans les campagnes contre celui qui, cinq ans durant, fut à la tête de la fronde paysanne contre leur gestion, ne peuvent qu'essayer de s'engouffrer dans la brèche.

M. René Souchon, député *PS du Cantal, qui, lorsqu'il était* au gouvernement, eut tant à se plaindre du président de la FNSEA, prit un malin plaisir à rappeler quelques souvenirs et quelques promesses à celui qui est aujourd'hui ministre de l'agriculture.

Le syndicalisme, quel qu'il soit, est une merveilleuse école d'art oratoire. M. Guillaume, en réponse, transforma l'hémicycle en salle de meeting. Rien n'y a manqué. Ni les applaudissements à tout rompre de sa claque, ni les hurlements de ses adversaires. Au milieu de tout cela, M. Jacques Chaban-Delmas tenta de conserver un peu de dignité à ce qui devait être un débat parlementaire. Rien n'y fit.

Tout le cheptel y passa

Bon élève de certains de ses collègues, M. Guillaume sait qu'il faut taper fort pour se faire entendre. Dès le début de son argumentation, il s'en prit à M. Michel Rocard. L'ancien ministre de l'agriculture bondit immédiatement de son banc, pour demander à répondre.

Reposant la tasse de thé qui l'aidait à passer le temps, le président de l'Assemblée nationale lui refusa la parole. Règlement-règlement ! Il n'y a pas de possibilité de répondre au gouvernement, lors de ces happenings hebdomadaires.

Patient, M. Rocard resta tout le temps de l'intervention de son successeur, le doigt levé, près du micro. Une fois n'est pas coutume, tous les députés socialistes le soutinrent de la voix et du geste. Même M. Pierre Joxe vint à son secours.

Au milieu des cris des uns et des applaudissements des autres, M. Guillaume continua comme si de rien n'était le long exposé de sa politique, aussi technique que rébarbatif. Les députés socialistes se lassèrent vite. M. Chaban-Delmas aussi : *« Monsieur le ministre,* fit-il remarquer, *votre réponse ne doit pas prendre tout le temps de parole du groupe socialiste. »*

Pour une fois, il fut donc applaudi sur sa gauche. Une gorgée de thé l'aida à oublier cette incongruité et la désobéissance du ministre, encouragé discrètement par M. Jacques Chirac. Tout le cheptel y passa ! Les bœufs succédèrent aux vaches laitières, les moutons arrivèrent aussitôt après les génisses allaitantes, dans le bruit et la fureur.

On vit même des députés que la nécessité de la conquête de circonscriptions rurales rend évidemment sensibles aux malheurs de la paysannerie, comme Mme Yvette Roudy (PS, Calvados) ou M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), tenter de faire oublier par leur énervement que, il y a peu, ils étaient plus habitués des bureaux et des salons parisiens que des cours de fermes...

Une nouvelle gorgée de thé pour le président. Une nouvelle tentative : *« Concluez, monsieur le ministre. »* Sans succès.

Il fallut une nouvelle injonction de M. Chaban-Delmas — *« Trop, c'est trop. »* — pour que M. Guillaume consentît à s'asseoir, malgré les cris — *« bis, bis »* de ses *supporters les plus acharnés.*

Le buveur de thé, sur son perchoir, n'en avait pas terminé pour autant. Après avoir tenté de calmer sa droite, il lui fallut faire face à sa gauche, car MM. Rocard et Joxe voulaient prendre la parole. Pas question. C'était au tour de M. Gérard Bapt, député socialiste de Haute-Garonne, et le président ne voulut pas en démordre. Patient, la tasse de thé vide, il attendit que les deux anciens ministres socialistes renoncent à s'exprimer. Il disposait de l'arme suprême puiqu'il avait coupé leurs micros, et les claquements de pupitres de la droite rendaient impossible toute prise de parole non relayée par les amplificateurs.

Grand seigneur, M. Bapt proposa bien de concéder son temps de parole à M. Rocard. M. Chaban-Delmas refusa cette faveur. Les socialistes durent en passer par la volonté du président, et l'ancien ministre de l'agriculture dut attendre d'être de retour dans les couloirs pour évoquer *« les mensonges éhontés »* de l'actuel titulaire de la charge.

Amère tasse de thé, amer spectacle, pour M. Chaban-Delmas, plus habitué à la suavité des grands crus de Bordeaux...

THIERRY BREHIER.

Au Sénat

Le budget pour 1987 est définitivement adopté

Le Sénat a adopté définitivement le mercredi 17 décembre le projet de loi de finances pour 1987. M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, s'est étonné de la *« procédure tout à fait inhabituelle »* à laquelle a eu recours le gouvernement en déposant des amendements au texte issu des travaux de la commission mixte paritaire (*le Monde* du 18 décembre). Il a fait part des interrogations sur la *« validité d'une telle procédure »* émises au sein de la commission.

Le choix des *« ministères ponctionnés »* pour la célébration du bicentenaire de la République qui justifie certains des amendements du gouvernement a été mis en cause par M. Maurice Schumann (RPR, Nord). Pour ce dernier, président de la commission des affaires culturelles, c'est un tort que d'avoir pris pour *« cibles préférentielles »* l'éducation, la culture, la recherche, la jeunesse et les sports au moment où les départements ministériels doivent être épargnés.

Dans le vote final M. Schumann, ainsi que son collègue RPR, M. Henri Portier, se sont abstenus de même que MM. André Fosset (Un. cent.) et Michel Miroudot (RI). Cette position a également été adoptée par trois radicaux de gauche (MM. François Abadie, François Giacobbi et Hubert Peyou). Le projet de budget, voté par 224 sénateurs de la majorité, a été repoussé par les 64 socialistes, les 15 communistes et 7 membres de la Gauche démocratique (MM. Jean-Michel Baylet, Stéphane Bonduel, Emile Didier, Maurice Faure, Josy Moinet, Michel Rigou et Jean Roger).

D'autre part le Sénat a voté, dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale, la proposition de loi portant adaptation au régime administratif et financier de la ville de Paris (*le Monde* daté 31 octobre, 15 et 23-24 novembre) et le projet de loi programme pour le développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte (*le Monde* daté 14, 15 et 28 novembre). Socialistes et communistes se sont prononcés, comme *ils l'avaient fait en première* lecture, contre ces deux textes.

● **M. Pons en Guyane.** — Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, se rendra en visite en Guyane les 19 et 20 décembre. Il visitera notamment la région de Saint-Laurent-du-Maroni, où affluent actuellement des milliers de réfugiés surinamiens, qui franchissent la frontière, c'est-à-dire le fleuve Maroni, pour fuir les combats en cours dans leur pays (lire page 7).

Textes en navette

L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 17 décembre, en deuxième lecture, le projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux pour 1987. L'UDF et le RPR ont voté pour. Le PS et le PCF contre. Le FN ne participait pas au vote. Les députés de la majorité ont également voté les textes élaborés en commission mixte paritaire (CMP), concernant la famille et l'organisation économique en agriculture.

● **Renouvellement des baux commerciaux.** — Le Sénat avait, en première lecture, supprimé l'article additionnel introduit par l'Assemblée nationale, à l'initiative de M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques), instituant le principe d'un retour progressif à la liberté des loyers commerciaux, d'ici au 1er janvier 1991. Le député des Pyrénées-Atlantiques avait souhaité que cesse enfin le rite annuel de la fixation par la loi du vote de révision des loyers commerciaux (*le Monde* du 6 décembre).

Mercredi soir, M. Lamassoure a accepté le retrait de cet article additionnel, en reconnaissant que l'accord des grandes organisations représentatives des locataires et des propriétaires faisait encore défaut. *« Souhaitons que le délai d'un an qui nous est donné, soit mis à profit pour lancer une véritable consultation qui permettra d'aboutir à un accord plus stable et libéral »*, a espéré M. Lamassoure, qui doit se dire aujourd'hui que la voie du libéralisme est décidément pavée d'embûches. Seul demeure donc l'article unique de ce projet, qui fixe, après amendements convergents de l'Assemblée nationale et du Sénat, à 2 % le coefficient de revalorisation des baux commerciaux renouvelables en 1987.

● ***Projet de loi relatif à la famille.*** — Plusieurs modifications apportées par le Sénat ont été reprises par la commission mixte paritaire.

L'Assemblée nationale avait, pour sa part, en première lecture, rétabli par amendement, la possibilité de *cumul de deux allocations pour* jeunes enfants, en cas de naissances multiples (*le Monde* du 21 novembre). Le Sénat avait souhaité, quant à lui, pour que le rétablissement partiel de ce cumul ne conduise pas à des distorsions, que ces nouvelles dispositions fussent doublement limitées dans leur durée et pour le nombre d'allocations cumulables (art. 2).

La commission mixte paritaire, qui avait repris la rédaction du Sénat, a été suivie par la majorité de l'Assemblée nationale. S'agissant de l'extension de l'allocation parentale d'éducation (art. 3), la CMP a également repris un amendement du Sénat qui inclut dans les bénéficiaires de l'allocation, les personnes qui justifient d'une formation professionnelle rémunérée.

D'autre part, la CMp est revenue sur l'amendement de l'Assemblée nationale rétablissant le prêt aux jeunes ménages (art. 8) pour retourner au taux initial du gouvernement.

Un article additionnel du Sénat (art. 12 *bis*) a également été repris par la CMP, et adopté : il aligne la durée du congé parental d'éducation sur celle de l'allocation parentale d'éducation (trois ans). Ce dispositif est ainsi ouvert pour une période initiale d'un an, renouvelable deux fois.

Enfin, le contrôle des règles d'admission et de séjour des étrangers et de leurs familles (art. 13), qui avait suscité les inquiétudes des députés de gauche, n'aura lieu désormais qu'au moment de la première ouverture des droits à une prestation familiale, de façon à éviter la remise en cause des droits acquis.

● **Organisation économique en agriculture.** — A l'article premier, consacré à la composition et au rôle du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (*le Monde* des 9 et 10 décembre), la commission mixte paritaire a proposé de replacer l'action de ce conseil dans *« le cadre défini par le Plan et la nation »*.

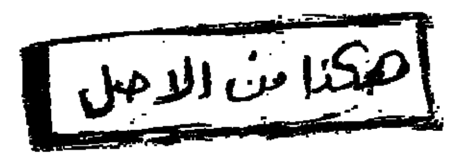
Le conseil se prononce *« par délibération et par recommandation »*, précise le texte de la CMP, adopté par l'Assemblée nationale. (Le RPR, l'UDF et le Front national ont voté pour. Le PS et le PCF, contre.)

Le texte harmonise également les compétences du Conseil supérieur d'orientation avec celles du Conseil supérieur de la forêt dès que les problèmes de la forêt sont abordés.

Enfin, la nouvelle rédaction de l'article 7 de la loi du 6 octobre 1982 met encore plus nettement en valeur le fait que les attributions conférées aux offices sont transférées aux organisations professionnelles, sur la demande de ces dernières. *« Ce transfert est prononcé par l'autorité administrative compétente »*, précise le nouveau texte.

Répondant à un vœu de M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, un article nouveau (art. 4), introduit par le Sénat, renvoie à des décrets le soin de fixer les conditions d'application de cette loi, de celle du 4 juillet 1980 et de celle du 6 octobre 1982 dans les départements d'outre-mer.

PIERRE SERVENT.



COMPAQ DESKPRO 386. LAISSONS PARLER LA PRESSE.

- **DESKPRO 386 : DU JAMAIS VU.** "Le micro-ordinateur le plus perfectionné du marché est fondé sur le processeur 80386 de 32 bits mais reste entièrement compatible avec le standard du marché". *Tertiel - Nov. 1986.*

- **LE DESKPRO 386 DE COMPAQ. LE PREMIER AVEC MICROPROCESSEUR 80386.** "Le Deskpro 386 de la société Compaq est le premier micro-ordinateur utilisant le microprocesseur super-puissant (80386). Ce TGV de la micro travaille non seulement beaucoup plus vite mais peut gérer un espace mémoire de quatre milliards de caractères. Fonctionnant à la fois sous MS-DOS et sous Xenix, il préfigure certainement les machines de demain". *Micro-Ordinateurs - Nov. 1986.*

- **BIG IS BEAUTIFUL.** "Guère plus imposant qu'un AT, rapide tel un mini, aussi spectaculaire sur le plan graphique qu'un petit système CAO, le COMPAQ 386 est le premier micro réellement 32 bits disponible sur le marché français. Ses caractéristiques : semble dix-huit fois plus puissant qu'un IBM PC et ne constitue pas un signe extérieur de richesse déclarable... 54.750 F HT." *L'Ordinateur Individuel - Nov. 1986.*

- **SICOB DE SEPTEMBRE. TENDANCES.** "... Mais le plus important reste sans conteste l'avènement du Compaq équipé du 80386. Ce nouveau processeur aux performances de l'ordre de 4 Mips est en fait un puissant mini sous une robe de micro..." - *Bureau Informatique - Nov. 86.*

- **TROIS FOIS PLUS RAPIDE QUE L'IBM-PC-AT 2.** "Avec une moyenne de 304 %, le standard de performances du Compaq multiplie par 3 la note de notre ordinateur de référence, l'IBM PC-AT 2". *Science et Vie Micro - Nov. 86.*

- **COMPAQ CHIPS AWAY AT IBM'S STRENGTH.** "A new 'Ferrari' of computers" - *Newsweek September 22, 1986.*

- **BUSINESS DAY.** "Compaq's Explosive Growth". *The New York Times. February 22, 1986.*



Ogilvy & Mather

COMPAQ
DESKPRO 386

COMPAQ, 5 avenue de Norvège. 91940 Les Ulis - Tél. 16 (1) 64.46.36.25.

هكذا من الأصل

Le comité central du PCF consacré à la jeunesse

«Le mouvement des étudiants n'était pas révolutionnaire...»

Les travaux du comité central du PCF sur la jeunesse, ouverts la veille (*le Monde* du 18 décembre), se sont achevés le mercredi 17 décembre, par l'adoption du rapport introductif de M. Pierre Blotin, à l'unanimité moins deux abstentions (MM. Félix Damette et Pierre Juquin). Selon un membre du « parlement » communiste, la seconde journée des débats a fait l'objet d'un « *bétonnage autour du thème du glissement à droite de la société* ».

M. Jacques Perreux, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF), préside la séance du matin. Le premier intervenant, M. Marcel Zaidner (Val-de-Marne), responsable du bureau de presse du PCF, évoque SOS-Racisme et son dirigeant Harlem Désir, ainsi que le « *glissement à droite de la société* ». « *Comment la jeunesse peut-elle échapper au mouvement de la société ?* interroge-t-il. *Elle amplifie ce mouvement.* » Il en conclut que le parti n'a pas à apporter de « *modification à notre appréciation de mars 1986* ». Sur le même thème, Mme Rolande Perlican (Paris) annonce que les communistes ont fait « *six adhésions à Jussieu* » pendant le mouvement étudiant, et elle souligne que « *le rôle du parti est indispensable pour donner une orientation au mouvement* ».

Mme Jackie Hoffman (Yvelines) parle longuement des inégalités qui frappent les jeunes filles, alors que M. Alain Obadia, responsable des cadres et techniciens cégétistes (UGICT-CGT) note que « *ce mouvement a été marqué par des valeurs positives* » qui, cependant, « *n'effacent en rien la réalité du glissement à droite de la société* ». Il estime que « *la question de la récupération* » par la droite et le PS n'est pas close car « *l'université et la formation sont des sujets cohabitationnistes* ».

Pour sa part, M. Charles Caressa (Alpes-Maritimes) souligne qu' « *en cette fin d'année 1986, on peut parler de persistance des difficultés mais il y a une montée des mises en œuvre de notre stratégie* ». Après s'être penché plus particulièrement sur les questions internationales, M. Jacques Denis (Val-de-Marne), analyse le mouvement étudiant en livrant un conseil : « *Il ne faut pas revenir à la préhistoire du mouvement ouvrier en exaltant le spontanéisme comme une voie royale.* » Ancien secrétaire de M. Georges Marchais, représentant le Bas-Rhin, M. Francis Wurtz dit : « *Recul des idées progressistes, accumulation des désillusions, pédagogie du renoncement, conformisme des idées dominantes, le glissement à droite est une réalité, c'est dans ce cadre qu'il y a eu le mouvement des étudiants.* » Il affirme que « *le culte, peut-être naïf mais sain, de la classe ouvrière, a disparu* ». Au passage, M. Wurtz accepte la critique formulée la veille par Mme Yann Viens sur la discrétion du PCF à la suite de la mort du dissident soviétique Anatoli Martchenko.

Dernier orateur de la matinée, M. Jacques Perreux, secrétaire général des Jeunesses communistes, note que si le mouvement étudiant est positif, « *il n'a pas conscience des raisons de la sélection, ce qui a facilité les manœuvres du PS* ». « *Les cellules de réflexion, les comités matière grise sont positifs,* dit-il, *mais attestent que le mouvement lui-même n'a pas de perspectives.* » Abordant le prochain congrès de son mouvement au printemps prochain, il indique que sera « *distribué aux jeunes un passeport pour ouvrir les portes de l'espoir* ».

« Nous sommes beaucoup trop en phase... »

A la reprise de la discussion, l'après-midi, la présidence est confiée à M. Zaidner. M. Pierre Zarka (Seine-Saint-Denis), dans un vif éloge des pays socialistes, remarque que « *la promotion du socialisme existant est trop restée une affaire de sommet assurée par Georges* [Marchais] *et par* l'Humanité ». Il souligne qu'il faut savoir « *magnifier l'engagement politique* » et « *mobiliser les jeunes* ».

Sur le thème du « glissement », pour le réfuter, M. Nicolas Marchand (Val-de-Marne) indique que, s'il « *n'existe plus, les obstacles que nous rencontrons nous sont imputables et le PS sort blanchi* ». Pour M. Michel Laurent, fils de M. Paul Laurent, « *le Parti est content de lui, de son journal et de sa direction, ne cherchons surtout pas de nouveaux modèles* ». Marquant son accord avec le rapport, M. Guy Hermier (Bouches-du-Rhône) partage « *l'idée des limites du mouvement* » et celle du glissement à droite en disant : « *C'est être à mille lunes de la réalité que de dire que le mouvement des étudiants était révolutionnaire* ».

Le directeur de l'hebdomadaire *Révolution* annonce une prochaine rencontre nationale sur la formation « *pour préparer des propositions* ». M. Julien Lauprêtre, responsable du Secours populaire français (SPF), fait une intervention sur le thème de la solidarité.

Annonçant qu'il ne votera pas un rapport qui prend les jeunes pour des « *ignorants* », M. Félix Damette, « rénovateur » du comité central, affirme que « *le véritable problème ait que nous soyons capables de reconnaître que nous sommes les premiers responsables de notre image* ». Un autre membre du « parlement » souligne, en privé, que « *la direction veut faire croire que les étudiants ignorent que les communistes sont des types formidables* ».

Derrière M. Damette, M. Jean-Paul Jouary, rédacteur en chef de *Révolution*, indique, à propos des jeunes, que « *certains, mais certains seulement, ont conscience que leur victoire est vaine s'ils ne vont pas plus loin* ». Il souligne l'« *aveuglante convergence* » entre les jeunes et le parti avant d'ajouter : « *Nous sommes beaucoup trop en phase avec le mouvement social pour que le grand capital nous fasse le moindre cadeau* ». Son adjoint à *Révolution*, M. Gérard Streiff, considère que « *les jeunes sont les enfants de la crise et de la guerre idéologique (...) et d'une culture post-soixante-huitarde qui était anti-soviétique* ».

Parlant des pays socialistes qu'il connaît bien, il affirme que « *les conditions se réunissent pour des retrouvailles entre le socialisme et la jeunesse* ». M. Paul Boccara évoque son expérience vécue à l'université d'Amiens, où il enseigne, et commente le rôle joué par l'UNEF-ID, syndicat dont la direction est à majorité socialiste.

En conclusion des travaux, le secrétaire général, M. Georges Marchais, dresse une fresque de la jeunesse, dont certains éléments ont été entendus la veille et concentre le reste de son intervention au « *glissement à droite* ». Il parle de « *l'idéologie d'acceptation* », de la « *pédagogie du renoncement au changement de société* », de « *l'affaiblissement de la conscience de classe* », du « *recul général des idées et valeurs de progrès* » pour en conclure qu'il y a « *un véritable glissement à droite du corps social* ». « *Oui,* dit-il, *la période 1981-86 a provoqué un profond désarroi.* » Multipliant les attaques contre le PS, selon un participant, il note « *l'identité de vues entre MM. Mitterrand, Chirac et Barre* » pour un « *consentement* » sur la réorganisation de la vie politique excluant le PCF, qui va à « *contre-courant du mouvement que les forces du capital tentent d'imposer à la société* ». Après cette longue intervention, le rapport Blotin est adopté à l'unanimité moins les abstentions des deux « rénovateurs », MM. Damette et Juquin.

OLIVIER BIFFAUD.

Désinformation

« *Un fait d'une extrême gravité vient de se produire qui montre où en est la liberté de la presse et de l'information dans notre pays.* » Dans une déclaration publiée après la conférence de presse clôturant la session du comité central, le bureau de presse du PCF s'en est pris violemment aux médias. « *Par une décision concertée,* ajoute ce texte, *les journalistes présents se sont abstenus de poser des questions. Tous ont participé à ce boycott, y compris les journalistes du service public, qui ont pourtant une obligation d'information.* »

Au cours de cette conférence, à laquelle participaient MM. Georges Marchais, Pierre Blotin, Marcel Zaidner et Jacques Perreux, une seule question a, en effet, été posée par un confrère de *Libération*. N'en voyant pas venir d'autres, M. Marchais, visiblement en colère, s'est levé et a quitté la salle en interprétant l'attitude des journalistes comme une opération orchestrée. En vérité, il n'en était rien. La veille, en revanche, le PCF avait bel et bien écarté, délibérément, certains organes de presse, dont *le Monde*, d'un point de presse « informel », « *autour d'une tasse de café* », qui s'était déroulé place du Colonel-Fabien, en présence de M. Blotin.

O. B.

M. Mitterrand refuse de signer l'ordonnance

Un geste en direction des syndicats ouvriers

(Suite de la première page.)

Et la CFDT rappelait encore, jeudi, son désaccord avec la « *logique* » de ce texte, qui ne parle pas de réduction de la durée du travail et « *répond aux exigences du patronat* ».

Certes, les syndicats, qui évitent de commenter l'acte politique de M. Mitterrand et se sont gardés d'intervenir auprès de lui — depuis le 16 mars ce n'est plus leur interlocuteur — auraient beau jeu de dire qu'ils n'aiment pas la procédure des ordonnances en elle-même. Or M. Mitterrand, dans le domaine social, vient d'en signer deux sur trois, et c'est par ordonnance que la plupart des réformes sociales de 1982 — lois Auroux exceptées — ont été édictées. Pourtant, le président de la République joue sur du velours. En 1982, il s'agissait pour lui de mettre en musique « *le progrès social* » alors qu'aujourd'hui, le gouvernement se contenterait, comme le prétendent tous les syndicats, de donner satisfaction au seul patronat. Nuance.

Le geste de M. Mitterrand apparaît donc d'autant plus pesé que les syndicats, qui ont besoin de se refaire une santé, sont en train de retrouver, dans la foulée d'un mouvement étudiant qui les a surpris, le goût de l'action revendicative. Dans le secteur public, poussés par une « base » jusqu'alors plutôt molle, ils font tomber, d'EGF à la RATP en passant par la SNCF et Air Inter, une pluie de grèves. Ces actions pourraient déboucher, début février, sur un mouvement de grande ampleur de l'ensemble du secteur public et nationalisé.

En obligeant M. Chirac à transformer son ordonnance en projet de loi — ce qui devrait être fait dès le conseil des ministres du 22 décembre — et à attendre la session de printemps pour le faire adopter par le Parlement, M. Mitterrand accorde un précieux délai de grâce aux syndicats. Sans imaginer qu'ils vont reproduire sur la scène sociale ce qui s'est passé dans les universités, ceux-ci peuvent espérer que, d'ici le printemps, blocage des négociations salariales dans le secteur public aidant, ils auront remobilisé leurs troupes et créé un rapport de forces un peu moins défavorable, incitant le gouvernement à plus de prudence.

Ce « *je vous ai compris* » de M. Mitterrand aux syndicats — après le message identique adressé aux étudiants — est habile mais il ne résout rien. « *On ne discute plus de rien* », se plaint M. Bergeron. Le dialogue social est en panne avec le gouvernement mais ce n'est pas avec M. Mitterrand que les syndicats peuvent négocier. Le libéralisme du nouveau président du CNPF, M. François Périgot, devrait, par ailleurs, conduire le patronat à abandonner quelque peu les grandes messes interprofessionnelles. Les syndicats sont donc en quête d'un interlocuteur désireux de négocier et d'aboutir à des compromis. Seul M. Chirac a les cartes en main pour répondre. Avant que le climat social n'en vienne à se dégrader sérieusement.

MICHEL NOBLECOURT.

Les pieds-noirs inquiets

Le porte-parole du mouvement du RECOURS, M. Jacques Roseau, a exprimé, le mercredi 17 décembre, l'inquiétude des associations de rapatriés d'Afrique du Nord après le vote, dans le collectif budgétaire, le 12 décembre, des dispositions retenues par le ministère du budget pour l'aménagement des dettes des pieds-noirs réinstallés en métropole depuis 1962. Il a notamment déclaré : « *Si les indispensables améliorations, par voie d'amendements, adoptées le 16 décembre par la commission des finances du Sénat, étaient repoussées par le gouvernement lors du passage de cette loi au palais du Luxembourg ce 18 décembre, la loi resterait sans grand effet pour cette catégorie de rapatriés la plus menacée. La déception serait d'autant plus vive qu'il s'agit de la mise en œuvre de la première loi du dispositif de M. Chirac, véritable vitrine de son action en faveur des rapatriés.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 17 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand.

Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **BUDGET DE 1985**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du budget ont présenté au conseil des ministres le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1985.

Ce projet arrête le montant des dépenses et des recettes du budget de l'Etat de l'année 1985. Les résultats dégagés font apparaître un déficit de 153,29 milliards de francs, soit 3,34 % du produit intérieur brut.

● **PROCÉDURES FISCALES ET DOUANIÈRES**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières.

Ce projet de loi, qui complète les neuf mesures inscrites dans le projet de loi de finances pour 1987, instaure une nouvelle charte des relations entre les citoyens et les administrations fiscales et douanières. Ses dispositions, préparées avec le ministre délégué chargé du budget, poursuivent quatre objectifs principaux.

1) Assurer aux contribuables de meilleures garanties.

Les opérations de contrôle seront définies dans un nouveau cadre qui privilégiera l'information des contribuables et le caractère contradictoire de la procédure, notamment en matière de vérification de la situation fiscale personnelle.

2) Renforcer le contrôle judiciaire et le rôle des organismes consultatifs.

Plusieurs dispositions du code des *douanes*, *insuffisamment protectrices* des libertés publiques, sont abrogées ou aménagées.

La durée de la retenue par les agents des douanes des auteurs de délits flagrants sera limitée à vingt-quatre heures. Le juge pénal retrouvera sa liberté d'appréciation en ce qui concerne les faits et les sanctions à prononcer. Les personnes poursuivies pourront donc démontrer qu'elles ont agi sans intention coupable.

En outre, l'indépendance et la qualité technique des organismes consultatifs seront renforcées afin d'améliorer leur pouvoir de médiation.

3) Aménager les règles de preuve.

En matière douanière, seront désormais définies par la loi elle-même les catégories de produits sensibles dont les détenteurs doivent justifier la provenance.

En matière fiscale, lorsque le contribuable aura rempli ses obligations en matière de tenue de comptes et de déclaration, la charge de la preuve incombera à l'administration, quel que soit l'avis rendu par la commission départementale des impôts.

4) Simplifier les sanctions fiscales et douanières.

Les nouvelles dispositions ont pour objet de simplifier les sanctions fiscales et douanières et de les rendre plus facilement applicables en supprimant les pénalités excessives et en adaptant les peines à la gravité des infractions commises.

En définitive, le projet de loi établit entre les citoyens et les administrations financières des rapports plus équitables. Il favorise une meilleure acceptation de l'impôt, sans mettre en cause la mission de service public que les agents des douanes et des impôts ont pour devoir d'assurer.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi complétant la loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat.

Ce projet de loi a pour objet de rendre applicables aux procédures en cours les dispositions prévoyant qu'en matière de terrorisme les accusés majeurs sont déférés à la cour d'assises sans jury populaire. Il fait ainsi application du principe de l'effet immédiat des lois de compétence et d'organisation judiciaire pour éviter une paralysie de l'institution judiciaire dans le jugement des crimes terroristes.

● **USAGE VÉTÉRINAIRE DES SUBSTANCES ANABOLISANTES**

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 16 juillet 1984 relative à l'usage vétérinaire des substances anabolisantes.

Conformément à la directive du conseil des Communautés européennes du 31 décembre 1985, ce projet a pour objet d'interdire, dès la promulgation de la loi et sous réserve de dispositions transitoires applicables pendant quatre mois, l'administration de substances anabolisantes aux animaux d'élevage de toutes espèces.

Des mesures seront prises parallèlement par le ministre de l'agriculture pour renforcer les contrôles exercés tant sur la production nationale que sur les importations, afin que la directive européenne soit strictement respectée et que toute distorsion de concurrence soit évitée.

Une concertation étroite sera établie avec les organisations professionnelles agricoles pour veiller au respect de l'interdiction et pour promouvoir le commerce des viandes.

● **EMPLOI DES JEUNES DE SEIZE A VINGT-CINQ ANS**

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres un projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 16 juillet 1986 relative à l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Ce projet vise à prolonger certaines des mesures en faveur de l'emploi des jeunes arrêtées le 16 juillet dernier.

I. — Le gouvernement a fait de l'emploi des jeunes une priorité nationale.

L'ordonnance du 16 juillet 1986 a mis en place un plan destiné à favoriser l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Ce dispositif repose sur des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises qui embauchent ou accueillent un jeune en formation. Il privilégie les formations en alternance qui ont été choisies par les partenaires sociaux dans l'accord national interprofessionnel du 26 octobre 1983.

Ce plan a connu un grand succès et a permis de faire diminuer le chômage des jeunes. Un bilan établi à la fin du mois de novembre fait en effet apparaître que 718 346 jeunes ont été soit embauchés, soit accueillis pour une formation en entreprise.

II. — Il apparaît nécessaire au gouvernement de conforter ces résultats et de prolonger en conséquence certaines des dispositions du plan d'urgence.

1) Le premier objectif est de favoriser les formations en alternance.

La période pendant laquelle les entrées en formation ouvriront droit à exonération des charges sociales est prolongée du 1er février au 1er juillet 1987. Durant cette période :

— Les contrats de qualification et d'apprentissage nouvellement conclus continueront de bénéficier d'une exonération de 100 % ;

— Les contrats d'adaptation nouvellement conclus ouvriront droit à une exonération de 50 % ;

— De même, les rémunérations complémentaires versées par l'entreprise d'accueil aux jeunes en stage d'initiation à la vie professionnelle continueront à ne pas être assujetties aux cotisations de Sécurité sociale.

2) Le second objectif est de favoriser l'insertion durable dans les entreprises des jeunes ayant suivi une formation en alternance.

Les embauches à l'issue d'une formation en alternance effectuées jusqu'au 1er octobre 1987 continueront de bénéficier pendant un an d'une exonération de 50 %.

⁂

Ces mesures mettent ainsi l'accent sur la qualité des formations en alternance, garantes de la pérennité des emplois concernés.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a rendu compte au conseil des ministres de son voyage dans le Pacifique et notamment en Nouvelle-Calédonie.

Le ministre a eu des entretiens approfondis avec les représentants de l'ensemble des partis calédoniens et avec de nombreuses personnalités économiques, administratives, religieuses et coutumières. A tous ses interlocuteurs, le ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement d'organiser, dans les délais prévus par la loi du 17 juillet 1986, la consultation de la population sur l'avenir du territoire, ainsi que sa volonté d'assumer le choix qui se sera démocratiquement exprimé.

● **PROMOTION DU COMMERCE COURANT**

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur la promotion du commerce courant.

Les recettes tirées des grands contrats d'exportation civils et militaires sont en régression. Cette situation a mis en relief l'insuffisance de nos ventes de produits manufacturés courants, qui représente 90 % de nos exportations industrielles.

Le ministre a exposé les axes de la politique qui a été définie pour promouvoir le commerce courant sur les marchés solvables :

1) La concentration du dispositif d'aide publique sur les pays de la CEE et de l'OCDE ;

2) L'encouragement à l'implantation commerciale à l'étranger ;

3) Une orientation de nos ressources humaines — étudiants, techniciens et cadres — vers l'activité internationale ;

4) Un plan d'action en direction de la République fédérale d'Allemagne se traduisant par la mobilisation de nos entreprises, y compris les petites et moyennes industries, en coordination avec leurs fédérations professionnelles et les organismes régionaux.

5) Une stratégie de fermeté vis-à-vis des grands pays insustriels enclins au protectionisme ou au bilatéralisme.

Au cours du premier semestre de 1987, le plan d'action en direction de la République fédérale d'Allemagne sera complété par des efforts de même nature vers l'Espagne et l'Italie.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 17 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● **MARINE NATIONALE.** — Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Bernard Louzeau, nommé, à compter du 30 janvier 1987, chef d'état-major de la marine en remplacement de l'amiral Yves Leenhardt (*le Monde* du 18 décembre).

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Bernard Capelle ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Francis Orsini et Michel Mollat du Jourdin.

Sont nommés : major général de l'état-major des armées, le vice-amiral d'escadre Alain Coatanea (*le Monde* du 18 décembre) ; commandant la force océanique stratégique (FOST) et les forces sous-marines, le vice-amiral Michel Merveilleux du Vignaux ; commandant le centre d'entraînement de la flotte, le contre-amiral Jacques Olivier ; adjoint au préfet maritime de Toulon, le contre-amiral Pierre Calmon.

● **TERRE.** — Sont promus : général de brigade, les colonels Jacques Rinaudo et Jean Tête.

Est nommé sous-directeur « prévision-budget-finances » à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade René Forme.

● **AIR.** — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Pironneau ; général de brigade aérienne, les colonels Yves Scavenius, Claude Hottier, Jean Sarrazin et Serge Naulin.

Est nommé adjoint opérationnel au commandement de la IIIe région aérienne et de la zone de défense aérienne sud-ouest, le général de brigade aérienne Eric Champoiseau.

● **ARMEMENT.** — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Lamy ; ingénieur de deuxième classe, l'ingénieur en chef Alfred Dumez.

Est nommé directeur adjoint à la direction des constructions et armes navales de Toulon, l'ingénieur général de première classe Paul Talboutier.

● **SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.** — Est promu médecin général inspecteur, le médecin général Henri Hourlier.

● **GENDARMERIE NATIONALE.** — Sont promus : général de division, le général de brigade Alain Lejoly ; général de brigade, les colonels Franck Beaupied, Jean Péron et Michel Audoin.

Le débat au Sénat

Prisons privées : les « pour » et les « contre »

M. Chalandon a obtenu, malgré la pause, de défendre au Sénat son projet de prisons privées. C'est cher, et il existe d'autres solutions que l'incarcération.

Il y a pause législative, mais M. Chalandon, ministre de la justice, peut faire comme si de rien n'était. Il était prévu que le Sénat débatte au cours de cette session des prisons privées, et, de fait, la discussion y commence vendredi 19 décembre. Mais, faute de session extraordinaire, le garde des sceaux devra patienter avant d'affronter les députés. Avril, mai, juin ? Plus tard ? Jamais ?

La discussion au Sénat est une sorte de victoire pour M. Chalandon, qui peut le consoler d'être, avec MM. Monory et Pasqua, l'un des trois saint Sébastien du gouvernement, l'une des cibles privilégiées de l'opposition pour sa croisade contre les usagers de la drogue et sa *réforme contestée* du code de la nationalité.

Prié par M. Chirac de mettre l'éteignoir sur ses projets les plus voyants, le garde des sceaux mise beaucoup sur ce débat au Sénat qu'il juge indispensable et urgent. Politiquement, cette discussion est *pour lui une aubaine*, l'occasion de montrer que la pause ne l'a pas complètement figoté. La preuve, c'est que le premier ministre a autorisé ce débat. Dès lors, pourquoi l'empêcherait-il de le mener jusqu'au bout ?

Le parti de saisir d'abord le Sénat avait *été* pris avant que le gouvernement décide de la pause. Ce choix n'en apparaît, aujourd'hui, que plus raisonnable. Le climat feutré du palais du Luxembourg et l'atonie, à quelques exceptions près, de l'opposition y faciliteront la tâche de M. Chalandon. Mieux qu'à l'Assemblée, *il* pourra y faire valoir ses prétentions de manager soucieux d'éviter tout éclat politique.

La politique est cependant au cœur de ce débat sous forme de deux questions insistantes : a-t-on besoin d'autant de prisons ? Faut-il les privatiser ? Les prévisions de M. Chalandon, reprises à son compte par le rapporteur du projet, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS), sont alarmantes : la France pourrait compter, à la fin de la présente décennie, 68 700 détenus contre 51 000 aujourd'hui. Comme il n'y a actuellement que 32 500 places et que 10 000 d'entre elles sont insalubres, il faudra en construire, au bas mot, 40 000.

Le garde des sceaux a fait ses additions. La note pour l'Etat sera lourde : 19,2 milliards de francs pour les bâtiments et 10 000 emplois de gardiens à créer, sans parler des frais de fonctionnement. Les contribuables sont-ils prêts à régler cette note astronomique ? Telle est la question que pose M. Chalandon, qui ne doute pas de la réponse.

Trois prémisses discutables

Cette démonstration est, croit-il, irréfutable. Le garde des sceaux et la majorité qui le soutient ont en effet la certitude : primo, que la délinquance va continuer à augmenter ; secundo, qu'il n'y a pas grand-*chose à faire* ; tertio, que la prison est le remède inévitable.

Ces trois prémisses sont discutables et discutées. Le chiffre de 68 700 détenus pour 1990 repose sur un calcul de l'administration pénitentiaire qui s'est parfois trompée. Entériner de telles prévisions, c'est reconnaître que la lutte contre l'insécurité est un combat perdu d'avance. C'est un aveu d'échec, un constat d'impuissance. Affirmer que la prison est le remède inéluctable à cette situation, c'est rejeter, quoi que s'en défende M. Chalandon, les autres solutions, la prévention en particulier.

Tels sont les arguments que feront valoir les sénateurs socialistes et communistes qui les ont déjà avancés au cours de conférences de presse distinctes au palais du Luxembourg.

Dans son rapport, M. Rudloff ne conteste pas l'utilité des solutions de rechange à l'emprisonnement comme le travail d'intérêt général. Il rappelle, sans le nommer, que M. Badinter avait *« vivement incité les parquets à requérir ce type de solution »*, mais il constate que *« le nombre des peines de substitution prononcées reste faible »*, malgré *« leur progression encourageante »*.

C'est là, effectivement, que le bât blesse. Les socialistes, M. Badinter en particulier, espéraient limiter le nombre de détenus. L'institution d'une peine de travail d'intérêt général et l'accent mis sur la surveillance « hors prison » des délinquants, c'est-à-dire le contrôle judiciaire, en témoignent. Lorsque la majorité a changé, il y avait cependant 45 000 détenus dans les prisons pour 32 500 places, malgré une large amnistie et plusieurs grâces présidentielles. L'échec des socialistes se lit dans ces chiffres.

La Constitution et le budget

La prévention malgré tout a du bon. Elle a porté ses fruits. Mais c'est une œuvre de longue haleine, résultat d'un ravaudage patient du tissu social sur lequel prospère la délinquance. Cette solution, les socialistes y croient. M. Chalandon aussi, du moins l'affirme-t-il, mais il n'y croit pas autant. Sinon, à quoi bon ces 15 000 places de prison privée qu'il demande dans un premier *temps au Sénat d'approuver ?*

Pour le garde des sceaux, ces prisons à l'enseigne de société anonyme — Incarcération SA — sont la panacée. Pas du tout, rétorquent, entre autres, les socialistes. La privatisation est non seulement anticonstitutionnelle, mais en plus, ruineuse.

Il sera temps, lorsqu'il sera définitivement voté, de juger de l'anticonstitutionnalité de ce projet. Il faut, d'ici là, rester prudent. Une prudence d'autant plus justifiée que la majorité sénatoriale se prépare à apporter au texte approuvé en conseil des ministres des améliorations que M. Chalandon, poussé par M. Chirac, est prêt à faire siennes. Un volume presque entier a déjà été écrit sur cette anticonstitutionnalité réelle ou supposée. La question est, certes, juridique mais elle est, *d'abord, de principe*. Chaque citoyen est, dès lors, en mesure d'y répondre, même s'il n'est pas professeur de droit : l'Etat peut-il et doit-il se dessaisir au profit d'entreprises privées d'une de ses missions, l'exécution des peines ?

Le débat sur le coût des prisons privées *n'intéresse pas seulement* le citoyen, mais aussi le contribuable. Sur ce point également, la discussion est obscurcie par les arguments avancés.

M. Chalandon se fait fort de réaliser une économie de 25 % en faisant appel au privé. Paralysée par des *règles de fonctionnement* parfois désuètes, l'administration serait incapable d'obtenir des constructeurs qu'ils facturent à l'Etat des prisons à moins de 480 000 francs la place. Le recours au privé permettrait d'abaisser ce coût à 250 000 francs. Pour le besoin de sa démonstration, M. Chalandon force cependant la note : la preuve, c'est qu'il a lui-même obtenu que le prix de la future prison publique de Montpellier ne dépasse pas 300 000 francs la place. Encore un effort, M. le garde des sceaux...

Certes, le cheminement administratif d'un projet est parfois décourageant, parce que long, donc coûteux. Mais, puisqu'il s'agit de construire quarante nouvelles prisons, ils est sans doute possible d'obtenir de ces entreprises un prix *plus avantageux que par* le passé.

L'autre gain attendu de la privatisation est salarial. Il y aura moins de gardiens dans les nouvelles prisons, au risque cependant d'aggraver leur déshumanisation. C'est un choix. Les Français y sont-ils sensibles ? Non, estime sans risque M. Chalandon. Les Français ne veulent pas entendre parler des prisons et de ce qui s'y passe. Du moment qu'elles ne désemplissent pas et qu'elles ne leur coûtent rien...

Faux calcul, bien sûr, puisqu'ils paieront les prisons privées à crédit, sous forme d'un prix de journée versé aux entreprises par l'Etat. Le crédit, c'est cher, mais pour le contribuable, à peu près indolore. C'est l'habileté de M. Chalandon de jouer sur des aspirations aussi ancrées : la prison pour tous les délinquants ; la note, en apparence, pour personne.

BERTRAND LE GENDRE.

● **La réforme du code de la nationalité.** — Quand sera débattu le projet de *réforme* du code de la nationalité ? Apparemment, le gouvernement n'a pas encore arrêté sa position. M. Jean-Marie Le Pen, le mercredi 17 décembre, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, lui a demandé de prendre *« un engagement solennel »*, en reprochant à M. Chirac d'être à la tête d'un *« gouvernement du simulacre »*.

Mais M. Albin Chalandon a répondu que le gouvernement allait profiter de l'intersession pour *« mener une campagne d'explication et développer encore la concertation »*. Le ministre de la justice a reconnu que, pour lui, le projet sur les prisons est *« prioritaire »*, et il a ajouté que le gouvernement *« fera connaître, dès le début de la prochaine session, la date à laquelle il demandera l'inscription du projet à l'ordre du jour de l'Assemblée »*.



L'affaire du Carrefour du développement

Le ministre de la justice et le « secret défense »

Quelle est la portée réelle de la notion de « secret défense » ? La question a été posée au garde des sceaux, le mercredi 17 décembre, par M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) lors de la séance consacrée aux questions d'actualité. Le député socialiste a qualifié de *« dérobade »* le refus par le directeur de la DST de répondre au magistrat instructeur de l'affaire du Carrefour du développement. Il a donc demandé son opinion au garde des sceaux, *« garant du bon fonctionnement de la justice »*.

Celui-ci lui a notamment répondu que le sujet était *« juridiquement délicat »*. Il fait l'objet d'une jurisprudence nuancée et de divergences entre la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, a précisé M. Chalandon. Selon la jurisprudence de la Cour de cassation, seul le ministre *compétent peut apprécier* le caractère « secret défense » d'un renseignement ou d'un document ; la juridiction saisie n'a pas à se prononcer sur l'avis donné par ce ministre, en l'occurrence le ministre de l'intérieur.

En revanche, elle peut seule décider, sous contrôle de la chambre d'accusation et de la chambre criminelle de la Cour de cassation, si l'injonction qu'elle se propose d'effectuer entraîne ou non violation dudit secret. *« La jurisprudence du Conseil d'Etat*, a continué le ministre de la justice, *est légèrement différente. Si le juge administratif n'a pas le contrôle du caractère « secret défense » du document ou du renseignement qui lui est soumis, il n'appartient qu'à lui de tirer de l'attitude éventuellement négative de l'administration toute conséquence sur le fond de l'affaire. »*

Sur le cas particulier du dossier Chalier, M. Chalandon a refusé de se prononcer, ne voulant pas s'*« immiscer dans une procédure en cours »*, mais il a fait remarquer à son interlocuteur qu'il ne fallait pas *« déplacer le débat et oublier que l'objet du procès en cours d'instruction est le détournement de fonds publics »*. *« L'arbre*, a-t-il dit, *ne doit pas cacher la forêt. »*

La mort de Malik Oussekine

Un communiqué de l'avocat du brigadier-chef Schmitt

Avocat du brigadier-chef Schmitt, chef du peloton voltigeur motocycliste dont certains membres sont soupçonnés d'avoir frappé Malik Oussekine, décédé dans la nuit du 5 au 6 décembre, après les incidents du quartier Latin, Mᵉ Olivier Borget apporte, dans un *communiqué diffusé le mardi 16 décembre*, un certain nombre de précisions. Rappelant que M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur a annoncé, le 15 décembre, sur les ondes d'Europe 1, que le brigadier-chef Schmitt *« aurait été suspendu de ses fonctions »*, Mᵉ Borget écrit notamment : *« Une sanction administrative a été prise et toute la publicité nécessaire lui a été donnée, avant même que les autorités judiciaires n'aient pris position sur la conduite à tenir à l'encontre du brigadier-chef Schmitt, ce qui laise penser, malgré les précautions orales prises par le ministre de l'intérieur, que le gouvernement entend, de lui-même, désigner le responsable des faits.*

» *Il est regrettable*, ajoute l'avocat, *que de telles décisions soient prises quand on sait que, juste avant les faits, alors qu'il agissait sur l'ordre de l'autorité hiérarchique, le brigadier-chef Schmitt a reçu un pavé de granit en pleine poitrine, est tombé lourdement de sa moto sur la chaussée, tant et si bien qu'au moment des faits M. Schmitt était très choqué et qu'après ceux-ci un arrêt de travail de vingt jours lui était prescrit.*

» *Il apparaît, dès lors, absolument nécessaire*, conclut Mᵉ Borget, *de laisser désormais les autorités judiciaires poursuivre sereinement, et sans pressions inutiles, leurs investigations ; investigations qui, seules, permettront de faire la lumière sur les faits et d'établir les éventuelles responsabilités. »*

EN BREF

● **La lutte contre le terrorisme.** — En ouvrant la séance hebdomadaire des questions au gouvernement au Palais-Bourbon, le mercredi 17 décembre, M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré : *« Je voudrais, en votre nom à tous, exprimer à notre collègue Alain Peyrefitte notre sympathie, à l'occasion de cet attentat auquel il a échappé par miracle. »* Le président de l'Assemblée nationale a annoncé qu'il irait saluer la famille de la victime de ce crime. Les socialistes sont restés très discrets, seul M. Serge Charles (RPR, Nord) a interrogé M. Pasqua sur cet attentat. Le ministre de l'intérieur a répondu que *« la large campagne d'affichage »* des photos des personnes soupçonnées de terrorisme continueront et qu'elle avait permis *« à la police de recueillir des centaines de témoignages »* ; elle est donc d'*« une grande utilité pour les renseignements précieux qui peuvent être donnés — tel a d'ailleurs été le cas, — mais aussi parce qu'elle achève de sensibiliser nos concitoyens à la gravité de la menace terroriste »*, a-t-il ajouté.

● **Vingt-sixième expulsion d'un réfugié basque.** — Les autorités françaises ont remis, mercredi soir 17 décembre, à la police espagnole, Jose « Txema » Maria Olaberrieta, vingt-neuf ans, réfugié basque espagnol, membre présumé de l'ETA militaire. Il s'agit du vingt-sixième basque expulsé par la France et du vingt-quatrième, depuis le 19 juillet, selon la procédure d'urgence absolue. « Txema », qui a été arrêté dans l'après-midi à Biarritz pour défaut de permis de séjour, était en France depuis 1975. Plusieurs comités de soutien aux réfugiés basques espagnols ont manifesté, mercredi soir à Biarritz, contre son expulsion.

● **Le procès de Klaus Barbie.** — Le procès de Klaus Barbie pourrait avoir lieu devant la cour d'assises du Rhône, à la fin du premier semestre 1987. C'est en tout cas ce que M. Albin Chalandon a annoncé, le mercredi 17 décembre à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine).

Justice

M. Yves Monnet nommé procureur général de Paris

Par décision prise en conseil des ministres, mercredi 17 décembre, M. Yves Monnet, président du tribunal de Paris, a été nommé procureur général de Paris (nos dernières éditions datées 18 décembre). Il remplace M. Robert Bouchery, qui part à la retraite.

Cette nomination intervient le lendemain du remplacement, à la tête du parquet de la capitale, de M. Michel Jéol par M. Michel Raynaud. Deux postes sensibles politiquement changent ainsi simultanément de titulaire à un moment crucial : les premiers dossiers sur lesquels MM. Monnet et Raynaud auront à se pencher sont en effet ceux des récentes violences policières et de l'affaire Chalier.

Pour remplacer M. Bouchery, qui fut un grand magistrat, le gouvernement avait, un temps, pensé à M. Martin Kirsch, ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing pour les affaires africaines et malgaches. *Mais l'Elysée ne voulait pas* d'un tandem Kirsch-Raynaud, pour des raisons politiques et de fond, aucun de ces deux hommes n'ayant de solide expérience des affaires pénales.

M. Raynaud ayant été promu à la tête du parquet de Paris, restait à trouver un procureur général acceptable par l'Elysée, et pour tout dire « cohabitationniste ». Proche de M. Chaban-Delmas, M. Monnet est cet homme-là, qui aura présidé pendant dix-huit mois avec compétence et doigté à la destinée du tribunal de Paris.

B. L. G.

[Né le 21 novembre 1932 à Lyon, M. Yves Monnet est entré dans la magistrature en 1956. Il avait été détaché à la chancellerie en 1960 avant d'être nommé conseiller technique en juin 1969 au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. Nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1971, M. Monnet devient président du tribunal de Versailles le 31 mars 1978. Pour peu de temps. Le 26 avril de la même année, il rejoint M. Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, dont il devient le directeur de cabinet. En juillet 1978, M. Monnet est avocat général à Paris, avant d'être nommé conseiller à la Cour de cassation en avril 1983 puis président du tribunal de Paris en juin 1985.]

Une lettre de Christine Villemin à son avocat

« Maudite justice »

NANCY
de notre envoyé spécial

Les médecins ont autorisé Christine Villemin, quarante-huit heures après son hospitalisation, à quitter, mercredi 17 décembre, le service de réanimation où elle se trouvait en observation (nos dernières éditions datées 18 décembre). La jeune femme, qui a tenté de se suicider dans la nuit de dimanche à lundi en absorbant le contenu de deux tubes de tranquillisants, est partie se reposer chez sa sœur Annie sous la protection de la gendarmerie.

Inculpée depuis le mois de juillet 1985 d'assassinat sur la personne de son fils Grégory et renvoyée par la chambre d'accusation de Nancy, le 9 décembre, devant les assises, Christine Villemin s'explique sur son geste dans une lettre adressée, dimanche, à Mᵉ Thierry Moser, l'un de ses avocats.

Elle lui écrit notamment : « *Je ne sais pas comment commencer ma lettre. Je vous écris car j'ai une entière confiance en vous. (...) Je n'en peux plus. Je ne peux plus supporter cette horrible accusation. Je n'ai plus du tout confiance en la justice, qui ne veut pas reconnaître sa grave erreur.*

« *La justice veut me séparer de l'homme que j'aime, et, plutôt que de vivre de nombreuses années en prison séparée à jamais de Jean-Marie et de Julien, j'ai choisi, de moi-même, de les quitter et de me retrouver près de Grégory. Personne, ni cette maudite justice, ne pourra me séparer de mon petit homme.* »

Christine Villemin conclut sa lettre en écrivant : « *Pardonnez-moi si je vous cause encore beaucoup de soucis lorsque je ne serai plus là. Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous.* »

L. G.

« Les révélations sur le passé d'un industriel suisse »

Une mise au point de M. Erwin Egger

M. Erwin Egger, mis en cause dans le Monde *du 4 et du 5 septembre, notamment lors d'un article intitulé* « Révélations sur le passé d'un industriel suisse », *nous adresse la mise au point suivante :*

« 1. – Je conteste de la manière la plus formelle avoir réalisé, comme il l'est insinué, une « escroquerie à l'assurance » relativement à une installation de traitement d'uranium dont l'existence n'est pas douteuse.

Ce sont les compagnies qui, voyant le litige civil en passe d'être perdu par elles, ont dirigé, bien des années plus tard et sans preuves, l'affaire sur le terrain pénal pour des raisons purement dilatoires.

2. – Je conteste avec la même énergie entretenir le moindre rapport avec le terrorisme proche-oriental.

La commande de minuteurs que la société DECOBUL SA, qui a pignon sur rue en Suisse, a effectué auprès d'une entreprise française à la demande d'une société de droit portugais, a été passée en toute bonne foi et dans le respect scrupuleux du droit helvétique.

Je suis d'autant plus blessé par ces affirmations calomnieuses et sans fondement que je n'éprouve évidemment aucune sympathie philosophique ou politique envers le terrorisme et ses méthodes. »

ÉDUCATION

Rentrée 87 : des circulaires pour calmer le jeu

« Plus de vagues... » : tel semble être le mot d'ordre lancé par le ministère de l'éducation nationale dans les circulaires de préparation de la rentrée 1987, publiées jeudi 18 décembre. Peu de nouveautés apparaissent dans ces textes, qui, venant après la crise scolaire et universitaire, s'efforcent d'apaiser les controverses.

La circulaire sur les écoles primaires ne fait pas la moindre allusion au nouveau statut des maîtres-directeurs, contesté par les syndicats.

Dans les collèges, qui doivent permettre « *au plus grand nombre possible d'élèves* » de poursuivre des études au-delà de la troisième, on étend sans grande conviction la « rénovation ». Les trois quarts des établissements seront concernés en 1987-1988, contre la moitié cette année, les nouveaux venus étant désormais choisis par les inspecteurs d'académie et non plus par les recteurs.

Depuis 1985, le service d'enseignement des PEGC dans les collèges en rénovation est progressivement ramené de 21 à 18 heures. *Mais une circulaire spécifique pour* la rentrée 1987 précise que la moitié de cette réduction d'horaire doit être consacrée au suivi individualisé des élèves ou à des études dirigées. Une *obligation qui n'existe pas aussi* explicitement pour les autres catégories de personnel.

La circulaire sur les collèges insiste sur le rôle de la technologie dans le processus de rénovation, mais indique que les horaires réglementaires fixés pour cette matière ne peuvent être assurés. Priorité sera donnée au collège en rénovation et aux classes de 4ᵉ et 3ᵉ. L'introduction de cette discipline nouvelle doit en effet permettre de développer les classes dites de « 4ᵉ et 3ᵉ technologiques », qui font l'objet d'une circulaire spéciale. *Cette filière vise à* accueillir en fin de 5ᵉ les élèves auquels l'enseignement classique n'est pas adapté, pour les mener jusqu'à un BEP, voire au-delà, vers une classe de seconde. Ils comprennent un enseignement technologique plus large que celui dispensé dans les classemenant traditionnellement au CAP. La création de « 4ᵉ technologiques » devra désormais être programmée dans chaque académie et faire l'objet d'une concertation entre collèges et lycées professionnels.

La conséquence la plus visible du mouvement des lycéens et étudiants dans la rue est l'absence de circulaire sur les lycées. Le texte de rentrée qui devait accompagner la mise en place de la réforme Monory a dû être retiré en même temps que la réforme elle-même. Pour le moment, seule une lettre adressée par le ministre aux proviseurs confirme qu'à la rentrée 1987 les horaires de la classe de seconde seront les mêmes que ceux qui sont aujourd'hui en vigueur.Echaudé par les événements, le ministre n'a cependant pas abandonné l'idée d'une nouvelle donne dans les lycées. Son cabinet annonce la poursuite de consultations sur ce thème en janvier.

Ph. Be.

Médecine

Pour la première fois au monde

Une équipe franco-zaïroise aurait expérimenté sur l'homme une forme de vaccination contre le SIDA

Une équipe franco-zaïroise, installée à Kinshasa, *dirigée par le professeur Daniel* Zagury (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris), expérimenterait actuellement sur des hommes séropositifs une substance – il s'agirait d'extraits de la membrane du virus du SIDA – capables de stimuler le système immunitaire *et*, espèrent ces chercheurs, *de protéger contre* l'apparition de la maladie. Ce ne serait donc pas un vaccin à proprement parler, mais une méthode thérapeutique susceptible d'empêcher les patiens infectés par le virus HIV, mais pas encore atteint du SIDA de contracter la maladie. La révélation, par le *New York Times*, de cette expérimentation, qui fait suite aux rumeurs laissant entendre que des essais « sauvages » de vaccination ont été entrepris au Zaïre, laisse perplexes les milieux scientifiques *(le Monde* du 18 décembre).

Première constatation. Il ne s'agit pas d'un vaccin contre le SIDA, puisque les quelques personnes qui participeraient à cette expérimentation ont déjà été infectées par le virus du SIDA. Or un vaccin protège une personne saine contre l'apparition d'une maladie.

Il n'en demeure pas moins que la tentative du professeur Zagury est pour le moins audacieuse. Sans connaître le détail de son expérimentation, il est difficile de reconstituer avec précision l'hypothèse qu'il entend ainsi mettre en pratique. *Mais* il semble bien que son objectif soit de stimuler le système immunitaire des personnes infectées par le virus. En quelque sorte, de les aider à en combattre les effets dévastateurs.

Pour ce faire, le professeur Zagury utiliserait des extraits de l'enveloppe du virus. Il aurait alors deux solutions : soit - c'est l'hypothèse la plus vraisemblable – il recueille des lymphocytes du patient séropositif, et les active *in vitro* avec les extraits membraires du virus. Il ne reste plus ensuite qu'à réinjecter les lymphocytes ainsi activés. Soit il injecte purement et simplement ces extraits membranaires.

Dans les deux cas, le principe est le même : stimuler ce que l'on appelle les lymphocytes cytotoxiques « tueurs », pour qu'ils s'attaquent victorieusement au virus. Il ne s'agirait pas véritablement d'une vaccination mais, selon l'expression du docteur Simon Waine-Hobson (Institut Pasteur), « *d'une forme de reconstitution du système immunitaire* » à partir de lymphocytes, une immunothérapie en quelque sortes. L'idée est audacieuse. Mais rien ne dit que ne se produira pas l'effet inverse. A savoir le déclenchement de l'apparition de la maladie.

Cette expérimentation serait faite sur un petit nombre de personnes. Elle serait conduite depuis le mois de septembre dernier dans le plus grand secret, mais avec l'accord des autorités sanitaires zaïroises.

Secret sous serment

Le docteur Jonathan Mann, le « *Monsieur SIDA* » *de l'OMS, nous* a déclaré « *ne pas être au courant de cette expérimentation* ». « *S'il s'avérait qu'elle est effectivement en cours*, nous a-t-il dit, *je peux vous certifier que ce serait à l'insu de l'OMS. J'ai d'ailleurs immédiatement alerté les autorités sanitaires zaïroises afin d'obtenir des éclaircissements.* »

Outre le professeur Zagury, le docteur Lurhuma, de l'université de Kinshasa, participerait à ces travaux. Il est impossible aujourd'hui de préciser si ces tentatives d'immunisation seraient faites avec le consentement des patients. Ce point est évidemment capital, dans la mesure où, encore une fois, on ne peut préjuger en rien de l'efficacité ou de la nocivité d'une telle méthode.

Interrogé par le New York Times, le professeur Robert Gallo, dont les liens avec le professeur Zagury ne sont un secret pour personne, affirmait avoir discuté de ce « *concept* » avec son collègue français, mais lui avoir demandé de ne pas participer à cette expérimentation.

En outre, il semblerait que cette tentative ait été précédée d'autres expérimentations sur des singes, qui se trouvent actuellement à Villejuif.

En toute hypothèse, les résultats ne seront pas connus avant plusieurs mois. Le professeur Zagury, interrogé lui aussi par le *New York Times*, a déclaré qu'il ne ferait aucun commentaire, s'étant, dit-il, engagé, « *sous serment avec le gouvernement zaïrois* », à ne pas *dévoiler d'informations* à propos de ses recherches, tant que leurs résultats ne seraient pas publiés dans une revue scientifique internationale.

Enfin, toujours selon le *New York Times*, cette expérimentation sur l'homme pourrait avoir lieu également dans au moins un autre pays que le Zaïre.

Les problèmes éthiques soulevés par une telle expérimentation sont évidents. Peut-on prendre le risque de sacrifier des personnes qui auraient pu rester séropositives encore pendant de longues années ? Ont-elles été seulement informées *de la nature du* « traitement » qui leur a été appliqué ?

Enfin, force est de constater que les travaux du professeur Zagury étaient, selon les spécialistes du SIDA que nous avions interrogés, loin d'être absolument concluants. *En* tout cas, pas assez pour qu'il prenne le risque d'une telle expérimentation.

Rappelons que d'autres tentatives de mise au point d'un vaccin ont permis d'obtenir des résultats prometteurs. Ainsi, dernièrement, une équipe américaine dirigée par le professeur Gallo a réussi à isoler un fragment d'une protéine de l'enveloppe du virus, qui, injecté à des animaux, déclenche l'apparition d'anticorps neutralisant le virus. Ce fragment protéique, qui servirait à la préparation d'un vaccin, sera prochainement testé sur des chimpanzés.

D'autres équipes, dont en France, celle de Pasteur-Vaccins, en collaboration avec la firme Transgène, travaillent elles aussi, à la mise au point d'un tel vaccin.

FRANCK NOUCHI.

Le danger des essais « sauvages »

COINCIDENCE ou non, l'information concernant cette première tentative d'expérimentation humaine d'un nouveau genre survient au lendemain de la réunion internationale organisée à Genève sous l'égide de l'OMS (*le Monde* du 18 décembre). Elle confirme les rumeurs qui, de part et d'autre de l'Atlantique, étaient en partie à l'origine de cette réunion.

Le double souci de l'OMS, lon*guement exposé à Genève devant* la presse internationale par les docteurs Halfdan Mahler, directeur général, et Jonathan Mann, directeur du programme SIDA, était de *tout faire pour accélérer la collabo*ration internationale sur le SIDA et pour assurer une harmonisation de l'évaluation thérapeutique sur cette maladie.

« *La pire des choses*, nous confiait à cette occasion le docteur Man, *serait une réalisation d'essais « sauvages », en dehors de tout cadre et de toute référence internationale. Loin de faire avancer la situation, de telles initiatives auraient pour conséquence immédiate de retarder l'ensemble du processus.* »

Il existe, par ailleurs, un consensus international pour soutenir que les premiers essais thérapeutiques, impliquant de nouvelles techniques, ne pourraient être menés, pour des raisons éthiques et politiques – que dans les pays qui les auraient mises au point. « *La plus mauvaise chose*, confiait-on sur ce thème à Genève, *serait de réaliser d'emblée des programmes expérimentaux dans les pays en voie de développement, en particulier en Afrique noire.* » Une précaution d'autant plus *importante* que les autorités gouvernementales des principaux pays africains concernés commencent depuis peu de temps seulement à reconnaître la tragique *épidémie qui les touche*.

Toute initiative médicale ou scientifique pouvant laisser croire que l'Afrique noire serait un champ d'expérimentation humaine sur le SIDA ne manquerait pas d'avoir de redoutables conséquences politiques, diplomatiques et, bien sûr, médicales.

Les enjeux de la compétition médicale et scientifique sur le SIDA sont tels qu'ils alimentent, depuis quelques années déjà, une vigoureuse polémique. Le souci de l'OMS *est aujourd'hui de peser de tout son* poids pour calmer le jeu, ou du moins en prévenir les aspects les plus critiquables. A la fois dans un souci d'éthique et d'efficacité stra*tégique. La tentative* « *franco-zaïroise* », si elle est avérée, démontre à la *fois* l'urgence d'un tel programme *et* la difficulté qu'il y aura à l'appliquer, en toute rigueur, *sur le terrain.*

JEAN-YVES NAU.

Première mondiale en Grande-Bretagne

Triple greffe cœur-poumon-foie

Une équipe de chirurgiens britanniques dirigée par les docteurs John Wallwork et Roy Clane a réalisé, le 17 décembre, à l'hôpital Papworth de Huntington, une première mondiale en remplaçant au cours de la même intervention le cœur, les poumons et le foie d'une femme de trente-cinq ans. Selon un porte-parole de l'hôpital, la patiente greffée, Mᵐᵉ Davina Thomson, souffrait d'une hypertension artérielle pulmonaire très grave et d'une maladie du foie dont la nature n'a pas été révélée. Fait exceptionnel, le cœur, les deux poumons et le foie ont été prélevés sur un même donneur.

Selon le dernier bulletin de santé publié dans la nuit de mer*credi à jeudi, l'état de Mᵐᵉ Thom*son « *progressait de façon satisfaisante* », mais celle-ci demeurait toujours inconsciente.

Les chirurgiens britanniques reconnaissent eux-mêmes que ce type d'intervention devra rester très exceptionnel. Mᵐᵉ Thomson était, ont-ils ajouté, « *la seule personne au monde* » pour qui de telles transplantations étaient indispensables. Cette prouesse technique pourrait d'ailleurs rester sans lendemain : « *Il faudra peut-être attendre de nombreuses années avant de pouvoir tenter à nouveau une semblable intervention* », a déclaré le porte-parole de l'hôpital. – *(AP, UPI.)*

RELIGIONS

Plus de deux mille prêtres français se sont mariés depuis 1965

La fin d'un tabou ? Les langues commencent à se délier sur les départs et les mariages de prêtres. *Deux sociologues, spécialistes du* clergé français, font état, dans des ouvrages qui viennent de sortir (1), de chiffres à peu près voisins : 2 500, pour la période de 1965 à 1985, selon Danièle Hervieu-Léger, et 3 500, de 1940 à 1982, pour le Père Julien Potel. 3 500 : c'est comme si les diocèses de Paris, Lyon, Marseille, Lille et Rennes réunis étaient tout à coup privés de leur clergé !

La grande majorité des défections s'est échelonnée de 1970 à 1974 (279, sur 445 réponses analysées par Julien Potel). Symptôme d'une hémorragie brutale, *elles frappent*, pour la plupart, de tout nouveaux prêtres. Le quart des jeunes gens ordonnés entre 1965 et 1969 ont quitté le clergé.

Les raisons en sont connues : remous dans l'Eglise sortie du concile, mai 68, synode romain rappelant en 1971 l'obligation du célibat, *controverse ouverte* par le mouvement Echanges et dialogues sur le statut et l'identité du prêtre, etc.

Mais parler de « *génération défroquée* » comme le fait le titre du livre de François Charles, ancien prêtre, mariste, est excessif. On défroque à tout âge, dit Julien Potel : à moins de trente ans et à *plus de cinquante...* Beaucoup l'avaient fait avant 1968, sous le coup de l'interdiction des prêtres-ouvriers (1954) et des menaces de Rome contre les grands théologiens *français*.

Et aujourd'hui, même si elle est moins vive, la fuite n'est pas enrayée. Les prêtres partis depuis *dix ans sont proportionnellement* moins nombreux, compte tenu de l'avancement de l'âge du clergé (à soixante-cinq ans, on ne part tout de même plus...). Mais des évêques s'inquiètent parfois de la fragilité d'un jeune clergé qui s'en va sur la pointe des pieds.

Une armée de réserve

Que sont-ils devenus ? Neuf prêtres partis sur dix sont aujourd'hui mariés. A l'église, pour 55 % d'entre eux (2) ; à la mairie, seulement pour 36 %. Une femme sur trois mariée à un ancien prêtre assurait des tâches de catéchisme, était militante dans une paroisse ou un mouvement. Une sur dix était religieuse.

Contrairement à une idée reçue, les prêtres mariés ne font pas plus d'enfants et ne divorcent pas plus *que les autres Français. En revan*che, beaucoup font état de familles divisées, après l'annonce de leur mariage.

Un sur trois a connu le chômage. Des docteurs en philosophie ont dû se reconvertir dans des emplois de mairie. Des licenciés en théologie ont pris le chemin de l'usine. Mais quatre anciens prêtres sur cinq occupent des postes dans l'enseignement, le secteur paramédical, l'animation sociale et culturelle.

Leur action militante a changé, mais elle ne s'est pas relâchée. Trois anciens prêtres sur quatre ont des responsabilités syndicales, politiques, associatives. Ils sont engagés dans les organisations scolaires ou familiales, dans les mouvements de solidarité avec les immigrés ou le tiers-monde. Ils sont nettement plus à gauche que la moyenne du clergé français, qui, pour 56 % avait voté en 1981 pour M. Giscard d'Estaing (3).

Pourquoi l'Eglise se prive-t-elle d'une telle armée de réserve ? Ces anciens prêtres ont quitté leurs fonctions sacerdotales, mais, meurtris pour la plupart, ils sont très majoritairement restés fidèles à leurs convictions.

Ils font baptiser leurs enfants, fréquentent encore régulièrement la messe du dimanche. Ils ont gardé de bonnes relations avec les prêtres qu'ils ont connus et même – pour un quart d'entre eux – avec leur évêque. Beaucoup d'entre eux ont gardé une activité en paroisse ou sont militants d'action catholique. Mais s'ils font parfois du catéchisme, ils ne peuvent enseigner dans des établissements catholiques, secondaires ou universitaires.

Le terme de « gâchis » est parfois entendu, mais la position de l'Eglise est invariable. Elle ne peut pas garder un statut équivalent pour le prêtre resté fidèle à son engagement de célibat et pour celui qui y a renoncé. « *Alors qu'on ordonne des diacres sans grande formation*, dit pourtant l'un d'eux, *nous nous sentons suspectés et rejetés.* »

L'Eglise de France comptait en 1960 46 000 prêtres ; en 1966, 40 900 ; en 1975, 36 000. Ils sont 28 800 aujourd'hui. Au phénomène du départ de prêtres, faut-il ajouter celui des « non-entrées » ? Autrement dit, le départ est-il lié à des déceptions individuelles, à des erreurs d'orientation, ou à la crise générale de l'identité du clergé ?

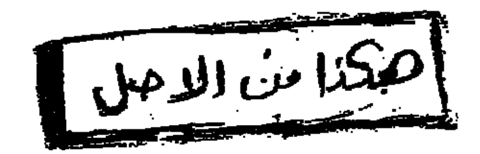
Dans le livre où il raconte son « *drame* » de jeune prêtre des années 60, nouvellement frotté aux sciences humaines, aux idées de mai 68, à l'« *immense élan de l'époque vers le bonheur* » opposé à la « *spiritualité sacrificielle* » des séminaires, François Charles répond : « *Si les jeunes n'entrent plus au séminaire, c'est pour les mêmes raisons que celles qui nous en ont fait sortir.* »

HENRI TINCQ.

(1) « *Ils se sont mariés... et après ?* » Sur mille six cents questionnaires envoyés, le père Julien Potel a reçu un tiers de réponses. Son étude est publiée chez L'Harmattan. 160 pages, 80 F. Danièle Hervieu-Léger a écrit la postface du livre de François Charles *la Génération défroquée*. Le Cerf, 155 pages, 75 F.

(2) Le retour du prêtre à l'état laïc le dispense de son obligation de célibat. Il peut donc se marier à l'église, ce que ne peut pas faire un divorcé *qui a déjà* été marié religieusement. Ce point de la discipline de l'Eglise suscite beaucoup de controverses.

(3) Sondage Louis-Harris France – *la Vie* (avril-mai 1985), réalisé auprès de six cent-neuf prêtres.



Le Monde
DES LIVRES

Les mystères d'Henri Thomas

Une saison volée : ***un roman qui vous entraîne dans un dédale de rues secrètes, de violences calmes et de désespoirs impavides***

« *ICI, à n'importe quelle page de n'importe quel livre, poème ou prose, une voix juste et poignante, un peu sourde, un peu lente, vous arrête et ne vous lâche plus. Quelque chose y frémit qui vous conduit au cœur d'une autre vie. Mais c'est aussi la vôtre, et peut-être toute la vie.* »

Dans le dernier numéro de la revue *Obsidiane* (le dernier numéro vraiment : la revue annonce qu'elle disparaît, et c'est fort triste), consacré à son fondateur, Henri Thomas, Dominique Aury parle avec justesse du plus secret et du plus discret des écrivains français. Et pas seulement secret et discret parce qu'il se tient résolument, depuis près d'un demi-siècle, à l'écart des modes et en marge des territoires de l'agitation littéraire, mais par la nature même de l'œuvre considérable accumulée au cours des années, comme le limon d'un fleuve large et calme : poèmes, romans, essais critiques, traductions multiples – de l'anglais, de l'allemand, du russe, – fragments autobiographiques, nouvelles, qui, même récompensés par des prix littéraires, même encensés par une critique d'autant plus révérencieuse qu'Henri Thomas ne gêne personne, mènent une existence dépourvue de tout éclat. Henri Thomas écrit des livres, exacts et mystérieux, il fait une œuvre : la discrétion est l'une des formes les plus hautes de l'orgueil.

Il y a dans son dernier roman, *Une saison volée*, un élément obsédant qui pourrait servir d'emblème à son entreprise créatrice. Il s'agit d'une plante qui pousse entre les pierres d'une arche du pont Louis-Philippe et que ni le temps, ni les travaux de nettoyage, ni les poisons des détergents n'ont réussi à faire crever. Une permanence têtue, un témoin immobile de tous les charivaris de la vie, un lieu de rendez-vous pour tous ceux que l'existence a baladés aux quatre points de l'horizon. Ce pissenlit tenace, cette plante verdâtre, sans beauté, mais toujours vivante, c'est elle que le héros du roman, Paul Souvrault, vient contempler lorsqu'il revient à Paris après de nombreuses années d'absence. C'est à partir d'elle qu'il cristallise les fantômes de son existence passée.

Des rapports de somnambules

Un homme qui retrouve la ville de sa jeunesse et qui tente d'y revivre, c'est aussi banal, aussi anodin qu'une touffe d'herbe entre des pierres. Et rien dans l'écriture d'Henri Thomas ne vient perturber cette banalité : c'est précis, parfaitement limpide, sans aspérité et sans accident ; du gris transparent. Il y a des points de repère, sans mystère : l'île Saint-Louis, la place des Vosges, l'impasse de la Femme-sans-Tête (c'est quand même un peu plus troublant) ; des personnages, à la fois rigoureusement dessinés et à demi effacés, qui entretiennent entre eux des rapports de somnambules : un artiste russo-iranien en train de mourir d'épuisement, une femme autrefois aimée et aujourd'hui enfermée dans son mariage, un membre tout-puissant du collège de pataphysique, aux activités indéterminées. Il y a même Jean Paulhan trônant à la NRF, et Malraux dans son ministère de la rue de Valois. Et puis, il y a Rimbaud, et *Une saison en enfer*, un exemplaire de ce poème obscur et brûlant, retrouvé puis disparu, et qui donne son titre au roman.



P. O DESCHAMPS/VU

Henri Thomas sur l'île de Hoeat, son refuge.

On ne sait pas à quel moment exact se situe le dérapage, le bout de phrase qui fait basculer ce voyage très sage entre le présent et le passé, mais il est certain que dans le creux de ses phrases si lisses, Henri Thomas a glissé un piège et qu'il se referme. C'est peut-être un jeu sur les mots, un imperceptible déplacement de sens, une de ces choses sans importance qui vous adviennent dans la vie et qui, tout d'un coup, la changent. C'est peut-être aussi un silence : il se passe d'étranges phénomènes dans les blancs qu'Henri Thomas parvient à creuser entre les mots qu'il trace et ceux que le lecteur enregistre, comme si le récit qu'il développait en appelait d'autres, tout aussi vrais, tout aussi fantomatiques, mais qui viendraient de nous, de notre imagination, de nos rêves, de nos manques.

Un fleuve tranquille

L'extrême *modestie* du texte de Thomas, cette manière qu'a sa littérature de ne jamais s'imposer, c'est sans doute la clé même de son jeu : se faire si discret qu'on l'oublie, qu'on abandonne ses gardes et qu'on se laisse aller – à soi-même, croit-on ; en fait à cette voix d'autant plus convaincante qu'elle est peu impérieuse, et qui vous entraîne dans un dédale de ruelles secrètes, de violences calmes, d'évidences tortueuses et de désespoirs impavides. Un fleuve tranquille qui roule vers la mort.

Paul Souvrault était, déjà, le héros de *la Nuit de Londres*, un très beau roman d'Henri Thomas publié il y a trente ans. A la fin du livre, Thomas le faisait mourir. Aujourd'hui, il vit de nouveau. Le romancier peut tout, surtout quand il s'efforce de n'être rien.

PIERRE LEPAPE.

★ UNE SAISON VOLÉE, d'Henri Thomas, Gallimard, 170 p., 80 F. Le numéro 30 d'*Obsidiane* consacré à Henri Thomas est distribué par Distique (152 p., 70 F).

Henri Thomas vient d'obtenir le Grand Prix du roman de la Ville de Paris.

Ces inconsolables rêveurs

De l'Allemagne à l'Argentine, de Berlin à Buenos-Aires, les chemins du romantisme...

ON naît rarement géomètre, mais très fréquemment romantique. En tout cas, il ne se passe pas de jour où on ne le soit ne serait-ce que quelques instants. Or qu'est-ce que le romantisme ? Chacun le sait... jusqu'au moment où il se pose la question.

Lewis Carroll soutenait que les choses qui composent l'univers sont innombrables, mais qu'elles peuvent être rangées par catégories, la catégorie des choses impossibles étant la plus fournie. On pourrait à juste titre y classer la définition du romantisme après avoir essayé de la trouver dans les *manuels de littérature ou d'histoire de l'art*.

Marcel Brion, qui vivait comme une religion le romantisme, aimait à souligner que celui-ci était né dans un jardin anglais. Il affirmait que le mot *même*, qui au seuil du dix-huitième siècle n'était, en France, qu'une nuance péjorative de « romanesque », était devenu usuel en Angleterre à la même époque pour qualifier les jardins qui, à l'opposé des jardins à la française – lesquels répétaient en miroir la façade du palais et imposaient de rigoureuses symétries aux promeneurs, – s'offraient comme un prolongement de la nature.

L'histoire du moi

Les jardiniers de Sa Majesté britannique avaient abattu les clôtures et substitué aux allées majestueuses d'étroits sentiers en zigzag, propices à la méditation. Gérard de Nerval et Leopardi exceptés, Brion ne voyait de vrais romantiques que chez les Allemands, car ils étaient hantés par l'infini, l'absolu, le désir de se fondre dans la nature, ce qui lui semblait l'essentiel de la doctrine.

Certes, le romantisme a été aussi la nostalgie du Moyen Age et de l'Orient, la découverte de la montagne et l'alpinisme, une médecine voulant ressusciter les morts, l'éloge de la folie, du suicide, du néant... En peignant souvent ses personnages de dos, face à des paysages illimités, Caspar David Friedrich a réalisé, en fait, le portrait de l'homme romantique.

Il ne serait peut-être pas interdit de réduire le romantisme, mouvement complexe, intermittent, à l'histoire du moi en littérature. Mais alors, il faudrait faire de Dante le premier adepte, puisque c'est lui, Dante Alighieri, qui est le personnage principal de sa *Commedia*, et c'est bien pourquoi celle-ci nous émeut : parce que nous savons vraies et sa quête éperdue de Béatrice et sa douleur.

Dans ces cahiers où il écrivait à l'aube – *« entre la lampe et le soleil »*, – Valéry a jeté un jour une petite phrase au sujet du moi : *« C'est une entrée de comédiens – Montaigne les annonce. »* Montaigne apparaît, à l'évidence, comme le créateur de l'intimité en littérature.

La chronologie du rêve

Mais, si l'on accepte que les tourments du moi et son analyse puissent être l'essence même du romantisme, il faut bien se tourner alors vers *la Nouvelle Héloïse* et, surtout, vers les *Confessions* pour comprendre que Rousseau en est le plus grand, l'incomparable représentant. Personne n'a épuisé comme lui les méandres du moi. D'autres le feront en des éclats poétiques, et, bien des décennies plus tard sur le mode *scientifique*. Avec son mélange habituel d'ingéniosité et d'insolence, Cocteau ne s'y était pas trompé lorsque, à propos de l'écrivain en bonnet de fourrure, qui est allé aussi loin que l'on puisse aller dans l'impudeur et l'exploration des abysses du cœur, il affirmait : *« Le postérieur de Jean-Jacques est la lune de Freud qui se lève. »*

Les hasards de l'édition font que l'on peut trouver ces jours-ci, à la devanture des libraires, un chef-d'œuvre du romantisme – le *roman autobiographique* de Karl Philipp Moritz – et un autre ouvrage dû à l'auteur du copieux et orageux *Titan*, Jean-Paul Richter, écrivain romantique par excellence, mais qui pourtant ne l'est pas, mais pas du tout, dans ce livre drôle, satirique, impitoyable qu'est son *Voyage aux bains du docteur Katzenberger*. En revanche, comment ne pas voir dans l'Argentine Alejandra Pizarnik – dont Silvia Baron Supervielle et Claude Couffon ont amoureusement traduit l'essentiel de l'œuvre poétique – une sœur authentique des Allemands ? Toute œuvre appartient, certes, à son époque, mais une partie se place sur une autre orbite du temps, et c'est alors la chronologie du rêve qui l'emporte.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 21.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Céline, de Maurice Bardèche

Quel opéra qu'une cervelle d'homme !

A son retour d'exil, et devant son relatif insuccès, Céline priait Gallimard de lui trouver un « lettré » pour gloser sur ses livres, comme cela devenait, en 1952, la mode fructueuse. Il est servi, posthumément ! Une bonne dizaine d'essais essentiels escortent désormais l'œuvre célinienne et aident à l'apprécier. Citons François Gibault, pour la biographie ; Jean-Pierre Dauphin, pour l'histoire des textes ; Henri Godard, pour l'art poétique ; *le Cahier de l'Herne*, qui fourmille de témoignages et d'analyses variés ; Julia Kristeva, enfin, si l'on s'intéresse à l'attrait exercé sur Céline, et sur d'autres que lui, par l'« abjection ».

Maurice Bardèche se réfère volontiers à tous ces devanciers, excepté Kristeva. Ce silence a-t-il un sens ? Le fait est que, pour lui, Céline ne cultive aucune ignominie particulière : il se contente de manier des opinions indûment interdites, sans esprit de démonstration, pour la seule émotion qu'elles procurent. Une fois admis ce point de vue initial, la traversée de la vie et des livres de Céline par Bardèche est parmi les plus lumineuses et les plus sensibles.

QUEL point de vue ? Le mot « droite » ne s'applique pas mieux aujourd'hui que celui de « gauche » à Kristeva. Disons que par conviction et épreuve familiale – il était le beau-frère et ami de Brasillach, – Maurice Bardèche fait partie de ceux qui ne retiennent des drames de la dernière guerre que l'épuration, déni de justice dû, selon eux, à une imposture nommée gaullisme, et qui se gardent bien de rappeler les écrits ou les actes des « épurés », à leurs yeux licites et dignes.

Cette disposition générale resurgit sur des sujets précis, toujours les mêmes depuis quarante ans. Exemples : *« tout n'est pas faux »* dans le réquisitoire antisémite ; il est *« seulement trop absolu »* (p. 175). Le décret Marchandeau d'avril 1939 poursuivant les injures de type raciste *« aggrave »* la loi sur la presse (p. 183). Céline ne pouvait peut-être pas *« s'opposer à la réédition des pamphlets »* (p. 195). L'offensive Von Rundstedt a apporté un *« moment d'espoir »* aux collaborateurs arrêtés (p. 236). Il était *« établi »* alors qu'il y avait des *« idées interdites »* (p. 355). Par qui ? les gaullistes, dont il est rappelé qu'ils étaient surtout composés de *« concierges »*, du moins ceux de l'intérieur (p. 223), et que leur chef aurait devancé Céline en traitant les Français de *« veaux »* (p. 192)...

NOUS voilà prévenus ! Pour le reste, si on surmonte les préjugés symétriques à ceux de Bardèche, on retrouve avec bonheur la finesse brillante du grand connaisseur de Balzac, Stendhal, Flaubert et Proust.

L'idée d'un *Céline* est venue à Bardèche à partir d'un phénomène mal expliqué : pourquoi, comment, les auteurs de fictions versent-ils dans la mise en spectacle d'eux-mêmes ? Rousseau et Bloy devaient servir d'exemples de ce glissement, avant Céline, que Bardèche connaissait moins. Il lui a paru que Céline présentait le cas le plus passionnant d'exhibitionnisme, par persécution plus ou moins imaginaire. Surtout, une erreur courante demandait à être corrigée : les romans de Céline, notamment ceux du début, ne sont pas autobiographiques, comme on l'a trop cru, mais des affabulations souvent très éloignées du réel.

(Lire la suite page 19.)



Le roman de Umberto Eco

traduit de l'italien
par Jean-Noël Schifano

ROMAN

GRASSET

هكذا من الأصل

A LA VITRINE

ART

Gloire à l'« homo demens »

Fondée en 1964 par Jean Dubuffet, la publication épisodique des fascicules de *l'Art brut* se poursuit *imperturbablement à Lausanne*, sous l'égide de la Collection de l'Art brut.

La décision avait été envisagée, il est vrai, lors du transfert du musée de Paris à Lausanne en 1975, de clore la collection. On pouvait se demander en effet si les mécanismes de conditionnement et de normalisation des esprits, notamment par le médiatisation intensive, n'allaient pas neutraliser définitivement toute résistance individuelle et toute manifestation de réelle originalité. D'autant que la généralisation de la chimiothérapie dans les établissements psychiatriques avait déjà eu raison des délires inspirés qui étaient à la source des expressions d'art brut les plus inventives.

Jean Dubuffet et Michel Thévoz, l'actuel conservateur du musée à Lausanne, ont cependant misé sur les imprévisibles ressources de la créativité humaine en maintenant le principe de l'ouverture de la collection à des acquisitions nouvelles. Le fascicule 14, récemment paru, prouve, comme les précédents, qu'ils ont gagné leur pari. Les cas d'art brut découverts et qui proviennent de toute l'Europe démontrent à l'évidence que l'espèce dite *homo demens* n'est pas éteinte et que, au trente-sixième dessous de la société administrée, des « maniaques de la nouvelle étreinte » (l'expression est de Francis Ponge) travaillent encore à des œuvres étranges, plastiques ou littéraires, réfractaires aux moyens de communication institués.

On trouve ainsi, sous la plume de Jean Dubuffet, Michel Thévoz, Alfred Bader, des monographies consacrées à Josef Wittlich et à ses surprenants idoles féminines, aux fastueux assemblages de vaisselle cassée d'Angelo Meani, ou au délirant jardin encyclopédique d'Armand Schulthess, retraité de l'administration fédérale helvétique.

R.J.

★ L'ART BRUT, fascicule 14, 152 pages, ill. en noir et en couleurs, édité et diffusé par la Collection de l'Art brut, Bergières 11, Lausanne. Prix : 160 F.

POÉSIE

Raphaële George, témoin à charge

Psaume de silence rassemble les derniers textes de Raphaële George, morte le 30 avril 1985. Elle avait, si *l'on en croit Jean-Louis Giovannoni*, l'intention d'approfondir les pensées exposées dans *Eloge de la fatigue* (1). La maladie, seulement suggérée dans ce précédent livre, apparaît ici dans toute sa noirceur : Raphaële George dit sa souffrance et son angoisse avec les mots d'un témoin à charge qui n'attend plus rien de l'accusée, la vie.

« La nuit, c'est l'enfer, si un de mes membres vient à se poser sur un autre – du papier de verre. Une langue de chat me ronge. Tout ce qui me reste, de la répulsion », écrivait cette jeune femme de trente-quatre ans qui n'avait que sa douceur à opposer à la mort. *« J'ai eu tous les corps du monde et je suis seule maintenant que je parle »*, disait aussi Raphaële George qui, jamais, ne désespéra des rêves et des fureurs qui l'habitaient.

P. Dra.

★ PSAUME DE SILENCE, suivi de JOURNAL, de Raphaële George, préface de Jean-Louis Giovannoni. Collection « Terre de poésie », Lettres vives, 4, rue Beautreillis, 75004 Paris. 62 p., 55 F.

(1) *Lettres vives* (« le Monde des livres » du 2 mai 1985).

JOURNAL

Les leçons de Monsieur Léautaud

Paul Léautaud (1872-1956) commença son *Journal littéraire* le 3 novembre 1893. Dès le mois de juillet 1895, il notait : *« Pourquoi faire part de nos opinions ? Demain, nous en aurons changé. »* Et puis : *« Gardons-nous d'écrire des lettres affectueuses. L'amitié a sans cesse des hauts et des bas – des très hauts et des très bas. »* C'était, pour un homme dans ses débuts, le témoignage d'un très beau (mauvais) caractère.

Durant toutes les années qui suivirent – le cortège des gueuses, – Léautaud n'a cessé de prouver que la bonne littérature se fait avec des sentiments fort mélangés. Avant de mourir, il *maugréait* encore *contre* tout et contre rien. Contre le Rien, peut-être.

Il console des sournoiseries civilisées quand on le redécouvre à travers la nouvelle édition de son *Journal littéraire*, au *Mercure de France* : quatre volumes sur papier bible, dont un volume comprenant l'*Histoire du journal*, par Marie Dormoy, les *Pages retrouvées* et l'*Index général*. C'est une chance pour les *amateurs*, et pour ceux qui voudraient le devenir, car il était difficile de se procurer, au complet, l'ancienne édition (dix-neuf tomes).

A nous, maintenant, de reprendre des leçons avec Monsieur Léautaud ; *de le laisser encourager une* tonique mauvaise humeur devant la drôle de vie qui nous a été donnée.

F.B.

★ JOURNAL LITTERAIRE de Paul Léautaud. Mercure de France. Premier volume : 2 294 p., 495 F. Deuxième volume : 2 182 p., 495 F. Troisième volume : 2 112 p., 450 F. Quatrième volume : 446 p., 150 F. – Signalons aussi la réédition du livre de Pierre Perret, ADIEU, MONSIEUR LÉAUTAUD (Lattès, 164 p., 69 F) et l'album publié par Claude Courtot sous le simple titre de LÉAUTAUD (Ed. Artefact, 118 p., 175 F. Nombreuses photographies).

● EN POCHE

● Le Cuvilier a été à l'enseignement de la philosophie ce que le Lagarde et Michard a été à celui des lettres. La collection Biblio-*Essais reprend en deux volumes le célèbre Cours de philosophie*, avec une table des corrélations tenant compte du découpage des nouveaux programmes. Une invitation à la nostalgie ou à la découverte.

● Dans la belle collection « Fins de siècles » en 10-18, sont réédités les deux textes de Huysmans sur la peinture moderne : *l'Art moderne* et *Certains*, les « japonaiseries » d'Edmond de Goncourt sur *Utamaro et Hokusaï*, les *Intentions*, où Oscar Wilde affirme son esthétique du paradoxe, et enfin le célèbre *Bible d'Amiens, dont Marcel Proust a immortalisé la version française.* Ces quatre livres sont préfacés par Hubert Juin.

● *« Où va la littérature ? »*, interrogeait Maurice Blanchot dans les années 50, avant de répondre : *« La littérature va vers elle-même, vers son essence qui est la disparition. »* Cette *« essence »*, Blanchot tente de la cerner dans *le Livre à venir*, réédité dans la collection « Folio-Essais » (nº 48).

● Dans la même collection paraît *l'Imaginaire* (nº 47) de Sartre, dans une édition revue par Arlette Elkaïm-Sartre, et *Dialectique du Moi et de l'inconscient*, ouvrage dans lequel Carl-Gustav Jung a le mieux synthétisé sa pensée ; traduit de l'allemand et présenté par Roland Cahen (nº 46).

● Les éditions Complexe ont inauguré cette année la collection « Regard littéraire », où sont réédités des textes critiques d'écrivains. Deux nouveaux titres : les textes de Baudelaire sur Delacroix, préfacés par René Huygue, et ceux de Maurice Blanchot sur Restif de la Bretonne et sur Sade.

● Le *grand livre de Jacob Burckhard sur la Civilisation de la Renaissance en Italie* a paru en 1860 en Suisse. C'est une très belle introduction à *« l'homme de la Renaissance »*, à son art de vivre et de créer. Trois volumes en « Biblio-Essais » au Livre de poche (nºs 4 055 à 4 057).

● Le livre de Jean Denizet *le Dollar*, publié l'an dernier, analyse *l'histoire du système monétaire international*, de Bretton-Woods en 1944 au sommet de Tokyo en mai dernier (« Hachette Pluriel », nº 8 486 E).

● Aux célèbres *Propos* d'Alain *sur l'éducation ont été jointes* les préparations des leçons sur la *Pédagogie enfantine* données par Alain au collège Sévigné en 1924-1925. Cette édition (PUF, collection « Quadrige ») est due à Robert Bourgne.

● Dans la même collection, le livre d'Emile Durkheim, *De la division du travail social.*

● EN BREF

● Le PRIX DE JÉRUSALEM a été attribué à l'écrivain sud-africain J. M. Coetzee par un jury composé notamment du professeur Schlomo Avineri, du poète Yehuda Amaichai, de l'écrivain Amos Elon, *« pour sa ferme opposition à l'apartheid, à la violence et à l'oppression sous toutes ses formes »*. John Michael Coetzee – l'auteur de *Au cœur de ce pays, En attendant les barbares, Michael K., sa vie, son temps* – recevra son prix le 9 avril 1987, lors de la 13ᵉ Foire du livre de Jérusalem, qui aura lieu du 6 au 12 avril.

● Le PRIX PSYCHÉ a été décerné à Henri Atlan pour son livre *A tort et à raison*, publié aux éditions du Seuil.

● Le PRIX ROLAND-DORGELÈS a été décerné à Michel Grisolia pour son roman *la Chaise blanche* (J.-C. Lattès).

● Le PRIX FRANCE-MÉDITERRANÉE a été décerné à André Giovanni pour son livre *l'Offrande à la Corse* (Editions Albatros).

● Le PRIX DE L'UNION RATIONALISTE a été attribué à Jean-Pierre Vernant, professeur au *Collège de France.*

● L'association PERCE-NEIGE d'aide aux enfants inadaptés organisé une journée du livre samedi 20 décembre, de 14 heures à 20 heures, à Paris, dans les salons de la mairie du dix-septième arrondissement. A cette occasion, de nombreux auteurs dédicaceront leurs ouvrages.

● Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en philologie romane, M. Pol Charles recherche toute information (lettres, souvenirs, manuscrits...) concernant GEORGES LIMBOUR. S'adresser à Pol Charles, 114, rue de la Montagne, B 6110 Montigny-le-Tilleul, Belgique).



Picasso

EDITIONS CERCLE D'ART

L' E V E N E M E N T

"Ce livre sera un plaisir toujours recommencé".
Josyane Savigneau, Le Monde

"Iconographie surabondante... l'essentiel de cette création".
France Huser, Le Nouvel Observateur

"Un bon et bel ouvrage"
Olivier Céna, Télérama

"Les jalons essentiels, mais aussi des œuvres inédites".
Figaro Littéraire

"Un ouvrage monumental".
Pierre Schneider, L'Express

"C'est tout Picasso qui nous est donné à voir... un des cinq plus beaux livres de l'année".
Jean-Louis Pradel, l'Evénement du Jeudi

"Bravo !".
Jean Guichard-Meili, Témoignage Chrétien

"Un des plus beaux livres de la saison".
Serge Fauchereau, La Quinzaine Littéraire

"Un regard d'ensemble original".
Lire

"Une synthèse parfaitement menée... et appuyée par des illustrations d'une remarquable qualité".
Solange Thierry, L'Oeil

"Une véritable synthèse sur l'œuvre de Picasso".
Jean-Jacques Brochier, Magazine Littéraire

"A peintre exceptionnel, ouvrage exceptionnel !".
A. Vuaille, Nord Eclair et Nord Matin

"Un album d'une exceptionnelle qualité".
La Dépêche du Midi

"Ce regard restera assurément dans bien des mémoires".
Lecrelet, L'Ecole Libératrice

"Ce Picasso nouveau étonne et séduit".
Marcel Reguilhem, Réforme

"Une prouesse éditoriale et graphique".
Elisabeth Chesnais, La Presse Française

En vente chez votre libraire Beaux-Arts

EDITIONS Cercle d'Art

DU LIBRAIRE

SOCIÉTÉ

De mémoire de juge...

A quarante ans, Yves Lemoine, magistrat, déjà auteur de deux livres (1), ne prétend pas, avec ce bref texte, *Reconstitutions*, écrire de prématurés Mémoires. Il livre seulement des fragments d'une vie de jeune juge dans un essai littéraire, d'une écriture soignée dont il cultive le charme désuet. Sans excès d'« autoflagellation », Yves Lemoine *ne laisse rien de côté : ni le* désir de puissance qui pousse à être magistrat ni les tentations d'abus de pouvoir. « *J'avais choisi les fonctions de juge d'instruction par goût de l'autorité* », dit-il. Contre les raisons souvent annoncées, dont le sens du service public, il affirme : « *On ne devient pas juge par goût du service public parce que l'exercice de la coercition n'a rien à voir avec l'administration des postes ou celle des services fiscaux.* »

Yves Lemoine ne se ménage pas, et n'a pas plus d'indulgence pour le Syndicat de la magistrature – dont il fut membre – ou l'Ecole nationale de la magistrature. La vie de juge dans une petite ville de province, c'est, certes, un certain pouvoir, une certaine solitude, une certaine respectabilité, mais aussi une plongée incomparable dans un monde où l'échec semble « programmé », où tout est joué d'avance : le viol de Josette par son « oncle » Julien, sa peur devant cette grossesse qu'elle refuse de voir, cette « chose » qui, monstrueusement, pousse en elle, bouge et qu'un beau jour elle expulse, aux toilettes, et « tue ». Un enfant.

Milieu toujours balzacien, intrigues médiocres, vieilles peurs et rancœurs sournoises – « *le procureur régnait par de souriantes menaces, n'en excluant personne, si ce n'est son premier substitut qui l'avait connu magistrat militaire en Algérie, et, de ce fait, jouissait d'une large autonomie...* » – Yves Lemoine montre, décrit, avec finesse, ce qui, au fond, quelque tristesse qu'on en ait, est peut-être la vérité de la vie. Sans apitoiement intempestif, sans sensiblerie, il porte un regard lucide et, parfois, tendre sur la France dite « profonde », ses pauvres secrets et, surtout, ses silences...

Jo. S.

★ **RECONSTITUTIONS**, d'Yves Lemoine, Denoël, 150 p., 86 F.

(1) Yves Lemoine a également publié, en collaboration avec Christian Hennion, *Juges et procureurs* (Editions Recherches) et en collaboration avec Pierre Lenoël *les Avenues de la République* – souvenirs de François Raspail (Hachette/Littérature).

Ont collaboré aux pages 14, 15 et 16 : Tahar Ben Jelloun, François Bott, Pierre Drachline, Roland Jaccard, Pierre Lepape et Josyane Savigneau.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

APHORISMES

● E.M. Cioran : *Des larmes et des saints.* « Serai-je un jour assez pur pour me refléter dans les larmes des saints ? », questionnait Cioran, âgé de vingt-six ans, dans *Lacrimi si Sfinti*, paru à Bucarest en 1937. La même année, il arrivait à Paris. Sanda Stolojan, qui signe la préface et la traduction de ces aphorismes, prévient que « *cette version française comporte de très importantes suppressions et modifications suggérées par l'auteur* ». (L'Herne, 134 p., 90 F.)

BIOGRAPHIES

● Gilbert Martineau : *Pauline Bonaparte, princesse Borghese.* On ne compte plus les biographies de la sœur de Napoléon (voir « le Monde des livres » du 17 octobre). Voici le dernier en date des ouvrages consacrés à cette femme qui n'a apparemment pas cessé d'exercer sa séduction. (France-Empire, 248 p., 89 F.)

HISTOIRE

● Ingo Kolboom : *la Revanche des patrons.* Le patronat français face au Front populaire. L'auteur, *historien et spécialiste des relations franco-*allemandes, analyse dans cet ouvrage le grave traumatisme subi par le patronat en 1936 et les « *facteurs qui entraînèrent dans ce cadre la constitution du mouvement patronal* ». Préface d'Henri Weber. Traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. (Flammarion, 386 p., 120 F.)

● Ouvrage collectif : *Histoire des universités en France.* Jacques Verger a dirigé cette première histoire complète de l'institution universitaire. « *A travers la multiplicité des fonctions sociales et culturelles* » qu'elle a assumées, l'Université a joué et joue encore un rôle essentiel dans la société française. (Bibliothèque historique Privat, 432 p., 140 F.)

ESTHETIQUE

● Kazimir Malevitch : *Ecrits.* La première édition en français des écrits du théoricien russe du suprématisme avait été publiée en 1975. Cette nouvelle édition a été revue et augmentée par l'importante introduction d'Andreï Nakov et ses commentaires des textes de Malevitch. Traduit du russe par Andrée Robel. (Ed. Gérard Lebovici, 520 p., 200 F.)

● Eliane Escoubas : *Imago Mundi. Topologie de l'art.* A partir de Kant, de Heidegger, et des « *lieux* » *poétique et pictural, l'auteur mène une* réflexion sur l'image qui, « *entrée dans la philosophie comme « reproduction », comme apparence ou illusion, y fait retour en vérité à partir de l'art* ». (Galilée, 426 p., 165 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Robert Ludlum : *la Mort dans la peau.* Dans la collection « Best-sellers », pour les amateurs de ce romancier, maître américain de l'espionnage, la suite des aventures de Jason Bourne, commencées avec *la Mémoire dans la peau.* Efficace et sans problèmes. Traduit de l'anglais par Benjamin Legrand. (Robert Laffont, 588 p., 99 F.)

LITTÉRATURE

● Françoise et Paul Gerbod : *Introduction à la vie littéraire du XXe siècle.* Ce volume est le dernier d'une série à vocation pédagogique consacrée à la vie littéraire du Moyen Age à nos jours. Chez le même éditeur, la réédition revue et augmentée de l'*Introduction au surréalisme*, due à Claude Abastado et Danielle Deltel. (Bordas, respectivement, 154 p., 76 F et 264 p., 88 F.)

POÉSIE

● Jules Laforgue : *Œuvres complètes.* On fêtera l'an prochain le centenaire de la mort à Paris de Jules Laforgue, à l'âge de vingt-sept ans. L'Age d'homme entreprend pour l'occasion la publication *d'une édition chronologique complète du poète des Complaintes* – celle par exemple « *du vent qui s'ennuie la nuit* » – en trois volumes, dont le premier (1860-1883) paraît aujourd'hui. (L'Age d'homme ; 920 p.)

Passage en revues

Histoire, idées, société.

Les ghettos noirs des villes américaines ne s'enflamment plus comme il y a vingt ans. Les grands mouvements qui agitaient alors la communauté noire des Etats-Unis – contestation révolutionnaire radicale, tentations de « retour au pays », manifestations massives pour le respect des droits civiques – se sont peu à peu éteints. Et ceux qui prétendaient alors, avec espoir ou avec crainte, que la démocratie américaine ne résisterait pas à la contradiction explosive que représentait sa minorité pauvre, d'origine africaine, doivent admettre aujourd'hui que leur pronostic était faux. La puissance d'assimilation du modèle américain a, une fois de plus, avalé des tensions qui paraissaient insurmontables.

Est-ce à dire pour autant qu'il n'existe plus de problème noir aux Etats-Unis ? Le numéro de *décembre des Temps modernes*, composé pour l'essentiel de contributions dues à des intellectuels noirs américains, dresse un bilan très nuancé de la situation. Abordant tour à tour les aspects politiques, sociaux, culturels et religieux, les auteurs *essaient de rendre compte des* différentes facettes de cette étrange situation : appartenir à la *plus puissante, à la plus riche, à la plus prégnante des sociétés du* monde, et s'en trouver en même temps rejeté sur les marges. Car, depuis les débuts de l'administration Reagan, l'écart n'a cessé de croître entre les plus riches et les plus pauvres ; et les plus pauvres sont noirs. Le problème noir américain demeure, sous une pacification de surface, et ses retombées affecteront pendant longtemps encore le complexe politico-social des Etats-Unis. (*Les Temps modernes*, n° 485 : « L'Amérique noire », 256 p., 60 F.)

∴

Les retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl vont continuer, elles aussi, à modifier considérablement tant notre milieu naturel que les relations politiques, économiques et diplomatiques. C'est un dossier très complet que *Politique étrangère* consacre à ce défi de l'atome : comment il a mis en lumière les points forts et les faiblesses du système soviétique, comment il a été utilisé par M. Gorbatchev pour accélérer son programme de réformes et pousser vers la retraite certains secteurs attardés de la bureaucratie, comment il a souligné les carences et le discrédit du système d'information officiel, mais comment, également, cette catastrophe constitue un atout pour les relations Est-Ouest. « *Il faut que les pays détenteurs de centrales nucléaires pratiquent une politique de l'information sans réserve qui permette de maîtriser les situations de crise aux niveaux national et international*, écrit Jochen Thies... *Depuis Tchernobyl, l'impression ne cesse de se confirmer que quelque chose a bougé dans les relations Est-Ouest et qu'à quelque chose malheur pourrait finalement être bon.* » (*Politique étrangère*, « Tchernobyl : le défi de l'atome », diffusion Armand Colin, 250 p., 75 F.)

∴

Parmi les mouvements qui affectent en profondeur l'existence même de notre chère et fragile planète, il en est un qu'étudie avec beaucoup d'attention et de précision la revue *Peuples méditerranéens* : il s'agit de ce que les responsables de la revue nomment, avec un point d'interrogation de prudence, la « fin du national ». On a beaucoup étudié le transnational en économie, les effets de la mondialisation des échanges et de l'influence des multinationales sur la politique des Etats. On a moins vu les conséquences du développement de la consommation comme mode de relation au monde, de l'urbanisation comme modèle universel, de l'intensification des migrations de main-d'œuvre.

La notion d'Etat-monde chère à Fernand Braudel n'est-elle pas en train de disparaître pour laisser la place à une nouvelle partition du globe qui traverse toutes les formations sociales, y compris celle de nation ? Toutes ces questions ont été débattues au cours d'un colloque organisé en avril dernier et dont on publie ici les communications. C'est toujours informé, souvent intelligent et excitant. Le seul regret du lecteur non spécialiste porte sur le langage quelque peu ésotérique qu'emploient parfois abusivement certains participants.

Chaque science possède, certes, une terminologie et une structure de discours qu'il convient de respecter, sous peine de patauger dans les marais de l'inexactitude, mais un simple effort de clarté de la part des scientifiques suffirait souvent à assurer à leurs recherches et à leur discours la diffusion qu'ils méritent. (*Peuples méditerranéens*, « Fin du national ? », n° 35-36, 350 p., 125 F.)

P.L.

LE MONDE diplomatique

Décembre 1986

ÉDITORIAL

ASSASSINAT par Claude JULIEN

Ivan Menendez, directeur de l'édition du Monde diplomatique *à Mexico, est le trois cent cinquante-neuvième journaliste assassiné en Amérique latine depuis 1970. Claude Julien montre comment l'enquête risque de se révéler difficile dans un climat politique tendu.*

GUERRE DES ÉTOILES

LA CONTESTATION DES SAVANTS AMÉRICAINS

Philip W. Anderson Prix Nobel de physique, explique pourquoi le bouclier spatial ne peut pas fonctionner et les risques qu'il ferait courir au Etats-Unis et au reste du monde.

En vente chez votre marchand de journaux

Controverse sur la banque et la monnaie

140 pages 58 Francs

par Jacques RIBOUD

auteur de "MECANIQUE DES MONNAIES"

Jacques RIBOUD entreprend de le montrer.
Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves.

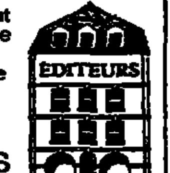
Collection de la R.P.P. puf diffusion

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.08.21



LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

GAGNEZ EN DECOUVRANT UN FAUX LIVRE DANS UN VRAI CATALOGUE.

GOULARD Aix-en-Provence
MARTELLE Amiens
RICHER Angers
MOLLAT Bordeaux
DIALOGUES Brest
À LA SORBONNE Cannes
WELTER Chalon-sur-Saône
GARIN Chambéry
RIMBAUD Charleville-Mézières
LE MOUTON QUI FUME Chilly-Mazarin
LES VOLCANS Clermont-Ferrand
RUC Colmar
LAUVERJAT Douai
PLEXUS Liège
LA BOUQUINERIE Lorient
SAURAMPS Montpellier
LA PROCURE - LE VENT Nancy
COIFFARD Nantes
ACTUAL Nice
À LA SORBONNE Nice
LODDÉ Orléans
DELAMAIN Paris 1er
LE DIVAN Paris 6e
LA PROCURE Paris 6e
DIALOGUES Rennes
BASQUIN Saint-Brieuc
PLAINE Saint-Étienne
SALIBA Saintes
LES FACULTÉS Strasbourg
KLÉBER Strasbourg
BONNAUD Toulon
PRIVAT Toulouse
DUCHER Verdun



Ce catalogue gratuit est disponible chez tous ces libraires.

LE REGARD LITTERAIRE

Attention passion !

Ils aiment avec excès, ils haïssent avec ferveur. Dans le Regard Littéraire, les plus grands écrivains d'hier et d'aujourd'hui sont pris sur le vif à dévorer ou à savourer d'autres écrivains.

Barbey guillotine Diderot, Oscar Wilde pousse au mensonge, Léon Bloy vitriole J.K. Huysmans, Julien Gracq savoure Proust au coin du feu, *et Complexe est complice.*

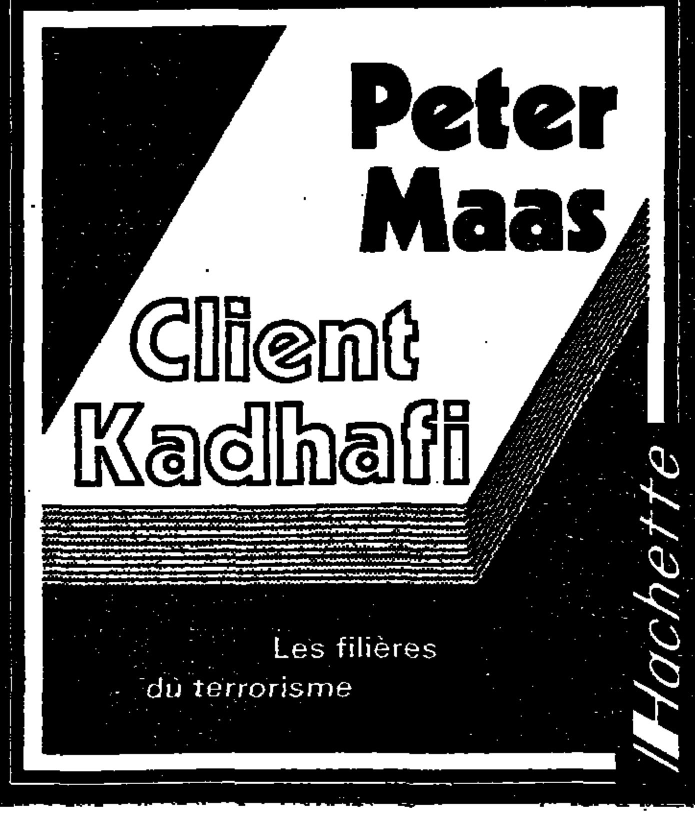
BARBEY D'AUREVILLY Contre Diderot – OSCAR WILDE Le déclin du mensonge – JULIEN GRACQ Proust – LEON BLOY Sur Huysmans

« *Quelques fameuses surprises* » Pierre Assouline, *LIRE*

LE REGARD LITTERAIRE : LE LANGAGE DE LA PASSION

EDITIONS COMPLEXE

Tam Tam Belgium



Pierre
MENDÈS FRANCE
ŒUVRES COMPLÈTES
tome III

Gouverner c'est choisir
1954-1955

SOMMAIRE

Un objectif préalable : la paix en Indochine
14 juin - 30 juillet 1954

Du discours de Carthage aux accords de Paris
31 juillet - 31 décembre 1954

La revanche du système
1er janvier - 5 février 1955

GALLIMARD nrf

Les livres témoins de leur temps
"Si vous voulez vous tenir au courant procurez-vous cet ouvrage."
Bernard PIVOT
APOSTROPHES
5 Déc. 86
STH

Vient de paraître
LES LIVRES TÉMOINS DE LEUR TEMPS
1974/1986 / "Le tour de la pensée contemporaine en 80 essais"
Guy Rossi-Landi
Christine Henry-Brunel
Anne Prost

« L'honnête homme ne peut plus tout savoir ni tout lire. Pourtant, les essais politiques, économiques, sociologiques se multiplient. C'est le premier manuel de culture générale, concret et vivant. »

262 pages – 98 F

AUX EDITIONS STH 6, av. Léon Heuzey 75016 Paris. Tél. 45.27.10.15

(Publicité)

LE LIVRE QUI PARLE

Le livre qui parle, association sans but lucratif régie par la loi de 1901, enregistre sur cassettes les grands auteurs, Hugo, Voltaire, Balzac, Nerval, Poe, Apollinaire, etc...

Le livre qui parle permet ainsi à ses adhérents de profiter d'un maximum de situations offertes par notre vie moderne, où nous avons le temps pour l'écoute, mais aucune possibilité pour la lecture : – en voiture, pendant les travaux domestiques ou le bricolage.

Le livre qui parle aide aussi certains jeunes à mieux découvrir les auteurs et à leur faire comprendre que la lecture est aussi un plaisir.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
LE LIVRE QUI PARLE
BP n° 1 – 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
N° de téléphone : (16) 53-29-48-23

(Publicité)

Le premier livre-cassette de poésie chantée

jean-louis caillat
chante
ALFRED DE MUSSET

A commander à Cigale Productions
314 Che. Perrotine – 06220 Vallauris
99 F T.T.C. + 11 F de port
(livraison 48 h)

LIVRES A VENDRE ?
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
42-88-58-06.

Les éditions
Lieu Commun

expriment leur chaleureuse gratitude à tous ceux, éditeurs, journalistes, libraires et lecteurs, qui leur ont témoigné leur soutien après la condamnation dont elles ont fait l'objet, au motif que l'auteur des Bolides en or *(Lieu Commun, 1983) « n'a pas consacré les mêmes développements aux actes de résistance de M. Balestre qu'à ses actes de collaboration sous l'uniforme SS ».*

Les éditions
Lieu Commun

loin de se laisser réduire, poursuivent leur action : donner à lire des ouvrages de qualité et de liberté. Elles puisent cette volonté dans l'accueil que vous avez toujours réservé à leur production. Merci de le manifester avec plus de force encore.

Lieu Commun, 37, rue de Turenne.
Tél. : 42.71.86.38.

LA VIE LITTÉRAIRE

Poésie à Grenoble et à Marrakech

Le poète français Joseph Guglielmi est heureux. Après sa lecture à Marrakech devant un auditoire très attentif, des étudiants sont venus le voir pour lui poser des questions très précises sur « la mort » et « l'argile », thèmes d'un de ses poèmes. Ce même public a écouté en français puis en traduction arabe un texte bouleversant de Claude Esteban, *Voyage d'hiver*, dédié à un être cher récemment disparu. Une ovation a accueilli Adonis, vedette de ces rencontres de poètes arabes et français commencées les 14 et 15 novembre à Grenoble et poursuivies à Marrakech les 29 et 30 novembre. Première manifestation du genre, cette rencontre à laquelle ont été associés des peintres comme l'Egyptien Adam Hanein, l'Irakien Ardash et les Français Enos et François Deck, fut un véritable dialogue non seulement des cultures mais aussi des hommes à l'écriture et à l'imaginaire différents.

Vingt-deux poètes de France et du monde arabe ont lu leurs textes. Une traduction dans les deux sens a permis à un très large public assoiffé de poésie d'écouter des poètes comme Bernard Noël, Emmanuel Hocquart, Olivier Kaepplin, André Laude, Tristan Cabral, Carole Naggar, Jacqueline Risset, J.-P. Chambon, et d'autres, comme le Palestinien Samih Al Kassem, les Irakiens Saâdi Youssef et Khadhim Jihad, l'Egyptien Higazy, le Marocain Bennis, et Qassim Haddad, de Bahrein, arabophones. « *Au Maroc*, constatait Adonis, *il y a, bien plus que dans les autres pays arabes, une réelle passion de la poésie. Toute lecture est ici une fête. C'est merveilleux. Les étudiants connaissent parfaitement les textes.* »

Après les lectures, des débats publics entre les poètes ont eu lieu à Grenoble sur le thème « Voyage dans l'écriture » et à Marrakech sur « La modernité ». Dans les deux villes, ce fut une célébration de la poésie et de l'amitié. A Marrakech, on pressait les poètes de répondre à des questions graves sur la création, le statut du poète dans la cité et son rapport à l'histoire. En même temps, on leur tendait des petits bouts de papier pour avoir leur signature. On se serait cru chez les stars du cinéma ! On doit ces rencontres à Fernand Garnier et Nicole de Pontcharra, du Centre de création, de recherche et des cultures de Grenoble, à Badr Eddin Arodaky, de l'Institut du monde arabe, et au ministère des affaires culturelles du Maroc.

T.B.J.

Inédit...

On gagne toujours à lire les entretiens accordés par les ministres de la culture. Ainsi, dans *le Monde* du 12 décembre, M. François Léotard nous a dit sa passion pour *le Journal d'un écrivain*, de Flaubert. Probablement un inédit. Je connaissais *le Journal d'un écrivain* de Dostoïevski, celui de Virginia Woolf, pas celui de Flaubert. J'ai consulté de bons libraires, des connaisseurs de Flaubert. Rien. Comme M. Léotard visait, dit-on, le ministère de la défense, j'ai cherché du côté de Clausewitz. Toujours rien. Je ne désespère pas. Il ne faut jamais désespérer des hommes politiques.

B. P.-D.

« Le Monde des livres » sur minitel

Si vous avez, par inadvertance, jeté ou égaré le « Monde des livres », il vous suffit, pour retrouver l'avis de ses critiques littéraires sur les nouveautés en librairie, de prendre votre minitel (36.15, *LE MONDE*).

Tous les ouvrages traités dans « le Monde des livres » figurent, avec une courte critique, dans la sélection littéraire du service télématique du *Monde* (qui donne aussi une sélection des parutions). Tout est archivé, on peut donc faire défiler sur l'écran de nombreuses semaines de supplément littéraire.

Dans les mois qui viennent, *Monde-télématique* va mettre au point un système de stockage et de sélection qui complétera le service actuel en permettant l'interrogation par auteur, notamment.

En outre, par le minitel, les lecteurs du *Monde* peuvent participer à des jeux et concours dont les lauréats gagnent des livres (en particulier des volumes de La Pléiade Gallimard). Au moment des prix littéraires, en novembre, a été organisé un concours de pronostics.

Gagnant de ce loto littéraire, M. Ariel Barat, qui habite l'Eure, a reçu les livres primés cet automne. « *Ces renseignements que nous fournissons de manière permanente, ces critiques faites par les journalistes du* Monde des livres *n'ont d'équivalent dans aucun autre service télématique*, précise Antoine Beaussant, responsable du département. *Et puis, je tiens à le dire, nous sommes les seuls chez lesquels on peut lire un académicien sur minitel !* »

● ROMANS POLICIERS

Chandler for ever



Pouvait-on rêver plus beau cadeau de Noël ? D'outre-tombe, Chandler – le grand Raymond, l'écrivain élevé à la hauteur d'un mythe par deux générations d'auteurs et de lecteurs de romans noirs, – Chandler est revenu. Trente ans après sa mort, voilà qu'on exhume enfin des archives de la firme cinématographique où il était enseveli depuis 1948, *Playback*, un scénario inédit, un scénario « maudit », puisque jamais il ne donnera naissance à un film (1).

Et pourtant, c'est une superbe – et moderne – tragédie que *Playback*. En trois décors – un train filant vers la frontière canadienne, les salons feutrés d'un grand hôtel de Vancouver, un yacht perdu dans les brumes où tout se dénouera – et quatre personnages principaux – Betty Mayfield, jeune femme fragile ; Clark Brandon, riche homme d'affaires désabusé, qui va, peu à peu, révéler ses faiblesses, Larry Mitchell, gigolo cynique ; et le détective Killaine, – eh oui ! fans de Marlowe, il faudra vous passer du beau Philip secret et (trop ?) sensible. Betty, on l'apprendra vite, fuit son passé. Injustement accusée du meurtre de son mari, elle a filé au Canada. Où la rattrape le destin : c'est dans sa chambre d'hôtel qu'on va retrouver le cadavre de Larry Mitchell. L'histoire se répète – d'où le titre – avec une sanglante ironie...

C'est peu de dire que *Playback* est violemment romantique, sentimental même. Mais, comme dans toute l'œuvre de Chandler, c'est avant tout d'une rigoureuse progression de l'action dramatique que procède ce climat. C'est l'action, et elle seule, qui va, peu à peu, dessiner la personnalité des principaux protagonistes jusqu'à leur donner une remarquable densité.

« *L'œil chandlérien est une caméra* », notait Philippe Labro voici quelques années, dans une préface aux *Lettres* (2) de Chandler. *Playback* en est une excellente illustration. Précision des découpages, ingéniosité des enchaînements et surtout vivacité des dialogues, servis par cet humour, tantôt caustique, tantôt mélancolique dont l'écrivain jouait en maître : c'est un Chandler au meilleur de sa forme, au zénith de son talent, qui s'exprime. Vous avez dit cadeau ? (*Playback*, un scénario inédit de Raymond Chandler, Ramsay, 202 p., 85 F. Signalons également la parution, chez Presses-Pocket, d'un deuxième volume de nouvelles de Chandler.)

⁂

Robert Daley et Elmore Leonard sont deux poids lourds du polar. Le premier a écrit *l'Année du dragon*, dont Cimino a tiré le film que l'on sait ; le second a été couronné, au dernier Festival de Reims, Grand Prix étranger de la littérature policière pour *la Loi de la cité*. Coïncidence : tous deux mettent aujourd'hui en scène des personnages de flic qui, dans des contextes différents, vivent le même conflit – très racinien – entre la Loi et l'Amour.

C'est pour venger l'assassinat d'une jeune prostituée pour laquelle il s'était pris d'affection que Vincent Mora, le héros du *Jeu de la mort* de Leonard, se lance dans une longue traque solitaire et affronte, de Porto-Rico à Atlantic City, un tueur pervers et la mafia des casinos.

Quant à Joe Hearn, l'inspecteur new-yorkais que campe Daley dans *La nuit tombe sur Manhattan*, c'est un flic modèle, promis à une brillante carrière. Mais, que sa femme soit victime d'un viol, et soudain, de la vieille défroque, surgit un homme comme les autres, d'abord blessé, désemparé, mais bientôt assoiffé de vengeance. Au risque de tout perdre, et l'honneur et l'amour...

Voilà deux personnages attachants au service de deux mécaniques bien huilées, calibrées selon toutes les règles. Du travail de vrais pros en somme. D'où vient, alors, qu'on leur préférera ce mois-ci *la Police des polices*, une œuvre en apparence plus modeste, d'un quasi-inconnu, Nat Hentoff (3) ? Affaire d'humeur sans doute. Nat Hentoff ayant été, avant de se lancer dans le polar, un critique de jazz apprécié, risquons une comparaison : là où Daley et Leonard ont adopté la formule du grand orchestre qui joue, avant tout, sur la rigueur, la discipline dans le travail, voire la standardisation – fût-elle haut de gamme, – Hentoff choisit une formule plus intimiste, type quartet ou quintet, qui peut laisser libre cours aux improvisations les plus débridées.

Autour du soliste principal, Noah Green, un inspecteur juif quadragénaire, Hentoff sème ainsi une foule de personnages cocasses. Il y a là Moishe, un vieux syndicaliste roublard, planté jour après jour au coin des rues d'Alphabet City, le quartier mal famé de l'East Side new-yorkais où se déroule toute l'action. Voici aussi Mendelssohn, l'avocat manchot, ami d'enfance de Noah et comme lui fou de jazz, qui refuse de porter un bras artificiel de peur que le « *foutu bidule* » ne le lâche en plein tribunal. Ou encore Angel, un étrange adolescent noir, « *l'air d'un pirate généreux* », qui rythme sur les portes des maisons, les toits des voitures, les couvercles des poubelles une éternelle mélodie.

Que tout ce petit monde soit confronté à une série de meurtres atroces – des jeunes femmes découpées en morceaux, – que Noah soit contraint de se défendre contre les accusations de corruption que fait peser sur lui un vieux flic raciste, et voilà qu'apparaît un polar au ton – au son – singulier. Discrètement, Hentoff impose sa musique. On aimerait très vite l'entendre à nouveau (*La nuit tombe sur Manhattan*, de Robert Daley, Albin Michel, 392 p., 85 F ; *le Jeu de la mort*, d'Elmore Leonard, Presses de la Cité, coll. « Haute tension », 247 p., 90 F ; *la Police des polices*, de Nat Hentoff, Gallimard, « Série noire », n° 2070, 26 F.)

⁂

Le royaume du roman policier est vaste et diverses sont ses tribus.

Pour ceux et celles qui préfèrent le classique au roman noir, l'énigme au thriller, il y a, bien sûr, l'excellente collection du « Masque », qui retrouve une seconde jeunesse en rééditant par vagues les « Maîtres du roman policier » et autres « Reines du crime ». Ce mois-ci, entre autres, un S.A. Steeman, un Helen McCloy et la première enquête – datée 1939 – de Malone, le héros de Craig Rice.

Aux Editions du rocher, l'énigmatique J.B. Livingstone, publie le cinquième volume d'une série, « les Dossiers de Scotland Yard » contant les exploits de l'autoritaire ex-inspecteur chef Higgins, toujours flanqué du lourdaud superintendant Marlow. Cette fois, les voilà, en plein Christmas, au cœur d'un sombre manoir perdu dans la campagne anglaise, face à quelques excentriques qui dissimulent sous une morgue tout aristocratique, une féroce rapacité. Leurs petits et grands crimes n'échapperont pas, bien sûr, à l'impitoyable sagacité de Higgins, armé, comme toujours, de son seul crayon Staedler B et d'un carnet noir. On l'aura peut-être deviné : situations et personnages sont si archétypiques du roman d'énigme qu'on prendra plaisir à lire Livingstone au second degré, comme un véritable pastiche du genre. (*Les Trois Crimes de Noël*, de J.B. Livingstone, Ed. du rocher, 224 p., 58 F.)

Camille Deveaux, de son côté, doit peut-être à sa profession – elle est documentaliste au CNRS – d'être carrément retournée aux sources, c'est-à-dire au roman gothique. Là encore, rien ne manque, dans *la Maison double*, à ce qui fait l'originalité de cette école : demeure maléfique avec passages dérobés, chambres secrètes et chausse-trapes, « dame » mystérieuse rôdant dans les couloirs, étrange créature administrant des poisons exotiques... Savamment mélangé, le cocktail se révèle une bonne recette puisqu'il a permis à ce premier roman d'obtenir le prix du Suspense 1986. (*La Maison double*, de Camille Deveaux, éd. Régine Deforges, 298 p., 79 F.)

⁂

Les archivistes ont encore frappé fort en cette fin d'année.

D'abord, Michel Lebrun, bien sûr, avec l'édition 1987 de sa désormais classique *Année du polar*. Cette somme est devenue un baromètre indispensable de la santé, en quantité comme en qualité, de l'édition policière en langue française. Sérieuse, elle ne se prend pas pour autant au sérieux : les jugements critiques de Lebrun et les savantes – et étranges – études oulipopiennes qui clôturent traditionnellement l'ouvrage sont souvent d'une verve réjouissante (Ramsay, 350 p., 99 F).

Ensuite, le tandem reconstitué Baudou-Schléret : après *le Vrai Visage du « Masque »*, voici *les Métamorphoses de la « Chouette »*, étude exhaustive de tous les ouvrages et auteurs publiés par la défunte collection au célèbre oiseau de nuit stylisé. Avec une passionnante interview de Frédéric Ditis, le fondateur, aujourd'hui directeur du Livre de poche (Futuropolis, 192 p., 120 F).

Coucou, le revoilà ! On retrouve Jean-Jacques Schléret à la rédaction en chef de la dernière-née des revues de polar, *Calibre 38*. Au sommaire du numéro 1 : trois interviews de... gros calibres – Nelson de Mille, Lawrence Block et le cinéaste Richard Fleischer, – des critiques – romans, films, BD – et, par dix spécialistes, les dix meilleurs polars des dix dernières années, sur le modèle du palmarès établi, l'an dernier, par « le Monde des livres » (*Calibre 38*, n° 1, 25, rue Juliette-Dodu, 75010 Paris, 43 p., 30 F).

Hard Boiled Dicks, la revue de Roger Martin, poursuit son bonhomme de chemin, selon le principe un auteur, un numéro. Le n° 17 est consacré à Elmore Leonard : avec une interview, une étude de l'œuvre par Claude Mesplède et une filmographie due à – mais oui, encore lui ! – l'infatigable J.-J. Schléret (*Hard Boiled Dicks*, n° 17, chèques à l'ordre de Roger Martin, 1, route d'Halanzy-Piedmont, 54350 Mont-Saint-Martin, 56 p., 25 F).

Asphalte, enfin, a choisi le créneau de la revue d'humeur sous le beau slogan « Fiction noire, réalité blême ». On y marie donc allégrement le « maudit » André Héléna et le célèbre John Huston, le poète Hardellet et l'assassin Lacenaire, une nouvelle de Marc Villard, auteur de la « Série noire », et un texte d'Edouard Limonov, dissident de la dissidence soviétique, etc. Par ces temps sécuritaires, on empruntera sans vergogne sa conclusion à l'éditorialiste : « *Le roman noir, même policier, n'a jamais été et ne sera jamais celui de la police.* » Qu'on se le dise ! (*Asphalte*, n° 2, chez Hervé Delouche, 35, rue Esquirol, 75013 Paris, 45 p., 35 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) En 1958, Chandler réutilisera le titre et des éléments du script pour son dernier roman, publié dans la « Série noire » sous le titre *Charade pour écroulés* (n° 515) et non, comme l'indique curieusement la préface *Parade pour écorchés* !

(2) Christian Bourgois éditeur, tome 1, 1980, tome 2, 1984.

(3) Nat Hentoff a déjà publié dans la « Série noire » *le Diable et son jazz* (numéro 1927).

● ROMANS ANTILLAIS

RENCONTRE

Maryse Condé et la sorcière noire

Avec* Moi, Tituba sorcière noire de Salem, *Maryse Condé invente un destin pour l'esclave oubliée, laissée de côté par les historiens racistes.

DANS un livre sur les sorcières de Salem, pris à la bibliothèque de l'université de Los Angeles où elle enseignait l'an dernier la littérature antillaise, Maryse Condé fut étonnée de découvrir deux pages sur Tituba, esclave noire accusée elle aussi de sorcellerie. « *De Tituba,* dit-elle, *on sait seulement qu'elle a existé, a été trahie par son mari, a confessé être une sorcière, a été emprisonnée, puis vendue en 1693, mais on ignore à qui. Le livre que je lui ai consacré n'est donc pas un roman historique ni un « rêve contraint », comme* Ségou (1). *Avec Tituba, je faisais ce que je voulais.* »



« La civilisation des Caraïbes émerge. »

L'histoire de Tituba, c'est un exemple de plus de la violence faite aux femmes. Née d'un « *acte de haine et de mépris* », le viol de sa mère, Abena, par un marin anglais, Tituba allait subir très jeune la violence des Blancs. Sa mère fut pendue sous ses yeux après avoir blessé, d'un coup de couteau, le maître qui s'approchait d'elle pour exercer ce qu'il croyait être son droit. Recueillie, vendue, mariée, placée, Tituba cherche des forces auprès de ceux qui ont « fui » les misères terrestres et qui seuls l'entendent, tandis qu'elle affronte en vain les Blancs, leur pouvoir, leur mépris, leur injustice et leur si grande peur de l'instinctif, du corps, qu'ils veulent exterminer celles qu'ils nomment « sorcières ».

Une double « faute »

Des champs de canne à sucre à la potence, en passant par les cuisines des Blancs et leurs prisons, Tituba accomplit son destin de femme, de Noire marquée dès sa naissance par une double « faute » : son sexe et sa couleur. Avec violence, avec sympathie – au sens fort – en se laissant aller à l'envoûtement, Maryse Condé suit Tituba, accompagne sa révolte physique et spirituelle contre une existence vouée au désespoir. La vraie Tituba, pensent certains, a été, pour la fin de ses jours, ramenée vers la Barbade de ses ancêtres...

Maryse Condé, après une carrière universitaire en Afrique noire et en France, est revenue, depuis quelques mois, dans sa Guadeloupe natale : « *Grâce au succès de* Ségou *et à l'indépendance financière que j'ai ainsi acquise* », précise-t-elle. Elle veut y continuer son travail de romancière entrepris, en 1976, avec *Heremakhonon* (« 10/18 »), « *qui n'eut aucun succès* », « *et montrer que la littérature antillaise existe* ». « *Elle est écrite en français mais n'est pas française, pas plus qu'africaine comme je l'ai cru un temps. La civilisation des Caraïbes émerge, et, avec elle, une nouvelle littérature. Mais nous sommes tous encore un peu passéistes, nous parlons plus volontiers des temps anciens que du présent. Il faut vaincre cette peur.* » Pour cela on peut, à coup sûr, compter sur Maryse Condé, son énergie et son courage – de femme, – sa volonté, « *pour l'année qui vient, au moins, de ne rien faire d'autre qu'écrire* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ MOI, TITUBA SORCIÈRE NOIRE DE SALEM, de Maryse Condé, Mercure de France, collection « Histoire romanesque », 276 p., 89 F.

(1) Les deux volumes du roman *Ségou* – « saga » africaine, – *les Murailles de la terre* et *la Terre en miettes* ont été publiés chez Robert Laffont (1984 et 1985).

La Martinique retrouvée

***Chronique des sept misères,* de Patrick Chamoiseau : un premier roman très prometteur.**

QUAND l'oiseau pipiri chantait, marquant l'aube, se levaient les djobeurs du marché de Fort-de-France. Ni cultivateurs ni commerçants, « *riches seulement d'une brouette et de son maniement* », ils donnèrent d'abord « *l'aimable coup de main, puis le service de chaque jour que la marchande payait en fin de journée, selon son cœur. Cela s'inscrivit bientôt dans un savoir-faire dont les règles se transmirent.* » C'est ce monde des djobeurs – jusqu'à sa disparition progressive, après la seconde guerre mondiale et le classement de la Martinique comme département français, le 19 mars 1946 – que Patrick Chamoiseau fait vivre dans ce récit auquel il a si bien su donner le rythme de la parole qu'on se croit en partance pour une longue veillée de conteurs antillais.

Pipi – Pierre Philomène, – le héros de cette *Chronique des sept misères,* n'est pas le narrateur. Le « récitant » est un djobeur anonyme au vocabulaire luxuriant, et qui, par exemple, évoque ainsi la seconde guerre mondiale : « *Vers cette époque, il y eut un embarras d'Allemands qui attaquaient les gens dans les pays aux quatre saisons. Bien que nous n'ayons aucune famille par là, un Pétain Maréchal nous expédia, ici-dans, un amiral nommé Robert.* »

Pipi est le fils qu'a eu Héloïse (une des neuf filles – ô désespoir ! – de Félix Soleil et de Fanotte) avec Anatole Anatole (fils de Phosphore le fossoyeur). Filiation difficile, magnifiquement racontée, et qui amène Pipi à venir à Fort-de-France, à perdre sa constitution fluette et à devenir le plus habile de ce petit peuple des djobeurs qui fait vivre le marché créole avec ses cris, sa langue maniée dans une sorte de jubilation et ses noms qui disent, à eux seuls, toute une histoire : Gogo l'albinos, Ti Jorge, Bidjoule, Sirop, Pin Pon, Sifilon, Chinotte, etc.

Il ne faudrait, toutefois, pas croire que Patrick Chamoiseau s'égare dans le roman exotique, les banalités sur l'âge d'or des « primitifs » et la vision idyllique d'un « bonheur créole ». La vie des djobeurs est là dans son dénuement : ses difficultés, sa pauvreté, les maladies, les accidents, les sortilèges. Ainsi, le mal d'amour qui rend fou Pipi quand Anastase, la belle métisse, lui préfère l'arrogant Zozor Alcide-Victor.

Il sera sauvé par la grosse Marguerite Jupiter dont les nombreux enfants n'ont rien à manger. Las de les voir souffrir, Pipi cultivera la mauvaise terre et en fera un jardin extraordinaire. Mais sans que Pipi le sache, pendant qu'il se mourait d'amour, est venu le temps des experts. Aimé Césaire les amène voir le jardin. Constater le miracle ne leur suffit pas ; il leur faut analyser, expliquer, conseiller... Et le jardin dépérit.

Parabole

Livre parabole, récit de la destruction d'une culture par l'irruption d'un rationalisme qui ne peut que lui être fatal, le premier roman de Patrick Chamoiseau – lui-même martiniquais – est une réussite, juste alliance d'humour et d'émotion, de fiction et de réalité, de rêve et de réflexion.

Aujourd'hui, au pipiri chantant, plus un seul djobeur ne se lève. Les caddies de supermarché sont plus pratiques que les brouettes, et, pour la distraction, on a FR 3 qui renseigne si bien sur la météo de Marseille et de Guéret. Il ne convient ni de s'apitoyer ni de chanter un air de nostalgie, mais de conclure, comme le fait Patrick Chamoiseau, en annexe, sous la copie d'un article de journal sur la reconstruction du marché de Fort-de-France : « *Ceci pour vous dire, amis, de prendre bien soin de vous ; arrosez vos différences et soyez vigilants.* »

Jo. S.

★ CHRONIQUE DES SEPT MISÈRES, de Patrick Chamoiseau. Gallimard, 224 p., 85 F.

La vie comme une malédiction

IL est Jean, né en France, et Ahmed, de grand-mère algérienne. Jean-Ahmed Balthazar, au patronyme de roi mage, antillais par son père et *par sa mère,* est un héros emblématique. Il ressent dans sa chair foncée, dans son âme en révolte, les cris de Soweto et les coups de feu de Harlem, les ratonnades de Paris, les morts de faim. Il dit : « *Je suis né transparent, sans visage précis.* »

Maintenant, racontant cette histoire, il croupit dans un quartier de haute sécurité, accusé d'un crime mystérieux, assailli par les questions des psychiatres, souffre-douleur définitivement, et paria.

Roland Brival, qui est antillais et propose, avec ce *No man's land,* son cinquième roman, retrace une histoire – cauchemar, où le réel et la métaphore s'emmêlent, *où l'on ne distingue plus,* tant les malheurs pleuvent, la malédiction essentielle d'être et les coups de Trafalgar.

Au début, on voit la *mère* qui demande : « *Est-ce qu'on t'a fait du mal, mon petit ?* » Elle travaille à l'usine et se saoule d'histoires de cœur. Un jour elle *mourra d'une overdose de* magazines. Elle prodigue des conseils dérisoires, comme c'est toujours le cas : sages *bien sûr* et inutiles. Elle fait remonter la cause des malheurs à une voisine du temps de la *Martinique,* à un sortilège.

Le narrateur redessine peu à peu les chemins qui l'ont mené à sa cellule. Mort de sa sœur – mort de Jérôme le frère, qui militait à l'insu de la famille, et qui s'est fait licencier. Le roman de Roland Brival prend à contre-pied les réponses bien-pensantes au racisme quotidien.

Ses mots se tordent pour attraper la souffrance sourde du mensonge et du dégoût de soi. D'autres l'ont décrite, cette douleur : Edouard Glissant, Césaire... Roland Brival lui donne une couleur nouvelle, peut-être plus terrible : puisque la première blessure, le rire méchant d'une fillette à qui il a menti, par honte de sa famille et de sa vie, est un rire méprisant, mais même pas raciste : sans nom.

G. B.

★ NO MAN'S LAND, de Roland Brival, Lattès, 172 p., 75 F.

Et aussi...

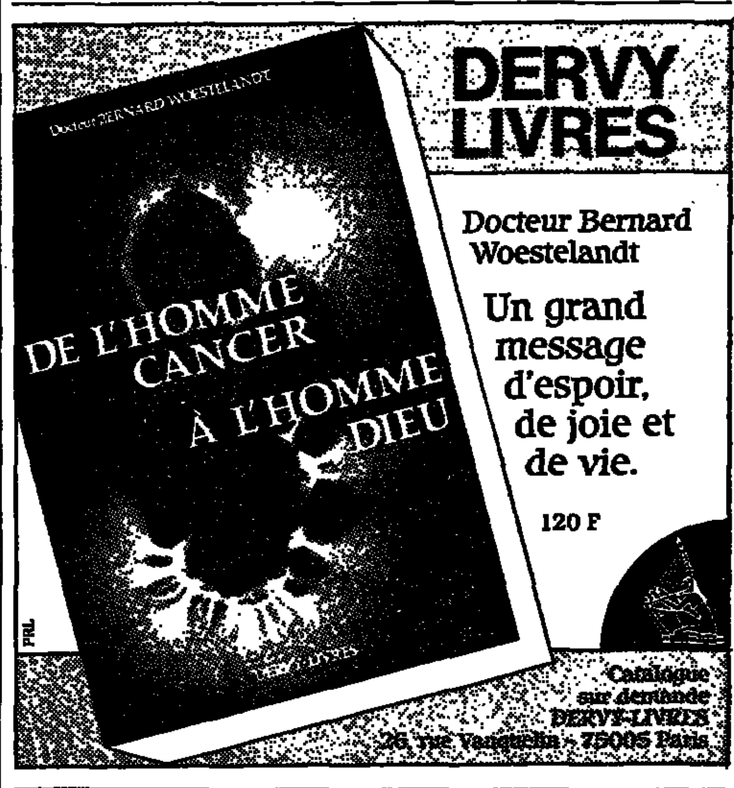
● Un colloque sur la période révolutionnaire aux Antilles (1750-1848) a été organisé à Fort-de-France (24-30 novembre) et à Pointe-à-Pitre (1er-5 décembre). Dans cette première réunion internationale consacrée à « *l'idéologie des Lumières et sa réception dans les « isles » après la Révolution française* », se sont rencontrés une quarantaine de spécialistes de diverses disciplines (philosophie, littérature, anthropologie). Traite, « nègre », esclavage, furent au centre des débats, mais on parla aussi de Lamartine, de Hugo et de « *la réception des Lumières par Charpentier et Césaire* ». Une publication de ces travaux est prévue (R. Tourason, université des Antilles-Guyane, BP 7207, 97271 Fort-de-France Cedex, 250 FF franco de port).

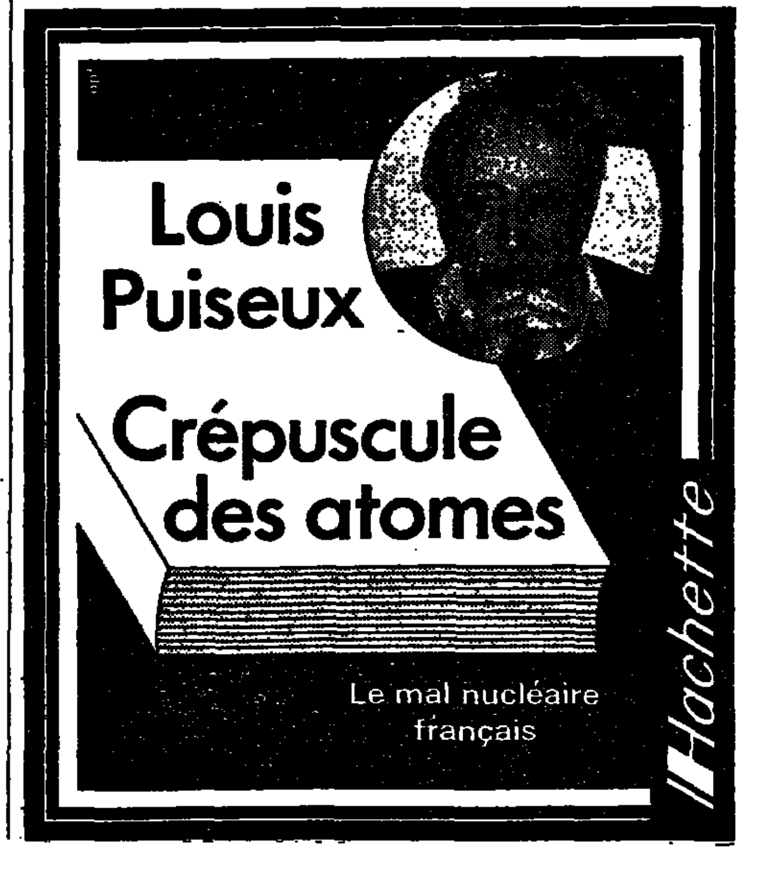
● Signalons la dernière livraison de *Carbet,* revue martiniquaise de sciences humaines et de littérature. Elle est consacrée à *l'esthétique antillaise.* (*Carbet,* no 5, 3e trimestre 1986, Carbet-Horizon, 2-Bat. B, Redoute d'Abadie, 97200 Fort-de-France).

● Enfin, vient de paraître un roman, *Age et innocence,* de George Lamming. Traduit de l'anglais par Claire-Lise Charbonnier, ce récit relate la situation coloniale d'une île tropicale des Caraïbes, à la veille d'élections générales. (Editions caribéennes, 5, rue Lallier, 75009 Paris, 464 p., 120 F.)

Hichem DJAÏT
AL-KŪFA, NAISSANCE DE LA VILLE ISLAMIQUE
Collection «Islam d'hier et d'aujourd'hui»
Un volume 16x24, 344 pages, 6 cartes. 152 FF
MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin 75005 Paris - Tél. 43 54 32 70





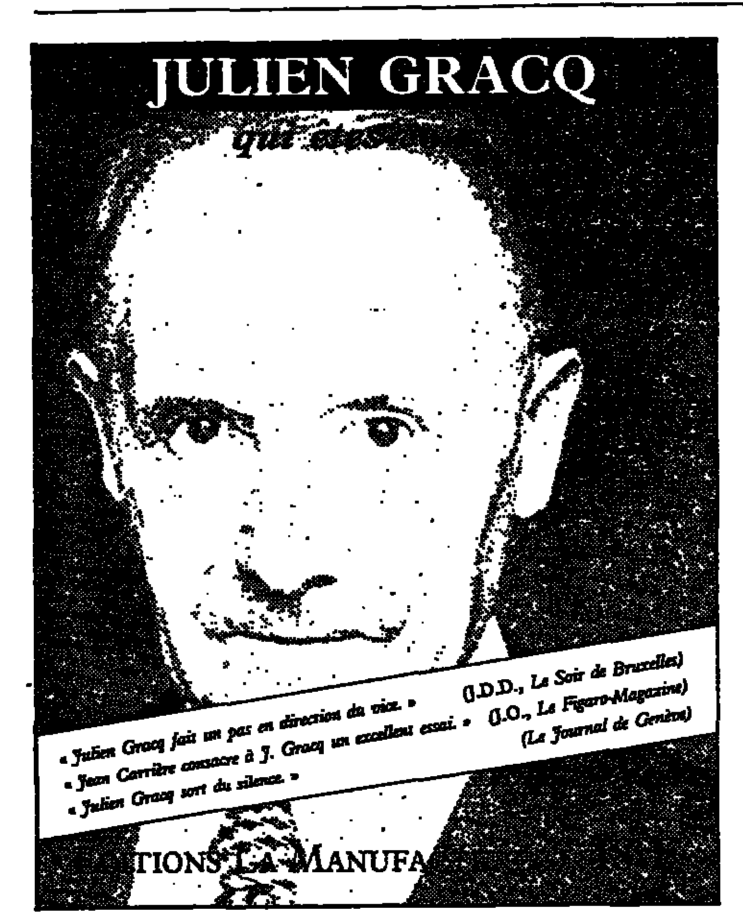


Théâtre de la Bastille 43 57 42 14
LE TUNNEL d'après Ernesto Sabato
Éditions du Seuil
mise en scène : Christian Colin
du 10 au 31 décembre 86 à 19 h 30

— LA VIE DU LIVRE —
librairies / bibliothèques / expositions
signatures / conférences / soirées / spectacles
catalogues / recherches / avis d'éditeurs
Stages / offres et demandes d'emploi

A l'occasion de la parution du tome III de « L'HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE » (Éditions du Seuil)
RENCONTRE-DÉBAT
avec M. Roger CHARTIER directeur de l'ouvrage et Mme Arlette FARGE, à la
BOUTIQUE DE L'HISTOIRE
24, rue des Écoles, Paris-5e – jeudi 18 décembre 1986 à partir de 18 h 30

CATALOGUE
LIVRES D'OCCASION
BOUQUINERIE
MONTBARBON
B.P. 855
83051 TOULON CEDEX



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Francine Mallet enquête sur Molière

Mystères et vérités d'un homme dont la vie fut « héroïque en tout ».

IL y a un mystère Molière. Sur la vie de celui qui représente, comme l'a écrit Jean Dutourd, *« la permanence du génie français dans ce qu'il a d'inimitable et d'universel »* (1), flottent de vastes zones d'ombre. Constatant la *« disparition de tous ses dossiers, ses manuscrits, sa bibliothèque »* ainsi que la persistance de légendes calomnieuses ou mythifiantes, Francine Mallet nous propose un *Molière* non point définitif, certes, mais approchant au plus près les mystères et les vérités d'un homme dont Jean Dutourd dit encore que sa vie fut *« héroïque en tout »* (1).

Il faut d'abord signaler qu'il ne s'agit pas seulement d'une biographie, mais aussi d'une étude très complète des éléments constitutifs d'une création exceptionnelle. Une grande partie de l'ouvrage est fondée sur une enquête à la fois sociologique, intellectuelle et esthétique qui éclaire d'un jour révélateur l'aventure d'un homme dans son siècle. A cet égard, Francine Mallet n'est pas infidèle à la méthode d'investigation que Raymond Picard avait mise au point avec sa thèse sur *la Carrière de Jean Racine* (2).

La condition du métier de comédien, l'enjeu social et idéologique du théâtre pour la monarchie et la religion, les répercussions du travail, de l'amour et des cabales sur la santé, tout cela est cerné avec vigueur et perspicacité. D'où la force de certaines formules : *« Ce n'est pas au nom de la liberté d'expression, même si elle en profite, que le jeune roi défend son auteur. C'est au nom de ses prérogatives propres et de l'absolutisme de son pouvoir. »* A quoi correspond subtilement le point de vue de l'artiste protégé : *« En plus de la source de satisfaction, de sécurité et de fierté que le roi représente pour lui, Molière épouse les vues politiques, religieuses ou artistiques du souverain, celles surtout qui lui tiennent à cœur. »*

Une « tentative d'homicide moral »

Pour construire sa biographie, Francine Mallet a recours à des documents solides : actes notariés, minutes paroissiales, inventaire après décès, registre de La Grange, si précieux pour évaluer les recettes, donc la faveur du public. Elle s'appuie de plus sur le travail considérable de Madeleine Jurgens et Elizabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de son temps* (3). Moyennant quoi, l'extrême minutie du recensement événementiel et la précision toujours circonspecte des hypothèses donnent toute vraisemblance au tableau : le décor bourgeois de l'enfance, le climat chrétien où elle baigne, le système éducatif des jésuites du collège de Clermont, où, paradoxalement, le fils du maître-tapissier Poquelin a sans doute découvert les prestiges du théâtre. Le voisinage parisien de la famille Béjart, l'édit de Louis XIII, en 1641, rendant *« moins infamant le métier de comédien »*, l'amour pour Madeleine et la vocation s'unissent pour aboutir à la constitution de la troupe de l'Illustre Théâtre avec l'aval moral et financier du père de Molière.



Quant au déroulement de la carrière, depuis les treize années itinérantes (*1645-1658*) où l'auteur se rode avec la farce jusqu'aux triomphes des chefs-d'œuvre que l'on sait (1659-1673), il est l'occasion, pour Francine Mallet, de scruter de près les mécanismes sociaux et religieux qui suscitent les querelles et les haines, autour de *Tartuffe* et de *Dom Juan* en particulier. On se reportera notamment à son analyse du pamphlet que lance, en 1670, le non identifié Le Boulanger de Chalussay, avec *Elomire hypocondre* : il s'agit, écrit Francine Mallet, d'une véritable *« tentative d'homicide moral »*. On en mesure la virulence et la ténacité lorsqu'on voit que, douze ans après la mort de Molière, celui-ci est encore considéré comme *« un des plus dangereux ennemis que le siècle ait suscités à l'Eglise de Jésus-Christ »*. Ce sont les termes qu'emploie Adrien Baillet, prêtre et bibliothécaire du président Lamoignon...

Passionnée et pondérée, l'étude de Francine Mallet constitue un bel hommage à ce génie dont le comédien Brécourt écrivait, en 1674, qu'il se situe *« à égale distance des déraisons »*.

SERGE KOSTER.

★ **MOLIÈRE, de Francine Mallet, Grasset, 478 p., 128 F.**

(1) Jean Dutourd : *Contre les dégoûts de la vie*. Flammarion, 1986.

(2) Gallimard, 1956.

(3) Imprimerie nationale, 1963.

Christiane
Desroches Noblecourt
La femme au temps des
Pharaons
STOCK / LAURENCE PERNOUD
348 pages
139 F

"La place de l'égyptienne dans l'antiquité constitue une des plus belles démonstrations de la modernité de cette civilisation qui a su faire de la femme l'objet de la très parfaite égalité dans la plus logique des différences".



Les méconnus du XVIIe siècle

« La Pléiade » répare l'injustice faite à ces dramaturges que la gloire de Corneille, Racine, Molière avait jetés dans les oubliettes.

QUEL fut, au XVIIe siècle, le plus grand succès de théâtre ? Le doit-on à Molière, à Racine, à Corneille ? A Corneille : non point Pierre, l'auteur du *Cid*, mais son frère Thomas, dont la tragédie *Timocrate* fut jouée quatre-vingts fois consécutives en 1656-1657. La tradition scolaire méconnaît quelque peu la diversité de l'invention dramatique sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il a fallu attendre le 24 mars 1984 pour voir la Comédie-Française créer *la Mort de Sénèque*, tragédie écrite par Tristan L'Hermite pour la jeune troupe de Molière, qui la joua en 1644. La « Bibliothèque de la Pléiade » s'attache à réparer cette injustice. Le deuxième volume du *Théâtre du XVIIe siècle* rassemble des œuvres qui s'échelonnent des années 1630 à 1673 (date de la mort de Molière). Sous le règne finissant de Louis XIII s'illustrent des auteurs comme Du Ryer, La Calprenède, Desmarets de Saint-Sorlin, Scudéry ; les suivent, dans les premières années du règne de Louis XIV, des dramaturges tels Tristan L'Hermite, Scarron, Cyrano de Bergerac, Thomas Corneille, Quinault et quelques autres. Au total, un répertoire foisonnant qui mérite le détour.

Le triomphe du classicisme, vers 1660-1680, ne peut éclipser l'éclat du baroque, dont le burlesque et la préciosité sont les manifestations ultimes. La profusion imaginaire et stylistique, le défi aux bienséances, la liberté vis-à-vis des règles et des unités, le goût pour les genres hybrides, en particulier la tragi-comédie (entendez : une tragédie à fin heureuse) caractérisent une époque qui prend plaisir à l'expérimentation et à la réflexion théâtrale et aux controverses de la scène.

C'est dans la veine comique que cette liberté créatrice s'exprime de la façon la plus marquante. Au-dessus du lot il faut, nous semble-t-il, placer Scarron. Où peut-on lire des vers comme ceux-ci ?

Ressouviens-toi, mortel, que
[n'aimer que sa gueule,
Que ne vivre ici-bas rien que
[pour elle seule
Est être pis que bête ; et donc, ô
[Jodelet,
Vous n'êtes qu'une bête,
[habillée en valet.

De Jodelet à Scapin

C'est un certain Dom Juan d'Alvarade qui parle ainsi dans *Jodelet ou le Maître valet*. Créée en 1643, reprise par Molière, jouée à la Comédie-Française en 1681 et 1685, cette pièce connut une grande vogue. Inspirée d'un modèle espagnol, tirée vers le burlesque par Scarron, la comédie joue sur tous les tableaux et tous les registres en faisant fonctionner avec verve les ressorts de la parodie et du romanesque. Ce *« festival de raffinement et de bonne humeur »*, comme l'écrit Jacques Truchet, un des deux maîtres d'œuvre du volume, fut goûté de tous les publics. Et l'auteur du *Misanthrope*, au grand dam de Boileau, n'oubliera pas la leçon : le valet Jodelet aura des successeurs qui se nomment Sganarelle et Scapin.

La tragédie, quant à elle, évolue vers une certaine rigueur. Les emprunts à l'histoire romaine et une intrigue simplifiée « annoncent » la ligne classique. C'est le cas dans *la Mort de Mithridate*, de La Calprenède (1635). On discerne bien ce qui a desservi cette œuvre au regard de la postérité. Comparés à ceux de Corneille et de Racine, le langage et la prosodie de La Calprenède manquent de cette fermeté et de cette densité propices à l'enchantement du spectateur. La grandeur est souvent confondue avec la grandiloquence.

Mais cette maladresse ne gâche pas toujours d'incontestables beautés. L'acte V est une grande réussite : il faut lire et admirer les scènes où s'empoisonnent, en un fascinant rituel, la femme et les filles du roi déchu, dont l'organisme est devenu si résistant qu'il ne parvient lui-même à en finir qu'en recourant à l'épée. La Calprenède atteint au sublime dans le dernier tableau que découvre Pharnace, rallié et soumis aux Romains : les cadavres sur le trône, dans la posture majestueuse de leur suprême dignité. Extraordinaire fusion de l'amour et de la politique, qui justifie le beau commentaire de Jacques Scherer : *« Ce triomphe de la mort reçoit les derniers rayons d'un soleil baroque. »*

S. K.

★ **THÉATRE DU XVIIe SIÈCLE (tome II), textes choisis, établis, présentés et annotés par Jacques Scherer et Jacques Truchet, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1 603 p., 340 F.**

Renée Vivien l'héroïne 1900

Jean-Paul Goujon raconte les amours tourmentées de la Muse aux violettes

ON l'appelait la Muse aux violettes, et elle mourut à trente-deux ans en 1909. Aujourd'hui, le nom de Renée Vivien évoque tout un cortège de mythes ou de silhouettes, Natalie Barney, Liane de Pougy, Colette : les années 1900, avec robes vaporeuses et lourds bijoux, des pierres de lune et des rêveries au bord de l'eau : un romantisme épris de choses orientales, vaguement langoureux. Mais qui a retenu, et où enseigne-t-on les vers de Pauline Tarn ? Et qui sait que c'était le vrai nom d'une petite Anglaise née en 1877, qui haïssait son pays et sa langue et sa mère, et qui prit pour pseudonyme, assez au hasard, celui de Renée Vivien ?

Un universitaire, Jean-Paul Goujon, s'est attaché à retracer cette vie brève et tourmentée et à rassembler l'œuvre poétique de Renée Vivien. Cela donne deux gros livres et l'occasion de redécouvrir une personnalité gommée par des décennies de préjugés : on s'est le plus souvent contenté de classer Renée Vivien comme poète saphique — la Sapho 1900, — une manière commode de se débarrasser d'une œuvre souvent crue, toujours douloureuse, peut-être *impudique — mais quelle* œuvre ne l'est pas ?

Barbey d'Aurevilly, parlant de l'Angleterre, disait que c'était *« une nation rongée de spleen »*. Sans doute — et même avenue du Bois, où sa famille vint s'installer un an après sa naissance, — la petite Pauline eut-elle à lutter contre le carcan puritain. Son biographe nous décrit une enfance contrainte et solitaire, d'où ressort surtout la figure pâle et émouvante de Violette Shillito, l'amie effacée, toujours présente et toujours sacrifiée à d'autres compagnes, plus fortes, ou plus violentes, ou moins aimantes.

Raconter la vie de Renée Vivien, *c'est passer vite, donc, sur* une enfance triste de fille mal aimée, tôt orpheline de père, et s'attarder longtemps aux amours.

Elles sont quatre, les femmes qui comptèrent beaucoup dans l'existence de ce personnage. Violette, d'abord, dont on vient de voir passer la douce silhouette, et qui ressemblait assez à Renée Vivien : *cérébrale et timide*, brillante et complexée, sûre d'échouer. La plus célèbre ensuite, qui initia Renée Vivien à l'amour et à la poésie, et l'emmena dans le monde : Natalie Barney, la Lionne, l'Amazone. *Une femme m'apparut* — le meilleur roman de Renée Vivien — raconte les relations des deux femmes et les souffrances qui *furent le lot de notre héroïne.* Jean-Paul Goujon consacre une bonne part de sa biographie à décrire leurs vraies et leurs fausses ruptures, les rendez-vous aux quatre coins de l'Europe, les voyages ratés, les nuits magiques à Mytilène... Il explique avec *finesse* comment dans la vie de Renée Vivien s'emmêlent les poèmes et les cris de rage, les missives *sans* fin et les vers jetés *sur* un bout de carnet. Comment elle nourrit son œuvre des échecs de *sa vie sentimentale*, elle qui est toujours éloignée ou rejetée, ballottée de nostalgies en inquiétudes, penchée vers un passé paré des plus belles couleurs, avec la mort devant.

BERENICE CLEEVE.

Des passions épistolaires

Ainsi voit-on Renée Vivien tenter de se suicider en s'asphyxiant au parfum des tubéreuses. Ses *poèmes sont bien sûr pleins de* fantômes et de noyées, de cimetières et d'herbes folles. L'humeur du temps n'y est pas pour rien mais il y a un tragique propre à notre héroïne, et très bien incarné dans ses amours avec Natalie Barney. Amours et écritures mêlées : la troisième femme, c'est Hélène de Zuylen, une forte personnalité, maternelle et rassurante, qui devient une *sorte* de protectrice contre les penchants suicidaires de sa compagne.

Pour Hélène de Zuylen, Renée Vivien invente un deuxième pseudonyme, Paule Riversdale, sous lequel elles écrivent ensemble poèmes et romans. Elles voyagent, elles se tyrannisent aussi et, cette fois, celle qui aime le moins, c'est Renée Vivien. Cependant, Hélène de Zuylen reste le rempart le plus solide contre les instincts autodestructeurs de notre héroïne, sa manière de se disperser en souffrances, en désirs inassouvis. Quand leur liaison s'achève commence *le déclin de Renée Vivien*, qui fait alors penser à un oiseau contre des vitres, ou une phalène, de plus en *plus agitée*, de plus en plus fatiguée, déjà presque éteinte.

La dernière femme, c'est Kérimé Turkhan Pacha, une Turque très cultivée avec laquelle Vivien entretient d'abord une longue correspondance, mais toutes ses passions sont épistolaires.

Vers la fin de sa vie — à vingt-huit ans ! — et après s'être longtemps identifiée à Sapho, Renée Vivien s'est prise de passion pour Anne Boleyn, la reine assassinée. Jean-Paul Goujon explique peu cette étrange identification. Sans doute ce personnage incarne-t-il l'abandon et le désespoir, la révolte inutile, et le sentiment d'échec qui trame toute la vie de Renée Vivien.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ TES BLESSURES SONT PLUS DOUCES QUE LEURS CARESSES. **Vie de Renée Vivien, de Jean-Paul Goujon, éd. Régine Deforges, 438 p., 149 F.**

★ ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES DE RENÉE VIVIEN, **éd. Régine Deforges, établie par Jean-Paul Goujon, 499 p., 149 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Quel opéra qu'une cervelle d'homme !

(Suite de la page 13.)

L'enfance, par exemple, a été largement interprétée. Les ennuis affectifs ou pécuniaires sont montés en épingle, pour le bonheur de se plaindre et l'effet à produire. Le Courbevoie d'Arletty, le petit Destouches n'y a seulement jamais vécu. Ses parents *ne s'entendaient pas si mal* et l'arrière-boutique aux nouilles ne manquait pas de confort. Céline l'a reconnu ensuite devant sa secrétaire : *« Il faut noircir et se noircir. »* Quand il s'engage à Rambouillet, *le cuirassier souffre de sa faiblesse*, il veut *« réussir »*, dominer ; la désillusion geignarde viendra plus tard.

LA guerre courageuse et la blessure à l'épaule font que Céline se croit, lui l'incroyant, l'incarnation de l'ancien combattant, écœuré à tour de rôle par la boucherie de l'avant et par la lâcheté vacharde de l'arrière. L'expérience de la colonisation en Afrique noire enracine son horreur de toutes les hiérarchies, de la contrainte et de l'enthousiasme, piège de notre besoin bêlant d'idéal.

Céline n'est ni aussi marginal que le laisse entendre son œuvre, *ni* assez rangé pour rester gendre de médecin rennais. Il est moins anticonformiste que cynique et paresseux ; moins jouisseur *que voyeur, préférant à l'étreinte les ébats lesbiens*, la courbure d'un bras de danseuse. On savait tout cela, mais Maurice Bardèche éclaire mieux qu'on ne l'a jamais fait le passage du vécu au « rendu » littéraire.

La lecture du *Voyage*, à cet égard, est magnifique. On voit comment ce puceau de l'horreur, comme on l'est de la volupté, assimile guerre, colonies, Amérique, banlieue et ravages de l'amour à des abattoirs enfournant de la viande humaine même pas capable de jouir de l'instant. A partir de scènes sans commentaires, une vision du monde s'esquisse : un diagnostic proche du communisme, mais sans les prescriptions, sans raisonnement dialectique, mis en complainte pour orgue de barbarie. Déréliction partout, espoir nulle part, et pitié pour l'homme, victime de son bon cœur !

LE style ne se fera *mécanique* que plus tard. On le croit à tort argotique et obscène. A l'origine, jusqu'à la mort de *la grand-mère* dans *Mort à crédit*, c'est presque du Madame de Sévigné. Ensuite, la phrase pasée et hachée ne vise qu'à une chose : traiter le lecteur en ci-devant, en intrus, le mettre à la porte *de son propre* langage, le renvoyer à ses habitudes d'académisme et l'en écœurer, le matraquer, l'empêcher de se reprendre... Bien fait pour lui !

Le reste est affaire de « rêvasseur bardique ». Déguisé en miteux, pour plus de sûreté, le Breton de Saint-Malo transforme la moindre scène de rue en conte fantastique, montre des faits, le fond fangeux que les gens *ne s'avouent pas à eux-mêmes*, mais il se refuse à penser les mécanismes. La truculence verbale se surajoute au comique de situation.

On avait un peu oublié l'accueil réservé à *Mort à crédit*, le dédain de Malraux et d'Aragon, la perspicacité plus grande de Nizan, d'Elie Faure. De même, on n'a pas assez souligné que dans *Mea culpa*, son *Retour d'URSS*, Céline se montre sincèrement déçu, en communisant qu'il est encore, que le malheur des hommes survive à la suppression théorique de l'égoïsme social.

Sur l'origine de l'antisémitisme de *Bagatelles pour un massacre*, Bardèche s'éloigne de Jacqueline Morand et d'Albert Chesneau pour rejoindre Erika Ostrovsky et les lettres à Paraz : Céline tirerait ses phobies de minorité envahie et ses imprécations du fait que la direction du dispensaire de Clichy, qu'il visait, a été confiée au docteur Ichok, Lituanien naturalisé en 1920, grâce, *selon* Céline, à l'appui du député Salomon Grumbach et de la LICA. Les mêmes milieux, selon son délire, poussent à la guerre, dont il refuse le retour de toutes ses forces...

SUR cette haine obsessionnelle se greffent, sans souci de logique, toutes celles qui passent à sa portée de clown ivre : horreur de l'« apéro », de l'Expo de 37, des francs-maçons, de la musique nègre, des surréalistes, de l'« humain »...

Dès lors, quoi qu'en pense Maurice Bardèche, Céline mérite sa *réputation* droitière et fascisante. *Les Beaux Draps* (1941) recommande expressément le fascisme comme rempart contre le capitalisme et la guerre, et comme remède à la jouissance *qui nous* fait tant de mal (!)

Parce qu'il serait plus enragé qu'engagé, Céline aurait droit à toutes les indulgences et, à la sortie, à tous les pardons. Inspirées *par* la jalousie des gaullistes et des *communistes* sans talent, les poursuites de l'après-guerre seraient iniques et justifieraient les gémissements de l'exil danois et des chroniques du *retour*.

Soyons moins noués qu'en face, ne rouvrons pas l'antique polémique. Soit : Céline ne faisait que de l'art. Basta ! Par-delà *ses engagements, l'analyse de Maurice* Bardèche *demeure captivante* jusqu'au bout. Nous retrouvons le Céline de Meudon avec son attirail de clochard expiatoire et vindicatif, qui masque *une probabilité : c'est lui-même* qu'il fustige, dans son désespoir. On le sent dans *Nord*, que Bardèche fait bien de remettre à sa toute première place ; dans *Rigodon*, où s'entend l'essoufflement de « vieux lion blessé ».

DE quoi meurt Céline ? Non de ses erreurs, mais d'un mal ancien, chez lui, et qui dérange tout le monde : une méfiance qui englobe tout, y compris le meilleur de l'homme, la joie, la pitié, si vite travesties en ruses. C'est là-dessus qu'il brode sans cesse, en voyeur halluciné, en derviche agitant sa sonnette !

Maurice Bardèche a raison de rappeler à son propos l'exclamation de Balzac : *« Quel opéra qu'une cervelle d'homme ! »*

★ LOUIS-FERDINAND CÉLINE, **de Maurice Bardèche, La Table Ronde, 370 p., 149 F.**

Pic de la Mirandole

Quel personnage !

"Mais qui était Giovanni Pico ? Un ascète digne des premiers temps du christianisme ? Un amoureux forcené, qui, sous l'empire de la passion, est allé jusqu'au rapt et au meurtre ? Le spectateur des philosophes arabes ? Le dernier chevalier du Moyen Âge ? Ou, au contraire, le premier des Modernes ? L'ami le plus cher de Savonarole, ou son plus grand adversaire ? L'alibi de Laurent le Magnifique, ou sa mauvaise conscience ?"

"Presses infos"



"Ce que nous savons de sources sûres, et dont joue remarquablement l'auteur, c'est que Pic de la Mirandole fut à la fois un savant certifié, un philosophe inquiet et un amoureux intrépide.

Il veut remettre ensemble les trois religions du Livre ; la chrétienne, l'islamique et la judaïque. Il vivra peu, trente et un ans, mais lira tout. A Arezzo, il enlève une femme mariée. Quel personnage ! Étienne Barilier ne s'y est pas trompé, et l'a mis au cœur d'un roman qui est aussi spirituel et philosophique que picaresque. Les amis du jeune prodige, Botticelli, Marsile Ficin, Michel-Ange, servent ici de comparses. Laurent le Magnifique et Savonarole se situent de part et d'autre de la fresque."

Hubert JUIN "Le Monde"

22

● CIVILISATIONS

DÉLICES ET CHAGRINS DE L'ORIENT

Sur la rive sud de la Méditerranée amour, art et histoire avancent sous la bannière divine. Pour le meilleur et le pire.

SALADIN

La longue-vue de Sindbâd

Quand le droit et l'architecture sont l'ornement de l'islam

LES Arabes se plaignent que leur apport à la civilisation soit mal connu. Cependant, c'est un Français – l'éditeur Pierre Bernard – qui, du moins dans le domaine de l'écrit francophone, a le plus agi depuis une dizaine d'années pour faire connaître l'art et la pensée arabes.

Si opportunément baptisée Sindbâd, la maison d'édition animée, avec une roborative passion, par ce « *gaulliste indépendant* », nous apporte désormais régulièrement la crème des plumes arabes ou arabologues d'hier et d'aujourd'hui. En cette période de fêtes, il est difficile d'opérer un choix dans la production de Pierre Bernard. Tout bien pesé, nous désignerons l'architecture et le droit, deux des champs où le génie arabo-islamique s'est le mieux épanoui.

L'orientaliste bâlois Titus Burckhardt (1908-1984) est l'un des Européens de ce siècle qui ont le plus réfléchi sur l'art islamique. « *Si à la question « Qu'est-ce que l'islam ? » on répondait en désignant simplement la mosquée de Cordoue, celle d'Ibn Touloun au Caire, une des medersas* [écoles] *de Samarkand ou même le Taj-Mahal, cette réponse, si sommaire soit-elle, n'en serait pas moins valable* », écrit-il.

A l'aide d'une centaine de photos de Roland Michaud, bourlingueur nadarien de l'Asie, le spécialiste suisse montre la place plus qu'éminente tenue par l'architecture dans la création islamique. Il met également en *relief l'effet*, à la *fois contingent* et sublime (et sans doute sublime parce que contingent), du divin sur l'art, effet *manifesté* en islam avec une force et une fidélité inconnues probablement ailleurs.

Du repas de noces à la taille des moustaches

Et que penser du droit ? (on ne peut dire « droit religieux », car *en islam ce serait pléonasme*). Il est aussi, chez les musulmans, forme d'art et de révérence à *l'Unique. Les juristes, c'est-à-dire* les théologiens, s'en sont donné à cœur joie depuis l'Hégire. Mais les maîtres-livres en matière de droit – de *charia* – restent l'œuvre de Dieu lui-même (le Coran) et de son envoyé Mohamed (la Sunna).

Au temps où s'affirmait la splendeur de l'école (française) de droit (musulman) d'Alger, dans les années 1900-1950, des traductions partielles de la Sunna furent publiées. L'une d'elles, contenant des extraits du recueil d'Abou Abdallah Mohamed El-Bokhari (810-870), savant musulman de Boukhara, fut commentée avec à-propos par le juriste Georges-Henri Bousquet. Sa dernière édition datait de 1964.

Une rue du Caire vers 1850.

Sindbâd la republie. Pour quiconque s'intéresse à l'islam, sa lecture est un devoir. Mais elle sera aussi un agrément tant ce texte est parcouru de vie, d'histoire et d'histoires. Tout y passe, depuis l'obligation de ne pas refuser de participer à un repas de noces jusqu'à la circoncision et la taille des moustaches, sans oublier le trop célèbre *hadith* (« dire ») – *qualifié en Occident de misogyne et de judicieux en Orient. « Jamais un peuple ne prospérera s'il confie l'autorité à une femme... »* Mais le recueil contient aussi les quarante hadiths de Mahomet « *absolument authentiques* », et aucun d'entre eux n'inclut d'élément susceptible de heurter la sensibilité contemporaine.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ **L'ART DE L'ISLAM, de Titus Burckhardt, éd. Sindbâd, 106 photos en couleurs, 306 p., 298 F.**

★ **L'AUTHENTIQUE TRADITION MUSULMANE, de El-Bokhari, éd. Sindbâd, 291 p., 140 F.**

Franz Werfel, « l'Arménien »

Avant tout le monde, un écrivain autrichien comprit le drame de 1915. On réédite, enfin, le roman que lui inspira le massacre d'un peuple.

LE roman de Franz Werfel, *les Quarante Jours du Moussa-Dag* (1), est sans doute le plus grand texte littéraire jusqu'ici inspiré par le génocide arménien. Il y a quelques semaines, nous arpentions les rocailles tragiques du mont Moïse (Moussa-Dag), aux confins turco-syriens, maugréant contre l'indifférence éditoriale française face à ce livre indispensable dans toute bonne bibliothèque « orientale », mais jamais réédité depuis 1936.

Voilà qu'au retour nous le découvrons tout frais, tout neuf, dans le courrier. Avec, encore en tête, la vision des tas de pierres marquant la résistance arménienne dans ce massif surplombant l'Oronte et la Méditerranée ; là subsiste encore, oublié, un minuscule village arménien avec un nom turc, une église qui se cache, et, trouant les visages, toujours « *ces yeux des êtres habitués à boire le calice jusqu'à la lie* ». Le regard « héréditaire » des chrétiens d'Orient, celui aussi, maintenant, des musulmans de Bulgarie. « *Jésus, sur la croix, a certainement eu des yeux semblables* », pense Werfel.

Né en 1890 dans une famille juive (mais plus tard converti au *catholicisme, selon l'académicien* égyptien Magdi Wahba), auteur heureux dans la Vienne de Stefan Zweig, *il était hanté par la* responsabilité morale de l'écrivain. Après avoir connu l'exil, il devait mourir en 1945. En voyage au Levant, *en 1929, il avait vu à* Damas des adolescents miséreux tissant des tapis : des enfants de réfugiés d'Anatolie. « *Ce fut le point de départ qui me décida à ressusciter l'inconcevable destinée du peuple arménien, déjà plongée dans la nuit du passé.* »

Un siège interminable

Le Moussa-Dag n'est que l'un des épisodes de la traque sanglante menée de 1894 à 1916 par Abdulhamid II, « *le Grand Saigneur* » (Anatole France), *puis* par les Jeunes-Turcs et les Kurdes. L'Empire ottoman, agrégat de minorités, s'en prenait soudain à la plus industrieuse d'entre elles, présente en Asie Mineure depuis la nuit des temps. Trop présente.

Au mont Moïse, en avril 1915, six villages dirent non à la déportation-tuerie. Ils prirent le maquis dans la montagne avec trois cents armes pour sept cents défenseurs, et ce fut le siège interminable : quarante jours de lutte en scrutant la mer où se montrèrent enfin les navires français... Du *déserteur arménien* aux magiciennes résistantes, en passant par l'homme de lettres franco-oriental, le pasteur allemand *altruiste et les officiers glacés* de Stamboul, Werfel a recréé l'épaisse fresque du drame avec *une haletante vigueur qui fait que* cet énorme volume se lit sans mal.

Au-delà de la foison romanesque et de l'intensité historique, Werfel vient déranger non seulement ceux qu'importune le refus arménien, mais aussi ceux qui, face au Proche-Orient actuel, trouvent le confort de leur conscience dans la formule : « *C'est terrible, mais les torts sont partagés !* » Eh bien ! non, nous crie Werfel. Car, s'il est vrai qu'au Moussa-Dag « *les agneaux devenus enragés se sont mis à mordre les loups* » (Pierre Benoit, 1936), il n'en reste pas moins que seuls les « *agneaux* », en dépit des coups qu'ils portèrent aux « *loups* », étaient en fin de compte menacés. L'Orient proche de notre époque attend encore son Werfel.

J.-P. P.-H.

★ **LES QUARANTE JOURS DU MOUSSA-DAG, préfaces de Pierre Benoit et Elie Wiesel, Albin Michel, 700 p., 120 F.**

(1) Qu'une préciosité américano-orientaliste fait écrire maintenant « *Musa Dagh* »...

La carte du tendre des amants maghrébins

PUDIQUES et parfois même pudibonds, les musulmans ne nous ont, pourtant, pas attendus pour être versés en érotologie. Dès le douzième siècle, les amateurs arabophones avaient à leur disposition – pour ne citer qu'un ouvrage – *les Délices des cœurs* du très joyeux luron tunisien que dut être Ahmed El Tifachi (traduit par René Khawam chez Martineau, en 1970, et que son successeur Sindbâd serait bien inspiré de rééditer).

Mais, sauf erreur, il manquait encore à l'aire arabo-musulmane, malgré les distingués médiévaux Ibn Hazem El Andaloussi ou Abou Naouas, un petit traité comme *De l'Amour* de Stendhal. Où soient révélés les chemins et embûches de la conquête plus que la conquête elle-même. Il se pourrait bien que ce recueil rare, nous le tenions maintenant avec *le Livre des séductions*, de Malek Chebel.

Plaisir de la découverte

Chebel vient de Skikda, l'ancienne Philippeville. Docteur *en psychopathologie, anthropologie*, ethnologie et sciences politiques alors qu'il n'avait pas *même* atteint *l'âge* du Christ, il est, notamment, l'auteur du *Corps dans la tradition maghrébine* (PUF, 1984), dont la perspicacité, sous le signe de la psychanalyse et de l'islam, avait été remarquée. Chebel nous donne cette fois, en ce français moderne et rigoureux, élégant et vigoureux, caractéristique souvent de la francophonie maghrébine, un grand « petit livre » qui fait extrêmement plaisir.

Plaisir des mots, bien sûr, mais aussi et surtout, dès la cinquième ou *sixième page*, plaisir de la découverte, aux côtés d'un homme qui bénéficie à la fois de la fraîcheur d'esprit juvénile et de la sérénité patriarcale. Sans doute très tôt a-t-il vécu intensément sa propre vie, sans lucidité desséchante mais avec clairvoyance, et a-t-il également écouté et saisi la vie des autres. Il n'en tire pas d'aphorismes (sinon la comparaison stendhalienne n'aurait pas de raison d'être), mais une vision large et intime du cœur maghrébin, et, pourrait-on dire, sans trop de risque, arabe et même musulman, tant l'universel code islamique imprègne mêmement ces trois concepts, surtout en matière de comportement amoureux. Cependant, Malek Chebel s'en tient *méticuleusement* à son champ sociologique nord-africain.

Passons sur les séductions intermasculines, que l'auteur résume ainsi pour l'univers qu'il *décrit : « L'attirance sensible, indifférenciée, généreuse en somme, d'un individu pour son semblable, avec une sorte d'imprécision dans l'offre et un flou esthétique dans la demande.* » Tout est dit et l'honneur est sauf.

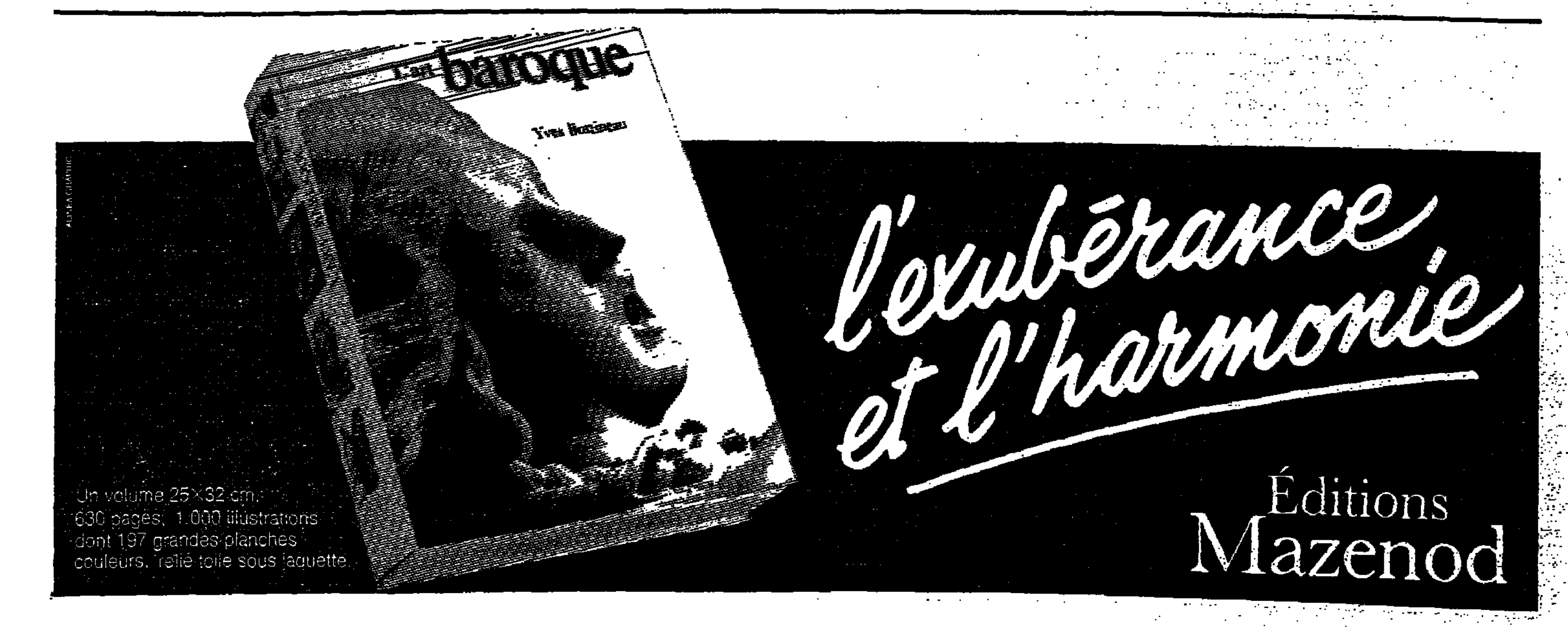
L'honneur, le vrai, le *nif*, c'est autour des filles et des femmes qu'il se joue ; c'est là que le séducteur doit le déjouer. La rue est le premier terrain obligé où « *se déploie l'étrange copulation des yeux sur fond d'imagination délirante* ». Suit la terrasse qui « *en Maghrébie est une institution* ». Enfin les fenêtres, sous et derrière lesquelles, en terre de claustration et de séparation, des vies entières se consument. « *Au Maghreb, l'amante appréciera plus que tout que nous lui donnions de notre temps.* » Cela peut durer parfois cinq, six ans, toute une adolescence.

« Quadrillage militaire »

Si le contact par la parole est enfin établi, « *ne craignez pas d'être redondant, il y a de la distinction dans ce procédé* ». Si vient la caresse, « *bien appliquée, elle est don d'éternité* ». Mais elle est rare dès lors que l'épouse, la fille, la sœur sont *soumises à « une sorte de quadrillage militaire »*, à « *une technique de perquisition constante* ». Ceux et celles qui veulent séduire ou être séduits n'en attachent que plus de prix *au résultat*, si improbable soit-il. La carte du tendre reste valable en islamie, et l'art de la séduction y a donc plus de saveur que là où règne le sexe à la carte.

J.-P. P.-H.

★ **LE LIVRE DES SÉDUCTIONS, de Malek Chebel, Lieu commun, 150 p., 75 F.**



● LETTRES ÉTRANGÈRES

PORTRAIT

Raddatz, la violence et l'élégance

Œil de veau, *le premier roman de Fritz J. Raddatz, essayiste, professeur, journaliste et... « dérangeant ».*

FRITZ RADDATZ sait qu'il agace et il y prend un plaisir certain. Fin, élégant, il aime, du haut de sa cinquantaine mince et hautaine, mêler raffinement et provocation, dans son vêtement comme dans ses propos. Il préfère le champagne à la bière, les coupés de luxe aux berlines banales, possède des tableaux de maîtres et sort ses cigarettes blondes d'un étui précieux. « *L'Allemagne aime les uniformes,* dit-il. *Pour être un intellectuel accepté, je devrais être plus frugal et porter plutôt des pantalons en velours.* »


KLAUS KALLABIS

« Œil de veau est aussi un essai sur le fascisme quotidien. »

En outre, Raddatz s'affirme de gauche, et assez « radical », au sens anglo-saxon du terme. « *En 1950,* précise-t-il, *j'étais très à gauche. Je suis allé faire mes études en Allemagne de l'Est tant j'étais dégoûté d'avoir vu les nazis revenir immédiatement à des postes importants. A l'Est, j'ai été déçu dès le premier jour. Je suis retourné à l'Ouest en 1958.* » Editeur pendant neuf ans, professeur, essayiste, critique littéraire redouté – il a dirigé pendant dix ans le service culturel de *Die Zeit,* – Fritz Raddatz est aujourd'hui grand reporter culturel pour le même journal. Après plusieurs livres, notamment une histoire de la littérature en RDA (1969) et une biographie de Karl Marx (1975), il a publié en 1984 un premier et bref roman, *Œil de veau,* dont la traduction française inaugure, chez Flammarion, une collection allemande dirigée par Bernard Lortholary. « *Pourquoi un roman ?* se demande Raddatz. *Mes articles laissaient de plus en plus de place à ma subjectivité. Le temps de la fiction était venu. Ecrire un roman, c'est écouter l'écho de son expérience humaine.* »

« Œil de veau » est le surnom de Bernd-Jörn Walther, qui aura quatorze ans – comme Raddatz – à la fin de la guerre, et qui tombe d'une enfance bourgeoise, des échos des folies berlinoises des années 30, dans l'atroce réalité d'une ville en guerre. Ce récit froid, violent et sec, des « années terribles » a été très critiqué à sa sortie en Allemagne. « *C'est attristant mais pas vraiment surprenant,* constate Raddatz. *Une seule fois, dans ce livre, je fais allusion à la construction des camps de concentration, mais tout est dit, comme je l'ai toujours affirmé : « ils » savaient tous.* » Œil de veau « *est aussi un essai sur le fascisme quotidien.* » Un essai sans commentaires, sans explications, sans justifications.

Survivre à tout

Dans Berlin affamé, dépecé et « libéré » par les Soviétiques et les Américains, dans sa maison dévastée, auprès de son père malade, de sa sœur « l'Escargot » et de sa tante, Bernd-Œil de veau apprend la débrouille, le cynisme, le malheur, la vie. On est parfois soulevé de dégoût, Raddatz ne faisant l'économie d'aucun détail, d'aucune image, mais on ne peut « lâcher » ce texte, dérangeant comme son auteur et dans lequel un enfant pas très beau naît à l'âge adulte, découvre la haine et l'amour à travers les horreurs urbaines de la défaite, dans le désastre de l'agonie du père, et grâce à un indestructible désir de survivre à tout.

Jo. S.

★ **ŒIL DE VEAU, de Fritz J. Raddatz, traduit de l'allemand par Dominique Tassel, Flammarion, 144 p., 79 F.**

Ces inconsolables rêveurs

(Suite de la page 13.)

Comme celle de la plupart des romantiques, la vie de Karl Philipp Moritz fut brève. Né en 1756, il est mort en 1793. Après une enfance très pauvre et une adolescence muselée par le piétisme de l'Alsacien Philipp Jacob Spener et le quiétisme de la ténébreuse Mme Guyon, qui l'anéantirent, il chercha à être quelqu'un, un individu, dans le théâtre. Déçu, il se consacra à la théologie. Plus déçu encore, il dut croire qu'il se trouvait lui-même, enfin, en découvrant l'Antiquité à Rome, vers 1786, et en se liant avec Goethe, à travers lequel il allait influencer toute la formation de l'esthétique classique allemande.

Karl Philipp Moritz donne ensuite de laborieux essais sur l'imitation figurative du beau, sur l'art gréco-romain, sur la poésie mythologique des Anciens, et cela lui vaut d'être nommé professeur d'archéologie à l'Académie des arts de Berlin. Tout ce qu'il produit à ce moment tend à faire de lui un « classique ». Mais, comme chaque homme, il ignorait ce qu'il était venu réellement accomplir en ce monde. Aussi, Moritz ne savait pas, en entamant sa biographie romanesque, qu'avec elle il transmettrait à la postérité sa véritable image, celle d'un romantique, d'un rêveur inconsolable de tous les ailleurs inconnus mais cependant perdus. Un avatar de Rousseau, voilà ce qu'il était – de ce Jean-Jacques qui trouvait en lui « *un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir* »...

Tel un fleuve nocturne

La vie d'Alejandra Pizarnik eut la même durée que celle de Moritz. Née en 1936, elle avait trente-six ans quand elle s'est suicidée, à Buenos-Aires, la ville où elle était née. Elle avait vécu plusieurs années à Paris, où elle était arrivée en 1961. De nos rencontres, je garde le souvenir de son exigence, de son désir d'absolu, que je commis l'erreur de croire d'ordre littéraire ! la littérature n'était pour elle qu'un moyen d'atteindre à la vérité par un chemin plus court que les raisonnables labyrinthes de l'intelligence.

Elle détestait l'idée de réussir un poème, il lui suffisait de trouver juste une fulguration dans le cheminement discipliné qu'exige le poème : « *Comme le sable du sablier tombe la musique dans la musique...* » « *Quand s'envole la maison du langage et que les mots n'abritent plus, je parle...* » « *Expliquer avec des mots de ce monde/qu'un bateau est parti de moi en m'emportant.* »

Alejandra Pizarnik croyait dur comme fer qu'une autre pensée que la pensée charrie la vérité, tel un fleuve nocturne au plus profond de nous. Découvrir ses rives invisibles, se pencher sur ses eaux, étaient sa seule aspiration. Aussi, superbement naïve, demandait-elle à son réveille-matin de l'arracher au sommeil à n'importe quelle heure, afin qu'elle pût écrire, sur le coup, des choses susceptibles, le lendemain, de la surprendre, de lui proposer une clé. Comme les grands romantiques, ses frères, elle croyait aussi que de la bouche d'un fou ou d'un enfant peut sortir le mot complexe et simple capable d'enfermer le sens de l'univers. Et, jeune fille folle de son âme, elle laissa, avant de se donner la mort, cette invocation écrite à la craie sur l'ardoise de sa chambre : « *O vie, ô langage, ô Isidore.* » L'un de ses derniers textes dit : « *Je ne sais plus parler. J'ai gaspillé ce qu'on ne me donna pas qui fut tout ce que j'eus. Et c'est de nouveau la mort. Elle se referme sur moi, elle est mon seul horizon.* »

Un jour, dans un café de Montparnasse, elle cita devant moi une phrase de Cioran : « *Toute pensée devrait être la ruine d'un sourire* », pour l'inverser aussitôt : « *Tout sourire devrait être la ruine d'une pensée.* » Elle aurait tellement aimé honorer le sourire...

HECTOR BIANCIOTTI

★ **ANTON REISER, de Karl Philipp Moritz, traduit de l'allemand par Georges Pauline, préface de Michel Tournier, Fayard, 430 p., 120 F.**

★ **LE VOYAGE AUX BAINS DU DOCTEUR KATZENBERGER, de Jean-Paul Richter, traduction, préface et notes de Geneviève Espagne, L'Age d'homme, 262 p., 140 F.**

★ **LES TRAVAUX ET LES NUITS, d'Alejandra Pizarnik, traduit de l'espagnol par Silvia Supervielle et Claude Couffon, Granit/UNESCO, 265 p., 98 F.**

AU CENTRE DU QUARTIER LATIN

JOSEPH GIBERT

UNE SEULE ADRESSE

BEAUX-ARTS
PEINTURE - SCULPTURE - ARCHITECTURE

BEAUX LIVRES
MUSIQUE - CINÉMA - PHOTOGRAPHIE

DICTIONNAIRES
LANGUES RÉGIONALES - FRANÇAISES ÉTRANGÈRES

ENCYCLOPÉDIES
LE ROBERT - LAROUSSE, etc.

LITTÉRATURE
FRANÇAISE - ÉTRANGÈRE - BEST-SELLERS

HISTOIRE
HISTOIRE IMMÉDIATE - BIOGRAPHIES MÉMOIRES

VIE PRATIQUE
JARDINAGE - CUISINE - AUTOMOBILE AVIATION - NAVIGATION

JEUNESSE
ALBUMS - LIVRES ANIMÉS - JEUX DE SOCIÉTÉ

BANDES DESSINÉES
TOUTES LES B.D. !

DISQUES - COMPACT-DISC
CLASSIQUES - POP - JAZZ - VARIÉTÉS

PAPETERIE
STYLOS - MONTRES - MAROQUINERIE

26-30, BOULEVARD St-Michel
MÉTRO : **ODÉON** - RER : **LUXEMBOURG**
BUS : 21, 27, 38, 58, 63, 70, 82, 84, 85, 86, 87, 89
Arrêts : Cluny - Ecoles - Luxembourg
Parking : rue de l'Ecole-de-Médecine
Tél. : **46-34-21-41**

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72



JEAN BLOT
RACONTE
ALBERT
COHEN

Une traversée personnelle de l'œuvre et des thèmes qu'elle ressasse, hantise de tout un peuple.

Bertrand Poirot-Delpech

Jean Blot
Albert Cohen
Balland

Ce livre nous rend d'un bout à l'autre Albert Cohen extraordinairement vivant dans ses doutes, ses luttes, ses souffrances et ses triomphes.

Nicolas Bréhal

Balland

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Thomas Bernhard mystérieux et irascible

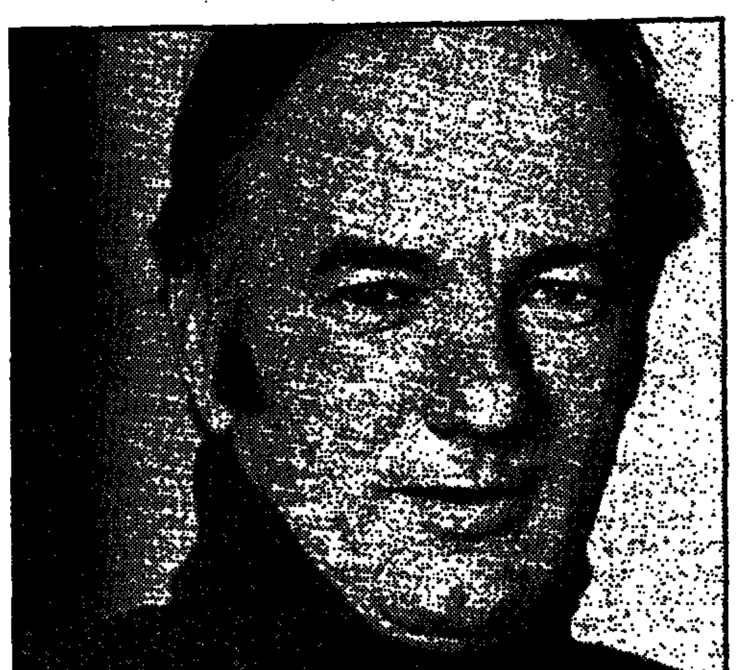
Quelques tentatives pour approcher l'écrivain le plus jaloux de sa solitude.

« *LA physionomie d'un individu est quelque chose d'intéressant, tout y est déjà.* »

Butant sur cette remarque de Thomas Bernhard, on est tenté de revenir à sa propre photographie, laquelle illustre la couverture du volume que Maurice Nadeau vient de lui consacrer sous le titre *Ténèbres*. Sur arrière-plan de murs et de voûtes (la ferme fortifiée où il vit à l'écart de tout ?), l'écrivain est campé, les bras croisés, l'air bravache, l'œil aigu se désintéressant de l'objectif. Est-il sur le point d'éclater de rire ou va-t-il lancer quelque imprécation de sa façon, on ne saurait le dire. Toute l'ambiguïté de Bernhard l'insaisissable est là.

Malgré cet aspect d'ours mal léché, et bien que le pseudonyme Bernhard soit de son choix et signifie « *ours fort* » en haut allemand, Thomas Bernhard se voit plutôt comme « *un petit oiseau qui ne ferme pas le bec... un de ces drôles d'oiseaux qui ne vous fiche pas la paix* ».

Ours ou oiseau rare, peu importe, le fait est que l'écrivain autrichien l'ouvre en grand (ce bec, ou cette gueule) aussitôt qu'il en a l'occasion, et même dans les circonstances les moins opportunes qui soient, pour jeter ses quatre vérités à la face du monde. A cet égard, la lecture de quelques-uns de ses discours de remerciement aux jurys qui l'honorèrent – il a reçu tous les prix qu'un auteur peut briguer en Allemagne et en Autriche – est un vrai régal. Le congratule-t-on, le distingue-t-on ? Pour réponse, il fustige, il vilipende, il parle de la mort devant son auditoire médusé, il étend ses tentacules de poulpe géant sur la salle et l'assistance venue le fêter, il crache noir, il couvre le moment de « *ténèbres générales* ». On se prend à rêver que le futur lauréat du Goncourt, du Médicis ou du Renaudot puisse trouver en lui suffisamment de toupet (de trempe) pour proférer un discours de cet acabit la prochaine fois... Mais... Mais revenons à Bernhard, celui qui dérange, provoque, suscite depuis une vingtaine d'années intérêt, malaise ou controverse, celui qui, dans tous les cas, ne laisse pas indifférent.



« Comme un de ces drôles d'oiseaux qui ne vous fichent pas la paix »

« Une langue que lui seul comprend »

L'œuvre a déjà donné lieu à quantité d'interprétations et à des thèses parfois divergentes. Certains exégètes qui nous livrent ici partie de leurs réflexions ou de leurs analyses n'ont pas fini de prendre des risques, puisque Thomas Bernhard affirme qu'il « *parle une langue que* [lui] *seul comprend* », et que ceux qui croient le comprendre sont « *des imbéciles ou des charlatans* ». Oui, il semble qu'une bonne dose de témérité, voire de courage, soit nécessaire pour tenter de décrypter ou seulement d'aborder cette œuvre déjà considérable, ancrée dans l'autobiographie et dominée par l'axiome suivant : « *Tout processus vital est un processus mortel.* »

Et, aussi bien, il aura probablement fallu à André Müller beaucoup d'obstination et de foi pour obtenir cet entretien au cours duquel, un peu par caprice, un peu par jeu, Thomas Bernhard a consenti à se livrer. Approcher un homme qui tient la solitude pour « *l'état idéal* », qui refuse « *le moindre contact* », déclare que la proximité le tue, et que sa force (l'ours fort) est de pouvoir tenir ainsi relevait assurément de l'exploit. Le plus remarquable de l'entreprise est que le résultat est à la hauteur de la démarche, car, si le compte rendu de cet entretien ne dissipe pas les ténèbres dont s'entoure Bernhard, il permet de « voir » l'homme d'aussi près que possible, avec ses contradictions, ses paradoxes, ses ruses, ses tendresses (oui, sa tendresse pour celle qu'il appelle sa tante), sa capacité ludique et, toujours, la vivacité de son intelligence.

A la suite de ces propos sur le vif de l'écrivain, Claude Porcell, Dieter Hornig, Jean-Louis de Rambures, Erika Tunner, Michel-François Demet et Jean-Yves Lartichaux viennent, selon des perspectives diverses, préciser ou éclairer les contours de la « *motte sombre en costume foncé* » (*dixit* Bernhard lui-même) qui se dresse, en vérité, tel un bloc erratique et incontournable sur le paysage littéraire de notre siècle.

Bernhard est-il pessimiste ? Est-il terroriste ? On hésite à se prononcer, la seule certitude étant que sa vision nihiliste de la vie assure la cohérence de l'œuvre, laquelle s'organise autour de la fascination du suicide, procède de la force centrifuge de cette fascination mais, paradoxalement, devient une construction qui empêche de mourir.

Il est, à l'évidence, difficile de pénétrer dans l'œuvre de Thomas Bernhard sans être quelque peu prévenu. Le présent volume constitue une sorte de « sas », préparatoire et bienvenu, où le lecteur se verra dispenser les lumières indispensables avant de s'enfoncer dans les ténèbres bernhardiennes.

ANNE BRAGANCE.

★ TENEBRES, de Thomas Bernhard, textes, discours, entretien, suivis, d'un dossier, sous la direction de Claude Porcell, éd. Maurice Nadeau, 257 p., 92 F.

Les mauvais rêves de Gert Hofmann

C'EST le plus vieux des jeunes auteurs allemands – son premier roman a paru en 1979, il avait déjà quarante-sept ans – et l'un des plus prolifiques, sept romans et récits publiés depuis lors, comme s'il avait voulu rattraper le temps perdu en mettant les bouchées doubles.

Si vous avez manqué, il y a trois ans, *le Cheval de Balzac* (1), la parution en France de *Notre conquête* est aujourd'hui l'occasion de découvrir Gert Hofmann, un écrivain que l'on considère outre-Rhin parmi les premiers.

De passage à Paris, Gert Hofmann s'est expliqué sur *Notre conquête*, un roman dont l'action se déroule en 1945 dans une petite ville allemande, un jour après l'arrivée des troupes américaines, et dont le titre fait une allusion ironique à la victoire, toujours promise pour le lendemain, par les dirigeants du IIIe Reich.

« L'écroulement du Reich, c'est, je l'admets, un des thèmes les plus rebattus de notre littérature de l'après-guerre. Mais à près de quarante ans de distance, les faits apparaissent sous une tout autre perspective. J'ai écrit ce livre par besoin tardif de retrouver mon enfance, la période la plus importante pour un écrivain, a fortiori lorsqu'elle s'est déroulée sous le nazisme. Dans notre petite ville, on voyait parfois des juifs se diriger sagement vers la gare, l'étoile jaune sur la poitrine, une valise à la main. Lorsque je demandais où ils allaient, on me répondait : « Arrête-donc de poser des questions idiotes. »

» Ce que je décris dans Notre conquête *s'est réellement passé, mais je n'ai cherché ni à livrer un témoignage ni à accuser. Ce n'est pas non plus une confession. C'est, disons, un récit de souvenirs imaginaires. »*

« J'écris pour déconcerter le lecteur »

A travers un regard enfantin, d'autant plus acéré que sa lucidité a le masque de l'innocence, *Notre conquête* constitue une plongée dans les méandres de l'inconscient collectif allemand. Fils du propriétaire de la fabrique locale de fouets, le narrateur parcourt les ruines en compagnie d'un certain Edgar, orphelin dont le seul bien est une pierre, qu'il ronge pour tromper sa faim. Les rues sont désertes ; chacun est terré chez soi, occupé à faire disparaître les souvenirs encombrants. Et pourtant, comme dans un mauvais rêve, des personnages étranges surgissent sur le chemin. Dans les abattoirs, un petit homme portant un crochet en guise de main et son acolyte à la blouse éclaboussée de sang soumettent les enfants à la question, tandis qu'un liquide mystérieux se répand sur le sol.

Dans les coulisses du théâtre, un vieux comédien recouvert d'une peau de mouton, au visage de grand méchant loup, poursuit le narrateur sans qu'on sache très bien s'il veut l'engager dans la troupe, le violer ou le tuer. *Notre conquête* se déroule dans un clair-obscur assez fascinant, même si les trop nombreuses allusions rendent ce récit difficilement déchiffrable pour le lecteur français.

« J'écris pour déconcerter le lecteur, précise Gert Hofmann, *pas pour le rassurer. Mon narrateur est, d'ailleurs, à l'âge où la réalité, le conte, le rêve, se confondent.*

» Ce qui ne veut pas dire que je sois moi-même un « rêveur allemand ». Je suis un lecteur assidu de la littérature française. Mes modèles sont Voltaire, Flaubert... Ce que j'aime, ce sont les phrases précises, sensuelles, si possible ironiques, en même temps contradictoires. Il s'agit d'inciter le lecteur à une identification, tout en rendant celle-ci impossible. Si le narrateur, par exemple, s'exprime en disant nous, c'est à dessein. J'ai voulu désigner à la fois le lecteur, moi-même, les Allemands de ma génération. Il faut observer la réaction d'un Allemand lorsqu'un des siens prononce le mot « nos » camps de concentration. C'est instructif. Notre conquête, *c'est la réalité, mais c'est en même temps un cauchemar, le cauchemar allemand de cette époque. »*

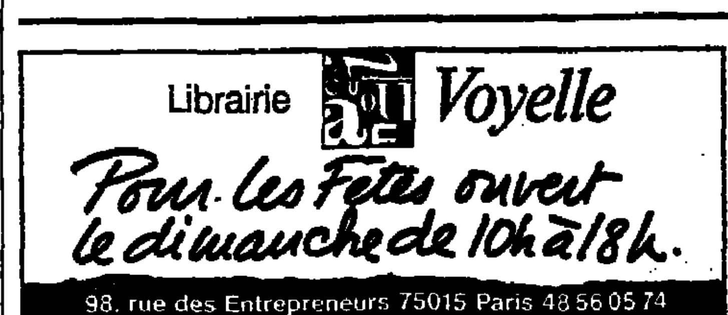
Quand on lui demande comment il se définirait lui-même, Gert Hofmann répond : *« Certainement pas comme un conteur. Je serais plutôt ce que les Américains appellent un « showman ». Ce n'est pas le besoin de décrire qui me motive, mais un sentiment de menace qui ne me quitte jamais. Ce n'est pas la peur des choses concrètes, disons des centrales atomiques, c'est celle de la vie en général. Pour recréer cet état de malaise chez le lecteur, je me sers de la syntaxe, je hache les phrases. Je suis d'ailleurs optimiste – pas en ce qui concerne la diffusion de mes livres : le public se raréfie, c'est un phénomène universel, – mais quant à leur qualité. J'écris de mieux en mieux, mon éditeur me le dit. Oui, je puis me considérer désormais comme un vrai écrivain, un peu spécial, mais c'est ma vie, et ma vie, c'est manifestement la littérature. »*

J.-L. DE RAMBURES.

★ NOTRE CONQUÊTE, de Gert Hofmann, traduit de l'allemand par Martine Keyser, Laffont, 262 p., 85 F.

Un récit, *la Chute des aveugles*, est annoncé pour le printemps chez le même éditeur. Un spectacle, inspiré du *Cheval de Balzac*, est prévu au Petit Odéon.

(1) A travers un épisode romancé de la vie de quatre écrivains (Balzac, Casanova, J.-M. R. Lenz, Robert Walser), Gert Hofmann y témoigne de la solitude fondamentale de l'artiste face au monde (Laffont. Voir « le Monde des livres » du 8 mars 1984).



ÉDITIONS DU MUSÉE RODIN

CORRESPONDANCE DE RODIN
Tome 2, 1900-1907, broché, 155 × 240, 78 illustrations, 296 pages, prix : 150 F.

INVENTAIRE DES DESSINS
Tome 2. Inv. D. 1500-2999, 210 × 270, fer original, relié pleine toile sous jaquette rhodoïd, 376 pages, 1597 illustrations dont 16 couleurs, prix : 650 F.

En vente au musée RODIN, 77, rue de Varenne (7e), tél. : 47-05-01-34

D'AUTRES MONDES

Tchèques et Slovaques au pays de Kafka

★ **LE CONCERT EN L'ILE ET AUTRES POÈMES**, de Jaroslav Seifert, traduit du tchèque par Igor Polach, préface d'Hubert Juin, Belfond, 155 p., 79 F.

★ **HISTOIRE DE JEAN**, d'Ivo Fleischmann, Actes Sud, 246 p., 89 F.

★ **LE DÉMON DU CONSENTEMENT**, de Dominik Tatarka, traduit du slovaque par Sabine Bollack, préface de Vaclav Havel, éd. Talus d'approche (rue de la Station 47, B 7078 Le Roeulx, Belgique), 90 p.

★ **LA RENCONTRE AVEC TATARKA**, de Bernard Noël, éd. Talus d'approche, 46 p.

★ **LA MÉMOIRE DE PRAGUE. CONSCIENCE NATIONALE ET INTELLIGENTSIA DANS L'HISTOIRE TCHÈQUE ET SLOVAQUE**, de Bernard Michel, Librairie académique Perrin, 224 p., 190 F.

Prague !
A celui qui l'a vue une fois seulement,
ce nom chante
dans son cœur à jamais.
Chanson elle-même filée par le temps [incarné,
et nous l'aimons.
Qu'elle résonne !

JAROSLAV SEIFERT n'en aura jamais fini de coller son oreille aux murailles du Hradcany, le château vieux de mille ans, de contempler les pierres dressées du cimetière juif, d'aimer Prague. Le recueil de poèmes choisis qui paraît chez Pierre Belfond permettra de se familiariser un peu plus avec le poète national tchèque resté un inconnu hors des frontières de son pays et de sa langue, jusqu'à la consécration du prix Nobel de littérature en 1984 ; intitulé *le Concert en l'île,* du nom du cycle que le poète écrit en 1965 après neuf ans de silence, le livre suit l'évolution d'une voix intérieure vibrante de sensualité, entre 1921 et 1983, depuis *la Ville en pleurs* jusqu'à *Etre poète* (1).

Comment rendre la musicalité de la langue tchèque en traduction ? La mélodie nous est cachée, incommunicable. Mais la matière poétique transparaît à travers les mots, les mots qui ne mentent pas, qui dévoilent plus qu'ils ne disent. « *Si quelqu'un me demandait qu'est-ce qu'un poème, j'hésiterais quelques secondes. Et pourtant, je le sais bien !* » L'art de Seifert semblait une manière d'être. Libre, lucide (« *Yeux grands ouverts, j'ai traversé ce pays. Il est beau, vous le savez. Il compte plus pour moi que tous mes amours à la fois. Et son étreinte a duré toute ma vie.* ») Vivant de l'amour inextinguible qu'il a pour sa ville, il s'y enferme, quitte à rester hors des terres connues, hors du temps connu, hors des célébrités.

Prague est l'ultime de ces villes [anciennes,
qui offre encore
le lieu où le temps s'immobilise,
où les horloges sont arrêtées.
D'ailleurs, leurs aiguilles
ne peuvent jamais rien montrer de plus
que le passé à venir.

Pas de pathétique non plus, pas de cris déchirés ou vengeurs dans *Histoire de Jean,* du Tchèque Ivo Fleischmann. « *Cela ne semble pas s'arranger chez nos voisins,* dit la dame. *Le maréchal Hindenburg a eu tort de faire appel à ce Hitler qui n'est qu'un voyou. Mon mari s'en est rendu compte lors de son dernier voyage à Berlin...* » Ce sont les vacances dans une station estivale proche de la capitale : les enfants sont à l'hôtel avec leur mère — comme dans *Badenheim 38,* de l'Israélien Aharon Appelfeld — et, trop occupés, refusent d'écouter les potins des grands. Quelques grains de sable, pourtant, viennent troubler l'harmonie dans « *cette Europe douce et savoureuse qu'il affectionnait : son Europe centrale* », malgré la volonté du jeune garçon de se laisser porter par le temps sans subir de moments désagréables, sans raisonner outre mesure : « *Il avait la conviction que c'étaient les commentaires qui rendaient les faits exécrables, presque insupportables.* »

Comme dans un *Bildungsroman* autobiographique, Ivo Fleischmann apparaît à chaque page pour nous guider dans ce monde peu rassurant, nous prévenir contre les insuffisances du caractère de son héros. L'introspection s'accompagne d'une ironie tranquille qui donne au livre un ton distancié et une dérision mordante mais souriante, paisible en apparence. Par exemple, quand Jean se retrouve au milieu de la mêlée pour défendre son copain qu'on tabasse aux cris de « *Sale youpin !* », il ne ressent pas vraiment les coups de poing. « *Ce fut le dégoût qui faillit l'assommer. Cette faiblesse, disons-le tout de suite, devait perturber sa vie entière et si, par hasard, au cours de notre narration, nous l'oublions par endroits, que le lecteur répare lui-même cet oubli...* »

La narration n'est pas linéaire : l'auteur envoie le projecteur sur les moments-clés d'une existence, pas forcément perçus comme importants au moment où ils ont été vécus ; il mêle les anachronismes aux jugements sur son personnage, constamment étonné par le spectacle du monde et des choses qui l'entourent. L'histoire défile sans qu'il ait l'air d'y prendre garde, même lorsqu'il en est le héros ou la victime : le nazisme et l'occupation de Prague, le souvenir de Kafka, la Libération et les cortèges de prisonniers rasés et dépenaillés, l'époque stalinienne. « *Pourquoi avez-vous ici un portrait de Staline ?* » demande un visiteur ? (qui, en réalité, a confondu les moustaches avec celles du père de son interlocuteur). « *On l'aime* », répond Jean, qui est dans un de ses mauvais jours.

» *Que le lecteur ne se renfrogne pas en prenant acte de cette affirmation qui pourrait, aujourd'hui, lui paraître curieuse. A l'époque dont il est question, suite à la déconfiture des démocraties, le charisme du guide soviétique s'était mis à remplir un vide presque total (...). Un dieu était mort, il fallait par conséquent en trouver un autre. Le pays de Jean n'en était pas à une hérésie près.* » Et il ajoute plus loin, à peine narquois : « *Les politologues ne se sont jamais sérieusement penchés sur la question suivante : comment se fait-il que dans le pays de Jean, où la presque totalité des révolutionnaires avaient été massacrés par les nazis, le Parti révolutionnaire, une fois au pouvoir, ait su rassembler, apparemment sans peine, presque tous les autochtones sous ses drapeaux ?* »

La chronique de NICOLE ZAND

Rédacteur en chef d'un journal communiste (dont le directeur est soviétique), Jean va finir par être congédié pour avoir publié Pasternak. Envoyé à Paris comme conseiller culturel, il sera chassé de son poste, puis de son pays. « *Ne t'attarde pas trop ici,* lui dit, à Prague, son ex-protecteur ministre. *Hâte-toi de rejoindre Paris. Ici, il n'y a pas de place pour ta littérature.* » Jean-Ivo s'est habitué à l'exil : il écrit en français, mais il a emporté avec lui ses rêves et sa culture. Il a appris. C'est le souvenir de ces « années d'apprentissage » qui ont fabriqué ce qu'il est : un homme libre.

« *IL m'est arrivé une catastrophe. Contre ma conscience, mais au nom de ma conviction sacrée, j'ai reconnu que j'avais trahi le peuple. Après un aveu public devant l'exécutif, j'ai fini par surpasser mes accusateurs, en les persuadant moi-même que j'étais un ennemi dangereux.* »

L'étrange texte ! Un conte fantastique qui nous arrive de Slovaquie, d'un écrivain vivant, ou plutôt enterré vivant, et dont on ne sait presque rien, sinon qu'il a signé la Charte 77 : Dominik Tatarka (2). Bernard Noël, qui l'a cherché à Bratislava, a accompli l'équivalent d'un miracle : il a ressuscité cet homme sans ressources qui, de par la volonté des autorités de son pays, n'existe pas. Que personne ne lit puisque ses livres ont été retirés des bibliothèques, que personne n'édite.



Dominik Tatarka, de Bratislava (anciennement Presbourg) : « *Ce n'est pas si difficile d'être pauvre, le plus difficile, c'est d'être isolé, absolument isolé.* » En Tchécoslovaquie, on a retiré ses livres des bibliothèques, personne ne veut plus l'éditer. Motif : a protesté contre *l'invasion soviétique...*

Dans la préface du *Démon du consentement,* Vaclav Havel prévient : « *Pour divers que soient les intérêts de l'écrivain — qu'il écrive sur l'amour, la jalousie, l'échec ou la réussite de sa vie, sur la méchanceté des hommes, sur la nature, sur son enfance, sur Dieu ou sur la schizophrénie, qu'il fasse œuvre de philosophe ou de psychologue, qu'il s'en tienne aux faits ou crée des allégories, qu'il soit obsédé par les projets esthétiques les plus extravagants et les plus ingénieux — il y a une chose qu'un véritable écrivain ne peut jamais éviter : c'est l'histoire (...). Les écrivains des Etats totalitaires ne s'intéressent probablement guère plus à la politique que leurs collègues des autres pays,* poursuit Havel ; *pourtant leurs œuvres sont toujours infiniment plus politisées que celles des écrivains des pays plus libres. Comme si, chez nous, pour user d'une métaphore, la simple description du bruissement de la forêt devait, pour être véridique, être plus « politique » qu'ailleurs.* »

Ecrit en mars 1956, quelques jours seulement après le « rapport secret » de Khrouchtchev au vingtième congrès du PCUS, *le Démon du consentement* est un cri de désespoir si terrible, si radical que, à sa lecture, on demeure sonné, étourdi, tant par la démonstration que par le style de cette « fiction » : l'auteur imagine sa mort dans un accident d'hélicoptère. « *Une tempête violente s'est levée, elle m'a projeté à terre. Au même instant, mon innocente valise, lourdement chargée de documents du congrès, s'est brusquement déplacée et m'a tranché le sommet du crâne, comme un sabre. Enfin ma tête s'ouvrait. Mon cerveau s'épanchait, comme le vin coule de la cruche.* » Le narrateur, un écrivain « *qui passait naguère pour la conscience du peuple* », a pour compagnon de voyage le haut fonctionnaire de l'idéologie, Mataj. Un employé rassemble, avec une pelle, la matière de leurs cerveaux et la remet dans les crânes ouverts. « *Moi, j'ai reçu la plus grande partie de ce qui revenait à Mataj. Ce lot était loin de me plaire, mais cette fois encore je n'ai pas protesté.* » « *Nombre de mes contemporains pensent avec un cerveau d'emprunt,* remarque le narrateur. *Leur crâne abrite une bouillie de cerveaux étrangers. Ils croient dur comme fer qu'ainsi leur perception du monde est plus lumineuse.* »

On leur fait des funérailles nationales. Le maréchal prononce un discours « *où notre lâcheté devenait du courage dans la recherche de voies nouvelles, et notre aveuglement, de la prévoyance* ». « *Nous, nous étions ainsi faits : nous disions autre chose que ce que nous pensions, nous noyions notre inquiétude dans un déluge de paroles, nous ne répondions pas aux questions.* »

TATARKA démonte, avec une ironie pathétique, le mécanisme du fonctionnement des cerveaux quand ils obéissent et... quand ils croient se libérer, alors qu'ils ne font que consentir à la plus forte pente, au « *démon du consentement* ». Et cela même lorsque l'idole d'hier a été déboulonnée : « *Notre Exécutif, avec la souplesse qui le caractérise, a donc rédigé une proclamation au peuple, afin de lui annoncer que le coupable, c'était ce déplorable culte africain, cette épidémie, ce fléau qui s'était abattu sur nous. Nous avons déversé sur lui notre sainte colère et nous avons diffusé la nouvelle encore chaude en embouchant les trompettes municipales et la radio nationale, en l'imprimant dans tous les journaux (...)* ». Autre forme du consentement grégaire.

Depuis 1969, aucun livre de Tatarka n'a pu paraître dans son pays, parce qu'il s'était élevé contre l'invasion soviétique. Dans *la Rencontre avec Tatarka* — extraite d'un journal de voyage en Tchécoslovaquie demeuré inédit, — Bernard Noël raconte l'étrange visite qu'il a rendue en 1980 à cet homme à la carrure de bûcheron, chez lui à Bratislava (ex-Presbourg). Et la réalité qu'il découvre est encore plus inquiétante que la pseudo-fiction créée par le poète : « *On me suit partout,* dit-il. *Je n'ai pas d'endroit où me réfugier. Tout à coup le téléphone sonne, et personne ne me parle. Je sors me promener, on me photographie. Je préfère ne plus sortir (...). Je n'existe plus pour mes lecteurs. Pour personne. Je n'existe que pour la police. Tout le monde a peur de me rencontrer. C'est une invention très raffinée. Isoler et punir.* » Une définition de l'enfer pur. Le huis clos d'une vie, là-bas à Bratislava.

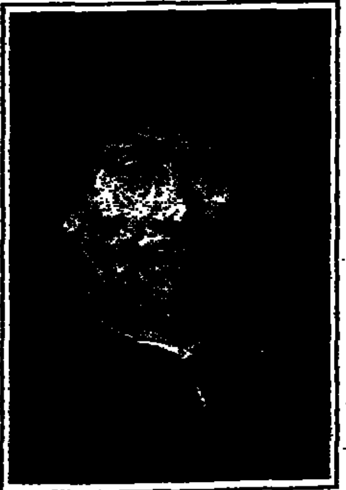
(1) Autres traductions : *Sonnets de Prague* (trad. Jean-Pierre Faye et Henri Deluy), Seghers, 1985 ; *le Parapluie de Picadilly* (trad. Jan Rubes), Actes Sud, 1984 ; *Poèmes choisis* (trad. Michel Fleischmann), Ed. Thôt.

(2) Voir l'entretien avec Tatarka dans *Trois générations,* d'Antonin Liehm, Gallimard 1970.

• AUX EDITIONS CERCLE D'ART

IDEES CADEAUX

La collection "Les Grands Peintres" : un voyage à travers cinq siècles de peinture



REMBRANDT



MANET



MUNCH



CHAGALL



PICASSO



VAN GOGH

30 monographies écrites par les meilleurs spécialistes des arts plastiques, et abondamment illustrées : 150 reproductions dont 48 hors-texte en couleurs.

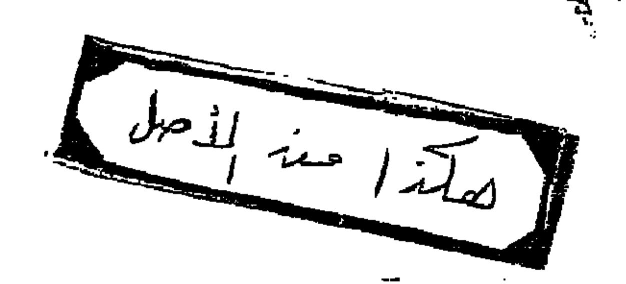
Chaque volume (176 pages, relié pleine toile) : **350 F.**

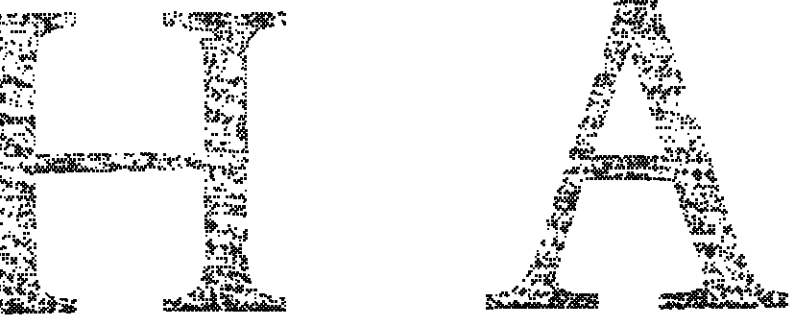
Sont disponibles : BONNARD, CHAGALL, CONSTABLE, COROT, DUFY, HALS, INGRES, LE CARAVAGE, LE TINTORET, KLEE, MANET, MATISSE, MUNCH, PICASSO, REMBRANDT, SEURAT, SOUTINE, UTRILLO, VAN GOGH.

En vente chez votre libraire Beaux-Arts



Editions Cercle d'Art






HAPPY

"Chacun a pour le Champagne les yeux des enfants pour Noël."

Photo Jean Larivière



ÊTRE POMMERY, C'EST TOUT UN ART.

POMMERY

مكبرا من الاصل

Un entretien avec Bernard Ceysson

Le Musée d'art moderne doit d'abord montrer

En 1987, le Musée national d'art moderne aura quarante ans. C'est en effet en 1947 qu'il était officiellement inauguré au Palais de Tokyo, où il réunissait les collections jusque-là réparties entre le musée du Luxembourg et les salles du Jeu de Paume. Connaît-on ces origines et la déjà longue histoire du musée. Aucun livre n'avait entrepris d'en rappeler les étapes. Cela manquait, comme manquait le catalogue général de la collection. Deux ouvrages publiés aux éditions du Centre viennent combler ces lacunes.

En 1987, cela fera aussi dix ans que le Musée national d'art moderne a pris ses quartiers dans le Centre Georges-Pompidou, qu'il s'y est enrichi, qu'il y a développé ses activités, et qu'il y a conquis sa place de premier ou second musée d'art moderne existant au monde, avant ou après celui de New-York. Mais cette place, le musée de Beaubourg, qui a pour mission de retracer l'histoire de l'art du vingtième siècle, soit bientôt cent ans de création, pourra-t-il la garder, quand justement il manque déjà de place pour montrer ses richesses, en dépit des récents aménagements et de choix sévères. Le manque d'espace est un problème que pose aujourd'hui Bernard Ceysson, le nouveau directeur du musée (depuis l'été), dans l'entretien qu'il a bien voulu accorder au Monde.

« Vous êtes le troisième directeur du Musée national d'art moderne depuis son rattachement au Centre Georges-Pompidou... On peut dire que Pontus Hulten a été d'abord l'homme des grandes expositions pluridisciplinaires, et Dominique Bozo celui de l'enrichissement et de la réorganisation des collections. Avez-vous des priorités ?

– C'est impressionnant de leur succéder... Tous deux ont défini en quelque sorte la double vocation du musée dans le Centre, et donc tracé la voie. *Les* collections, si spectaculairement enrichies ces dernières années, sont au cœur de mes préoccupations. Un musée, c'est *avant* tout les collections qu'il conserve, qu'il doit accroître, présenter, divulguer. Or je dois constater qu'aujourd'hui on ne peut pas correctement les déployer. Ce constat, d'autres l'ont déjà fait. Et il va bien falloir conduire une réflexion sur ce problème. Mais il ne m'appartient certes pas de la conduire seul.

» Pour le moment, je peux seulement dire qu'on ne voit pas toute la richesse du musée, tous les ensembles forts qu'il possède, et qu'ainsi on ne rend pas justice à des artistes qu'il serait légitime de montrer. Le *parcours donne l'impression que* la collection est comprimée entre ses deux extrémités, l'art moderne historique et l'art actuel. Ce qui s'est passé entre 1945 et 1960 n'est pas envisagé dans l'espace du musée comme cela devrait l'être.

– Avez-vous l'intention de modifier l'accrochage ?

– *J'avais l'intention de le faire.* Mais je me suis aperçu très vite que ce n'était pas aussi évident que je le croyais. On ne peut agrandir l'espace. Les modifications que je pourrais apporter risqueraient d'être peu pertinentes, et surtout de dénaturer l'accrochage actuel, que je trouve exemplaire compte tenu des possibilités offertes. La seule chose que l'on puisse imaginer pour l'instant, c'est la rotation de certains ensembles d'œuvres. Du moins nous l'envisageons. Pourrons-nous le faire ? En avons-nous les moyens ?

– Donc, on ne touche pas à la structure Aulenti...

– Je ne crois pas qu'on doive y toucher. Les aménagements du musée ont permis une amélioration de la présentation des œuvres, ce que d'ailleurs tout le monde reconnaît. On voit bien l'apport de ces aménagements lorsqu'on compare le quatrième étage et le troisième, qui n'a pas beaucoup changé. Je ne crois pas qu'on puisse critiquer ce qui a été fait.

– Vous avez dit que l'accrochage actuel *ne rend pas justice* à des artistes qu'il serait légitime de montrer. A qui pensez-vous ? Aux abstraits de l'Ecole de Paris ?

– Il ne s'agit pas, entendons-nous bien, de célébrer à nouveau le rite de telle ou telle école, mais tout simplement de montrer ou d'espérer montrer correctement les œuvres des collections. La salle Dubuffet, celle où sont accrochées les peintures de Bram Van de Velde, témoignent de ce qui pourrait être fait pour des artistes de *cette* importance et de cette période. La place manque aussi pour bien montrer la collection contemporaine.

– Pensez-vous que la présentation des collections est suffisamment pédagogique ?

– Là encore, il y a une réflexion à mener. Mais nous retrouvons les mêmes problèmes d'espace. Nous n'avons pas la place de proposer à la fois un panorama restituant correctement l'évolution formelle de l'art du vingtième siècle et des ensembles forts. Toute la réflexion sur la pédagogie à mener en face des œuvres ne peut être faite que par rapport à ce qui est présenté, et non par rapport à ce qui pourrait l'être.

– Dans l'esprit de beaucoup de monde, une présentation pédagogique implique des textes et des documents explicatifs en accompagnement des œuvres...

– J'ai toujours été contre ce qui, par excès de pédagogie, nuit à la présentation des œuvres. Des salles de musée encombrées de panneaux, *de textes* ou *d'annexes* documentaires interdisent, à mon sens, toute véritable approche pédagogique. Le musée doit d'abord permettre au visiteur de voir bien ce qui est irremplaçable : les œuvres. Mais il doit, bien entendu, permettre à qui le désire de s'informer sur ces œuvres ou d'apprendre leur histoire. Je ne conçois pas un musée sans service éducatif, sans animation et surtout sans documentation.

– Avez-vous une politique d'acquisition ?

– Oui, et elle peut se résumer ainsi : *acquérir les plus belles* œuvres. Dans les faits, c'est autrement plus compliqué. Il y a d'abord les occasions à saisir. En fait il s'agit, pour toute collection, de renforcer les ensembles forts et de combler les lacunes insupportables.

– Trouvez-vous juste que le catalogue de la collection soit financé par une banque ?

– Oui, juste et nécessaire. Cette édition est le fruit d'un partenariat exemplaire qui nous vaut cette « somme » attendue. *C'est*, et je pèse mes mots, et je peux le dire, puisque la conception de ce catalo*gue est due à Dominique Bozo*, un ouvrage remarquable. La qualité des études qu'il contient en fait un excellent « manuel » d'histoire de l'art moderne et contemporain. Loin de contester l'idée même d'une telle aide, je m'en réjouis et remercie les responsables de la BNP qui ont pris l'initiative de cette action.

– Même pour un ouvrage de base du musée ? Cela ne veut-il pas dire que le Centre Georges-Pompidou ne se donne pas les moyens de financer une publication de cet ordre ?

– Même pour ce qui relève d'un ouvrage de base du musée ! Quant aux moyens, je ne manquerais pas à la règle et, comme tout conservateur, je les espère toujours plus importants ! Cela dit, ils ne sont pas négligeables ! Ce que je déplore encore une fois, et la publication du catalogue où sont étudiées près de huit cents œuvres majeures que l'on aimerait voir dans les salles renforce mes regrets et mes inquiétudes, ce que je déplore, c'est l'impossibilité de donner à voir les collections du musée. Les centres artistiques, les « écoles » se cristallisent toujours autour des collections fortes.

» Au vingtième siècle, c'est à partir de ce qui est visible dans les salles d'expositions permanentes et temporaires des musées que se forgent les vocations. En privant son public de bien voir les tendances diverses de la création, disons entre 1950 et 1980, le musée ne remplit pas pleinement sa mission éduca*trice et formatrice*. C'est la création artistique en France qui en souffrira.

– Puisqu'il y a un problème d'espace, que le musée ne peut déployer sa collection, la solution serait-elle de sortir du Centre ?

– L'inscription du Musée national d'art moderne dans le vaste ensemble du Centre Georges-Pompidou est bénéfique à l'un et l'autre. Le rayonnement, le prestige du Centre sont incomparables...

– Allez-vous proposer des grandes expositions internationales ?

– Certes, internationales, interdisciplinaires, comme le Centre et ses équipes savent les concevoir et les réaliser. Elles ne porteront pas *sur des lieux, du moins pas systéma*tiquement. *Vienne*, à mon sens, a superbement conclu la série des magistrales expositions inventées par Pontus Hulten. Le *Japon des avant-gardes* est la remarquable étude d'une situation originale prouvant la nécessité d'autres mises en perspective. Il est possible par exemple d'imaginer une série d'exposi*tions thématiques*. Pour *ma part*, je préfère la saisie de « moments ». Soit de « moments » déjà reconnus « déterminants » pour l'évolution des arts, soit de « moments » encore mal cernés dont l'étude permet souvent des présentations et des confrontations surprenantes. En fait, c'est ce type d'expositions qui respecte le mieux la réalité formelle des *œuvres...*

– Quelle sera la première exposition signée Bernard Ceysson ?

– L'après-guerre est certainement la période qu'il convient aujourd'hui de revoir, de rendre visible. Une exposition consacrée, disons par commodité, aux années 50 et, pour faire bref, intitulée : *1950*, qui ne serait ni la célébration réitérée, une fois de plus, de l'Ecole de New-York, ni l'exaltation religieuse, à nouveau, de *l'Ecole* de Paris, nous réapprendrait une histoire bien faussée par les hagiographies *successives* et nous rendrait enfin visibles des œuvres que nous ne savons plus voir.

– Comment voyez-vous la répartition des expositions entre le cinquième étage et les galeries contemporaines ?

– Il revient au cinquième étage de présenter les grandes expositions interdisciplinaires et celles, monographiques, qui dressent les rétrospectives d'œuvres déjà prises dans notre patrimoine et indispensables à la culture « occidentale ». Si pour les expositions interdisciplinaires le musée, avec les autres partenaires du centre, retient, ce que j'espère, le concept de « moments », pour les expositions monographiques beaucoup de projets sont brassés : entre *autres une rétrospective Popova*. Et pour éclairer mieux ce second demi-siècle, après Pollock, De Kooning, Balthus, etc., mon souhait serait de voir à leur tour Bram Van de Velde et Fautrier célébrés comme classiques du vingtième siècle. Enfin, pour conclure sur ce point, un grand déploiement des travaux de Fernand Léger apparaît indispensable.

– *Le musée doit-il rendre compte* des tendances les plus actuelles de l'art contemporain ? Le fait-il ? Le fera-t-il ?

– Le Centre Pompidou a été imaginé et construit pour être le lieu de présentation de l'actualité, le lieu effervescent ouvert aux tendances les plus vives de la création artistique. L'a-t-il été ? A mon sens oui ! Un souhait cependant : voir tourner plus vite les expositions montrant, en ne les enfermant pas déjà dans la gangue contraignante du succès hâtif, les travaux de jeunes artistes ; et dans le même temps, présenter une rétrospective ou un aspect de l'œuvre de tel ou tel artiste qui n'est déjà plus à « découvrir ».

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

Des livres pour la collection

Dans la foulée du réaménagement des collections permanentess, le Musée national d'art moderne a entrepris la publication d'une série d'ouvrages pour mieux faire connaître ses richesses. Ainsi sort enfin le catalogue général de la collection, le premier. 620 pages, *310 monographies classées par* ordre alphabétique, 800 œuvres proposées, 330 illustrations en couleurs, 470 en noir et blanc, 320 F, du beau travail. Il a l'avantage de proposer à la fois des repères biographiques et bibliographiques pour chaque grand fonds de la collection, une étude qui rappelle sa constitution *et son ampleur, en même temps* qu'il fournit des analyses historiques et formelles.

Mémoire d'une collection, il peut être aussi, si on se donne la peine de lire les notices, un bon *manuel* d'histoire de l'art du vingtième siècle. Et comme il a le format des catalogues des grandes expositions du Centre, ce qui est bien pour les bibliothèques, l'amateur d'art moderne pourra l'acheter sans craindre de rompre l'harmonie de ses étagères. Même ceux, un peu agacés du parti pris de non-exhaustivité, qui estiment que le catalogue d'une collection doit être d'abord un inventaire complet des œuvres de cette collection. Peut-être à tort, puisque maintenant il y a l'informatique pour remplir cette mission, et que ce travail aussi a été fait au musée. Toute la collection a été informatisée, et son inventaire bientôt complété par un vidéodisque, sera accessible à tous.

Musée national d'art moderne : historique et mode d'emploi est un petit ouvrage bien fait, plein d'informations et de documents divers, extraits de presse et photographies d'accro*chages anciens et récents, qui* ponctuent les différents épisodes de l'histoire du musée, de ses déplacements et de ses enrichissements. On y trouve aussi la liste des conservateurs et celle des expositions depuis 1947, et tous les renseignements dont on peut avoir besoin. Et il ne coûte que 60 francs.

Enfin, il faut signaler le guide salle par salle (50 F) et les petits journaux établis autour de *Matisse, du cubisme, de Léger*, de Kandinsky et du surréalisme (10 F l'un).

G. B.

(1) *La Collection du Musée national d'art moderne*, catalogue établi sous la direction d'Agnès de la Baumelle et Nadine Pouillon, introduction de Dominique Bozo. Publication réalisée grâce au concours de la BNP.

(2) Réalisé par Catherine Lawless, sous la direction de Dominique Bozo.

Nous adressons nos félicitations à
PHILIPPE MORETTI,
directeur du THÉATRE DES VARIÉTÉS, qui vient d'être promu au grade de chevalier des Arts et Lettres,
le 20 novembre dernier.

DERNIÈRES

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
L'ECHANGE
Paul Claudel • Antoine Vitez
Grand Théâtre 47.27.81.15.
Du 6 novembre au 24 décembre à 20 h 30
Le 25 décembre à 17 h. Dimanche à 15 h
Relâche dimanche soir et lundi

DENISE RENÉ
196, bd Saint-Germain, 75007 PARIS - Tél. : 42-22-77-57
JEAN ARP
(1886-1966)
SCULPTURES, RELIEFS ET DESSINS
Présentés à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste



Culture

THÉATRE

« Merlin », à Besançon

La quête de Denis Llorca

Les aventures des chevaliers de la Table ronde. En un film et quatre spectacles. Denis Llorca a présenté à Besançon le premier épisode de cette entreprise audacieuse.

Cela tient de l'esprit de compagnonnage, du grand œuvre, du pari : Denis Llorca a mobilisé toute l'énergie et la quasi-totalité du budget de son centre dramatique pour se lancer, tel Lancelot, dans une aventure singulière. Son Graal, c'est l'improbable quête de l'humanité. *Il* retourne aux sources, au temps des cathédrales et des mystères. Il met en chantier *Quatre Saisons pour les chevaliers de la Table ronde*, épopée initiatique s'il en fut, dont le cycle intégral sera donné en mai 1987.

Décembre *a vu naître le Printemps* ou *Merlin* filmé dans un même mouvement, mais avec une distribution quelque peu différente *« car les mêmes visages peuvent renvoyer des images différentes sur scène et sur écran »*, dit Denis Llorca. Placé sous le signe du Bélier, du désir sauvage, et à l'origine du monde, ce premier épisode, inspiré principalement par Chrétien de Troyes, est dominé par la figure de Merlin, l'Enchanteur né de l'accouplement d'une druidesse et d'un incube. Suivent des aventures tout aussi amorales, dont les amours illicites, voulues par Merlin, entre la douce Igerne et le double du monstre Tintagel, accouplement qui engendrera Arthur le simple...

Avec Philippe Vialèles, Denis Llorca adapte le roman de la Table ronde et relie le mythe médiéval à la Bible. La langue est simple, claire, poétique. Les personnages prosaïques et attachants. La mise en scène, en revanche, n'évite pas toujours le piège du péplum, non plus le décor, trop écrasant. Pour raconter magie et miracles, le théâtre ne dispose que des tours de passe-passe.

Mais si Merlin compte des moments balourds, il donne aussi des instants de grâce — une lumière sur un rideau, une musique — et le tour de passe-passe devient magie.

D'un épisode à l'autre on retrouvera les mêmes comédiens : Jean-François Prevand, Merlin trop cabotin. Catherine Rétoré, Nadine Darmon (Viviane), Alain Macé, Arthur crédible, et Denis Llorca, Lancelot lui-même, qui n'apparaîtra qu'en janvier dans le second épisode de cette fresque ambitieuse, encore *imparfaite, mais à suivre.*

ODILE QUIROT.

★ *Merlin*, jusqu'au 20 décembre. Prochain épisode du 13 janvier au 13 février.

« Gilbert sur scène » à Bruxelles

Un homme seul

Après avoir obtenu la Tasse d'or du festival de café-théâtre à Cannes et le grand prix des variétés de la presse belge, Gilbert sur scène *revient à Bruxelles.*

Gilbert s'appelle Yves Hunstad. Avec ses cheveux bouclés et ses *souliers rouges*, son costume trop long des dimanches trop seul, ses yeux étonnés, on pourrait le prendre pour un enfant d'Harpo Marx, mais qui parlerait le vrai bruxellois, langage imagé et truculent des habitants de la capitale belge.

Gilbert au travail — il est imprimeur ; *Gilbert au café* — il est célibataire ; *Gilbert au mariage de sa cousine* — il s'y ennuie ; autant de tableaux qui pourraient faire craindre le pire. Une histoire belge de plus.

Mais Yves Hunstad parvient à nous emmener beaucoup plus loin, dans ce no man's land ambigu, où l'extrême lucidité — pas le moindre détail d'une vie sans importance ne lui échappe — rejoint l'extrême naïveté.

Ainsi, les nuits d'insomnie, *« plus tu es seul dans ton lit, et plus y'a des gens dans ta tête »*, Gilbert ouvre sa porte à Madame la Mort. Un jour, celle-ci l'appelle dans un tram... qui s'envole.

« Après tout, dit Gilbert, *la mort, ce n'est jamais qu'une ligne de chemin de fer qui part à la verticale. Alors, le petit train, il arrive en haut... Pas avoir peur. Il redescend. Il va tout droit... On met un peu d'herbe là-dessus. »*

Maladroit et malchanceux

Né en Belgique en 1955, Yves Hundstad a d'abord « écrit » Gilbert... puis il l'a fait vivre, puisqu'il est avant tout comédien.

Bruxellois dans ses tripes, Gilbert est universel dans sa solitude et sa tendresse, le Brel maladroit et malchanceux des *Bonbons*, ou mieux, le petit hypertrophique de Jules Laforgue.

« Non, tout le monde est méchant
Hors le cœur des couchants
Tir-lan-laire !
Et ma mère, et j'veux aller là-bas
Faire dodo z'avec elle
Mon cœur bat, bat, bat, bat...
Dis maman, tu m'appelles ?

Gilbert mourra seul. Et le public applaudira sa dernière pantomimne.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

★ Atelier Sainte-Anne, Bruxelles.

Les artistes manifestent

Jeudi 18 décembre à 18 heures, gens de théâtre, de télévision, de cinéma, danseurs, musiciens, plasticiens... artistes et techniciens de toutes disciplines, et leur publics devaient *se réunir place du Palais-Royal* pour un défilé de protestation. Itinéraire : rue de l'Amiral-de-Coligny, quai du Louvre, Pont-Neuf, quai Conti, passerelle des Arts, de nouveau quai du Louvre, rue de l'Amiral-de-Coligny, rue de Rivoli, rue Marengo, rue Croix-des-Petits-Champs et retour au *Palais-Royal par la rue* de Richelieu.

La manifestation a été décidée au cours de rencontres qui *ont rassemblé plus* de six cents participants au Théâtre du Soleil. Quand en 1973, Maurice Druon, alors ministre de la culture, déclarait qu'il refuserait de subventionner ceux qui viendraient le voir *« une sébille dans une main, la faucille et le marteau dans l'autre »,* Ariane *Mnouchkine avec sa troupe* entraînait déjà l'ensemble de la profession dans une manifestation mémorable. Aujourd'hui on ne craint pas tant pour la « liberté d'expression » que pour la simple liberté de créer.

Le ministère de la culture doit subventionner des activités qui se *développent* et se diversifient, chacun s'en félicite. Mais toujours, les réductions de budget atteignent plus durement les plus vulnérables. Les institutions sont touchées et puis les indépendants, ces milliers d'artistes de toutes disciplines qui forment une sorte de terrain mouvant en perpétuelle ébullition et qui font la richesse singulière de la France. *Le détonateur* de la colère, c'est la suppression de vingt-huit compagnies dramatiques *(le Monde* du 18 novembre et du 12 décembre) mais, au-delà, c'est la paresse politique du ministère qui est mise en cause.

En période faste, l'argent facile colmate les failles d'un système de moins en moins adapté à la réalité du travail artistique. Le côté positif de la rigueur pourrait être, enfin, une vraie refonte en profondeur de ce système. Mais une fois de plus on se contente de congédier des individus. On fait des économies à courte vue, et qui ne servent à rien, qu'il faudra bientôt renouveler... La manifestation *n'est pas le sursaut de* corporations d'assistés, c'est l'expression d'une inquiétude vitale.

COLETTE GODARD.

MUSIQUES

« Akea », de Yannis Xenakis

Le point final d'un cycle

Le concert de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, avec la participation d'Amnesty International, était en même temps le dernier d'un cycle Xenakis commencé en 1984.

Le programme du concert Xenakis *proposait* huit œuvres pour piano et cordes, avec le concours de Claude Helffa et des membres du Quatuor Arditti. C'est à l'intention de ces interprètes exceptionnels qu'a été écrit *Akea (Remèdes)* dédié à Michel Guy et à son festival, donné en création à la fin de ce concert copieux. De là, une certaine difficulté à prendre la mesure de cette nouvelle partition venant après d'autres qui la préfigurent par certains aspects, et le risque d'être davantage sensible au maniérisme ou aux nouveautés superficielles sans percevoir son caractère propre.

Ce qui frappe, en effet, à l'audition de ces œuvres, toutes écrites depuis 1972 (*Ikhoor*, pour le trio à cordes, *Mikka* et *Mikka S*, pour violon, *Evryali*, pour piano, *Kottos*, pour violoncelle, *Dikhthas*, pour violon et piano, et *Tetras*, pour quatuor), c'est l'abandon de tout langage discursif au profit d'une exploitation mise à nu d'un matériau rompant, autant que possible, avec les habitudes du jeu instrumental. Ainsi l'obstination à écraser l'archet sur les cordes, à glisser, à marteler le clavier, pouvait-elle apparaître sous un jour anecdotique à une certaine partie du public, et comme des tics de langage à une autre.

Cela n'a d'ailleurs qu'une importance relative : que ces passages semblent aujourd'hui un peu *démodés ne signifie* pas que les œuvres aient fait leur temps, mais que nous avons, dans l'immédiat, besoin d'autre chose. Sur ce point, *Akea* répond mieux à notre attente. L'œuvre débute par de curieux arpèges de piano, presque brahmsiens, où l'on croit entendre une sorte d'échelle modale appelée, semble-t-il, à jouer un rôle par la suite. Le traitement des cordes se distingue également par un souci plus traditionnel de contrepoint - chaque instrument trouvant sa liberté par rapport aux autres - avec également des moments de plénitude harmonique.

C'est au moment où l'on croit que le loup est devenu berger qu'éclatent au piano ces formules têtues bientôt reprises par les cordes avec une sorte de rage ; on dirait des comptines, et peut-être y a-t-il là un emprunt inavoué à la musique populaire, voire un retour aux sources ; cela au moins ne s'use pas, c'est un grand teint, *comme l'a montré Bartok.*

GÉRARD CONDÉ.

A l'IRCAM et à Dunois

Improvisations japonaises

La série de concerts consacrée aux musiciens improvisateurs japonais d'aujourd'hui en est à mi-parcours. Une évidence : entre cette demi-douzaine de « compositeurs instantanés », les écarts l'emportent de loin sur les convergences !

Au Japon comme en Occident, les dépositaires de la tradition musicale ont œuvré deux ou trois siècles durant à bannir du répertoire la libre improvisation : pour le musicien japonais lui aussi, en ce domaine, le passé est une table rase ; pour lui plus que tout autre, de surcroît, le présent est sans frontières et l'avenir, un horizon sans amers. Triple incertitude, dont seuls les meilleurs se feront une triple liberté.

Ainsi Yôsuke Yamashita, boule de nerfs exacerbant sans fin son trouble rapport d'Oriental « conscientisé » face au parangon de la pensée musicale occidentale : le *piano. Affrontement cyclothymique* alternant, à bâtons rompus, inquiètes pâmoisons à la Paul Bley et déboulés d'ivresse rythmique à la Cecil Taylor, en dialogues orageux avec la batterie de Takeo Moriyama, puissant émule d'Elvin Jones. Contrastes qu'un sismographe, mieux même qu'un magnétophone, *pourrait enregistrer (Yamashita*, en japonais, pourrait se lire : « au-dessous du volcan... ») ; les collections du Centre Pompidou, bien que permanentes, en tremblent !

Le corps en boule, Takehisa Kosugi, courbé sur son violon ou rengorgeant sa voie de rogomme, est à la fois le plus physique et le plus *japonais* du lot : *un art de trépigner*, cherchant l'influx par-dessous lui ; une fouille méthodique des grâces difformes du corps... Vingt ans après ses tournées avec Cage et Cunningham, Kosugi explore encore, se tâte et se désarticule avec le même ombrageux abandon de chaque fibre. (On ne dévoilera pas le principe *musico-pneumatique de sa performance* en dialogue avec Shô Kazukura : c'est à juger sur pièces.)

Du corps intime aux corps sonores, Akio Suzuki, l'acolyte musicien de Yoshio Oida, déballait sa panoplie sous les yeux de Steve Lacy (le soprano fut son *satori*) : bricoleur sagace et enfantin du ressort ou du transistor, faisant sonner ses jouets noirs, comme si lui-même n'avait rien à jouer encore, mais bien à écouter le bruit vivant que font les choses. Seule l'architecture (très japonaise en somme, toute en cloisons mobiles et en parois sans épaisseur) est bien de lui, avec le fil du temps pour fil à plomb et l'espace pour longueur d'onde.

Enfin Kosugi et Suzuki retrouvaient, à Dunois, Ushio Torikai, préludant au concert final de la série, qu'elle assurera seule à Beaubourg. Accusant ici à la fois sa propre versatilité de musicienne cosmopolite, du *shamisen* japonais au clavier préparé, et la disparité de cette poignée de musiciens, dont la spontanéité fraye avec tous les extrêmes, du viscéral *(kosugi)* au cérébral *(torikai), de la tension* de l'effort à la réserve attentive *(suzuki)*. D'un japon l'autre, le vertige !

DANIEL DE BRUYCKER.

★ Jeudi 18 (à 20 h 30, au Centre Pompidou, dans les collections permanentes), le pianiste Takashi Kako, premier prix de composition à Paris sous Olivier Messiaen, reforme avec Kent Carter et Olivier Johnson, la section rythmique de l'ancien quintette de Steve Lacy. Vendredi 19 (à 18 h 30), performance par Takehisa Kosugi et Shô Kazakura. Samedi 20 (à 18 h 30), concert en solo d'Ushio Torikai. Dimanche 21 (20 h 30), à Dunois (28, rue Dunois), Takashi Kako en trio. On notera également, le 19 (à 21 heures), au grand auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, la dernière des trois soirées consacrées par Steve Lacy à feu Brion Gysin : « A Japan-ing for Brion Gysin », performance en trio du peintre Yukio Imamura, du danseur Shiro Daimon et de Lacy.

NOTES

« Deux sur la balançoire » : Trintignant relaie Weber

Jean-Louis Trintignant reprend, dans la pièce de William Gibson, *Deux sur la balançoire*, le rôle que tenait Jacques Weber la saison dernière, *face* à Nicole Garcia qui, *elle*, ne bouge pas.

Plutôt qu'une œuvre de théâtre proprement dite, *Deux sur la balançoire* est un produit du show-business de Broadway. L'auteur mise tantôt sur les plaisanteries, les gags de dialogue, tantôt sur la sensiblerie et le sentimentalisme, à seule fin de faire rire et pleurer, par des effets sûrs, ce cher vieux public de bonne volonté.

Pour donner un peu de tenue à l'entreprise, Jacques Weber prenait le parti de jouer cela avec distance, même avec cynisme, un peu à la Humphrey Bogart, comme un exercice de style. Il séduisait machinalement, sans désir, et sans y croire, *une pauvre jeune femme malade*, très seule, déjà larguée par pas mal de vilains bonshommes. Et, dans le climat de je-m'en-fichisme qu'imposait Weber, le personnage interprété par Nicole Garcia échappait au mélo.

Jean-Louis Trintignant n'a rien de commun avec le beau ténébreux froid et effronté que donnait Weber. Trintignant paraît plus âgé, il joue un personnage peu sûr de lui, sensible, sincère. Il joue un type un peu miteux, qui s'habille mal. Du coup, la pièce reste ce qu'elle est, avec ses procédés, ses faiblesses, ses longueurs. Mais Nicole Garcia parvient encore à imposer une émotion, un charme. Ces deux excellents acteurs sont tout de même plus à leur affaire lorsque lui joue *Hamlet* et elle *Oncle Vania*.

M. C.

★ Théâtre de la Madeleine, 21 heures.

« Howard » de George Lucas

Après l'enfant-rat et le singe d'Oshima, George Lucas pousse plus loin les enchères de l'animalité avec *Howard*, le canard superman, monstrueuse poupée de foire animée, Donald en trois dimensions agité, dans ses folles pérégrinations, des dandinements du nain qui l'habite.

Le réalisateur de *la Guerre des étoiles* exagère sur tous les fronts : gadgets électroniques aussi laids qu'un décor de flipper ; monstruosités torturées, empruntées aux BD japonaises (un tentacule de 3 mètres sortant d'une bouche humaine, quelle horreur !) ; recours à l'ULM pour pimenter d'interminables courses-poursuites ; navrant, archétypes humains de la rockeuse au grand cœur et du laborantin effaré. La jolie main de « Totoche » caressant le duvet oxygéné et le nez pneumatique de « Coin-Coin » est une des visions les plus effroyables que le cinéma pour enfants ait inventées.

Les petits Américains ont boudé les exploits cette « nouvelle race de héros ». Il semble que de côté-ci de l'Atlantique, l'échec soit aussi en bonne voie.

A. R.

Art arménien à Paris

Beaucoup de Parisiens ignorent *l'existence du petit Musée arménien* de France situé dans le seizième arrondissement (1). La belle exposition qu'il présente, jusqu'à la fin décembre et peut-être au-delà, sur l'art arménien dans les collections françaises et dans celles du musée est une excellente occasion de le découvrir.

Sans avoir l'ampleur de celle qui s'est tenue en 1970 au Musée des arts décoratifs, cette exposition présente un assez large panorama de l'art arménien couvrant une période de trois millénaires.

Outre des bronzes de l'antique civilisation d'Ourartou, dont les premiers vestiges ne furent découverts qu'au dix-neuvième siècle, des céramiques et des textiles plus récents on pourra admirer de belles pièces d'art religieux : manuscrits, miniatures, argenteries... Comme l'écrit J.-P. Mahé dans la préface du catalogue de l'exposition, ces œuvres témoignent *« d'une mémoire tenace, celle d'une nation qui s'est conquis, il y a plus de quinze siècles, un empire spirituel dont aucune catastrophe n'a su, depuis, la déposséder. »*

P. Ke.

(1) 59, avenue Foch, ouvert le samedi *et le* dimanche de 14 heures à 18 heures ; entrée libre.

Bernard Faucon sur papier vanillé

Bernard Faucon a bien de la chance. Pour accueillir ses « chambres d'amour » (voir *le Monde* daté 29-30 juillet), William Blake et les musées de Marseille coéditent un ouvrage superbe et luxueux, peu cher, illustré en couleurs, sur papier crème vanillé, *en parfaite* osmose avec le sujet traité. Mis en exergue par une présentation rutilante de Jean-Paul Michel, c'est du dialogue entre le texte et l'image que naît l'attrait spécifique de ce livre.

P. R.

★ William Blake and co/Editions *des musées de Marseille, diffusion* Distique, commandes particulières : William Blake and co, BP 4, 33037 Bordeaux Cedex, 150 F.

Yehudi Menuhin à l'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts a procédé mercredi 17 décembre à l'installation sous la coupole de Sir Yehudi *Menuhin, élu* cette *année* associé étranger.

Il a été reçu par M. Raymond Gallois Montbrun, qui a rappelé la vieille amitié qui les a toujours liés, au cours de la relation d'une carrière triomphale : débuts d'enfant prodige, soliste dans un concert avec orchestre à l'âge de neuf ans, encouragé par Fritz Kreisler, Georges Enesco, découvreur de Béla Bartok, etc. L'orateur sait gré en outre au grand violoniste d'avoir situé le jazz à la place qui lui revient. N'a-t-il pas réalisé avec son ami Stéphane Grappelli un disque célèbre ?

Enfin, M. Gallois Montbrun a souligné l'œuvre pédagogique et humanitaire de Yehudi Menuhin, qui, à son tour, a salué en lui son frère en musique, et évoqué leurs nombreuses rencontres.

J.-M. D.

● **L'Orchestre du monde joue à nouveau pour la Croix-Rouge.** — C'est à Rio-de-Janeiro que l'Orchestre du monde, dirigé par Lorin Maazel, donnera son second concert au *profit du Comité international de la* Croix-Rouge et de la Croix-Rouge brésilienne. L'enregistrement de ce concert, gravé sur microsillon, disque *compact et cassette par la marque* Auvidis, sera vendu ultérieurement au bénéfice de la même cause. La première apparition de l'Orchestre du *monde avait eu lieu à Stockholm*, sous la direction, également bénévole, de Carlo Maria Giulini.

LES MÉROVINGIENS
LES CAROLINGIENS

Vous enseignez l'histoire, vous vous consacrez à l'étude de cette matière ou bien vous êtes tout simplement féru d'histoire, ou plus particulièrement de généalogie : si tel est votre cas, sachez que le BEGNAM vient de publier trois pochettes consacrées aux deux premières dynasties des rois de France. Cela ne manquera certainement pas de vous intéresser.

Dans chacune d'elles, vous trouverez dix tableaux grand format (42×29,5) avec des arbres généalogiques très complets présentant toutes les branches mâles de ces deux familles.

Des textes d'accompagnement relatent les faits essentiels concernant la vie de tous ces rois qui ont gouverné des deux côtés du Rhin.

Si vous êtes passionné d'histoire ou de généalogie, demandez vite ces numéros.

BULLETIN DE COMMANDE
NOM ....
Prénom ....
Adresse ....
Code postal ....
Ville ....
Je désire recevoir :
La pochette « Mérovingiens » 75 F
Les deux pochettes « Carolingiens » 150 F
Les trois pochettes 225 F. Paiement par :
☐ Chèque bancaire ☐ Chèque postal
☐ Mandat-lettre
Date .... Signature ....
Prière de libeller le courrier et les paiements à l'ordre de :
BEGNAM-V. RIBEIRO - 397 LA BEU
68370 ORBEY (FRANCE)

Le Monde
PUBLICITÉ ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

Le Monde sur minitel
LIVRES
Pour retrouver les dernières critiques du *Monde*.
36.15 TAPEZ LEMONDE

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie Tribunal gde instance ÉVRY (91) MARDI 6 JANVIER 1987 À 14 h.
PARCELLE DE TERRAIN à ORSAY (91400)
18, rue Charles-de-Gaulle, lieudit « LE PRÉ-BRULÉ » - 19 a 82 ca
M. à px 300 000 F S'adr. SCP ELLUL-GRIMAL, avocats, 3, rue du Village à ÉVRY (91000) - Tél. 60-77-96-10

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CHEMIN D'ANNA BARGETON, Essaïon (42-78-46-42), 19 h.
DÉSIRS PARADE, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 18h.

HORS PARIS

CLERMONT-FERRAND, Bingo, de Bond, par Georges Bonnaud avec les Chiens jaunes, les 18, et 19 décembre à la Maison des congrès (73-91-07-44).
MONT-DE-MARSAN, Britannicus, par le Théâtre de Feu (58-75-74-83), salle Bellegram à Pessac.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Ballade à Marie-Madeleine.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Madame de Sade.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h : le Tunnel ; 21 h 30 : la Mouette.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
CITÉ INTERNATIONALE (45-98-38-69), Resserre, 20 h 30 : « Mage » Perrotin.
CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirées de choce.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platero et moi ; 20 h 30 : Home ; 22 h : Naître ou naître pas.
DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles ; 22 h : l'Odieux visuel.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Scènes de la vie de cabots.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple ; 22 h 15 : Confidences.
ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAÏON (42-78-46-42), 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bergeton.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.
GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Dragée ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit-je.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h, l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : la Maison des hommes ; 22 h : Julie ; 20 h 15 : Savage/Love.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30, dim., 15 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.
PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h, sam. 18 h 30 : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : Etats d'amour.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amoramour.
POCHE (45-48-92-97), 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Edda Gabler.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54) 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.
THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34) les 19, 20 à 21 h : le Grand Efflanqué.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : l'Enfant enfoui.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire. Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30, le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : Sous-sol.
CITHÉA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirée de choc.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
PROLOGUE (45-75-33-15), 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laisser-les vivre.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tous Novembre.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : J.P. Reginal, dern. le 20.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers, dern. le 20.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Perret.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

La danse

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), 20 h 30 : l'Alphabet des anges.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : le Lotus.

Les concerts

Lucernaire, 18 h 30 : O. Yagoubi (Wiener, Yagoubi).
Auditorium des Halles, 12 h 30 : La camerata de Schubert (Tartini) ; 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Offenbach).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Rostropovitch (Prokofiev).
La Table verte, 22 h : G. Parmentier (Liszt, Brahms, Chopin).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.
Salle Cortot, 12 h 30 : R. Michon, Ph. Demanget, orchestre de chambre, dir. : H. Rasquier.
Institut néerlandais, 12 h 30 et 18 h 30 : T. Onderdenwijngaard.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir. : P. Marco (Fauré).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline.
CERGY, Maison des Touleuses (30-30-35-48), le 5 à 21 h : Trio Barret, Romand, Texier.
DOMONT, Salle des fêtes (39-91-04-90), le 7 à 15 h : Trio Becker + Quartet Larande.
L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (34-69-21-38), le 6 à 21 h : Quartet B. Willen, Ph. Petit.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 18 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont : 16 h, les Carnets du Major Thompson, de P. Sturges ; 19 h, Razzia sur la chnouff de H. Decoin ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : The Bigamist, de I. Lupino.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, Nyoka and the Tigermen/Perils of Nyoka, de W. Witney ; 19 h 30, Aspects du cinéma de la République de Corée : la Chasse à la baleine de C. H. Bae.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 8e (45-22-46-01.
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Studio 28, 18e (46-06-30-07).
LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg (h. sp.), 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HOWARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MISSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e ; (43-20-32-20).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens. 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoche (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 5e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 18e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION... PRIVÉS, film américain de F. Ottoni (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) (v.f.) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
JUMPIN'S JACK FLASH, film américain de P. Marshall (v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Sécrétan, 19e (42-41-77-99).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER, film américain de Ferris Bueller (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.), Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LA REINE DES NEIGES, film soviétique de L. Atamanov.
LE DÉSERT ET L'ENFANT, film soviétique de O. Saparov, (v.f.), Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA VÉRITABLE HISTOIRE d'AH. Q, film chinois de C. Fan, (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Annaud, (v.o.), Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UCG Danton, 8e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-0512-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 5e (45-44-25-02) ; PLM St-Jacques, 14e (45-22-46-01), (v.f.) Rex 2e ; (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e. (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LES FUGITIFS, film français de F. Veber ; Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

« Exposition Grands Prix de Rome », 14 h 30, quai Malaquais (Clio).

« Crypte du Louvre médiéval dans la cour Carrée », 14 h 40, métro Louvre, lampes de poche (M. Banassat).

« Crèches et traditions de Noël », 13 heures, Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (M. Mantelet).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Le Palais de justice en activité », 14 heures, métro Cité, sortie côté marché aux Fleurs (tél. : 46-57-88-82, M. Pohyer).

« Au Louvre des antiquaires, l'exposition mobilier miniature et chefs-d'œuvre de maîtrise », 15 heures, 2, place du Palais-Royal, hall (M. Hager).

« Les salons de l'Arsenal, haut lieu du romantisme », 15 heures, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

« La France et la Russie au Siècle des Lumières », 15 h 30, Grand Palais (hall) (D. Bouchard).

« Exposition Bentinck Thyssen et Givaudan », 15 heures, musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« La somptuosité architecturale de Monceau à l'Arc de triomphe », 14 h 30, métro Monceau (V. de Langlade).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Présentation de l'UNESCO », 14 h 30, place de Fontenay (I. Hauller).

« Hôtel de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le centenaire de la statue de la Liberté », 14 h 45, vestibule Musée des arts décoratifs.

« Hittorff », 15 heures, 23, rue Sévigné.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

« Les peintres face à la Nativité », 14 h 30, Louvre, entrée Denon (Clio).

« La collection Bentinck Thyssen », 10 h 30, 2, rue Louis-Boilly.

« La salle des armures et de l'Empire du Musée de l'armée », 15 heures, cour d'honneur, Invalides, pied statue Napoléon (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'exposition Boucher », 13 h 30, devant Grand Palais (Ch. Merle), ou 11 h 15, accueil (Approche de l'art).

« De M. de Saxe à George Sand », 15 heures, 16, rue Chaptal (G.-S. Barbier).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois ou porche église Saint-Germain-l'Auxerrois 14 h 30.

« Le Marais sud », 14 h 30, métro Saint-Paul (Lutèce).

« Tout le Marais », 14 h 45, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Crèches et traditions de Noël », 15 heures, 6, avenue Mahatma-Gandhi (Arcus) ; 16 heures, pour enfants (M. Mantelet).

« Une heure dans l'île Saint-Louis », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Une heure dans le Marais », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au cimetière Montparnasse », 10 heures, 11 h 30, 3, bd Edgar-Quinet, et « De Thiers à Daladier : petites histoires de la IIIe République au Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« L'hôtel Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (I. Hauller).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« L'enclos Saint-Laurent », 15 heures, sortie métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« Sous la coupole de l'Institut », 14 h 30, 23, quai Conti (D. Bouchard).

« 9000 ans d'art au royaume de Jordanie », 13 heures, entrée Grand Palais, et « Le mystère des Templiers », 15 heures, église Elisabeth, 195, rue du Temple.

« Le Musée Picasso », 11 heures, 5, rue Thorigny, cour.

« Une heure à Montmartre », 10 heures, 11 h 30, 14 h 15, 30, place E.-Goudeau.

« Merri Quincampois », 15 heures, parvis Hôtel de Ville.

CONFÉRENCES

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Salle Chaillot Galliéra, 18, avenue George-V, 15 heures : « Les palais iraniens et leurs trésors » (Mme C. Servoise).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Questions à domicile.
Emission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinclair et Alexandre Tarta.
Avec François Léotard, ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti républicain.

21.50 Série : Columbo.
Des sourires et des armes.

23.30 Journal.

23.45 C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Cinéma : Celles qu'on n'a pas eues ■■
Film français de Pascal Thomas (1980). Avec Daniel Ceccaldi, Jean-Claude Martin, Michel Aumont, Bernard Menez, Sophie Grimaldi, Michel Galabru.
Dans un compartiment de chemin de fer, six hommes se racontent des aventures amoureuses dans lesquelles entre en jeu une certaine mythomanie. Humour et mélancolie pour une sorte de narration à la Sacha Guitry, une comédie de mœurs très originale où les femmes n'existent, figures de tentations, de rêves et d'échecs, que par les confidences masculines.

22.25 Magazine : Actions.
Préparé par Jean-Claude Renaud, présenté par Bernard Rapp.
▶ Au sommaire : Mickey Mouse à Marne-la-Vallée ; Les prêts immobiliers trop chers ; Le prix Goncourt : une bonne affaire ; Titres en jeu ; Le jeu boursier.

23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma 16 : les Ephélides.
Réalisation Eric *Le Hung*. Avec Marina Vlady, Pierre Vaneck. Christine Citti, Eric Do, Alain Doutet.
L'intrigue est classique mais les comédiens sont remarquables.

22.10 Journal.

23.35 Documentaire : Les modernes.
De Jean-Paul Aron, réal. Daniel Costelle. 3e volet : La banquise.

23.25 Prélude à la nuit.
Quintette K. 593 en ré majeur, de Mozart, par le Streichquintett du Mozarteum de Salzbourg.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : le Voyage à Paimpol ■ film français de John Berry (1985), avec Myriam Boyer, Michel Boujenah, Jean-François *Garreaud, Dora Doll, Michèle Brousse,* André Rouyer. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : la Maison du lac** ■ film américain de Mark Rydell (1981), avec Katharine Hepburn, Henry Fonda, Jane Fonda, Doug Mac Keon, Dabney Coleman, William Lanteau. **23.55 Téléfilm : Le convoi de la dernière chance. 1.30 Cinéma : Julie la Douce** ■ film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy *Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel* Pontello, Jean-Pierre Armand.

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Série : Lou Grant. 23.10 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. *0.55* **Série : Star Trek.** *1.50* **Série : K 2000.**

TV 6

20.10 Cinéma : A bout portant ■■ film américain de Donald Siegel (1963), avec Lee Marvin, John Cassavetes, Ronald Reagan, Angie Dickinson. *Un homme, professeur dans une institution pour aveugles, se laisse passivement assassiner par deux tueurs. Intrigués, ceux-ci fouillent dans le passé de leur victime.* **21.45 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 *Proses et poèmes,* de Michel Leiris. Mots à mots.
21.30 Eclectismes : Mimi : premier Festival du mouvement international des musiques innovatrices à Saint-Rémy-de-Provence (juillet).
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Les magazines de charme.
0.10 Du jour au lendemain.

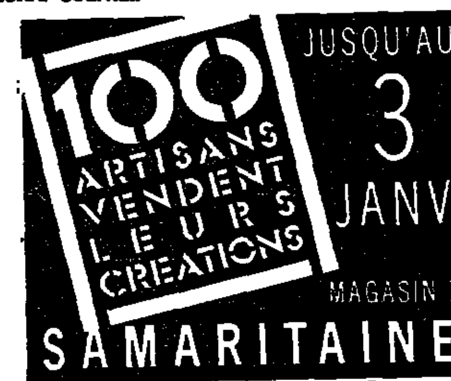
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 juin lors des Schubertiades d'Hohenems) : Sonate pour piano nº 7 en ré majeur, op. 10 ; Sonate pour piano nº 23 en fa mineur, op. 57 ; Sonate pour piano nº 26 en mi bémol majeur, op.81 a ; *Sonate pour piano nº 21 en ut majeur,* op. 53, de Beethoven, par Claudio Arrau, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique. Le bœuf, le grisbi et les autres : Wiener et la musique populaire ; à 24.00, Cinémuse : hommage à Léonard Rosenmann.

Vendredi 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Série : Les bannis.
14.40 Ravi de vous voir.
15.45 Feuilleton : Omer Pacha.
16.15 Variétés : Show bises.
17.25 Feuilleton : La pêche miraculeuse.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.



20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Avec Johnny Hallyday, Frankie Goes to Hollywood, la Compagnie créole, Corinne Charby.
22.00 La séance de 10 heures.
22.30 Feuilleton : Shogun.
23.25 Journal.
23.40 Magazine : Premier balcon.
23.55 TSF (télévision sans frontières).

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Cannon.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Deux flics à Miami.
Le triangle d'or.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La fête des beaux livres », sont invités : Yves Coppens, Robert Doisneau, Edwin *Engelberts, Luce Fieschi, Yann Le Pichon, Jacques* Marseille.
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : la Poursuite infernale ■■■
Cycle western. Film américain de John Ford (1946), avec Henry Fonda, Linda Darnell, Victor Mature (v.o.).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : *Montagne.*
14.20 Jazz off.
14.30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
15.00 Prélude Bis.
16.00 Documentaire : Civilisation.
17.00 3, 2, 1, contact.
17.30 Inspecteur Gadget.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.35 *Le 19-20 de l'information (suite).*
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux à Cognac.
20.30 Feuilleton : Le tiroir secret.
21.25 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
22.25 Journal.
22.50 Décibels.
23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Lune de miel □ film français de Patrice Jamain (1985), avec Nathalie Baye, John Shea, Richard Berry, *Maria Lukovsky, Peter Donat. 15.35 Cinéma :* **Maigret et l'affaire Saint-Fiacre** ■ film français de Jean Delannoy (1959), avec Jean Gabin, Michel Auclair, Valentine Tessier, Robert Hirsch, Paul Frankeur, Jacques Morel. **17.10 Cabou Cadin. 17.25 Cisco Kid. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. ▶20.05 Documentaire : La famille princière de Monaco.** Film de Jacqueline Cartier, Claude Fléouter et Frédéric Variot. **21.00 Cinéma : Rue des Prairies** ■ film français de Denys de la Patellière (1959), avec Jean Gabin, Claude *Brasseur, Roger Dumas, Marie-José* Nat. *22.25* **Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Osterman week-end** ■■ film américain de Sam Peckinpah (1983), avec Rutger Hauer, John Hurt, Burt Lancaster, Meg Foster, Denis Hopper, Graig T. Nelson, Helen Shaver. **0.15 Cinéma : Sans toit ni loi** ■ film français d'Agnès Varda (1985), avec Sandrine Bonnaire, Macha Meril, *Stéphane* Freiss, Laurence Corta Dellas, Marthe Jarnias. **1.55 Cinéma : Julie la Douce** ■ film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello. **2.50 Documentaire : Budo. 3.45 Cinéma : Massacre à** *la tronçonneuse ■ film américain de Tobe Hopper (1974),* avec Marylin Burns, Allen Danziger, Paul A. Partain, William Vail, Teri Mac Minn, Edwin Neal. **5.15 Série : Rawhide. 6.05 Série : Triangle en bermudas.**

LA « 5 »

13.20 Série : Lou Grant. 14.15 Mike Hammer. 15.10 Supercopter. *16.05* **Série : Chips. 17.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 17.55 Série : K 2000. 18.50 Série Happy Days. 19.20 Série : Star Trek. 20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : Kojak. 22.15 Série : Lou Grant. 23.10 Feuilleton : Dynastie 2. 0.05 Série : Kojak. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Live 6. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Le grand débat : Les intellectuels dans la vie politique.*
21.30 Musique : Black and blue. La presse de jazz.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Les magazines de charme.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril au Grand Auditorium de Radio-France) : Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre, de Rachmaninov ; Symphonie nº 6 en la mineur, de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Eliahu Inbal.
22.20 Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles : Prokofiev et le disque; à 0.30, Méli-mélodame.

SANS DECODEUR
CE SOIR DE 20H A 21H
LA FAMILLE PRINCIERE
DE MONACO
Le vrai visage d'une famille légendaire.
CANAL+
La télé
pas comme les autres.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 décembre à 0 heure et le dimanche 21 décembre à 24 heures.

Évolution générale :

Dans un flux rapide s'orientant au nord-ouest, des pulsions d'air froid donneront de l'instabilité sur la France avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation dimanche matin.

Vendredi matin : la plus grande partie du pays sera encore dans la douceur et sous un ciel couvert qui donne de faibles pluies éparses. Il fera 6 à 10 degrés. Les pluies seront plus durables sur le relief où la neige ne tombera qu'au-dessus de 1 800 mètres.

De la Bretagne au Nord le temps sera un peu plus frais, mais toujours nuageux et les averses remplaceront les petites pluies.

Dans la journée le temps instable se généralisera. Les massifs garderont un ciel chargé, en plaine quelques courtes éclaircies se développeront entre les averses. Il neigera vers 300 mètres dans l'Est, 500 à 800 mètres sur le Sud. Le vent de nord-ouest soufflera fort sur les côtes de la Manche et en Méditerranée.

Les températures baisseront en cours de journée, il fera 5 à 7 degrés sur la moitié nord et 8 à 10 degrés sur la moitié *sud. Des éclaircies plus importantes* se développeront en soirée sur le bord de la Méditerranée.

Prévisions :

Samedi 20 : le vent d'ouest nord-ouest sur la Bretagne faiblira dans la journée. Mais le mistral continuera de souffler dans la vallée du Rhône. L'instabilité accompagnée d'averses persistera dans la matinée sur tout le pays, et particulièrement dans la moitié nord. Des chutes de neige se produiront en plaine dans l'Est et dans les Alpes.

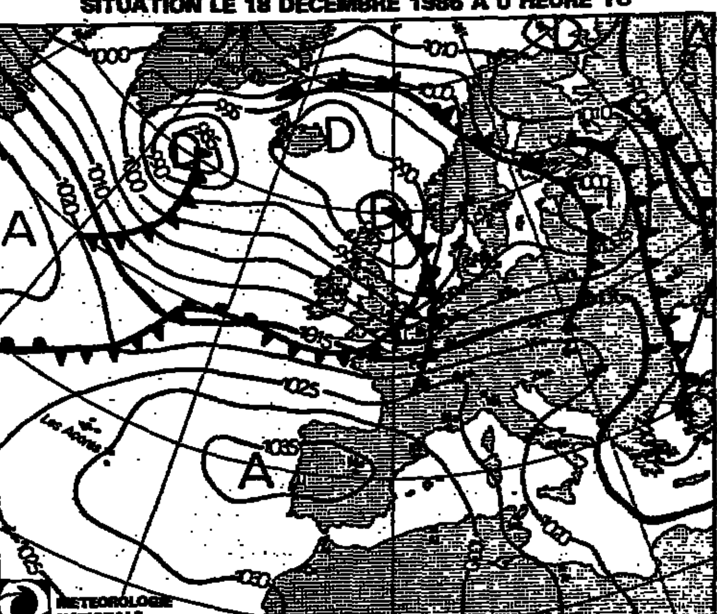
L'après-midi, une amélioration interviendra par l'ouest. Les températures minimales seront comprises entre −1 et 3 degrés ; localement 4 à 6 degrés sur les côtes et −3 degrés dans l'Est. Les maximales atteindront 7 degrés dans le Sud, ailleurs elles ne dépasseront pas 3 à 5 degrés, voire 1 à 3 degrés dans l'Est et le Centre.

Dimanche 21 : sur la majeure partie de la France, le ciel sera peu nuageux le matin, avec toutefois une instabilité résiduelle en Corse. Sur la Bretagne, puis toutes les régions de l'Ouest, le ciel se couvrira progressivement dans le courant de la matinée. Dans l'après-midi, ces nuages atteindront le Nord, le Bassin parisien, le Massif Central et le Midi de la France. Les premières pluies toucheront la Bretagne dans le milieu de la journée, puis ce sera le tour de la Normandie, *des Charentes, de la région* parisienne et de l'Aquitaine en soirée.

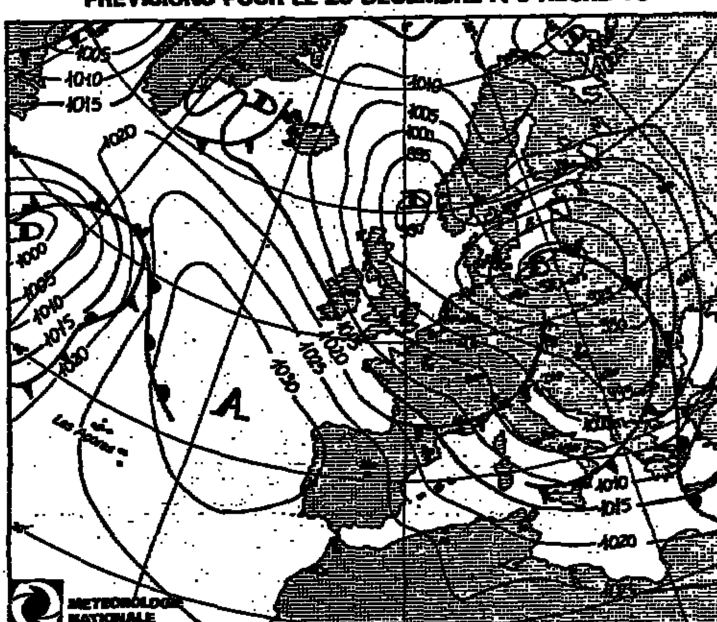
Le mistral faiblira en cours de journée, *puis le vent faible, de sud tournera* au sud-ouest en se renforçant, surtout sur les régions de l'Ouest.

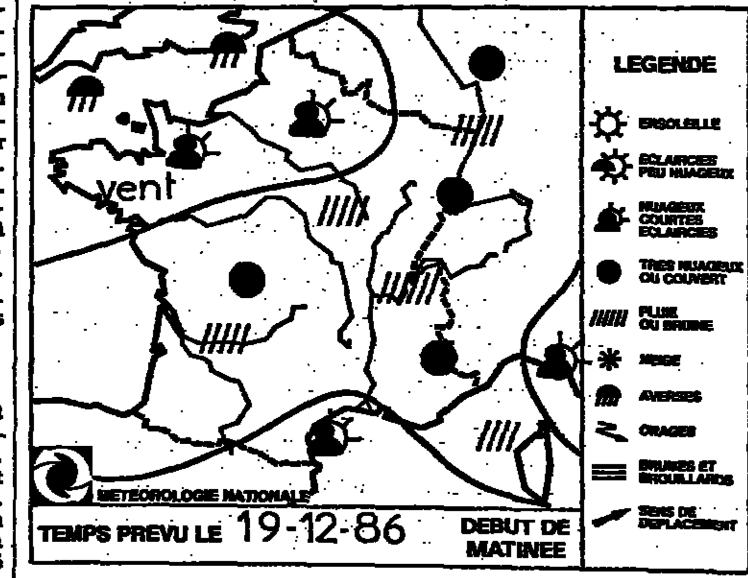
Les températures minimales seront en baisse de 1 à 2 degrés. Mais les températures maximales, en baisse du Nord au Massif Central et au Midi, seront en hausse *sensible sur l'Ouest.*

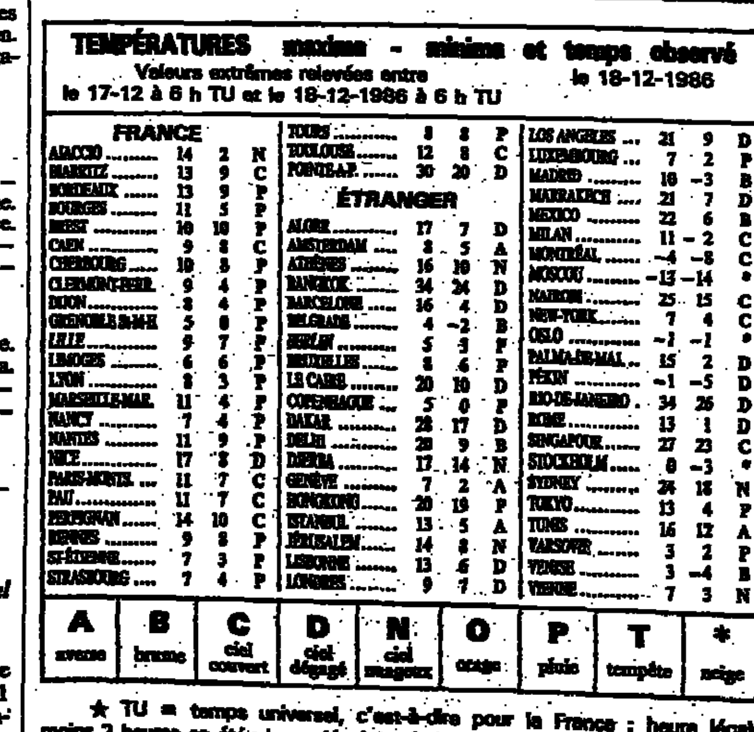
SITUATION LE 18 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU







TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-12 à 6 h TU et le 18-12-1986 à 6 h TU — le 18-12-1986

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	2	N
BIARRITZ	13	9	C
BORDEAUX	13	9	P
BOURGES	11	5	P
BREST	10	10	P
CAEN	9	8	C
CHERBOURG	10	8	P
CLERMONT-FERR.	9	4	P
DIJON	8	4	P
GRENOBLE St-M-H	5	0	P
LILLE	9	7	P
LIMOGES	6	6	P
LYON	8	3	P
MARSEILLE-MAR.	11	4	P
NANCY	7	4	P
NANTES	11	9	P
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS.	11	7	C
PAU	11	7	C
PERPIGNAN	14	10	C
RENNES	9	8	P
ST-ÉTIENNE	7	3	P
STRASBOURG	7	4	P
TOURS	8	8	P
TOULOUSE	12	8	C
POINTE-A-P.	30	20	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	7	D
AMSTERDAM	8	5	A
ATHÈNES	16	10	N
BANGKOK	34	24	D
BARCELONE	16	4	D
BELGRADE	4	−2	B
BERLIN	5	3	P
BRUXELLES	8	6	P
LE CAIRE	20	10	D
COPENHAGUE	5	0	P
DAKAR	28	17	D
DELHI	28	9	B
DJERBA	17	14	N
GENÈVE	7	2	A
HONGKONG	20	19	P
ISTANBUL	13	5	A
JÉRUSALEM	14	8	N
LISBONNE	13	6	D
LONDRES	9	7	D
LOS ANGELES	21	9	D
LUXEMBOURG	7	2	P
MADRID	10	−3	B
MARRAKECH	21	7	D
MEXICO	22	6	B
MILAN	11	−2	C
MONTRÉAL	−4	−8	C
MOSCOU	−13	−14	*
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	7	4	C
OSLO	−1	−1	*
PALMA-DE-MAL.	15	2	D
PÉKIN	−1	−5	D
RIO-DE-JANEIRO	34	26	D
ROME	13	1	D
SINGAPOUR	27	23	C
STOCKHOLM	0	−3	*
SYDNEY	24	18	N
TOKYO	13	4	P
TUNIS	16	12	A
VARSOVIE	3	2	P
VENISE	3	−4	B
VIENNE	7	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

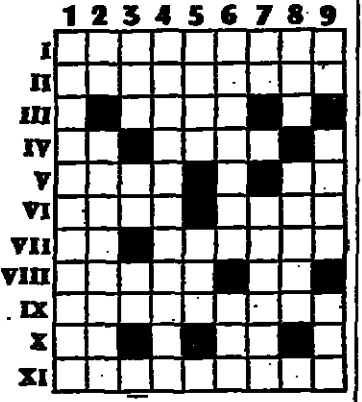
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL Prévision complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4380



HORIZONTALEMENT

I. Une sortie en plein orage. – II. Totalement inexpérimentées. – III. Contrepartie de la casse. – IV. Lettre grecque. Célèbre sous-marinier. – V. Rigolo américain maintes fois employé dans des situations dramatiques. Permet de tirer juste. – VI. Paresseux de naissance. Une « saucisse » avec des lentilles. – VII. Note. Pièce rapportée. – VIII. Une maison qui convient à des personnes simples. Note. – IX. Réserves d'eau pure. – X. *Borde un lit ou mesure les draps.* Participe passé. – XI. Assure des liaisons dans le monde entier.

VERTICALEMENT

1. Qui ne passe pas. – 2. Sujet noir pour un tableau. Mises au courant. – 3. Embrassés en étant saisis. Note. Au goût du jour. – 4. Fait *spéculer sur des actions douteuses.* – 5. Pieuse réfection. Sans aucun doute. – 6. Ville d'Algérie. Satisfera un besoin. – 7. Personnel. Vacciné contre la rage. – 8. Met donc les voiles. Frapper. – 9. Préposition. Partie du monde. Ancienne obligation.

Solution du problème nº 4379

Horizontalement

I. Affichage. – II. Coucou. Râ. – III. Uriage. En. – IV. PTT. Irène. – V. Ouest. Nis. – VI. NN. Lance. – VII. Cep. Tiers. – VIII. Païen. – IX. Ut. Torses. – X. Rôt. Na ! Ri. – XI. Ecuissage.

Verticalement

1. Acuponcture. – 2. Fortune. Toc. – 3. Fuite. PP. Tu. – 4. Ica. SL. AT. – 5. Cogitations. – 6. Huer. Nieras. – 7. Encens. – 8. Grenier. Erg. – 9. Eanes. Sosie.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 *décembre 1986 :*

UN DÉCRET

● Nº 86-1280 du 11 décembre 1986 abrogeant le décret nº 82-671 du 3 août 1982 modifié portant création d'une commission consultative du commerce international.

UN ARRÊTÉ

● *Du 8 décembre 1986 fixant le* plafond de ressources de l'année 1985 applicable en 1987 pour l'octroi des majorations aux rentes viagères constituées à compter du 1er janvier 1979.

« Services »

EN BREF

● **AVIATION : stage gratuit pour les scolaires.** — Il n'y a pas d'âge minimum pour commencer à piloter avec un instructeur à bord. Dès l'âge de quinze ans, il est possible de voler seul à bord et d'obtenir le brevet de base qui permet d'évoluer dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'aérodrome. L'association CAVIPA organise un *stage gratuit* préparant le brevet théorique avion pendant les vacances scolaires de fin d'année. A la fin de celui-ci, un vol d'initiation sera offert sur l'avion *école Robin ATL* (avion très léger) qui servira de support pédagogique audiovisuel. Ce stage se déroulera du 22 décembre au 3 janvier 1987, de 9 heures à 17 heures.

★ Inscriptions : écrire à CAVIPA, 83, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

● **EXPOSITION : la cage aux chats.** — L'Association nationale féline (ANF) présentera huit cents chats de toutes races les 20 et 21 décembre, de 10 heures à 19 heures, à l'Espace Wagram. Dans deux immenses volières, dix « shorters » (persans à poils courts) noir, bleu-crème, crème et blanc feront face à six birmans seal, bleu, red, chocolat, tortie, et lilas (toutes couleurs existantes). Le podium sera garni d'orchidées. Des artistes exposeront leurs œuvres : peintures, sculptures, etc. ayant pour thème le chat.

★ Espace Wagram Paris, 20 et 21 décembre, de 10 heures à 19 heures. Renseignements : ANF, 7, rue Decres, 75014 Paris, tél. : 45-45-31-31.

● **PARIS : gent de plumes.** — Depuis près de soixante-quinze ans (elle a été fondée en 1912), la Ligue française pour la protection des oiseaux (LPO) les défend et les fait connaître au public. Outre les réserves naturelles qu'elle a créées et gère, son action s'étend à cinq cents refuges libres. Le mercredi 3 décembre, la *Boutique aux oiseaux*, vitrine parisienne de la LPO, a ouvert ses portes. Les visiteurs peuvent acheter des affiches, posters, bibelots, livres spécialisés, matériel d'observation, mangeoires ou nichoirs, et se renseigner sur les voyages et stages d'observation organisés par la Ligue.

★ Contacts : M. Cramois, LPO, 51, rue Laugier, 75017 Paris. Tél. : 42-67-04-03, et J.-F. Louineau, LPO, La Corderie royale, BP 263, 17305 Rochefort Cedex. Tél. : 46-99-59-97.

TRANSPORTS

Les nouvelles dessertes du Point-Mulhouse

La compagnie aérienne de l'association Le Point-Mulhouse se propose d'ouvrir de nouvelles relations par charter dans les semaines qui viennent. C'est ainsi que sont programmés Paris-Monbasa (Kenya), à partir du 19 décembre pour 2 880 F aller-retour, et Paris-Diego-Suarez (Madagascar), à partir du *21 décembre*, pour *3 860 F* aller-retour. D'autre part, le Point-Mulhouse, qui faisait partir ses avions de Mulhouse ou de Nice pour l'île de la Réunion, a été autorisé à effectuer des vols Paris-Saint-Denis-de-la-Réunion, pour un prix variant de 3 800 F à *5 600 F selon* la période du voyage.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86).

Le numéro **749088** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 049088, 149088, 249088, 349088, 449088, 549088, 649088 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
709088	740088	749188	749008	749080	
719088	741088	749288	749018	749081	
729088	742088	749388	749028	749082	
739088	743088	749488	749038	749083	
759088	744088	749588	749048	749084	15 000,00 F
769088	745088	749688	749058	749085	
779088	746088	749788	749068	749086	
789088	747088	749888	749078	749087	
799088	748088	749988	749098	749089	

Tous les billets se terminant par		gagnent
9088		5 000,00 F
088		1 000,00 F
88		200,00 F
8		100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 1986 108e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	16 331	gémeaux	F. 50 000
		autres signes	5 000
	23 591	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
2	422	tous signes	400
	7 742	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 002	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 872	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 482	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	27 932	verseau	4 000 000
		autres signes	125 000
3	53	tous signes	200
	723	tous signes	400
	2 253	balance	10 200
		autres signes	1 200
	5 403	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	16 333	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	13 013	verseau	50 000
		autres signes	5 000
4	34	tous signes	200
	5 604	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3 534	balance	12 200
		autres signes	1 400
	3 614	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	07 524	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	09 894	balance	50 200
		autres signes	5 200
	28 604	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	6 395	bélier	12 000
		autres signes	1 200
6	806	tous signes	400
6	9 316	poissons	F. 10 000
		autres signes	1 000
7	537	tous signes	400
	397	tous signes	400
	2 387	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 187	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 247	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	2 287	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 147	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	13 167	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	14 727	lion	50 000
		autres signes	5 000
8	4 148	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 268	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	22 048	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	29 678	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
9	39	tous signes	200
	4 339	cancer	12 200
		autres signes	1 400
	7 929	lion	12 000
		autres signes	1 200
	18 139	vierge	50 200
		autres signes	5 200
0	980	tous signes	400
	1 880	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 480	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	5 900	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	5 720	poissons	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER, VIERGE, POISSONS GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 51 TIRAGE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 1986

2 14 18 23 31 38 — 10 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 24 ET SAMEDI 27 DECEMBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 1986 107e

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. Alain FLAMMARION et Mme, née Clarisse Roinet, sont heureux de vous annoncer la naissance de

Raphaël.

Paris, le 7 décembre 1986.

— M. Jacques PUPPONI et Mme, née Pénélope Golman, Olive, sa sœur, ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel, Balthazar,

le 9 décembre 1986, à Paris.

58, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.

— Olivier et Muriel RICHARD-ZARKA, ont la joie d'annoncer la naissance de

Brice, Roland, Maurice,

à Paris, le 11 décembre 1986.

Décès

— M. et Mme André Diény, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Fabre et leurs enfants,
Le pasteur et Mme Jean Diény, leurs enfants et petits-enfants,
Le pasteur et Mme Francis Diény, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Diény et leurs enfants,
M. et Mme Roland Omnès et leurs enfants,
Le pasteur et Mme Roger Diény et leurs enfants,
Mlle Marthe Diény,
Mme Ginette Wagner,

ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Jacques DIÉNY,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, frère et beau-frère,

survenu à Dieuze, le 10 décembre 1986.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« J'ai l'assurance que ni la vie, ni la mort... ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu... »

Epître aux romains, VIII, 39.

— M. Jacques Gayraud, son époux,

professeur à l'institut universitaire de technologie de Tours (journalisme),

M. et Mme Jean Patrigeon, ses parents,
M. Dominique Gayraud, son fils,
Mlle Anie Pannetier,
Mme Noëlle Gayraud, sa belle-mère,
M. Noël Gayraud, son beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Liliane GAYRAUD,
née Patrigeon,

survenu le 12 décembre 1986, dans sa cinquante-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Denis de Châteauroux (36), le lundi 15 décembre 1986.

4, square Mantegna, 37000 Tours.

— Le conseil d'administration de la Confédération française des professions sociales,

anciennement Fédération française des travailleurs sociaux,

a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur, le

docteur J.-A. HUET,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
du conseil général de la Seine.

CFPS,
47, rue de l'Université,
75007 Paris.

— M et Mme Richetti,
Mme Simone Jallet.
Et tous ses parents et amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude JALLET,
professeur de lettres,

survenu le 17 décembre 1986, à Paris.

La levée du corps aura lieu à 15 heures, le 19 décembre 1986, au 22, rue Bruant, 75013 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cornillon, le samedi 20 décembre 1986, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La comtesse Lilian Ahlefeldt-Laurvig,
a la profonde tristesse de faire part du décès du

Maître Serge Lifar,

survenu à Lausanne, le 15 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu à Paris, le vendredi 19 décembre.
Cérémonie en l'église orthodoxe russe, rue Daru, à 14 heures.

Les lettres de condoléances sont à adresser au greffe municipal de la ville de Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre et de faire-part.

(*Le Monde* du 18 décembre.)

— Mme Josiane Messemackers, son épouse,
Christophe Messemackers, son fils,
Julien Messemackers, son fils,
ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel dans sa quarante-deuxième année de

M. Christian MESSEMACKERS,
directeur
à France Cottage France Construction,

survenu le vendredi 12 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le vendredi *19 décembre 1986, à 10 h 30, en l'église* Saint-François-de-Salle-d'Adamville, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean-Jacques Oehmichen,
Mme Yvonne Oehmichen et ses enfants,
Mme Aliette Guy et ses enfants,
Patrice et France Lebatteux et leurs enfants,
Le docteur Olivier Oehmichen,
sa belle-sœur, ses nièces et neveux, ses petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Germaine OEHMICHEN,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu le 16 décembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 décembre, à 8 h 30, au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75016 Paris.

« Seigneur, vers qui pourrions nous aller ? Tu as les paroles de la vie éternelle. »

Jean VI, 60-69.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 59 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses ... 65 F
Renseignements : 42-47-95-03

Pompes Funèbres Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52

— Le professeur et Mme Michel Postel,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
Mme Jean-Claude de Précigout,
Le docteur et Mme Paul-François Le Gland,
M. et Mme Philippe Postel,
M. et Mme Philippe Ruzé,
ses enfants, ses petits-enfants et ses dix-neuf arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Courtin,
son frère et sa belle-sœur,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Mme René POSTEL,
née Marguerite Courtin,

le 16 décembre, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux aura lieu au temple de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, le vendredi 19 décembre, à 13 h 45.

« L'Eternel est celui qui te garde. »
Psaume CXXI.

1, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

— M. et Mme Guy Pueyo,
M. et Mme Régis Lopez et leur fille,
Mlle Catherine Pueyo,
Toute la famille et leurs alliés ont la douleur de faire part du décès de

Mme Valérie PUEYO,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

survenu à Paris, le 13 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Une messe sera célébrée le jeudi 18 décembre 1986, à 14 h 30, en l'église Saint-Léon d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques), suivie de l'inhumation à la sépulture de famille, au cimetière de Louillot.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue du Louvre,
75001 Paris.

— M. et Mme Gérard Régulier,
Mlle Catherine Régulier,
Mme Georgette Mathieu,
Mlle Michelle Dezaly,
Les familles Buisson, Pages, Heintz, Scherrea, Henriot et Yonnet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Josette RÉGULIER,

survenu le 13 décembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Samatan (Gers).

2, rue Cournot,
75015 Paris,
10, rue Commandant-Faurax,
69006 Lyon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Semaine de la bonté

Cas n° 4. — Ces deux adolescents de dix-huit et vingt ans, le frère et la sœur, n'ont pas été gâtés par la vie. La mère a disparu, abandonnant la famille. Le père est mort il y a quatre ans. Les enfants continuent à vivre avec les prestations familiales dans une maison vétuste, aidés de temps à autre par un grand-père qui vit d'une petite retraite. La maison manque du confort le plus élémentaire. Il faudrait y installer au moins des sanitaires, mais les ressources manquent. Le capital décès du père est réservé au paiement des études et des fournitures scolaires, ainsi que les ressources obtenues pendant *l'été par des emplois* temporaires. Pour que les quelques améliorations prévues rendent les conditions de vie de ces adolescents courageux moins précaires, il faudrait

5 000 F

Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, CCP Paris 4-52 X. Tél. : 42-22-08-99.

Cas n° 35. — Ce jeune homme de vingt-six ans, issu d'une famille très pauvre, titulaire d'une licence de droit, préparait sa maîtrise de droit lorsqu'il a brusquement perdu la vue. Pour poursuivre ses études, il lui faudrait une machine à taper le braille, un dictaphone et une *calculette spéciale. Le tout coûte* environ 7000 F; ses amis ont réuni 2000 F, mais il manque encore

5000 F

Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X. Tél. : 42-22-08-99.

— M. et Mme René Delépine *et leurs enfants*,
Mlle Sylvie Rimbert,
Mlle Francine Rimbert,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Fernand RIMBERT,
née Jeanne Sens-Olive,

survenu le 15 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime).

2, villa Guibert,
75116 Paris.
8, quai Mathisse,
67000 Strasbourg,
41, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— *M.* et Mme Marc Le Brigant et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Sekutowicz,
ses frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis Thadée SEKUTOWICZ,
officier de la *Légion* d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
Officier de Polonia Restituta,
ingénieur ECP,
consul honoraire,

survenu à Paris, des suites d'une longue maladie, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la chapelle de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, le lundi *22 décembre 1986, à 8 h 30.*
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière d'Evreux.
Ni fleurs ni couronnes.

2, rue Cognacq-Jay,
75007 Paris.
4, avenue du Petit-Fabron,
06200 Nice.

— Son mari Meni Wieviorka,
Ses enfants Robert et David Ambaras,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Lena WIEVIORKA,
née Najman,

survenu le 17 décembre 1986, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques auront lieu le 19 décembre 1986.
On se réunira à 14 h 15 au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).
Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Alger, Amiens.
Mme le docteur Marcelle Aboulker-Chabat,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur cher et regretté

docteur Joseph ABOULKER,
médaille de vermeil des épidémies,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

12, boulevard de Châteaudun,
80000 Amiens.

Anniversaires

— Il y a cinq ans,

Georges CARRIN,
ingénieur aéronautique,

nous quittait.

— Il y a trois ans,

Françoise GAUTHIER,
(Vermot-Desroches)

vivait ses derniers jours.
Françoise est morte du cancer le 31 décembre 1983.
Elle est inhumée à Die (Drôme).
Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour elle.

M. Pierre Gauthier,
91450 Etiolles.
M. Jean-Marc Gauthier,
75014 Paris.
Mme Vermot-Desroches,
10000 Troyes.

Soutenances de thèses

DOCTORAT

— Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, jeudi 18 décembre, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Michel Foucher : « Fronts et frontières des Etats du tiers-monde ; étude de géographie géopolitique. »

— Université Paris-Sorbonne, Paris-IV, le vendredi 19 décembre 1986, à 15 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Benoît Conort : « La mort dans l'œuvre poétique de Pierre Jean Jouve ».

Distinctions

— Le dixième Prix annuel des intellectuels indépendants a été décerné le 11 décembre 1986 à Henri Servien, pour son livre « Histoire des colonies et des missions françaises », préface de Jean Raspail, illustrations de R.-F. Follet (Editions de Chiré).

nouveau **drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE
S. 8. — Bijoux, orfèvrerie. - Me DEUBERGUE.

LUNDI 22 DÉCEMBRE
S. 1. — Objet d'art et d'ameublement. - Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 2. — Bons meubles, objets, mobilier. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 7. — Bibelots, mobilier - Mes OGER, DUMONT.
*S. 10. — Tablx, mbles, bib., ivoires. - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 16. — Dignimont tableaux modernes. - Me ROBERT.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

هكذا من الأصل

Communication

Publicité et télévision

Les « petits boulots » des grandes stars

Nous étions habitués à voir vanter les mérites du savon Lux par les plus belles actrices du cinéma. Tradition qui ne date pas d'hier, outre-Atlantique, où les cigarettes Marlboro étaient promues jadis par John Wayne et un certain Ronald Reagan. Même en France, on ne s'étonne plus d'entendre la voix de velours de Michel Piccoli chanter les louanges des livres Arlequin, et les accents fébriles de Michel Galabru sommer les auditeurs de RTL de faire leurs courses chez But, ou encore de voir Alice Sapritch s'extasier devant Jexfour et Miou-Miou roucouler sur Woolite...

Aujourd'hui, les vedettes du petit écran s'en mêlent et c'est une véritable escalade. A la radio, Léon Zitrone fait de la pub pour un supermarché et Pierre Bellemare pour Bull, tandis qu'à la télévision, Laurent Broomhead vend des cheminées, et Patrick Sabatier le Vichy-Saint-Yorre.

Car la publicité n'est que la partie visible de l'iceberg. Les stars de la télévision sont de plus en plus sollicitées. Par les publicitaires, les entreprises privées, les banques, les associations. Leur image vaut de l'or et elles sont tentées d'arrondir leurs fins de mois — voire de doubler carrément leur salaire — en faisant des « petits boulots ». Ce qui, dans le jargon du milieu, s'appelle joliment *« faire des ménages »*.

Alexandre Fronty, ancien grand reporter à Europe 1, qui vient de créer une agence vidéo Delta News (1), estime que *« le vedettariat étant éphémère, autant le monnayer ! »* Ou, selon la boutade de Claude Sérillon : *« Comme les footballeurs, nous avons peu de temps pour être connus. »* Pour ce qui est de la manne offerte aux vedettes pour leurs activités parallèles, Alexandre Fronty affirme que *« 90 % des journalistes connus de l'audiovisuel en croquent »*. Les gains, il est vrai, sont substantiels — 20 000 F, en moyenne, pour animer un débat. Sans parler des incitations... en nature : les cadeaux, les voyages gratuits, les vacances exotiques. une célébrité s'est même vu proposer 20 000 F pour assister à un banquet, sans prendre la parole ; sa seule présence suffisait !

Des animateurs à louer

Animer un débat ou un colloque, tourner un film d'entreprise, enseigner la communication au personnel du secteur privé : de telles prestations n'ont rien d'illégitime, et moins encore de déshonorant. Au contraire. En particulier pour des professionnels dont les salaires souvent *« ne sont pas mirobolants »* (Geneviève Guicheney) et *« plutôt dérisoires au regard du privé »* (Claude Sérillon). Sentiment que résume ainsi Anne Sinclair : *« Si les chaînes veulent s'assurer notre exclusivité, elles devraient multiplier notre salaire par six ou huit et nous interdire de faire autre chose. »*

C'est là que le bât blesse. Aux Etats-Unis, par exemple, les choses sont nettes : une cloison étanche sépare les publicitaires des journalistes — au reste correctement payés — alors qu'en France règnent l'ambiguïté et l'arbitraire : la législation est quasiment inexistante, l'argent tabou et les consciences plus ou moins élastiques.

Christine Ockrent, qui avait un salaire brut de 25 000 F à Antenne 2, gagne nettement plus aujourd'hui sur RTL, station privée, mais reste discrète sur le montant exact. Elle avait pourtant fait ses premières armes aux Etats-Unis, où les salaires sont publics. Elle constate le développement rapide en Europe d'une *« industrie de la communication, véritable marché en expansion »*, où les publicitaires, les animateurs vedettes et les informateurs *« forment une nébuleuse »*. Elle dénonce *« la confusion des rôles entre l'information et la communication »*, et affirme : *« Le journaliste ne doit pas profiter de son rôle d'informateur pour livrer un autre message que les faits, ou pour faire passer une publicité clandestine. »*

C'est pourquoi elle a toujours refusé, avec d'autres, comme Geneviève Guicheney, de travailler pour la Régie française des espaces (RFE), y voyant une forme de publicité déguisée. Cet organisme, créé en 1984, vend les espaces vides des grilles de télévision (le matin par exemple) à des entreprises ou collectivités locales désireuses de passer des messages dits *« institutionnels »*. Les firmes privées y trouvent leur compte par une mise en valeur de leur image de marque. Les journalistes qui y collaborent, également, puisqu'ils touchent de 6 000 à 30 000 F le quart d'heure, selon leur notoriété. Mais Christine Ockrent ne refuse pas pour autant des prestations dans le privé, *« en vase clos »* (animations, présentations, colloques).

En l'absence d'une réglementation claire, c'est chacun pour soi. En 1985, Mme Michèle Cotta, alors présidente de la Haute Autorité, saisie par le PDG de TF 1 M. Hervé Bourges — à la demande de quelques journalistes jaloux de leurs confrères — avait adressé à tous les présidents de chaîne une mise en garde contre la participation de leurs rédacteurs aux émissions publicitaires. Recommandation aussitôt tempérée par une phrase pour le moins sybilline : *« ne donner le feu vert que dans un sens restrictif »*. D'où deux poids, deux mesures : Clande Sérillon, alors présentateur du 20 heures à TF 1, a essuyé un refus de la part de M. Bourges de participer aux émissions de la RFE, alors qu'à A 2, Bernard Rapp recevait l'aval du PDG de l'époque, M. Jean Drucker... Saisie à son tour par l'Association des journalistes économiques et financiers, début décembre, qui demande *« de veiller à ce que l'information soit clairement distinguée de la publicité à la télévision, dans le cadre notamment de la RFE »*, la toute nouvelle Commission nationale de la communication et des libertés n'a pas encore eu le temps de statuer.

Mais à l'ère de la privatisation, les choses évoluent rapidement : la RFE est maintenant appelée à disparaître, et TF 1, déjà commerciale avant même d'être privée, est contrainte de multiplier ses sources de financement. Résultat : *« Si l'interdiction pour les journalistes de faire de la publicité est maintenue, y compris pour la RFE »*, déclare M. Pascal Josèphe, secrétaire général de la présidence de TF 1, *cela s'assouplit pour les animateurs »*. On peut ainsi voir Patrick Sabatier vanter, dans des spots publicitaires, les délices du Vichy-Saint-Yorre. Mais il doit reverser 15 % de son cachet (on parle de deux millions et demi de francs) à la chaîne ! *« Suivant l'exemple des radios périphériques*, confie M. Josèphe, *nous louons nos animateurs aux publicitaires. »*

La plupart des stars de l'audiovisuel, conscientes de se trouver sur une pente savonneuse, tiraillées entre leur intégrité professionnelle et l'appât de gains de plus en plus alléchants, voudraient clarifier la situation. Quelques-uns refusent carrément toute proposition — comme Bruno Masure : *« Je suis*, dit-il, *un épicurien qui vit bien de ce qu'il a, sans me compliquer la vie. »* D'autres, comme Yves Mourousi (salaire brut sur TF 1 : 48 000 F), se flattent d'avoir bâti une véritable industrie à partir de leur image médiatique.

Pour les animateurs, c'est clair. Ceux qui n'ont pas (ou plus) de carte de presse (2) et dont le statut de pigistes rend l'avenir aléatoire, ne font pas mystère de leurs activités parallèles. C'est le cas d'Alain Jérôme, présentateur des « Dossiers de l'écran » sur A2 depuis vingt ans — sans contrat fixe ! Il a créé une société de production de films industriels, Procitel, en 1969. *« C'est un métier sérieux et non pas une danseuse*, insiste-t-il. *Il ne faut pas croire que la notoriété qui vient du petit écran remplace la qualité, l'honnêteté ou la compétence professionnelle. »*

Une caisse commune ?

Christian Morin, qui *animait* le jeu « Cherchez la femme » aux côtés d'Amanda Lear sur la « 5 », est retourné sur Europe 1, mais il a plusieurs cordes à son arc : le dessin humoristique, la clarinette, le jazz. Et il accepte de monter des spectacles pour des entreprises privées (Oréal, Air Wick), vu l'aspect éphémère, pour ne pas dire dérisoire, du *« métier précaire »* qu'il exerce. *« Tu mets ta boulangère à l'écran*, lance-t-il, *et elle devient une star ! »*

Chez les journalistes, en revanche, chacun se fait une raison, décide *« jusqu'où ne pas aller trop loin »*, comme le dit Jean-Claude Bourret (salaire brut sur TF 1 : 25 000 F). Lui-même a décidé de freiner ses activités de conférencier (sur les OVNI) ou à la RFE (une seule prestation l'année dernière) depuis qu'il anime, en plus des week-ends sur TF 1, une émission quotidienne sur RMC. *« Tout est une question de conscience*, dit-il. *On est constamment sollicité, pour ne pas dire acheté avec des cadeaux dont la valeur peut atteindre 50 000 à 60 000 F... »*

Bernard Rapp (salaire brut sur A 2 : 23 000 F), qui écrit un éditorial hebdomadaire dans *le Parisien libéré*, dirige une collection de livres chez Laffont, écrit des scénarios, anime des débats, s'est fixé deux règles de vie : *« Faire ce qui me plaît avec des gens que je connais, et ne jamais devenir un homme-sandwich »*. Pour ce qui est de la controverse soulevée par sa participation à la RFE au moment de la privatisation de Saint-Gobain, Bernard Rapp fait remarquer que sur quatre-vingts propositions il n'en a accepté que deux : la Mutuelle du Mans et Saint-Gobain. *« Onze minutes pour expliquer aux futurs actionnaires de ce groupe la procédure à suivre*, dit-il, *ce n'est pas infamant ! »*

Sur FR 3 on semble plus pointilleux. Henri Sannier (salaire brut : 24 000 F), grand-prêtre de la nouvelle tranche d'information du « 19-20 », s'est tellement investi dans cette nouvelle aventure qu'il n'a pas pris un seul jour de vacances en six mois. Il n'accepte d'autres prestations que *« lorsqu'il y a un aspect journalistique »*, car il est actuellement *« en manque de reportage sur le terrain »*. Et, s'il consent à animer des débats sur l'économie ou la médecine, c'est parce que cela l'intéresse. Ce n'est, affime-t-il, *« ni une question de fric ni de notoriété »*.

Sa consœur *Geneviève Guicheney*, présentatrice de Soir 3, est encore plus désintéressée. *« J'ai la chance de faire un métier passionnant*, dit-elle, *et la renommée comporte une contrepartie, elle implique des devoirs. »* Ainsi, Geneviève Guicheney a accepté de faire une série sur les victimes de la route, de travailler pour les personnes seules et pour le tiers-monde. Elle n'accepte d'animer des débats qu'à une seule condition : jouir d'une liberté totale. *« Je sers de poil à gratter*, lance-t-elle, *surtout quand je flaire des pressions politiques ! »*

D'autres voient les choses autrement. Patrick Poivre d'Arvor n'a pas hésité à animer le congrès du RPR et Jean-Claude Narcy la Convention libérale. Claude Sérillon, en revanche, a refusé d'officier à une réunion du Parti socialiste, malgré des *« insistances amicales »*. Figure parmi les plus populaires de la télévision — il a été littéralement plebiscité par ses confrères aux 7 d'or — il récuse le plus souvent les sollicitations extérieures : *« par manque de temps, parce que je tiens à ma vie privée et pour ne pas payer trop d'impôts ! »*. Quand il consent, c'est que le sujet l'intéresse réellement : une convention internationale d'Air France à New-York, un débat pour le comité d'entreprise d'EDF, une cassette pour les retraités...

Claude Sérillon (salaire brut : 25 000 F) plaide pour *« une transparence totale »* dans ce domaine controversé. Il suggère que chaque chaîne de télévision crée une instance — un impresario ? — pour gérer les offres et les demandes. Les stars verseraient alors de 20 à 30 % de leur cachet à une caisse commune, qui serait partagée entre toute la rédaction. Cette idée *« généreuse »* (Henri Sannier), *« idéaliste »* (Bernard Rapp), *« utopique »* (Alain Jérôme), *« il rêve ! »* (Geneviève Guicheney) risque fort de ne jamais se concrétiser.

En attendant l'improbable, le paysage audiovisuel se modifie, les chaînes se multiplient. Est-ce, comme l'affirme Alain Jérôme *« la fin du star-système et du règne des monstres sacrés ? »* Rien n'est moins sûr. Il y a fort à parier que le marché parallèle de l'audiovisuel a encore de beaux jours devant lui.

ALAIN WOODROW.

(1) C'est la mode pour les vedettes de télévision de créer leur entreprise de production. Citons, entre autres : Laurent Broomhead : Public Images ; Brigitte Simonetta : Champ libre ; Philippe Gildas : CEDFI.

(2) Il est interdit aux détenteurs de la carte de presse de percevoir plus de 50 % de leurs revenus de prestations extra-journalistiques.

La saisie du reportage de TF 1 sur les « casseurs »

Un huissier mène l'instruction

Mme Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, a rendu, le mercredi 17 décembre, une ordonnance conforme aux désirs de MM. Pasqua et Pandraud, qui avaient demandé en référé la mise sous séquestre des films ayant servi à réaliser la séquence sur les « casseurs », diffusée par TF 1 lors des informations de 20 heures le 7 décembre.

Le magistrat accorde également au ministère de l'intérieur la désignation d'un huissier de justice, qui se voit confier une véritable mission d'instruction jusqu'au 30 janvier.

Dans son ordonnance, le juge observe : *« Les demandeurs (...) soutiennent que le montage du reportage, les commentaires et sa présentation au public, dont ils contestent la fidélité et la réalité des événements, sont de nature à induire le téléspectateur en erreur, en provoquant confusion et interprétation erronée sur le comportement des forces de l'ordre, et de ceux qui les dirigent. »* Pour le magistrat, cette attitude suffit à démontrer l'*« intérêt légitime »* du ministère de l'intérieur, à demander des mesures d'instruction.

C'est ainsi que Me Isidore Lachkar devra non seulement décripter et transcrire le texte de la présentation et le documentaire de la séquence sur les casseurs, mais aussi les propos *« de toute personne entendue »*. Ce mandataire de justice devra également déterminer *« à partir de quel film (...) ont été réunies les images montées et projetées, quels en sont les auteurs, s'ils appartiennent à TF 1 ou non, s'il s'agit ou non de journalistes professionnels, quelles sont les indications qui ont été données sur ces images, et particulièrement au monteur et au commentateur. Et, plus généralement, de rechercher dans quelles conditions ont été établis le montage et le commentaire. »*

Selon le magistrat, cette enquête détaillée ne porterait pas atteinte aux principes régissant le secret des sources journalistiques. Car *« les investigations demandées sont relatives non pas à des informations livrées à la presse par des tiers mais à des documents et des méthodes ne portant pas sur les sources du reportage et sur les éléments constituant le reportage lui-même, son montage et le choix des images. »*

Les résultats de l'enquête de l'huissier sont destinés à être utilisés par MM. Pasqua et Pandraud pour engager des poursuites civiles.

● **Nominations de parlementaires.** — MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Michel Péricard (RPR, Yvelines) ont été élus, le mercredi 17 décembre à l'Assemblée nationale, respectivement aux conseils d'administration d'Antenne 2 et de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), dès le premier tour de scrutin. A l'issue de ce vote, la majorité se trouve représentée dans tous les conseils d'administration de l'audiovisuel. Le porte-parole du groupe socialiste, M. Jean Anciant, a estimé qu'il s'agissait *« d'un mauvais coup pour la démocratie (...), d'une OPA de la droite »*.

Réorganisation à Radio-France

● Licenciement du responsable de la décentralisation
● Changement d'équipe pour les journaux du matin

M. Roland Faure, nouveau président de Radio-France, a licencié, le 17 décembre, M. Didier Béraud, responsable de la décentralisation. Passé en 1981 de FR 3 à Radio-France, M. Béraud était le grand artisan de la mise en place des radios décentralisées du service public, vivement contestée par M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat chargé de la culture et de la communication. Dans un récent entretien au *Matin*, M. Roland Faure avait déclaré que ce dossier était une « priorité » et qu'il allait tout mettre en œuvre *« pour dépassionner et dépolitiser ce débat »*.

Le même jour, M. Michel Meyer, nouveau directeur de l'information de Radio-France, annonçait son intention de réformer la tranche 7 heures-8 h 45 de France-Inter. L'équipe formée par Alain Barbaud, André Berthon, Gérard Courchel et Christian Billmann a donc été prévenue qu'elle allait changer d'affectation. Philippe Caloni conserve son entretien politique de 7 h 40 mais Pierre Briançon n'assurera plus sa chronique économique. Ce changement intervient au moment où les journaux du matin de France-Inter effectuent une nette remontée dans les sondages.

Sports

Championnat de France de football

RÉSULTATS
(vingt-deuxième journée)

Les matches disputés mercredi 17 décembre ont donné les résultats suivants :

*Marseille b. RC Paris	2-0
*Bordeaux b. Nice	4-1
*Monaco b. Auxerre	2-0
*Toulouse b. Laval	2-0
*Nancy et Nantes	0-0
*Lens b. Brest	2-1
*Paris-SG b. Saint-Etienne	3-0
*Le Havre et Metz	2-2
*Rennes b. Lille	1-0
Toulon b. *Sochaux	1-0

Classement. — 1. Marseille et Bordeaux, 31 pts ; 3. Monaco, 28 ; 4. Toulouse, 26 ; 5. Nantes, 25 ; 6. Auxerre et Paris-SG, 24 ; 8. Brest et Nice, 23 ; 10. Metz, Lens et Laval, 22 ; 13. Le Havre, 20 ; 14. Lille et Sochaux, 19 ; 16. Saint-Etienne, 18 ; 17. Nancy, 17 ; 18. RC Paris, 16 ; 19. Toulon et Rennes, 15.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde dames.** — La Suissesse Schneider a remporté, mercredi 17 décembre, le slalom de Courmayeur (Italie) comptant pour la Coupe du monde. Elle a devancé l'Américaine Tamara McKinney et une autre Suissesse, Brigitte Oertli. Première Française, Malgorzata Mogore, est treizième, et Christelle Guignard vingtième.



Sciences

La construction de la station spatiale américaine

L'ESA et la NASA chassent leurs nuages

Les relations tendues qui présidaient aux réunions entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et la NASA à propos de la participation de l'Europe à la construction de la future station spatiale permanente des années 95 se sont nettement améliorées. Si tout n'est pas réglé, les conversations que le directeur général de l'ESA, M. Reimar Lust, a eu début décembre avec l'administrateur général de la NASA, M. James Fletcher, ont permis aux deux agences spatiales de *« mieux se comprendre »*.

C'est ce qui ressort des déclarations que M. Lust a faites, mercredi 17 décembre, à l'issue des délibérations du conseil de l'Agence spatiale européenne. *« Quelques progrès ont été faits à Washington*, a-t-on dit, *et nous devrions pouvoir tenir le calendrier de manière à être prêt »* à signer en juin l'accord (Memorandum of Understanding) qui liera les gouvernements dans cette affaire.

En fait, le problème est simple. Les Européens ne veulent à aucun prix *« donner un chèque en blanc »* aux Américains. Ils veulent être reconnus dans cette affaire comme des partenaires à part entière qui ont su démontrer dans les quinze dernières années leurs capacités à maîtriser les techniques spatiales tant du point de vue des lanceurs que de celui de la vie en orbite. C'est pourquoi, avant de donner leur accord définitif, ils veulent que soient précisés un certain nombre de points.

Comment sera gérée la station orbitale ? Les Européens pourront-ils accéder librement au module habitable européen Colombus qui sera greffé à la station ? Pourront-ils encore utiliser pour le rejoindre l'avion spatial Hermès qu'ils étudient actuellement ? Y aura-t-il des transferts de technologies, et, si oui, lesquels ? Autant de questions dont les gouvernements et les agences spatiales espèrent qu'elles recevront rapidement des éléments de réponse en particulier au cours de la troisième semaine de janvier pendant laquelle auront lieu des conversations intergouvernementales mais aussi des discussions interagences de manière à mieux préparer une grande réunion pour le mois de juin.

Un budget renforcé

Au cours de cette journée du conseil de l'agence spatiale, un certain nombre d'autres problèmes ont été débattus. En ce qui concerne le budget de l'ESA, il a été décidé de le renforcer et de le faire passer de 1,2 milliard d'unités de compte à 1,5 milliard d'unités de compte (10,3 milliards de francs). S'y ajouteront quelque 12 millions d'unités de compte, dus à l'arrivée au 1er janvier 1987 de deux nouveaux Etats-membres de l'ESA : l'Autriche et la Norvège. Ces mesures budgétaires s'accompagnent aussi d'une augmentation d'effectifs de 300 personnes pour faire face au développement des nouveaux programmes de l'agence à savoir, l'avion spatial Hermès et sa fusée porteuse Ariane-5, le module habitable Colombus, l'observation de la Terre et la microgravité, et enfin les télécommunications spatiales.

Tous ces programmes avancent à leur rythme et le conseil de l'agence a pu constater avec plaisir que le financement des études d'Hermès était désormais couvert à plus de 100 % (1). Une nouvelle clé de répartition de ce programme préparatoire de 48 millions d'unités de compte (330 millions de francs) devra donc être trouvée. Mais cela ne pose guère de problème, pas plus que la décision de faire attendre les projets d'avions spatiaux de la deuxième génération proposés par la Grande-Bretagne (Hotol) et l'Allemagne fédérale (Saenger) dont l'ESA estime qu'ils *« seront opérationnels après 2000 »*, mais qu'il convient de lancer rapidement des études sur les moteurs nouveaux qui les animeront.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) France (39 %), Allemagne de l'Ouest (30 %), Italie (15 %), Grande-Bretagne (en principe 10 % confirmés avant Noël), Espagne (7 %), Belgique (6,4 %), Pays-Bas (4 %), Suède (2,5 %), Suisse (2 %), Danemark (0,4 %), Irlande (0,2 %) et Autriche (0,07 %).

● **Nouveau scénario pour l'explosion de Challenger.** — Une nouvelle hypothèse vient d'être avancée par un expert américain pour expliquer l'explosion en vol de la navette spatiale américaine Challenger en janvier dernier, attribuée jusqu'à ce jour à la défaillance de joints toriques. Selon cet ingénieur, le drame aurait son origine dans la rupture d'un bras de liaison reliant une des fusées d'appoint de navette au réservoir principal. Celui-ci aurait subi des contraintes excessives lors du décollage et se serait brisé comme semble le montrer l'examen minutieux des films pris lors du lancement. Si cette hypothèse était confirmée, le prochain vol d'une navette ne pourrait avoir lieu, comme prévu, en février 1988.

Economie

Les petits pas de l'Europe technologique

Un pas en avant, un pas en arrière, l'Europe de la technologie reste fragile. Pour leur quatrième réunion, les partenaires du programme Eureka ont approuvé trente-sept nouveaux projets de recherche. *Le* total dépasse désormais la centaine. Toutefois, la question essentielle des financements n'est pas entièrement réglée. Les Etats n'affectent bien souvent des crédits à Eureka qu'en les prélevant ailleurs.

Le problème financier est devenu majeur pour les projets qui sont, eux, d'origine CEE, comme Esprit. *Le* programme-cadre pour 1987-1991 de 7,7 milliards d'ECU a peu de chance d'être voté par les ministres des Douze. Les industriels européens, désormais unanimes pour vanter les mérites des projets communautaires, s'inquiètent de voir l'austérité budgétaire ralentir leurs efforts dans les secteurs de pointe où l'Europe reste très en retard vis-à-vis du Japon et des Etats-Unis.

Eurêka trouve son régime de croisière

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

L'essor d'Eurêka, le programme européen de coopération technologique, lancé en avril 1985, à l'initiative de M. François Mitterrand, se confirme. Trente-sept nouveaux projets, rassemblant des entreprises des dix-neuf pays participants, ont été enregistrés à la conférence ministérielle, la quatrième du genre, qui s'est tenue le mercredi 17 décembre à Stockholm. Le cap des cent projets a été franchi. Les Français participent à soixante-deux projets (douze sur les trente-sept arrêtés à Stockholm). Leur part, tout à fait dominante au début d'Eurêka, se normalise ; ce qui témoigne de l'intérêt croissant des autres partenaires.

L'investissement engagé pour renforcer la compétitivité de l'industrie européenne est de l'ordre de 25 milliards de francs.

« La dernière née des idées européennes fait preuve d'une belle santé », a constaté, dans son allocution d'ouverture, M. Ingmar Carlsson, le premier ministre suédois, qui a insisté d'une manière très remarquée sur l'attachement de son pays ainsi que de ses partenaires de l'AELE (l'Association européenne de libre-échange) à la construction européenne.

Pour ces pays, Eurêka, de même que les travaux en vue de l'établissement d'ici à 1992, d'un grand marché sans frontières auquel ils souhaitent être associés, donnent l'occasion de resserrer encore les liens tissés avec la Communauté.

La phase de démarrage d'Eurêka n'est pas encore achevée mais l'adhésion des industriels semble acquise. Ce succès, combiné aux efforts d'organisation et de clarification a probablement permis de venir à bout des difficultés et des réticences que l'on pouvait encore observer, voici un an, lors de la conférence interministérielle de Hanovre.

Du côté français, le terrain est dégagé. Ce qui n'était pas évident, si l'on se souvient des critiques adressées jadis à l'initiative de l'Elysée par des membres de l'actuelle majorité (notamment dans ces colonnes, par M. André Giraud).

Le gouvernement de M. Jacques Chirac a compris qu'il serait absurde de ne pas assurer la continuité d'une entreprise, bien accueillie par les pays partenaires. Des crédits publics de l'ordre de 350 millions de francs ont été accordés en 1986, à des projets Eurêka. En 1987, les subventions se situeront *entre 540 et 580 millions* de francs, et l'on estime qu'en période de croisière, la contribution financière de l'Etat devrait se situer autour de 900 millions de francs par an.

La CEE rassurée

Les Dix-Neuf, qui sont tous confrontés à des problèmes budgétaires, souhaitent développer autant que faire se peut le financement privé des projets Eurêka par les industriels eux-mêmes, bien sûr, mais également par le système bancaire. Les ministres ont favorablement accueilli une initiative de la Deutsche Bank de réunir en janvier une *« table ronde financière »*, avec le but de mobiliser des capitaux *privés (venture capital) au profit de* la coopération technologique européenne. La Communauté pourrait faciliter de telles interventions en offrant aux banques une garantie au moins partielle.

Les problèmes de chevauchement de rivalités entre Eurêka et la Communauté, s'atténuent. La répartition des tâches est devenue à peu près claire : la Communauté finance des programmes de recherches précompétitifs (avec l'intention, d'ailleurs, d'y associer de plus en plus, les pays de l'AELE). Alors que l'objet d'Eurêka est de promouvoir des projets proches du marché.

« Si Eurêka n'existait pas, il faudrait l'inventer », a déclaré avec, il est vrai, une conviction pas tout à fait évidente, M. Karl Heinz Narjes, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles. Le *développement des projets Eurêka* devrait susciter une forte pression, pour que l'ouverture des frontières soit accélérée, ainsi d'ailleurs que la définition et l'introduction de normes européennes.

La Commission ne peut que s'en féliciter. En matière de normes, il existe des procédures communautaires où interviennent les pouvoirs publics nationaux, la Commission et les organismes spécialisés, tels que la CEN-CENELEC ou le CEPT. Pour la Commission qui joue un rôle central qu'elle ne souhaitait évidemment pas voir remis en cause une telle crainte a disparu.

Ces procédures pourront *en effet* parfaitement être utilisées pour les industriels collaborant dans le cadre d'Eurêka. En outre, les produits et équipements disposant du label Eurêka, ne bénéficieront pas d'un accès privilégié au marché public. Si bien que les règles de concurrence établies par le traité de Rome (au reste jusqu'ici bien peu respecté dans ce domaine des marchés publics) ne devraient pas en souffrir. M. Narjes qui ne semble toutefois pas complètement rassuré, a indiqué que la Commission se montrerait vigilante.

Le moyen le plus sûr de désarmer les réticences qui peuvent subsister à l'égard d'Eurêka, serait assurément de démontrer son efficacité, que les projets signés sont effectivement exécutés, et que des résultats concrets sont obtenus. Voilà pourquoi les ministres ont décidé de procéder, au moins une fois par an, à une évaluation des projets.

PHILIPPE LEMAITRE.

Trente-sept projets adoptés

Les projets officialisés à Stockholm, conformément à l'esprit d'Eurêka, sont de nature et de dimensions très variées : centrales *thermiques* compactes non polluantes, nouveaux systèmes de forages entièrement automatisés, semences artificielles de tomates, sécurité de l'accès aux *systèmes* informatiques, nouvelles turbines industrielles, etc. Les investissements ainsi collectivement engagés vont de 500 000 ECU, soit 3,5 millions de francs, à 400 millions d'ECU, *c'est-à-dire* 2,7 milliards de francs.

Le plus important projet, qui atteint donc 2,7 milliards de francs et concerne les mémoires EPROM, associe à parts égales Thomson-semi-conducteurs et l'entreprise italienne SGS. Il porte *sur le* développement en commun de circuits intégrés à mémoires non volatiles, de très haute capacité, 4 megabits, puis à terme 16 megabits.

Les industriels français s'inquiètent de l'avenir d'Esprit

L'Europe des technologies tuée dans l'œuf ? Les industriels français le craignent. Ils s'inquiètent des indécisions politiques sur l'avenir des programmes communautaires de recherche. Partagés, les ministres de la recherche des Douze ne sont en effet pas parvenus à s'entendre lors de leur dernière réunion le 9 décembre, sur le programme cadre proposé par la Commission : 7,7 milliards d'Ecus sur 1987-1991, soit 52 milliards de francs sur cinq ans. Un prochain rendez-vous est fixé pour le 22 de ce mois mais l'opposition des trois grands pays « libéraux », RFA, Grande-Bretagne et France, semble résolue. Bonn, Londres et Paris dénoncent une *« inflation de projets de recherche pas toujours utiles »*, une *« bureaucratisation »* des procédures, un accès *« insuffisant »* aux PMI et veulent réduire les crédits à 4 ou 5 milliards d'ECU.

Les industriels français, grands et petits, contestent ces arguments à la lumière des résultats très positifs du programme Esprit lancé par Bruxelles en 1983 sur la microélectronique et l'informatique. Ni bureaucratique — *« ce sont les industriels eux-mêmes qui ont décidé des thèmes de recherche »* — ni réservé aux grands groupes — *« plus de 40 % des crédits ont été attribués aux PME »*, — Esprit récolte des louanges.

« Le programme a eu un rôle catalytique très important », explique M. Emmanuel de Robien, directeur au groupe informatique Bull. *« L'obligation de faire la recherche à plusieurs nous a permis de nous rencontrer, de nous connaître. La fécondation de chercheurs et des entreprises de différents pays a été très bénéfique. »* Même constat pour M. Pierre Aigrain, ancien ministre de la recherche et conseiller du président de Thomson : *« On travaille beaucoup plus efficacement à plusieurs. »* Et de donner un exemple d'un programme partagé avec l'anglais Plessey et l'allemand AEG : *« Il s'agit de recherches sur la « planarisation » des circuits intégrés nécessaire pour la connexion de ces circuits minuscules. Deux solutions techniques étaient possibles mais Thomson seul n'avait pas les moyens d'explorer les deux. Avec nos partenaires nous avons donc partagé le travail. Sans cela, seuls les Américains et les Japonais pouvaient y parvenir. »*

« On a aussi pu rencontrer des PME performantes et des chercheurs des universités puisque Esprit mêle les facultés et les organismes publics », poursuit M. de Robien. *« Aussi bizarre que ça puisse paraître, nos scientifiques connaissent souvent mieux leurs confrères américains ou même japonais qu'européens. On a eu ainsi des surprises agréables, comme par exemple les qualités étonnantes d'une université comme Heraklion en Crète. Globalement, le monde européen de la haute technologie se parle grâce à Esprit. On sait ce que font les uns et les autres, on repère les spécialités les meilleurs, on discute. »* Ainsi Bull, qui a engagé 140 chercheurs dans une trentaine de projets Esprit, estime qu'il bénéficie du travail d'un groupe de 400 scientifiques. *« L'effet multiplicateur est de 3 ou 4 pour Thomson »*, calcule de son côté Pierre Lepetit, directeur de la coopération technologique chez Thomson, groupe présent dans une cinquantaine de projets.

« On ne dépense jamais assez »

Réticent au départ, Cap Gemini Sogeti (société de services informatiques) souligne aussi les bénéfices : *« Notre société se méfie des crédits publics. Esprit nous apparaissait être un machin de plus*, explique Bernard Lorimy, directeur délégué. *Mais finalement les fruits sont nombreux, y compris indirectement. Et puis, alors qu'il est difficile de coopérer avec les Français, nos concurrents immédiats, c'est plus facile avec les Européens. »*

Sur les 240 partenaires industriels européens qui participent à Esprit, 130 ont moins de 500 salariés. *« Pour nous, Esprit est un label »*, explique François Simon, PDG de la petite société de logiciels informatiques CRIL (Conception et réalisation industrielles de logiciels, qui compte 110 salariés). Au début CRIL, intimidé, n'osait pas se proposer. Puis Bull est venu le chercher. Bien lui en a pris d'accepter : *« Nous avons été connus par une foule de gens. Le label Esprit nous a permis de trouver des clients aux Etats-Unis et même au Japon »*, explique François Simon. Une PME a-t-elle vraiment besoin de faire de la recherche, fût-elle précompétitive (1) ? *« Bien entendu. Dans l'informatique, même les PME doivent regarder à cinq ou sept ans. »*

Les louanges ne sont pas sans nuances : *« C'est vrai que certains des nouveaux programmes proposés par la Commission sont plus lourds*, explique Bernard Lorimy. *Sans doute faudra-t-il les amender. Mais la vérité est que dans la haute technologie, face aux Japonais et aux Américains, on ne dépense jamais assez. »* L'essentiel est bien là. Le programme cadre ne représente que 2,5 % du budget de la CEE en 1986 et ne dépassera pas 4 % en 1991 contre quelque 65 % pour la politique agricole commune et la pêche. Sans doute y a-t-il toujours de *« bonnes »* raisons budgétaires pour rogner des crédits. Mais les industriels voudraient éviter que les hommes politiques, par facilité et par clientélisme, ne fassent des économies sur l'avenir et sur une initiative européenne qui, une fois n'est pas coutume, fonctionne bien.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Les programmes Esprit se situent entre la recherche fondamentale et le développement de produits, sur la recherche dite *« précompétitive »*. Les crédits sont partagés à 50/50 entre la CEE et les industriels qui doivent obligatoirement s'associer à plusieurs partenaires de pays différents. Les crédits dépensés par Bruxelles depuis 1983 ont été de 680 millions d'Ecus.

REPÈRES

Renault

M. Raymond Lévy nommé PDG de la Régie par le conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 17 décembre a officiellement nommé M. Raymond Lévy au poste de PDG de la régie Renault. M. Lévy avait été élu la veille PDG par le conseil d'administration de Renault en remplacement de Georges Besse, assassiné le 17 novembre dernier. Les six représentants des salariés avaient voté contre (3 CGT), s'étaient abstenus (CGC, FO) ou n'avaient pas pris part au vote (CFDT).

Jusqu'au 8 janvier, date du prochain conseil d'administration du groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre, *M. Lévy occupera* les deux présidences. Si M. Lévy a gardé le silence lors du conseil d'administration de la Régie, il a en revanche affirmé, lors d'une conférence de presse tenue à *Bruxelles* mercredi, que sa nouvelle *« tâche sera difficile en raison du symbole que représente Renault, symbole que Georges Besse a payé de sa vie »*. M. Lévy entend aller de l'avant, poursuivre la politique de redressement menée par son prédécesseur. *« Je ne retire ni plaisir ni satisfaction ni gloire d'accéder à la présidence de Renault, mais cela m'apparaît comme un devoir impérieux, presque un devoir sacré »*, a déclaré M. Lévy qui a cependant reconnu *quitter la Belgique « avec le sentiment du devoir interrompu »*.

Congé parental

Trois ans au lieu de deux

La durée du congé parental qu'un des deux parents peut prendre à la naissance d'un enfant, avec l'assurance de retrouver son emploi, va être portée à trois ans au lieu de deux. *Cette disposition* va être incluse par le gouvernement dans le projet de loi sur la famille qui doit être examiné le samedi 20 décembre en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. En effet, le CNPF a donné son accord.

La congé parental, accordé pour un an, pourra être renouvelé deux fois. Cela permettra de donner plus *de souplesse à l'allocation parentale* d'éducation, dont le gouvernement a porté la durée à trois ans : celle-ci pourra être perçue pendant une durée variable de un à trois ans, *selon le choix de la mère de reprendre* ou non un travail. Cette mesure complète celle qui avait été *déjà* introduite par l'Assemblée nationale en première lecture, avec l'accord *du gouvernement, permettant de* percevoir l'allocation parentale d'éducation *à mi-taux à partir de la* troisième année, notamment pour suivre une formation professionnelle.

Production industrielle

La France plafonne

La production industrielle est restée stable en octobre *à 137 sur la* base 100 en 1970, après correction des variations saisonnières, bâtiment et travaux publics exclus. En un an (octobre 1986 comparé à octobre 1985), la hausse est de 1,5 %. Mise en moyenne mobile sur trois mois, la production industrielle plafonne depuis juin.

RATP

La CGT majoritaire au comité d'entreprise

La CGT va retrouver la direction du comité d'entreprise de la RATP qu'elle avait perdue en 1984 au détriment de FO (*qui avait bénéficié* du soutien des autonomes et indépendants, de la CFTC et de la CGC).

Lors des élections qui se sont déroulées le 16 décembre, où l'on a enregistré 27 256 votants sur 39 935 inscrits, la CGT a obtenu, pour l'ensemble des suffrages exprimés, 44,6 % (+ 9 points par rapport à 1984), devant les autonomes, 13,7 %, FO « exécution », 11,85 % (– 0,75 point), la CFDT, 8,2 % (– 1,7), les indépendants, 7,65 % (– 0,45), une liste CFTC-FO agents *de maîtrise, techniciens,* agents d'exécution administratifs, ingénieurs et cadres (ATMIC), 6,3 %, une liste autonomes-CGC, 6,2 % et la CFTC, 1,5 %.

En 1984, on avait recensé des listes FO-ATMIC, autonomes CFTC-CGC et autonomes-CFTC. En 1986, la CGT obtient 8 sièges sur 15, contre 6 en 1984.

(Publicité)

POUR LES PASSAGERS D'AIR INTER DES VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 DECEMBRE 1986

Le programme des vols d'Air Inter sera perturbé par un mot d'ordre de grève du Syndicat des Officiers Mécaniciens Navigants de la Compagnie.

Air Inter fera le maximum pour vous aider dans cette période de pointe *.

DES PLACES RESTENT DISPONIBLES JEUDI 18, DIMANCHE 21 ET LES JOURS SUIVANTS.

Pour toute information, se renseigner au

45.39.25.25

(ouvert de 7 h à 21 h)
et dans les centres de réservation régionaux.

Air Inter prie sa clientèle de l'excuser pour les désagréments que cette situation pourra entraîner durant ces deux journées très chargées, qui pénalise principalement le déplacement des familles et des enfants pour les fêtes de Noël.

* 90.000 passagers dont 10.000 enfants non-accompagnés et 675 vols dont 170 supplémentaires étaient prévus pour ce départ des vacances de Noël.

La Direction de la Compagnie ne peut raisonnablement céder aux exigences du Syndicat des Officiers Mécaniciens de la Compagnie qui, contre toutes les évidences techniques et économiques, demande que les Airbus A 320, qui seront mis en service en 1988, comportent un équipage de trois membres.
Il est important de rappeler que :
. les avions concurrents de l'A 320 sont déjà pilotés à deux ;
. 12 compagnies ont acheté 228 A 320 qui seront pilotés à deux ;
. 2.000 avions dans le monde sont déjà pilotés à deux ;
. 220 Officiers Mécaniciens Navigants sur les 7.200 salariés d'Air Inter sont concernés ;
. la Compagnie a offert des garanties exceptionnelles, soit maintien dans leur fonction sur des appareils pilotés à trois (Airbus A 300), soit promotion au métier de pilote aux frais de la Compagnie.

هكذا من الأصل

Affaires

L'empreinte française sur le FMI

(Suite de la première page.)

Pour prix de leur réconciliation, les Américains, furieusement idéologues en la matière, exigèrent que les statuts du Fonds monétaire fussent expurgés de toute référence à l'or (et, partant, de toute possibilité de retour à un système de taux de change fixe digne de ce nom). L'accord fut signé à la Jamaïque en janvier 1976. Pour Jacques de Larosière, il devait se révéler le premier pas vers une carrière internationale brillante.

Son secret, il se trouve probablement dans la capacité qu'il a su assez vite développer pour l'action, et dans le parti qu'il a su tirer des particularités institutionnelles du Fonds monétaire. Tout n'était pas gagné d'avance, il s'en fallait de beaucoup. Le nouveau directeur général avait peut-être la faiblesse bien compréhensible de penser que l'accord de la Jamaïque, loin de n'être qu'un commode chiffon de papier de circonstance destiné à légitimer le régime des changes flottants résultant de l'abandon des disciplines internationales, pouvait bien renfermer, par on ne sait quel miracle, le germe d'une réforme d'envergure.

Tant et si bien que M. de Larosière, à peine installé dans le grand bureau du treizième étage du bâtiment du Fonds monétaire, situé en plein centre de Washington, prit fait et cause pour un projet dit de création de compte de substitution, qui visait à rien moins que remplacer une partie des avoirs en dollars des banques centrales par des réserves d'un nouveau genre, libellées en DTS (droits de tirage spéciaux) – la monnaie-croupion émise par le FMI quand les Etats-membres l'autorisent – inconvertibles.

La monnaie américaine avait beau être dans une de ses périodes de faiblesse – on était en 1979 et 1980, – seuls les experts du Fonds monétaire, dont certains à l'époque nourrissaient une forme d'idéalisme impérialiste, pouvaient ne pas soupçonner que leur projet revenait à vendre la peau d'un ours pas encore tout à fait mort. A la réunion de Hambourg de mars 1980, le fruit de leurs chères études fut purement et simplement rejeté.

Ce premier faux-pas ne fut suivi d'aucun autre. Tout se passa désormais comme si le directeur général n'avait plus qu'une seule préoccupation et un seul réflexe. Ne plus manquer une seule occasion pour rendre l'intervention du Fonds indispensable partout où il pouvait l'être sans forcer son rôle. Dès l'année suivante, en 1981, M. de Larosière sait utiliser, mais cette fois-ci à des fins pratiques qui se révélèrent bientôt tout à fait adaptées aux circonstances, une autre propension de l'institution dont il avait la charge, à savoir le désir d'obtenir des Etats-membres le plus gros montant de ressources possibles « pour le cas où... ».

Il négocie avec les autorités monétaires saoudiennes (la SAMA) un emprunt de 8 milliards de dollars, tout en posant les premiers jalons pour une huitième révision des quotes-parts ou contributions des Etats-membres (elle sera mise en vigueur en 1984). La doctrine quasiconstante du Fonds monétaire, ce qui est peut-être une façon de justifier son nom, est qu'il n'y a jamais assez de « liquidités » dans le monde (il est toujours possible d'en apporter une démonstration économétrique). Pour une fois le diagnostic allait paraître à la hauteur des circonstances, de 1982 à 1986, le FMI allait consentir des financements à soixante-douze pays, pour un montant de 34 milliards de dollars.

« Pour être en déficit, il faut être deux ! »

Le FMI n'avait cessé depuis 1974 d'encourager le « recyclage » de ce qu'il appelait les « surplus pétroliers ». L'idée était que les banques devaient prêter le plus d'argent possible aux pays déficitaires. Les faits ont eu raison de la pauvreté de cette analyse, pas encore tout à fait abandonnée bien qu'elle fasse bon marché de cette réalité que tout pays, pauvre ou riche (les Etats-Unis en sont un exemple) auquel on offre des crédits quasi illimités *tend* naturellement à être en déficit. Dans une formule saisissante, M. de Larosière a dit récemment : *« pour être en déficit, il faut être deux »* (puisqu'il faut trouver un prêteur). C'est précisément la vérité de cet axiome qui allait brusquement se révéler pendant l'été de 1982. Il ne fut plus question alors de l'excédent pétrolier à « recycler ».

Les banques, à la faveur du drame mexicain découvraient que les emprunteurs étaient en proie à une énorme crise de trésorerie qui menaçait de tourner à l'insolvabilité pure et simple. En l'espace de quelques semaines, elles coupent tout les nouveaux crédits, sauf si le pays débiteur a préalablement signé un accord dit d'ajustement avec le Fonds monétaire. Dans ce cas, elles accordent ce qu'il faut pour permettre à l'emprunteur de payer les intérêts des prochaines échéances. Telle est la formule inventée par M. de Larosière des « crédits concertés ». Le Fonds monétaire tient les banques car si celles-ci refusent des concours nouveaux mais limités, les pays débiteurs risquent l'asphyxie pour de bon.

Fait capital, et qui n'aurait pas dû surprendre, la brutale contraction des crédits s'est traduite par un spectaculaire renversement du solde des balances de paiemants. Les pays précédemment déficitaires, tels le Mexique et le Brésil, sont devenus excédentaires (le surplus de l'Amérique latine sur les Etats-Unis est aussi important que celui du Japon). *« Le système bancaire international*, dit encore M. de Larosière, *ne serait pas en mesure de supporter le choc d'une interruption du service des intérêts. »* Il est clair que les pressions qu'il exerce sur les banques vont dans le sens des intérêts de ces dernières, du moins des plus grosses d'entre elles. *« Entre le FMI et les banques*, déclarait-il encore à Zurich le 22 avril dernier, *s'est établie une relation unique de confiance mutuelle »*.

Créanciers et débiteurs

Le tour de force, dans ces conditions, n'est-il pas que les pays emprunteurs lui témoignent leur confiance. Dans un discours prononcé à Philadelphie le 4 juin 1984, il préconise que le rééchelonnement des dettes englobe plusieurs années d'échéances. Il parle de retour souhaitable à la croissance avant que M. Baker en fasse un cheval de bataille de la diplomatie américaine. Quand, d'aventure, des pays débiteurs boudent, dédaignent en apparence les conseils et les concours du FMI, M. de Larosière attend avec le plus grand sang-froid qu'ils reviennent de leur superbe. Ce fut le cas avec les Brésiliens en 1983, les Argentins en 1984, les Mexicains et les Nigérians en 1986. Le président Alan Garcia du Pérou a de justesse évité la rupture complète. Quel pays peut courir le risque de voir tout crédit bancaire lui être refusé ? Que valent les discours anti-FMI des candidats à la révolution quand on a vu, au cours des années récentes, la Hongrie, la Chine populaire, la Pologne, la Roumanie *demander* au Fonds leur adhésion et l'obtenir ?

Un exercice dans lequel excelle Jacques de Larosière, c'est de jouer de la connivence entre créanciers et débiteurs que les règles de fonctionnement du FMI favorisent. Un pays vient-il à manquer à ses obligations de remboursement vis-à-vis du Fonds (le Soudan, le Libéria, le Vietnam notamment sont depuis au moins deux ans dans ce cas). Les autres emprunteurs, bons payeurs, sont invités à régler une partie de la note, les pays membres créanciers supportant l'autre partie de la charge. Les premiers ont l'impression d'être dans le même bateau que les seconds. Au fil des secousses monétaires, la vieille charte de Bretton-Woods, qui servait de statut au FMI, s'est vidée de sa substance. Un fragile équilibre politique s'est substitué à elle. La recherche d'un équilibre monétaire durable est un autre exercice auquel l'ancien directeur général du Fonds voudra sans doute se consacrer à la Banque de France.

PAUL FABRA.

Boussac condamné pour infraction aux règles de la CEE

Le montant du remboursement reste à négocier

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Compagnie Boussac-Saint Frères devra rembourser une partie des aides consenties par les pouvoirs publics entre 1982 et 1985. Le montant et les modalités de remboursement feront l'objet de pourparlers avec le gouvernement. La Commission européenne arrêtera sa position définitive d'ici trois mois. Tels sont les termes de la décision que Bruxelles a arrêtée le mercredi 17 décembre.

L'affaire Boussac fait l'objet, depuis plusieurs mois, d'une véritable négociation entre d'une part M. Peter Sutherland, chargé des affaires de concurrence et, d'autre part, MM. Jacques Delors et Claude Cheysson (*le Monde* du 14 octobre). Au cours de la réunion hebdomadaire de la Commission, les deux parties se sont affrontées âprement tout au long de la journée de mercredi. Finalement, le compromis auquel Bruxelles a abouti s'apparente beaucoup à un match nul. M. Sutherland obtient que les aides à Boussac *« constituent une infraction aux règles de concurrence du Marché commun »* et soient *« contraires »* au plan de restructuration du secteur textile dans la CEE mis en place en 1972. Toutefois, la Commission, comme elle avait le pouvoir de le faire, ne fixe pas à ce stade le montant des remboursements.

Autre préoccupation, *« Bruxelles se mettra en rapport avec le gouvernement pour déterminer le montant ainsi que les modalités du remboursement de certaines de ces aides »*. Autrement dit, la Commission s'engage à faire preuve de souplesse, notamment en regard des aspects sociaux du dossier. Le texte de la décision poursuit en soulignant que *« l'examen de ces modalités devra tenir compte des effets du remboursement sur la viabilité de l'entreprise »*. Ce qui signifie que des facilités devront être accordées à la direction de Boussac pour rembourser le Trésor.

Selon certains milieux communautaires, l'addition globale devrait être comprise entre 100 et 250 millions et 300 millions de francs, somme que les autorités françaises auraient déjà jugée *« raisonnable »*. Mais le montant précis reste le point essentiel de la négociation qui est loin d'être terminée, entre Paris et Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.

● **Férinel, actionnaire de Boussac, augmente son capital.** – Le groupe Ferret-Savinel (Férinel), spécialiste dans le textile et l'immobilier, vient de procéder à une augmentation de capital de 530 millions de francs, et de prendre le nouveau nom de : Arnault et Associés SA. Cette augmentation de capital a été souscrite par un ensemble d'investisseurs, dont le chef de file est le Crédit lyonnais. M. Bernard Arnault, le président-directeur général de Férinel, et sa famille gardent le contrôle d'environ 60 % des actions.

Ce renforcement des fonds propres devrait servir principalement à la Financière Agache (groupe Boussac), dont le groupe Férinel contrôle désormais directement plus de 28 % du capital, et plus si l'on tient compte des actions possédées par les différentes filiales de l'ancienne entreprise des frères Willot. Avec ses 11,3 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985, Boussac représente l'essentiel de l'activité d'un groupe dont les affaires immobilières n'ont compté que pour 1 milliard de francs cette année.

Social

Grèves à Air Inter, à la SNCF et à la RATP

Le mariage de l'austérité et des corporatismes

Les usagers vont pâtir de la cascade de grèves qui s'annoncent dans les transports. A la SNCF, les agents des réservations poursuivent leur mouvement pour conserver une prime de 300 francs, et les conducteurs des trains de banlieue de Paris-Nord cessent le travail, le 18 décembre, pour une période de vingt-quatre heures, reconductible. A Air Inter, le syndicat national des officiers mécaniciens (SNOMAC) paralysera à moitié le trafic, le vendredi 19 et le samedi 20 décembre (1). A la RATP, le syndicat autonome « traction » appelle les conducteurs à se croiser les bras les 22, 23 et 24 décembre.

La première caractéristique de ces mouvements est leur corporatisme. Dans le contexte actuel de faible mobilisation syndicale, ce sont des catégories très précises qui déclenchent les hostilités, par exemple les mécaniciens navigants d'Air Inter ou les conducteurs du métro. Ceux-ci se mobilisent avec d'autant plus de force qu'ils sont un peu l'aristocratie de leurs entreprises, et même, d'un point de vue salarial, des privilégiés. Leurs revendications sont d'un particularisme avéré. Ainsi, les autonomes de la RATP demandent-ils une rallonge de 500 francs par mois pour que l'encadrement des conducteurs, recruté sur concours, ne soit pas moins rémunéré, en fin de carrière, que l'encadrement promu au choix. Quant aux mécaniciens d'Air Inter, ils voudraient que la direction rapporte sa décision de placer seulement deux pilotes dans les futurs Airbus A 320, alors que les autres types d'appareils comptent deux pilotes et un mécanicien. Faut-il *s'étonner que* ces *grèves* entraînent l'indifférence, voire l'hostilité des autres *catégories sociales* ? Par exemple, la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) se désolidarise des conducteurs de la RATP parce qu'elle *« craint que ce mouvement soit trop parcellaire pour être pleinement efficace, et que son application aboutisse à gêner uniquement les usagers dans une période de besoins intenses »*.

Cette agitation est le fruit d'une inquiétude réelle des personnels concernés. *Le* souci de limiter les déficits (secteur ferroviaire) ou de rester compétitif (transport aérien) conduit les directions à rogner sur les primes, les augmentations et les emplois. Les mécaniciens navigants sont, à terme, menacés de disparition, car les avions modernes seront de plus en plus souvent pilotés à deux. Le futur n'est pas moins menaçant pour les conducteurs du métro puisque le progrès technique permettra de se passer de leurs services. Le VAL, à Lille, est entièrement automatique. La ligne D du métro de Lyon fonctionnera sans intervention humaine. La RATP projette de se livrer à une expérience d'automatisation de la conduite sur la ligne 7 *bis*.

Les associations détonnantes du corporatisme et de l'austérité, des privilèges et d'une certaine paupérisation, devraient se perpétuer dans les mois qui viennent et valoir aux usagers des transports des désagréments à *répétition*.

ALAIN FAUJAS.

(1) La moitié seulement du trafic pouvant être assurée par Air-Inter, il est préférable de téléphoner au (1) 45-39-25-25.

AGRICULTURE

La conférence annuelle agricole s'ouvre dans un climat tendu

La conférence annuelle agricole, qui réunit autour de M. Chirac les dirigeants des organisations paysannes officielles, s'est ouverte le jeudi 18 décembre, alors que le climat se détériorait rapidement dans les campagnes, à la suite de l'accord européen sur le lait et la viande bovine. L'ensemble des organisations attendent des compensations pour les producteurs et une mesure portant sur le désendettement des agriculteurs (*le Monde* du 18 décembre). Dès mercredi, cent cinquante agriculteurs bloquaient les accès routiers de Saint-Brieuc ; jeudi, un petit groupe tenait à Grenoble l'entrée de la préfecture de l'Isère.

Le CNJA fut le premier à réagir à l'accord *bruxellois, dont il a pris* connaissance avec *« consternation »*. Les mesures d'accompagnement de la réduction des volumes de lait et des prix de la viande *« ne changeront rien au fait que l'on condamne au chômage une grande partie de la jeunesse agricole et rurale de notre pays »*, écrit le CNJA.

La FNSEA estime que *« le conseil des ministres a poursuivi son œuvre de démantèlement de l'économie agricole européenne »*. Mais la centrale paysanne a le souci de ménager son ancien président, M. Guillaume, puisqu'elle *« ne doute pas que la délégation française, conduite par le ministre de l'agriculture, se soit opposée avec énergie et ténacité à cette orientation malsaine de la PAC »*.

Ensemble, les deux syndicats minoritaires, FNSP et CNSTP, écrivent que la réduction de la production laitière doit porter *« sur les plus gros producteurs avec éventuellement un réaménagement du financement des exploitations pour les plus endettés »*. Ils s'opposent à la baisse *« uniforme »* des quotas et des prix de la viande bovine.

Au nom du Parti socialiste, MM. Bernard Thareau et Louis Eyraud notent que *« MM. Guillaume et Chirac, après avoir refusé et combattu la maîtrise de la production laitière, en sont aujourd'hui des artisans impitoyables »* ; le ministre de l'agriculture, poursuit le PS, *« persiste dans l'erreur et le cynisme : les mesures d'accompagnement ne comportent aucun aspect différencié pour les producteurs de lait les plus modestes et les plus endettés, notamment dans les zones défavorisées »*.

A Bruxelles, le commissaire européen chargé de l'agriculture, M. Frans Andriessen, estime que l'accord *« renforce significativement la position de la Communauté à la veille des négociations du GATT »*. Il attend un effort comparable en matière de réduction des subventions de la part des partenaires de la CEE, notamment les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande. M. Andriessen *compte s'attaquer maintenant* au problème des céréales et des matières grasses. Il pourrait proposer de doubler la taxe de coresponsabilité sur les céréales (qui passerait de 3 % à 6 %). Pour les matières grasses, il suggère un prix minimum à la production assorti de prélèvements variables à l'importation pour encourager la production en Europe.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont refusé la proposition de la Communauté concernant le report d'un mois de la négociation sur les importations de produits agricoles, notamment de maïs en Espagne, après l'élargissement de la Communauté. M. Peter Myers, adjoint au secrétaire à l'agriculture, l'a annoncé mardi 16 décembre à Washington, en refusant de préciser si les Etats-Unis mettraient à exécution leur menace sur la taxation des importations en provenance d'Europe.

Après la grève à EGF

Les syndicats vont consulter le personnel sur les suites du mouvement

Une participation globalement moins forte que prévu mais des baisses de charge plus importantes : ainsi se caractérise le mouvement de grève de 8 heures, le 17 décembre, à EGF, à l'appel d'une part de la CFDT-FO-CFTC-UNCM-CGC et d'autre part de la CGT.

Les syndicats avaient convenu de baisser la production de 30 %. De fait la baisse de charge a atteint son maximum dans la matinée entre 9 heures et 9 h 40 – 21 800 mégawatts en moins, – ce qui a entraîné des coupures de courant à Nantes puis à Toulouse, à Lille, à Nancy, à Lyon, à Marseille et à Paris. Peu avant midi, il n'y avait plus aucune coupure et la baisse de charge était d'un peu plus de 10 000 mégawatts en milieu d'après-midi.

Le taux moyen de grévistes a été *inférieur à celui du 11 décembre* : 25 % contre 31 %, le mouvement étant très suivi dans la production (45 % à 50 %), plus faiblement dans la distribution (20 % à 25 %).

A l'issue de la journée, la CGT a appelé le personnel à participer à une consultation *« pour déterminer les formes et les modalités d'une action de longue durée à partir du mois de janvier »*.

Les quatre fédérations CFDT-FO-CFTC-UNCM-CGC, qui se félicitent de la *« bonne sensibilisation du personnel »*, ont également décidé de consulter le personnel avant la mi-janvier sur les suites de l'action (grèves tournantes, grèves administratives ?) et vont tenter d'aboutir à une coordination pour l'ensemble du secteur public et nationalisé.



Social

Des militants Fo en formation

La leçon de M. Pitous

Quand un secrétaire confédéral « approfondit les principes fondamentaux de Force ouvrière »...

En ce frais mardi d'automne, ils sont vingt-trois militants de FO — dont quatre femmes, — secrétaires de syndicats de l'Aérospatiale, des banques, de la police, de l'AFPA, des hôpitaux, etc., à écouter M. Claude Pitous, secrétaire confédéral et responsable de la formation des cadres de l'organisation, présenter un *« approfondissement des principes fondamentaux de Force ouvrière »*. Dans les anciennes écuries, attenantes au château de la Brévière, un don des Suédois, situé en forêt de Compiègne, ces stagiaires suivent, pour une semaine, une formation de « deuxième degré », faisant suite, pour 70 % d'entre eux, à une formation syndicale de base et à une initiation économique et juridique.

9 heures : M. Pitous, qui est l'un des successeurs possibles de M. Bergeron, salue les militants par une formule claire et nette : *« Vous êtes l'appareil »*. Puis il brasse à grands traits une histoire du mouvement syndical. *« La Révolution française*, lance-t-il, *n'a pas changé fondamentalement les conditions économiques des salariés. »* Evoquant la répression qui a suivi l'insurrection ouvrière de 1848, M. Pitous commente doctement : *« Les prolétaires savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et prennent conscience de la division en classes de la société. »* A ce moment où la lutte de classes émerge, une salariée de la banque opine.

10 heures : M. Pitous parle avec révérence de la charte d'Amiens (1906) qui a jeté les bases de l'indépendance syndicale : *« Son respect et sa mise en cause ont toujours conditionné l'histoire du mouvement syndical. »* Précis sur la *« politique de la présence »* qui, à partir de 1919, a conduit la CGT à se manifester *« partout où sont en cause les intérêts des salariés »*, le responsable de FO passe plus rapidement en revue la révolution *« bolchevique »* aux espoirs trahis et les trois scissions de la CGT. *« Les communistes*, martèle-t-il, *portent la responsabilité totale de la division syndicale. »*

Les stagiaires ne perdent pas une miette de l'exposé. Elèves studieux, ils se voient mettre en garde contre la *« volonté d'intégration »* du syndicalisme dans l'Etat ou dans l'entreprise, qui, venant tant de la gauche que de la droite, constitue pour le conférencier le *« pire des dangers »* car elle placerait le syndicat *« en situation de cesser de revendiquer »*. Puis ils se laissent emporter dans une vaste fresque planétaire où il est question, cartes à l'appui, de l'*« expansionnisme »* de l'URSS et de la Chine et de *« Kadhafi manipulé par le KGB »*. M. Pitous souligne aussi que le capitalisme *« ne connaît pas de frontières et que le profit est sa loi »*.

11 heures : M. Pitous fixe des *« balises »* pour comprendre la *« crise »*, dénonçant au passage, sans faire de *« distinguo »* entre la gauche et la droite, la *« culpabilisation »* des salariés à travers le chômage. Puis il proclame fermement l'indépendance du syndicalisme à l'égard de l'Etat, des partis et des Eglises : *« Nous n'avons pas vocation à accéder à la direction de l'Etat. Cette indépendance est une des clefs de notre unité interne. »* A bons entendeurs...

Les « pièges de l'unité d'action »

Au passage, le « professeur » d'un jour aborde un passé récent : *« A priori, le PS n'est pas éloigné de bon nombre de nos positions. Mais au pouvoir, on l'a vu, il a fait des cadeaux fiscaux aux commerçants, aux patrons. C'est pour cela qu'on a dû lui rentrer dedans. Nous ne sommes pas apolitiques. Nous faisons de la politique en permanence. Mais nous, nous refusons les ordres des partis politiques. »*

12 heures, la matinée s'achève. M. Pitous déclenche les grandes orgues sur l'*« esprit réformiste »* : *« Un pragmatisme de tous les instants, alliant le sens de l'initiative et le compromis, permet la réalisation d'objectifs immédiats sans renoncer aux réformes plus profondes. » « Nous sommes des gagne-petit*, ajoute-t-il, *parce que nous sommes capables de signer des petits compromis qui donnent des petits plus. L'addition des petits plus, cela fait de grands plus. »* Exemple à l'appui : quand il y a 2 % d'inflation, on ne demande pas 15 % d'augmentation des salaires. Concret et réaliste, M. Pitous aime à se définir comme un *« réformiste par sucre »*.

14 h 20 : les *« gagne-petit »* se sont bien restaurés, renvoyant l'« apéro » à la fin de la journée d'étude. Ils ont posé pour le photographe. Mais loin de faire la sieste, ils engagent la discussion avec M. Pitous. Un militant de l'Aérospatiale parle de l'absence de *« conscience de classe »* tandis qu'un agent des PTT s'inquiète du développement du tiers-monde. Un autre stagiaire en vient à l'interpellation directe : *« Va-t-on passer de la négociation de petits plus à la négociation de gros moins ? » « Je ne suis pas choqué*, répond M. Pitous, *que l'on fasse la toilette du code du travail pour l'adapter à 1986, dans la mesure où on obtient de nouveaux espaces de négociation. Il est possible de revoir certaines choses sous un certain angle mais on ne peut pas accepter de reculs excessifs. »*

15 h 30, l'exposé de formation reprend sur les moyens du syndicat. M. Pitous insiste sur la nécessité pour les délégués FO d'être dûment *« mandatés et contrôlés »* par leurs mandants. Ironisant sur les *« chevaliers de la carte de visite »*, il affirme qu'il ne faut pas *« confondre mandat personnel et mandat syndical »*. Puis il en vient aux objectifs. Etonné que les militants de FO ne soient pas encore appelés les *« paléo-syndicalistes »*, le conférencier estime qu'*« il faut rester au ras des pâquerettes »*. Pour autant, *« notre action s'inscrit dans une démarche plus ambitieuse, celle de la transformation de la condition salariale. Les progrès ont été tellement importants que le syndicalisme marque le pas : nous n'avons plus de revendications-phares »*.

16 h 30, M. Pitous devient plus piquant en tirant le portrait à la CGT puis à la CFDT. La première est totalement *« colonisée »* par le PC. Aucun stagiaire n'est surpris. Ils savent et, comme l'orateur, ils pensent que si *« beaucoup d'adhérents de la CGT ne sont pas communistes »* c'est, qu'ils sont *« ignorants »*, en fait simplement des *« adhérents instruments »*. En revanche, ils vont être plus édifiés par l'exposé sur la CFDT. Visiblement, ils n'avaient pas mesuré l'ampleur des dégâts...

Pour M. Pitous, la CFDT ne s'est pas débarrassée de son péché originel, qui consiste à défendre une *« forme de syndicalisme née de théories extérieures au mouvement syndical »*. Ainsi, l'autogestion se trouve-t-elle *« en germe »* dans l'encyclique de Jean XXIII *Mater et Magistra*. Pour appuyer sur cette *« divergence fondamentale »* avec une CFDT qui *« a réussi à faire le syndicalisme de l'apparence et du trompe-l'œil »*, M. Pitous se livre à une lecture comparée des encycliques pontificales et des textes écrits il y a dix ans par M. Maire. Les stagiaires sont apparemment convaincus par la démonstration.

17 h 30, la journée s'achève sur une mise en garde de M. Pitous contre les *« pièges de l'unité d'action »*, cette *« affaire »* risquant de *« revenir à la surface »* avec la CGT... Pour le secrétaire confédéral, il faut éviter les accords intersyndicaux, les plates-formes communes : *« Il faut en permanence garder la maîtrise de notre action syndicale. Eux, ils n'ont pas de morale ; nous, nous avons une morale. Au bout du compte, nous nous retrouverons cocus. »*

Un militant de la BNP n'est guère convaincu : *« On est plus fort quand on est uni que lorsqu'on est divisé. On peut arrêter une revendication commune avec la CGT et la CFDT sans se laisser déborder. On est tous dans le même bateau, et on a tous le même adversaire. »* M. Pitous n'en démord pas. *« C'est l'engrenage sur lequel j'attire votre attention. »*

Les stagiaires ont bien mérité leur repos. Ils ont encore trois jours et demi de formation.

MICHEL NOBLECOURT.

MOI, C'EST LA PUISSANCE !
MOI, C'EST LA LIBERTÉ !

LA PUISSANCE DE L'IBM AT 3
LA LIBERTÉ DU PAPMAN II TOSHIBA

IBM AT 3
Unité centrale 512 Ko, disque dur 30 Mo, 1 lecteur 1200 Ko. Ecran monochrome, clavier IBM 102 touches. Dos 3.2 IBM.
47251 F HT

PAPMAN II
Portable : 3,9 kg. Autonomie 8 heures. Multi-usages. Lecteur intégré 720 Ko.
9 950 F HT

= 57 201 F HT 47 250 F HT

Offre valable jusqu'au 31/12/86,

Pour commander c'est facile
Par téléphone au 45.61.19.43, demander Florence
Par télex : 643211 F
Par courrier chez : IMEGA 179, bd Haussmann, 75008 Paris

IMEGA Informatique
179, boulevard Haussmann 75008 Paris

IBM AT 3, et TOSHIBA PAPMAN II sont des marques déposées.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Saint-Gobain : votre succès

Vous êtes 1 500 000 à nous avoir fait confiance. Merci de vous être engagé avec nous. Maintenant nous allons partager les défis et les succès de nos métiers. Aujourd'hui, il nous tient à cœur d'établir avec vous des liens privilégiés. Nous vous informerons régulièrement sur la vie de Saint-Gobain. Le service d'information des actionnaires est déjà à votre disposition. Vous pouvez le contacter par téléphone au 47.62.33.33 ou en renvoyant le bon ci-joint.

1.500.000 actionnaires



pour mieux vous connaître, merci de renvoyer ce bon à :
Saint-Gobain - « Les Miroirs » - 18, avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______ Code postal ______ Ville ______

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

OFFRES D'EMPLOIS

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme (banl. ouest, sud ou nord) Tél. pr r.-v. : 45-69-16-71.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 34 ans, Licence Lettres Modernes, Maîtrise et Doctorat 3e Cycle Langue Française Sorbonne, 10 ans enseignement privé secondaire, supérieur et formation continue, piges critiques. Libre tout de suite cherche poste ou remplacement ou travail édition, secteur culturel Téléphone : 47-00-60-67 ou 43-54-58-94.

J.H. 22 ans, dipl. école de CCE, 2 ans exp. VYE - MKTG - INCENTIVE rech. à Paris poste fonction COMMUNICATION Sens des contacts, goût du risque et de l'engagement. Souh. réelles responsabilités. Contact H. Pépin : Téléphone : (1) 34-19-92-50.

propositions diverses

La table dans le bon sens

Pour la Noël et le jour de l'An Des plats, des menus de fête : LIVRAISONS A DOMICILE

94, rue Philippe-de-Gérard 75018 Paris – Tél. : 42-40-19-37

CUISINIER et PATISSIER en extra samedi et dimanche : lunch, buffet, fêtes de fin d'année, etc. Service à domicile. Pour tous renseignements : Téléphone : 43-63-20-53. Entre 18 heures et 21 heures.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS INTÉRÊTS 15 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

villégiature

ANTILLES GRENADINE/MUSTIQUE A LOUER, MAISON COLONIALE 4 CHBRES, PLAGE PRIVÉE, TENNIS MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

appartements ventes

5e arrdt

RUE DES BOULANGERS STUDIO SUR JARDIN 310.000 F - 43-54-25-70.

21, BD SAINT-GERMAIN Pptaire vd dans imm. p. de t., GD STAND. RÉNOVATION DE GRANDE QUALITÉ. APPT LIBRE, 250 m² PROF. LIB. AUTORISÉE **R.C.I. - 47-58-12-21.**

LUXEMBOURG, 75 m² GD STANDING, rez-de-ch. 1.250.000 F - 43-54-25-70.

6e arrdt

RUE DES SAINTS-PÈRES Gd studio, cuis. équip., bns, w.-c., part. état, bel imm. Téléphone : 46-34-13-18.

7e arrdt

RUE DE BEAUNE DUPLEX, 45 m². 990.000 F A. BIRN 42-67-85-30.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-DU-ROULE Imm. p. de t., APPT 3 belles pièces, 4e ét., impeccable Prix : 1.300.000 F. L'IMMO Téléphone : 45-74-03-79.

ÉTOILE, 200 m² Bel imm., 4e ét., dble récept. salle à manger, 3 chbres GARBI - 45-67-22-88.

12e arrdt

2 PIÈCES, CHARME RUE LOUIS-BRAILLE, 6e ÉT. 199.000 F Tél. 42-80-64-74, p. 235.

14e arrdt

Denfert, duplex refait nf. 3 P. **MAISONNETTE 85 m²** Soleil. 47-03-32-44, matin.

ALÉSIA MAISON 102 m² duplex, poutres, charme, cheminée, calme Téléphone : 45-89-48-34.

15e arrdt

CAMBRONNE Imm. pierre de taille, placement ou récupération Appartements occupés 300.000 F à 500.000 F Bâti Conseil Rénovation Tél. 42-80-64-74, poste 233.

MONTPARNASSE. Vrai atelier + 3 chbres en Duplex Sud 2 bains, sans vis-à-vis AFFAIRE RARE 2.700.000 F - 43-22-61-35.

FRONT DE SEINE, part. vend beau studio, 45 m², vue imprenable, 19e étage. 800.000 F Box + cave Tél. 46-24-18-36, ce jour.

16e arrdt

VICTOR-HUGO appt exceptionnel, 260 m² 7 P., 2 bains, 3 chbres serv. 9e étage, TERRASSES GARBI - 45-67-22-88.

Minitel

30 000 offres Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Bel imm. ancien, 6 p., tt cft 2 sanitaires, parfait état. 8.000 + charges. IP 45-54-23-67.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus - 45-26-18-95.

pavillons

Mº GAMBETTA Particulier vend pavillon 65 m² 3 pièces, dont 1 grande avec cheminée, cuisine, w.-c., salle de bains + jardinet habitable immédiat., calme PRIX A DÉBATTRE Tél. : 43-66-54-35 (soir).

maisons de campagne

BULLION 78. Urgent. Except., Vallée de Chevreuse vds maison rurale en partie restaurée sur terrain 2.000 m² boisé. 4 pièces, cuis., véranda, s. de bns, w.-c., grenier, dépendances, cour Prix 650.000 F Possibilité aménagement Téléphone : 30-41-30-15.

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!

– Des honoraires moins chers (20 % en moyenne) ;
– Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.

Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.

L'A.M.I. OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS 22, rue d'Aumale, 75009 Téléphone : 40-16-09-09 - 42-80-69-22.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

DOMICIL. DEPUIS 90 F/MS RUE ST-HONORÉ (CONCORDE) RUE CRONSTADT, PARIS-15e 21 BIS, RUE DE TOUL, PARIS-12e CONSTIT. SARL 2.000 F H.T. INTER-DOM. TÉL. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-60.

Energie

La réunion de l'OPEP

L'Irak refuse de se plier à la discipline collective

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Après avoir frôlé l'exploit, l'OPEP se retrouve plus désemparée que jamais. A la surprise générale, l'Irak a refusé, le mercredi 17 décembre, de participer à un plan de baisse de la production proposé par l'Arabie saoudite afin de redresser les prix du pétrole brut à 18 dollars (*le Monde* du 17 décembre). En dépit de l'intervention directe du roi Fahd d'Arabie saoudite, Bagdad a refusé catégoriquement de se voir fixer un quota inférieur à celui de l'Iran.

L'Iran, de son côté, refusant de participer à un accord qui exempterait l'Irak de toute discipline, les treize pays se sont retrouvés dans l'impasse. Menacés de voir les cours *du brut s'effondrer en* cas d'échec, les participants à la conférence de Genève ont toutefois refusé de se séparer sans accord.

Jeudi matin, plusieurs solutions étaient envisagées afin de sortir de l'impasse. La première consisterait à exclure l'Irak et l'Iran de l'accord plafonnant la production. Cette solution serait réaliste, puisque, *de facto*, les deux pays produisent autant que la guerre le leur permet. Mais elle amoindrit néanmoins *considérablement la portée de* l'accord en remettant à plus tard le règlement du problème de fond posé à l'organisation par la guerre Iran-Irak.

La deuxième piste consisterait à convaincre l'Iran de renoncer à ses exigences et de participer à un accord (sans l'Irak), comme c'est le cas depuis l'été. En échange de ce geste de bonne volonté, l'OPEP accepterait la nomination d'un secrétaire général de nationalité iranienne. Depuis quatre ans, l'organisation n'a pas réussi à s'entendre sur la nomination d'un secrétaire général qui selon la rotation normale devrait être soit iranien, soit algérien.

Troisième solution envisagée : persuader l'Irak de suspendre d'elle-même sa participation aux délibérations de l'OPEP. L'Iran a en effet affirmé que Bagdad devrait se retirer de l'organisation puisqu'elle refuse de se plier à la discipline générale.

V. M.

● **Manifestation de sidérurgistes à Metz.** – Mille cinq cents sidérurgistes ont manifesté, mercredi 17 *décembre, à Metz contre* les 2 850 suppressions d'emplois prévues en 1987 à Unimétal (*le Monde* du 11 décembre). Venus essentiellement de Longwy, les manifestants ont envahi la salle du comité central d'entreprise, qui n'a pas pu se réunir.

Dans un communiqué, la direction d'Unimétal a confirmé la fermeture *en 1987 de la voie fonte de Longwy* (hauts fourneaux et aciérie) ainsi que la construction à Gandrange d'un laminoir à couronnes et barres devant entrer en service à l'horizon 1988-89. – *(Corresp.)*

Marchés financiers

PARIS, 17 décembre =

Ventes bénéficiaires

Légère vingt-quatre heures *auparavant, la pression* des ventes bénéficiaires s'est sensiblement accrue mercredi à la Bourse de Paris. La session matinale s'était déjà achevée sur une note assez maussade (– 0,5 %). La séance principale devait, elle, se solder par un net alourdissement des cours. En clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,8 %. Même si elles n'ont pas revêtu, dans la majeure partie des cas, une très grande ampleur, les baisses ont été légion. Alsthom, Peugeot, CSF, Darty, Dumez, Hachette, Nord-Est, Compagnie bancaire, Total, L'Oréal, Presses de la Cité, pour ne citer que ces quelques *valeurs, ont reflué face à quelques* rares hausses (Redoute, Lyonnaise, SCREG, Saint-Louis, Dassault), leur nombre a fait la décision, c'est le phénomène habituel de bascule. «On purge», disait un professionnel apparemment serein. Comme prévu, le marché bute sur ses plus hauts niveaux. Surtout, à quatre jours de la liquidation générale, les investisseurs s'emploient à rajuster leurs positions et empochent leurs gains au passage. Rien de *dramatique. La Bourse conserve* le sens de la mesure. L'annonce, pourtant attendue, de l'augmentation de capital (2 milliards de francs) décidée par CSF – les actions nouvelles seront assorties de bons de souscription permettant au groupe de lever 2 milliards de plus ultérieurement – a reçu un accueil assez frais.

Sur le marché obligataire, le plus grand calme a régné. «RAS» déclarait un spécialiste. Et d'ajouter : La léthargie est assurée jusqu'au mois de janvier.» Les cours ont été à peu près étalés. Une légère demande sur les emprunts remboursables «in fine» a été enregistrée.

NEW-YORK, 17 décembre ↓

Rechute

Le spectre des «trois sorcières» a fait frissonner bon nombre d'investisseurs mercredi à Wall Street. Ferme la veille, la tendance s'est assez brutalement renversée. En repli durant la majeure partie de la séance, l'indice des industrielles s'est établi, en clôture, à 1 918,31, soit à 17,85 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 062 valeurs traitées, 1 146 ont baissé, 500 seulement ont progressé et 416 n'ont pas varié.

Au «Big Board», l'on nomme les «trois sorcières» les trois types de contrats à terme arrivant à échéance en même temps (indices sur actions, options sur indices, options sur actions). Et ces «trois sorcières» se présenteront vendredi 19 décembre. En pareille occasion, c'est-à-dire une fois par trimestre, le marché est pris d'une violente agitation. Dans cette perspective, les opérateurs se sont prudemment tenus à l'écart.

Les vendeurs ont pratiquement le champ libre. Des dégagements se sont donc produits en relation avec la prochaine mise en application (le 1er janvier 1987) de la nouvelle loi fiscale, plus sévère s'agissant de la taxation des plus-values. Cela étant, les prises de bénéfices ont quand même été limitées comme en témoigne la ralentissement de l'activité avec 148,84 millions de titres échangés, contre 157,04 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 17 déc.
Alcoa	34	33 5/8
A.T.T.	27 1/8	27 3/8
Boeing	52	51 5/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	87 3/4	87 1/2
Eastman Kodak	69 1/4	69 1/4
Exxon	72 3/4	71 5/8
Ford	57 1/4	57 1/2
General Electric	87 1/2	86 1/2
General Motors	69 1/4	68
Goodyear	42 3/8	42
I.B.M.	128 1/2	126 3/4
I.T.T.	53 3/4	53 3/8
Mobil Oil	40 1/4	39 7/8
Pfizer	61	61
Schlumberger	33	32 3/4
Texaco	35 1/2	35
U.A.L. Inc.	56 3/4	57
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X.	22	22 1/4
Westinghouse	60 1/4	60
Xerox Corp.	60 3/4	60 7/8

CHANGES

PARIS

Dollar en léger glissement : 6,59 F ↓

Sur les marchés des changes très calmes, le dollar a très légèrement glissé à 6,59 F, contre 6,60 F. Personne ne voit de gros changements avant la fin de l'année. A Paris, le cours du deutschemark est resté stable à 3,2740 F.

FRANCFORT	17 déc.	18 déc.
Dollar (en DM) ..	2,0160	2,01

TOKYO	17 déc.	18 déc.
Dollar (en yens) ..	163,90	163,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 déc.).	7 1/2 %
New-York (17 déc.) .	7 1/4 %- 7 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	16 déc.	17 déc.
Valeurs françaises ..	155,6	154,7
Valeurs étrangères .	115,2	115,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	413,4	410

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	16 déc.	17 déc.
Industrielles	1 936,16	1 918,31

LONDRES

(Indice «Financial Times»)

	16 déc.	17 déc.
Industrielles	1 279,68	1 276,10
Mines d'or	316,60	
Fonds d'Etat	82,38	

TOKYO

	17 déc.	18 déc.
Nikkeï	18 847,77	
Indice général ...	1 563,23	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 décembre
Nombre de contrats : 6 500 (chiffre provisoire)

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,20	107,15	106,95	107,05
Précédent ...	–	107,20	107,15	106,95	107,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NESTLÉ A INTRODUIT SES BONS DE PARTICIPATION A LA BOURSE DE PARIS. – Nestlé SA vient d'introduire à la Bourse de Paris ses bons de participation, sous l'égide du Crédit commercial de France et de La Charge Yves-Soulié. Ces bons ont été créés en 1984 pour le financement du rachat de la société américaine Carnation. Leur valeur représente 1/5 de celle des actions, mais ils ne disposent pas de droit de vote. 1 million de bons émis en 1984 et 1985 ont été admis à la cotation. Nestlé a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 42,225 milliards de francs suisses.

MANEUROP AU SECOND MARCHÉ DE LYON. – La société Maneurop, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de compresseurs frigorifiques, a été introduite au second marché de Lyon le 17 décembre, au prix de 350 F. 3,374 millions de titres ont été demandés. Les ordres libellés entre 476 F et 495 F ont été servis à hauteur de 6 % au prix de 476 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE PARIS

Lettre aux actionnaires

SAINT-HONORÉ MATIGNON
(SICAF)

Madame, Monsieur,

Saint-Honoré Matignon, société d'investissement à capital fixe, a été créée le 21 mai 1986. Notre propos est aujourd'hui de faire brièvement le point sur les performances de gestion et sur la politique de placements de votre société.

Au 30 novembre, l'actif net dépassait légèrement 754 millions de francs, après déduction de 3,9 millions de charges d'exploitation, contre 750 millions de francs à l'origine. Les placements en actions représentaient 30 % de l'actif, le solde était investi en obligations, billets de trésorerie, bons du Trésor et SICAV monétaires.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution comparée de la valeur liquidative de l'action **Saint-Honoré Matignon** et de différents indices boursiers significatifs :

	21 mai	1er sept.	30 nov.	Variation 30 nov.- 21 mai (%)
Valeur liquidative de SHM	250	253,1	251,6	+ 0,6
Indice CAC	407	412,5	395	– 3
Indice Crédit lyonnais des emprunts d'Etat	116,7	118,47	111,17	– 4,8
Indice AGEFI des privatisables	n.c.	150	135,9	– 9,4

La lecture de ce tableau indique que notre société s'est mieux comportée que l'ensemble du marché pendant cette période contrastée au cours de laquelle les *valeurs françaises ont connu des oscillations, notamment celles concernées par la privatisation.*

L'indice AGEFI des privatisables qui n'a vu le jour qu'en septembre permet de mesurer la relative défaveur dont ces valeurs ont fait l'objet jusqu'à présent.

Tout en restant fidèle à sa vocation d'origine, **Saint-Honoré Matignon** a pu, grâce à une politique de prudence, de patience et de sélectivité, conserver, voire très légèrement améliorer, la valeur de son patrimoine.

Les évolutions récentes du marché et l'observation des conditions dans lesquelles s'est déroulée la première privatisation nous conduisent aux remarques suivantes :

– Le comportement boursier des titres de sociétés privatisables est erratique; des phases d'engouement sont suivies de phases de désaffection.

– Le très grand succès de la privatisation de Saint-Gobain a pour conséquence que les investisseurs institutionnels ont obtenu très peu d'actions lors de l'offre publique de vente. Cela veut dire, si la tendance se poursuit dans l'avenir, qu'il sera difficile de se constituer rapidement un portefeuille important d'actions de sociétés privatisables, du moins lors de leur mise sur le marché.

Nous continuons de penser que, au fil du temps, des opportunités intéressantes existeront dans ce secteur et qu'il nous faudra les saisir chaque fois que cela sera possible. Cela étant dit, il nous semble que la privatisation ne devrait plus pour autant constituer l'unique champ de nos interventions : le marché français s'anime, les offres publiques d'achat ou d'échange deviennent plus fréquentes, de nombreuses entreprises se préparent à faire leur entrée à la Bourse. Tout ce mouvement qui s'amplifiera dans les années à venir doit générer des occasions de placements que les deux banques fondatrices, la **Compagnie financière Edmond de Rothschild** et **Rothschild & Associés**, auront à cœur d'exploiter au bénéfice de **Saint-Honoré Matignon**.

En définitive nous proposons, pour tenter de valoriser le mieux possible les actifs de votre société, de concentrer dorénavant nos efforts à la fois dans le domaine des privatisations et dans celui des investissements liés à des situations financières *particulières qu'il appartient au banquier d'affaires de saisir.*

Les dernières indications en ma possession me permettent de vous dire qu'à ce jour la valeur liquidative de l'action **Saint-Honoré Matignon** dépasse 254 francs.

Tels sont, Madame, Monsieur, les éléments d'information que j'ai cru devoir porter à votre connaissance en vous priant de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments très distingués et fidèles.

DAVID DE ROTHSCHILD
Paris, le 15 décembre 1986.

Saint-Honoré Matignon, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 42-66-92-75.

précision mécanique labinal

Boeing vient de sélectionner le système d'indication de la pression des *pneumatiques (TPIS)* de Précision mécanique Labinal pour équiper le nouveau B 747-400.

Ce choix place maintenant Labinal en situation de leader mondial des systèmes embarqués de surveillance de la pression des pneumatiques.

En prolongement de la large diffusion de ce système auprès des compagnies aériennes européennes, les déclarations d'intention d'achat des premières compagnies clientes du B 747-400 aux Etats-Unis marquent maintenant l'ouverture du marché nord-américain au TPIS de Labinal.

ANGOLA

BANQUE NATIONALE DE PARIS

ACCORD DE FINANCEMENT
ENTRE LE BANCO NACIONAL DE ANGOLA
ET UN GROUPE DE BANQUES FRANCAISES

La BANQUE NATIONALE DE PARIS vient de signer en *qualité de secrétaire* et en association avec un groupe de banques françaises, un accord de financement avec le BANCO NACIONAL DE ANGOLA d'un montant de USD 20 millions.

Cet accord est destiné à financer des contrats portant sur la fourniture de produits agro-*alimentaires et pharmaceutiques* dans le cadre de l'Accord Gouvernemental Franco-Angolais du 10 Octobre 1986.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction du Commerce Extérieur de la BNP : Tél. 42.44.41.55.

BNP. la banque est notre métier

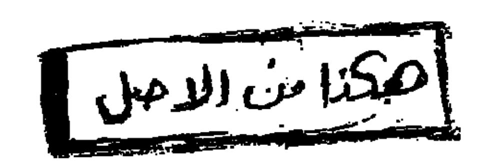
L'EUROPE DES VILLES RÊVÉES

autrement EDITIONS

Une collection de guides intimes sur les villes les plus romantiques d'Europe. L'imagination d'un écrivain (Michel Butor, Julien Green...) et la précision d'un guide détaillé. 2 coffrets de 8 guides à réserver dès maintenant chez votre libraire (prix de lancement du *coffret 250 F).*

AMSTERDAM - ATHÈNES - BERLIN - BUDAPEST - COPENHAGUE - DUBLIN - EDIMBOURG - FLORENCE - GENÈVE - LISBONNE - LONDRES - ROME - SÉVILLE - STOCKHOLM - VENISE - VIENNE

EN LIBRAIRIE OU CHEZ L'ÉDITEUR
4, rue d'Enghien – 75010 PARIS



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1549	4,5 % 1973	1555	1550	1551	− 0 25
4490	C.N.E. 3 %	4360	4340	4340	− 0 46
1187	B.N.P. T.P.	1200	1210	1210	+ 0 83
1245	C.C.F. T.P.	1185	1170	1177	− 0 67
1145	Créd. Lyon. T.P.	1139	1133	1133	− 0 48
2570	Electricité T.P.	2570	2555	2555	− 0 58
2105	Renault T.P.	2102	2095	2095	− 0 33
2080	Rhône-Poul. T.P.	2123	2120	2120	− 0 14
1400	St-Gobain T.P.	1314	1321	1321	+ 0 53
1385	Thomson T.P.	1255	1260	1260	+ 0 39
470	Accor	503	500	498	− 0 99
2080	Agence Havas	2135	2099	2099	− 1 68
1920	Ag. Havas C.I.	2080	2100	2100	+ 0 96
680	Air Liquide	709	708	708	− 0 14
2190	Alcatel	2531	2510	2500	− 1 22
1860	Als. Superm.	1798	1799	1799	+ 0 05
360	A.L.S.P.I.	374	377	377	+ 0 80
315	Alsthom ★	349	348	346	− 0 85
2080	Arjom. Prioux	2180	2150	2145	− 1 60
370	Avenue-Ray	460	474	483	+ 5
1400	Av. Entrepr.	1545	1543	1536	− 0 84
1150	Avions Dassault	1320	1350	1350	+ 2 27
450	Bail-Equipem.	529	526	526	− 0 56
1040	Bail-Investiss.	1055	1060	1060	+ 0 47
1080	Cie Bancaire	1180	1142	1143	− 3 13
620	Bazar H.-V.	573	570	570	− 0 52
520	Béghin-Say	533	532	534	+ 0 18
545	Berger (Ma)	550	560	550	....
855	Bic	745	745	745	....
1490	B.I.S.	1690	1692	1698	+ 1 07
2400	Bisquit (Géné.)	2411	2420	2420	+ 0 37
2300	Bongrain S.A.	2635	2615	2600	− 1 32
1240	Bouygues	1320	1282	1282	− 2 87
4300	B.S.N.	4650	4590	4590	− 1 29
1100	Carnaud	1264	1255	1255	− 0 71
3570	Carrefour	3770	3750	3730	− 1 06
2600	Casino	2630	2580	2580	− 1 90
1760	Casino A.D.P.	1695	1670	1682	− 0 88
785	C.C.M.C.	796	792	792	− 0 50
1240	Cetelem	1385	1394	1382	− 0 21
1940	C.F.A.O.	2185	2180	2179	− 0 27
460	C.F.D.E.	459	440	440	− 4 13
1230	C.G.I.P.	1268	1265	1265	− 0 23
1360	Chargeurs S.A.	1616	1600	1605	− 0 68
56	Chiers-Châtil.	68	68 50	68 50	+ 0 73
700	Ciments-Franç.	763	770	773	− 1 27
630	Club Méditerr.	722	720	720	− 0 27
225	Codetel	230 40	230	230	− 0 17
405	Cofimeg	404	404	407	+ 0 74
1310	Coles	1385	1390	1388	+ 0 21
220	Compt. Entrepr.	219	220	220	+ 0 45
690	Compt. Mod.	752	752	753	+ 0 13
1140	Créd. Foncier	1280	1252	1252	− 2 18
520	Crédit F. Imm.	544	544	544	....
1420	Crédit Nat.	1620	1595	1590	− 1 85
270	Crouzet ★	332	328	332	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
2320	Dassault S.A.	2595	2560	2560
4250	Darty ★	479 70	478 90	481
285	Dév. P.A.C. (Li)	287	285	285
570	D.M.C.	609	604	605
2400	Docks France ★	2615	2580	2570
1810	Dumez ★	2000	1941	1940
1180	Eaux (Gén.)	1392	1385	1382
2890	Ecco ★	3040	3035	3040
985	Electro-Financ.	1040	1035	1035
310	Elf-Aquitaine	320 50	317	318
295	— (certific.)	298 50	296	296
2700	Epeda-B-Faure	2770	2770	2770
3540	Essilor	3620	3780	3780
430	Esso S.A.F. ★	459	460	465 10
3090	Eurafrance	3340	3350	3350
1350	Euromarché	1587	1580	1580
2760	Euromarché	2900	2890	2890
830	Europe n° 1 ★	902	901	880
1800	Facom	1695	1705	1650
1180	Fichet-Bauche	1185	1190	1190
290	Financ.	282 20	282	282 10
155	Fives-Lille	188 50	193	195
330	Francarep	330	335	335
1220	Gal. Lafayette	1540	1535	1539
830	Gal. Lafayette	1140	1118	1115
365	Gascogne	414 90	410	410
295	Géophysique	298	296	296

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	6665	—

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) — 17/12

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

● : coupon détaché
○ : offert
□ : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Après le refus du président de la République de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail

Matignon estime que M. Mitterrand impose un retard dommageable à la lutte contre le chômage

« Les raisons qu'on appelle culturelles, celles qui touchent aux obligations de l'esprit et du cœur, celles qui touchent à la vie des hommes, des individus et des groupes (...) prennent le pas, et ce pas est définitif, sur les préoccupations économiques et techniques qui ont prévalu dans les années précédentes », déclarait M. François Mitterrand, le 9 décembre, sur Europe 1. Le président de la République définissait, ainsi, les principes de l'*« arbitrage »* qu'il entend exercer.

C'est dans cet esprit qu'il a refusé, le mercredi 17 décembre, de signer l'une des trois dernières ordonnances sociales qui lui étaient soumises par le gouvernement, en application de la loi d'habilitation du printemps dernier.

Alors qu'il a signé l'ordonnance modifiant le fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi et celle qui prolonge le plan pour l'emploi des jeunes, le président de la République a jugé que l'aménagement du temps de travail *« relève de la compétence du Parlement »*. C'est la troisième fois que M. Mitterrand refuse de signer une ordonnance : il l'avait fait le 14 juillet pour le texte sur la privatisation des entreprises nationales et, le 2 octobre, pour le découpage des circonscriptions électorales.

Dans le premier cas, le chef de l'Etat avait estimé que, garant du patrimoine national, il ne pouvait donner son aval à des dispositions qui risquent, selon lui, d'aboutir à ce que des secteurs essentiels de l'économie française passent sous contrôle étranger. Dans le deuxième cas, M. Mitterrand avait jugé conforme à la tradition républicaine que le Parlement arrête lui-même les dispositions relatives à l'élection des députés.

Troisième refus, nouveau motif. Certes, M. Mitterrand avait indiqué, le 26 mars, au conseil des ministres, que, *« en matière sociale, il ne signerait que les ordonnances qui présenteraient un progrès par rapport aux acquis »*. Le texte sur l'aménagement du temps de travail présentait, à cet égard, le défaut de revenir sur une disposition de la loi Delebarre, qui liait systématiquement la possibilité de moduler la durée du travail à sa réduction globale *(lire l'article de Michel Noblecourt page 10)*. Sur ce point, le président de la République est donc fidèle au principe qu'il avait énoncé avant même l'adoption de la loi d'habilitation.

Rapporté à ses déclarations du 9 décembre, le refus de signature de M. Mitterrand prend une signification plus large. Après l'échec subi par M. Jacques Chirac et son gouvernement sur le projet de réforme universitaire, rejeté par la masse des étudiants et des lycéens, le président de la République a donné de son rôle de « juge-arbitre » une définition extensive : la préservation des équilibres sociaux. Sans approuver cette conception, on observait, à l'Hôtel Matignon, que l'accord donné jusqu'à hier par M. Mitterrand aux mesures sociales prises par ordonnance permettait de considérer que la politique de l'emploi, particulièrement pour les jeunes, relevait d'un consensus au moins implicite.

Un nouveau pas

Le président de la République, dans la mesure où il estime que l'expression et la défense de ce consensus lui reviennent en propre, a exercé cette prérogative en refusant de signer un texte rejeté par les organisations syndicales. Il franchit, institutionnellement, un nouveau pas en annonçant ce refus après le dernier conseil des ministres au cours duquel aurait pu être présenté un projet de loi reprenant les dispositions de l'ordonnance, en vue de les faire adopter par le Parlement avant la fin de la session d'automne, le 20 décembre. La référence à la *« compétence parlementaire »* souligne que celle-ci ne pourra s'exercer qu'à partir du 2 avril 1987, le premier ministre ayant renoncé à organiser une session extraordinaire en janvier.

M. Mitterrand ajoute ainsi un chapitre à la pause décrétée, le mot en moins, par M. Chirac. Cette intervention inédite dans le calendrier de l'action gouvernementale ne peut qu'irriter l'hôtel Matignon, où l'on fait valoir que le président de la République impose un retard dommageable à la lutte contre le chômage telle que la conçoit la majorité.

L'incursion du chef de l'Etat sur le terrain gouvernemental a surtout pour effet de rendre plus difficile le recentrage économique et social *voulu par MM. Chirac et Balladur*. Elle porte atteinte au crédit d'un ministre, celui des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, qui apparaissait jusqu'à maintenant comme celui qui faisait le mieux « passer » la politique du gouvernement. Au moment où ce point fort du dispositif de M. Chirac commençait à s'affaiblir sous les critiques syndicales, M. Mitterrand s'est bien gardé de lui porté secours.

Certes, le président de la République n'entend pas apporter de l'eau au moulin de M. Raymond Barre dans la critique que celui-ci fait de la cohabitation, mais de là à se compromettre, aux yeux de la gauche, en aidant M. Chirac, il y a une marge !

PATRICK JARREAU.

Sur le vif

Echanges

J'ai un problème. J'adore recevoir des cadeaux. Pas n'importe lesquels, attention, pas un briquet trois semaines après que j'ai décidé d'arrêter de fumer, non, ceux que j'ai demandés au Père Noël. Ça j'aime. Ce que j'aime pas, c'est en donner. Inutile de prendre ce petit air sarcastique ! C'est pas par avarice ou par mesquinerie, c'est par manque d'imagination. Je sais pas quoi offrir à qui.

C'est la galère. Ça fait des jours et des jours que je suis là à suçoter ma pointe Bic devant une liste de noms. Ma belle-sœur. Qu'est-ce que je lui ai offert l'année dernière ? Un foulard ou une théière ?. Je me rappelle plus. Alors ni l'un ni l'autre, mais quoi ? Mon ami Crafougnat. Un porte-clés ? Un porte-feuille ? Il en a forcément un, et si c'est sa copine qui lui a donné, jamais il voudra se servir du mien. Mon fils Laurent. Il vient de se marier. Il a reçu un maximum de trucs. Je ne vois pas de quoi il pourrait avoir encore envie. J'appelle sa sœur :

— Tu sais ce qu'il veut, Laurent ?

— Aucune idée, t'as qu'à lui demander.

— Pas la peine. Tu sais très bien ce qu'il me répondra : une Rolls avec chauffeur, rien que pour m'obliger à me creuser les méninges. Tiens, à propos, et toi, qu'est-ce que t'aimerais ?

— Je te le dirai quand toi, tu m'auras dit ce que tu veux.

— Ecoute, chérie, là, je ne sais pas trop, j'ai pas eu le temps d'y penser, sois chic, dis-moi quoi.

— Ah ! non, rien à faire, tu me pièges à tous les coups. Cette fois-ci, tu m'auras pas.

— Bon, ben, écoute t'as qu'à me faire un cadeau que t'aurais aimé recevoir.

— Tu crois vraiment ? OK, alors, je vais t'acheter un pantalon-bottes en satin panthère super-sexy.

— Ça, c'est très gentil, mais... Heu... Tu préférerais pas une couette avec deux housses assorties à mes fauteuils crapaud ?

— Ah ! Si, je veux bien ! Simplement, ce serait peut-être mieux que tu les choisisses toi-même, mes housses, j'ai peur de me tromper pour la couleur. Et pendant ce temps-là, j'irai essayer ton pantalon.

— Ouais, ouais, t'as raison, c'est ce qu'il y a de moins risqué. Mais, alors, comment on fait pour se les donner ?

— On se les donne là, maintenant, au téléphone. J'espère qu'elles te plairont tes housses. Et merci pour ce merveilleux pantalon. Je sais où le trouver, je cours le chercher. T'aurais pas dû ! C'est de la folie !

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 décembre

Encore maussade

La tendance était encore maussade, jeudi matin, au cours de la session préliminaire. Toutefois, le marché a réussi à combler son retard. En repli de 0,31 % à l'ouverture, l'indicateur instantané faisait presque jeu égal en clôture (– 0,06 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	498	491	492
Agence Havas	2099	2078	2090
Air Liquide (L')	708	701	705
Bancaire (Cie)	1143	1148	1146
Bongrain	2600	2585	2585
Bouygues	1282	1280	1280
B.S.N.	4590	4580	4550
Carrefour	3730	3710	3710
Chargeurs S.A.	1605	1605	1613
Club Méditerranée	720	710	711
Crédit National	1590	1585	1575
Eaux (Gén.)	1382	1380	1379
Elf-Aquitaine	318	317	317
Essilor	3780	3780	3780
Lafarge-Coppée	1415	1405	1415
Michelin	2550	2578	2644
Midi (Cie)	1715	1715	1705
Moët-Hennessy	2570	2568	2568
Navig. Mixtes	1119	1107	1109
Oréal (L')	3958	3958	3965
Pechelbronn	1295	1270	1290
Pernod-Ricard	1091	1085	1087
Peugeot S.A.	1200	1187	1190
Sanofi	780	780	784
Source Perrier	785	788	789
Télémécanique	3240	3240	3250
Thomson-C.S.F.	1600	1600	1620
Total-C.F.P.	420	421	420
T.R.T.	2261	2262	2262
Valéo	531	533	539

Les socialistes déposent deux recours devant le Conseil constitutionnel

Plus de soixante députés socialistes ont déféré, le mardi 16 décembre au Conseil constitutionnel, deux articles de la loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat. Ce texte avait été définitivement adopté le 11 décembre (*le Monde* daté 14-15 décembre).

L'article premier prévoit que *« les membres du Conseil d'Etat, les magistrats de la Cour des comptes et les membres de l'inspection des finances »* peuvent, lorsqu'ils atteignent soixante-cinq ans, être sur leur demande maintenus en activité jusqu'à soixante-huit ans *« pour exercer respectivement les fonctions de conseiller d'Etat, de conseiller maître à la Cour des comptes ou, s'ils n'ont pas atteint ce dernier grade, celles de conseiller référendaire et d'inspecteur général des finances »*.

Conséquence de la nouvelle loi et des dispositions d'un texte antérieur qui maintient la limite d'âge pour le vice-président du Conseil d'Etat et le premier président de la Cour des comptes : *« Seuls seront mis dans l'impossibilité de poursuivre leurs fonctions au-delà de soixante-cinq ans les présidents de section au Conseil d'Etat et les présidents de chambre à la Cour des comptes. »*

Aux yeux des députés socialistes, la disposition attaquée *« introduit une rupture d'égalité entre les personnes placées dans la même situation »* au regard de l'objet même de la loi.

Les socialistes estiment aussi *« attentatoire à* [l'] *indépendance constitutionnelle »* des hauts fonctionnaires concernés *« la faculté dont userait le législateur en déterminant l'âge de la retraite de ces fonctionnaires, ce qui permettrait, sous couvert de légiférer de manière générale et impersonnelle, de prendre des décisions ponctuelles guidées seulement par le souci d'écarter de ces fonctions tel ou tel de ces fonctionnaires »*.

D'autre part, les députés socialistes attaquent l'article 6 de la loi, qui supprime la troisième voie d'accès à l'ENA (instituée en 1983). *« Cette disposition*, estiment-ils, *qui concerne non pas la sortie du service mais le recrutement était totalement étrangère à l'objet de la loi et à ce titre non conforme à la Constitution. »*

Cette seconde contestation s'appuie sur une décision antérieure du Conseil constitutionnel (8 décembre 1985) qui avait alors estimé que l'adoption d'un article additionnel à un projet de loi est conforme à la Constitution dès lors que ses dispositions *« ne sont pas dépourvues de tout lien avec les autres dispositions du projet de loi »*.

En l'espèce, cette absence de lien est, affirment les députés socialistes, si manifeste qu'il avait fallu au terme des débats de l'Assemblée nationale *« modifier sensiblement »* l'intitulé même de la loi.

M. K.

M. Pigeat, PDG de l'AFP, pourrait démissionner

L'Agence France-Presse (AFP) entame aujourd'hui son huitième jour de grève. L'inter-syndicale de la rédaction, qui regroupe le Syndicat national des journalistes (SNJ), la CFDT, FO, et le SNJ-CGT, a appelé les journalistes à reconduire le mouvement pour quarante-huit heures, à partir de ce jeudi 18 décembre, à 18 heures. Mais de nouveaux événements pourraient modifier cette décision.

Le conseil d'administration de l'agence devrait, en effet, se réunir ce 18 décembre, afin d'exminer les conséquences de la grève. Le PDG de l'agence, M. Henri Pigeat, démissionnera-t-il à cette occasion ? L'intersyndicale de la rédaction et la jeune Société des journalistes de l'agence qui rassemble quelque quatre cent trente rédacteurs sur sept cent trente-quatre) avaient réclamé sa démission dès la semaine dernière. Le 17 décembre, cette demande a été reprise par l'ensemble de la hiérarchie de l'AFP. La rédaction en chef, les chefs de service et leurs adjoints, et les directeurs des douze bureaux de province ont demandé en effet à M. Henri Pigeat de démissionner sur *« le champ »*, et au conseil d'administration de *« rester en place afin qu'un nouveau PDG puisse être élu dans les meilleurs délais »*, cela afin d'éviter la *« solution extrême que constitue la nomination d'un administrateur provisoire »*

Cette solution n'a pas cependant été retenue, pour l'instant, par la commission financière de l'AFP, réunie le 16 décembre, elle a préféré adresser une lettre au conseil d'administration. Elle y indique notamment que le refus de l'Etat, du fait de la grève de verser les 66 millions de francs inscrits au budget prévisionnel de 1987, mettait celui-ci en déséquilibre et lui demande donc de refaire sa copie. Le conseil supérieur de l'Agence a, pour sa part, reçu copie de cette lettre et a fait par, par écrit, aux administrateurs, de son inquiétude concernant la prolongation de la grève.

L'issue du conflit dépend donc de la réunion du conseil d'administration. Ses membres ont jusqu'à présent soutenu M. Henri Pigeat et insisté *sur la nécessité de voir son* plan de restructuration appliqué. Mais le blocage est tel, qu'ils pourraient l'inviter aujourd'hui à négocier, voire à démissionner.

Les incitations en ce sens sont nombreuses, de M. Yvon Briant, secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) et député non inscrit (Val-d'Oise), auteur d'une proposition de loi de privatisation de l'AFP déposée le 6 août, à M. Michel Péricard, député RPR (Yvelines) qui estimait que le déblocage de la situation *« supposait la démission de M. Henri Pigeat »*.

Déplorant à la fois d'avoir été largement dessaisi du dossier par les services du premier ministre et de n'avoir pas assisté *« à un départ en douceur de M. Pigeat »*, l'entourage de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, indiquait le 18 décembre *« qu'il fallait trouver un nouveau président pour l'AFP »*. M. Pigeat a rencontré dans la soirée du 17 décembre, les conseillers de M. Chirac. Ceci indique qu'il lui revient de prendre sa décision.

Largement symbolique, la démission de M. Pigeat, si elle a lieu, ferait sans doute retomber la tension. Mais les syndicats de l'agence ont indiqué au conseil d'administration, *via* leur représentant, que la solution du conflit nécessitait une négociation *« aboutissant à la signature d'un protocole d'accord avec le représentant du conseil quel qu'il soit »*. En effet, si le PDG de l'AFP quitte ses fonctions, les problèmes de l'agence et son déficit, eux, demeurent.

YVES-MARIE LABÉ.

PRÊT A EMPORTER
12,
rue de la Chaise – Mº Bac
LUXUEUX SIÈGES CUIR
CHESTERFIELDS CRIN
Canapés-lits, bibliothèques à colonnades, bagages, cuir originaux.
— 25 %
Sur collection PARINGER 1986

Le numéro du « Monde »
daté 18 décembre 1986
a été tiré à 506 148 exemplaires

(Publicité)

L'Apple IIc nouveau est arrivé chez Duriez

384 Ko DE MEMOIRE + Moniteur vert + Souris + Logiciel tableur + Fichier + Traitement de texte avec disquettes d'autoformation (sauf pour l'installation, le manuel d'utilisation est presque superflu : les disquettes suffisent). En plus, Duriez vous offre 10 disquettes vierges. Prix : 6.700 F ttc chez Duriez, 132, Bd St-Germain, Paris 6ᵉ.

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + ISLM

cessation d'activité
PRÉLEVÉS SUR STOCKS SORTIS DE LEURS ENTREPOTS SOUS DOUANE
TAPIS ANCIENS, RARES
en majorité de Perse et du Caucase, tapis anciens et rares de la merveilleuse collection rassemblée depuis plus de 40 ans par
Atighetchi
exposés sur 700 m2 dans sa galerie, sur lesquels il vous sera consenti une remise de caisse de
50 %
4, rue de Penthièvre, 8ᵉ, Mº Miromesnil
10 h à 19 h, même le samedi. 42.65.90.43.
Nous ne faisons aucun démarchage à domicile.

LES BRANCHÉS VONT DÉCOUVRIR L'APPLE II GS CHEZ INTERNATIONAL COMPUTER, LES SE RACCROCHENT AUX BRANCHES.
PRIX SPECIAL NOEL (consultez-nous)
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4ᵉ ■ 42.72.26.26
■ 29, rue de Clichy Paris 9ᵉ ■ 42.85.24.55
■ 64, av. du Prado Marseille 13006 ■ 91.37.25.03

Combinaisons de ski
Anoraks
Pantalons
HENRI DUVILLARD
naturellement
AU REFUGE
46, rue Saint-Placide
42-22-27-33 75006 PARIS
Ouvert le lundi 22 décembre toute la journée

A B C D E F G